Evaluation de la coopération de la Commission européenne avec la Bolivie

Contrat EuropeAid n° EVA/79-276

Rapport Final

Volume II - Annexes

Juillet 2007

Le présent rapport a été préparé par le GIE EGEVAL.

Il n’engage que ses auteurs et ne reflète pas nécessairement l’opinion de la Commission européenne.

Table des matières - Annexes

ANNEXE 1 - TERMES DE RÉFÉRENCE

ANNEXE 2 - LISTE DES PERSONNES RENCONTRÉES

ANNEXE 3 - APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE DE L'ÉVALUATION

ANNEXE 4 - INDICATEURS SOCIO- ÉCONOMIQUES DE LA BOLIVIE

ANNEXE 5 - DIAGRAMME D'IMPACT

ANNEXE 6 - STRATÉGIE DE COOPÉRATION DE LA CE EN BOLIVIE

ANNEXE 7 - LISTE DES 40 INTERVENTIONS

ANNEXE 8 - STATISTIQUES BUDGET-PROJET

ANNEXE 9 - MATRICE D'INFORMATION

ANNEXE 10 - BIBLIOGRAPHIE

ANNEXE 11 - CARTE DE LA BOLIVIE

Annexe 1 - Termes de Référence

COMMISSION EUROPÉENNE

Evaluation

Bruxelles, le 30 mai 2006

I:\1. Evaluations - ON-GOING\Bolivie\2. TdR\TdR3.doc

PROJET DE TERMES DE REFERENCE

Evaluation de la coopération de la Commission européenne avec la Bolivie

Evaluation de niveau pays

Commission européenne, B-1049 Bruxelles - Belgique. Téléphone: (32-2) 299 11 11.
Bureau: L-41 03/89. Téléphone: ligne directe (32-2) 2955343. Télécopieur: (32-2) 2992912.

TABLE DES MATIÈRES

1. MANDAT ET OBJECTIFS 4

2. CONTEXTE 4

3. CHAMP DE L'EVALUATION 6

4. DEROULEMENT ET METHODOLOGIE 7

Phases de l'évaluation 7

Étapes méthodologiques 7

4.1. Phase de préparation 8

4.2. Phase documentaire 9

4.2.1. Rapport de démarrage 9

4.2.2. Rapport de phase documentaire 10

4.3. Phase de terrain 10

4.4. Phase de synthèse et séminaire 11

4.5. Rétroaction et diffusion 11

5. QUESTIONS D'EVALUATION 12

6. RESPONSABILITE DE LA GESTION ET DU SUIVI DE L'EVALUATION 13

7. L'EQUIPE D'EVALUATION 13

8. CALENDRIER 13

9. COUT DE L'EVALUATION 14

10. MODALITES DE PAIEMENTS 15

ANNEXE 1 : DOCUMENTATION INDICATIVE POUR L'EVALUATION 16

ANNEXE 2 : STRUCTURE DU RAPPORT FINAL 17

ANNEXE 3 : GRILLE SYNTHETIQUE D'APPRECIATION DE LA QUALITE DES TRAVAUX D'EVALUATION 18

1. MANDAT ET OBJECTIFS

L'évaluation systématique et régulière de ses programmes de dépenses est une priorité de la Commission européenne (CE), en vue de rendre compte de la gestion des fonds alloués et de promouvoir une culture d'apprentissage de l'expérience dans toute l'organisation. L'accent mis sur ***l'impact,*** particulièrement dans le cadre des programmes des Directions Générales de la « famille RELEX »[1] s'inscrit dans un contexte de concentration croissante de l'aide extérieure et de généralisation des approches orientées vers les résultats.

L'évaluation de la coopération de la Commission avec la Bolivie fait partie du programme d'évaluation pour l'année 2006 tel qu'approuvé par les Commissaires des Relations Extérieures et du Développement[2].

Les principaux objectifs de l'évaluation sont ceux:

- de fournir aux services concernés de la Commission ainsi qu'au grand public une appréciation globale et indépendante de la coopération passée et présente de la Commission avec la Bolivie ;

- d'identifier les principaux enseignements de cette coopération en vue de fournir ainsi aux responsables politiques et responsables de la Commission une aide pour l'amélioration de la stratégie et programmes actuels et futurs de la Commission.

2. CONTEXTE

2.1. Conformément à l'article 177 du traité instituant la Communauté européenne, la politique de la Communauté dans le domaine de la coopération au développement vise :

- au développement économique et social durable des pays en développement et plus particulièrement des plus défavorisés d'entre eux ;
- à l'insertion harmonieuse et progressive des pays en développement dans l'économie mondiale ;
- à la lutte contre la pauvreté dans les pays en développement.

2.2. Ces objectifs ont été confirmés dans la Communication du Parlement, du Conseil et de la Commission sur "Le Consensus Européen pour le Développement"[3] et dans la Déclaration sur la Politique de Développement du 10 novembre 2000[4], le Conseil de l'Union européenne (UE) et la Commission ont identifié six domaines prioritaires. Ceux ci sont :

---

[1] Directions Générales des Relations Extérieures (RELEX), du Développement (DEV), de l'Elargissement (ELARG), du Commerce (TRADE) et l'Office de Coopération EuropeAid (AIDCO).

[2] http://europa.eu.int/comm/europeaid/evaluation/intro_pages/work_programme.htm

[3] JO 2006/C 46/01

[4] Document du Conseil 13458/00

Commerce et Développement ; Intégration et Coopération régionales; Appui aux politiques macro-économiques liées à des programmes sociaux ; Transport ; Développement Rural Durable et Sécurité Alimentaire ; Renforcement des Capacités Institutionnelles ; Bonne Gouvernance et Etat de droit.

L'environnement et le genre sont considérés comme des priorités transversales qui doivent être intégrées dans ces six thèmes afin de garantir un développement durable.

2.4. La Bolivie constitue un cas spécifique, étant donné les contraintes structurelles concernent l'enclavement, la faible productivité agricole, la forte croissance démographique, la détérioration de l'environnement, la Bolivie reste un des pays les plus pauvres dl'Amérique Latine, la pauvreté frappant particulièrement les femmes et la majorité indigène.

En effet le Gouvernement actuel se confronte en plus avec des défis difficiles quant à une croissance économique insuffisante, des attentes sociales non satisfaites, des tensions régionales suite aux demandes d'autonomie, des enjeux en termes de gouvernance et de corruption, des divisions ethniques, la production et le trafic de drogues, le régime foncier, l'attraction d'investissements étrangers suite à la nationalisation des ressources pétrolières et gazifières, etc. Le gouvernement, et la société bolivienne, misent sur l'organisation à partir du mois d'août 2006 d'une Assemblée Constituante pour traiter certains de ces thèmes et créer une Bolivie plus juste.

2.5. La réduction de la pauvreté et des inégalités constitue la priorité dans la politique de développement du nouveau Gouvernement, qui se prépare à lancer un processus d'élaboration d'un programme de stimulation de la croissance et de réduction de la pauvreté. Il est prévu que le nouveau Gouvernement présentera son nouveau « Plan Nacional de Desarollo, por la Soberania y Buen Vivir », à partir de fin Mai 2006, se basant sur des principes de Stabilité Macro-économique ainsi que sur un rôle central de l'Etat dans l'activité économique et la planification des investissements à travers un système de Banques de Développement, avec une attention particulière pour le secteur des Petites et Moyennes Entreprises, et la création d'emplois.

2.6. Le protocole d'accord signé en octobre 2001 et le Document de Stratégie Pays (DSP[5]) qui couvre la période de 2002 à 2006, est le fruit d´une part de la réflexion de la nouvelle Délégation CE créée en Bolivie (1995) et d'autre part de deux décennies de coopération antérieure sous la tutelle de la Délégation CE au Pérou. De multiples acteurs ont participé dans sa préparation: la Commission, les États membres de l'UE, le Gouvernement. La société civile a été impliquée par le biais du processus de consultation mené par le Gouvernement dans le cadre de la loi de Participation Populaire et du Dialogue National pour la formulation de la première stratégie bolivienne de réduction de la pauvreté (EBRP).

Le DSP représente le nouveau cadre de coopération CE/Bolivie, il comprend toutes les ressources financières programmables et l'ensemble des instruments

[5] http://www.cc.cec/home/dgserv/dev/iqsg2/index.cfm?action=main.country&CountryID=130&FromPage=main.Regions

disponibles[6]. L'objectif du DSP est de contribuer à la réduction significative de la pauvreté, à la consolidation d'un cadre macro-économique viable et des principes de gestion saine, transparente et à l'amélioration dans la fourniture de services sociaux.

Les ressources financières initialement prévues par la Commission à disposition de la Bolivie (période 2002-2006), s'élevaient à 126 M€. Les secteurs de concentration (voir chapitre 3 « Champ de l'évaluation ») ont été choisis en fonction des priorités stratégiques d'une part du Gouvernement à partir des orientations données par le (EBRP) et d'autre part par l'agenda social en vigueur à l'époque dans le Pays, ceci en accord avec les autres bailleurs s´inscrivant également dans la nouvelle stratégie de réduction de pauvreté en complémentarité avec leur appui à la Stratégie.

2.7. Suite à une adaptation financière en 2003 le DSP a été augmenté d´un montant de 1.2 M€ pour le secteur Eau et Assainissement. Par ailleurs, il est à constater qu'en 2004 un apport additionnel extraordinaire d'un montant de 7,5 M€ a été octroyé comme contribution à la réduction du Déficit Fiscal du pays. Par conséquent, le montant total définitif disponible dans le cadre du DSP 2002 – 2006 s'élève à 134,7 M€

2.8 Les Documents de Stratégie Régionale (DSR[7] [8]) qui couvrent la période de 2002 à 2006 devront également être examinés et les actions en faveur de la Bolivie, devront être prises en compte dans l'analyse globale.

2.9. Les informations sur la coopération avec la Bolivie se trouvent sur le site Internet de la Commission[9] et dans l'annexe 1.

3. CHAMP DE L'EVALUATION

Le champ de l'évaluation couvre les stratégies de coopération de la Commission pour la période 1996-2006 ainsi que leur mise en œuvre.

L'analyse du Consultant devra porter sur :

– la pertinence, la cohérence et la complémentarité des stratégies de coopération de la Commission pour la période 1996 et maintenant ;

– La correspondance entre la programmation et la mise en œuvre pour la même période ;

– la mise en œuvre de la coopération de la Commission en mettant particulièrement l'accent sur l'efficacité et l'efficience des intervention réalisées pendant la période 1996 et maintenant et sur les effets attendus de la coopération pour le cycle de programmation en cours 2002-2006 ;

---

[6] La programmation financière du DSP ne couvre toutefois pas les lignes budgétaires thématiques telles que le Co-Financement avec les ONGs, Environnement, Forêts Tropicales, Droits de l'Homme, Sécurité Alimentaire, etc.

[7] http://www.cc.cec/home/dgserv/dev/iqsg2/files/rl/130/rl_csp.pdf

[8] http://www.cc.cec/home/dgserv/dev/iqsg2/files/ra/131/ra_csp.pdf

[9] http://europa.eu.int/comm/external_relations/la/index.htm

– la programmation pour la période 2007-2013 et sa cohérence avec la période précédente et avec la politique du nouveau Gouvernement (ceci, uniquement, dans le cas ou le CSP deviendrai définitif pendant l'évaluation);

– les secteurs de concentration de la coopération CE pour la période 2002-2006 à savoir:

A. Promotion a l'accès équitable aux services sociaux, en particulier le secteur de l´Eau et Assainissement

B. Sécurité Alimentaire et Développement Rural Durable, en particulier en Développement Alternatif dans des zones de production de coca et/ou d'expulsion de population envers ces zones.

C. Transport et Infrastructure, en particulier visant l´intégration régionale

D. Coopération Economique

– les actions (co)financées par la Commission par les lignes budgétaires thématiques notamment Droits de l'Homme et démocratie, Sécurité alimentaire, Cofinancement avec les ONG [10] .

4. DEROULEMENT ET METHODOLOGIE

Le déroulement de l'évaluation se décompose en **cinq phases** couvrant plusieurs étapes méthodologiques. La zone grise du tableau ci-dessous, à laquelle il convient d'ajouter la production de la note de lancement, concerne essentiellement le Consultant :

Phases de l'évaluation	Étapes méthodologiques [11]
1. Phase de préparation	▪ Constitution du groupe de référence (GR) ▪ Rédaction des Termes de Référence (TdR) ▪ Note de lancement (Consultant)
2. Phase documentaire [12] 3. Phase de terrain 4. Phase de synthèse et séminaire	▪ Structuration de l'évaluation [13] ▪ Collecte de données[14], vérification des hypothèses ▪ Analyse ▪ Jugements

[10] Cf. foot note 4

[11] Ces étapes ne sont pas nécessairement séquentielles.

[12] Elle inclut des entretiens à Bruxelles et pourrait comprendre une courte mission dans le pays.

[13] La méthodologie applicable à cette évaluation se trouve dans le site web de l'unité évaluation: http://ec.europa.eu/comm/europeaid/evaluation/methodology/methods_home.htm

[14] Celle-ci comprend toute documentation pertinente et appropriée provenant (i) des services de la Commission, et/ou (ii) d'autres sources (à préciser).

Phases de l'évaluation	Étapes méthodologiques [11]
5. Rétroaction et diffusion	▪ Grille de qualité ▪ Résumé pour les Commissaires concernés ▪ EvInfo (résumé pour les bases de données de l'OCDE et de la Commission) ▪ Fiche contradictoire (réponse des services de la Commission)

4.1. Phase de préparation

Le gestionnaire de l'évaluation identifie les services de la Commission à inviter au groupe de référence en veillant à atteindre trois objectifs : l'apport d'expertise et d'information, l'expression de la variété des points de vue pertinents au sein de la Commission et la légitimité du processus d'évaluation.

Le groupe de référence agit comme la principale interface entre le Consultant et les services de la Commission. Les principales fonctions du groupe de référence consistent à :

- émettre un avis sur les termes de références élaborés par l'Unité Evaluation ;
- fournir au Consultant toute l'information et la documentation disponible concernant l'objet de l'évaluation ;
- examiner le rapport de démarrage ainsi que les rapports ultérieurs produits par le Consultant ;
- porter un jugement sur la qualité du travail réalisé par le Consultant ;
- contribuer à assurer la diffusion et la prise en compte des résultats et des recommandations de l'évaluation dans la conception et la mise en oeuvre des programmes de coopération futurs.

Le gestionnaire de l'évaluation prépare les TdR de l'évaluation et les transmet au Consultant.

Ce dernier présente, dans un délai de 10 jours après réception des TdR, une *note de lancement* qui contient : a. la compréhension des TdR ; b. la composition (provisoire) de l'équipe d'évaluation accompagnée des CV ; c. une proposition de budget.
La note de lancement est transmise au groupe de référence pour commentaires.

4.2. Phase documentaire[15]

4.2.1. Rapport de démarrage

Après approbation de la note de lancement par l'Unité Evaluation, le Consultant procède à l'étape de structuration de l'évaluation, qui conduit à la production d'un **rapport de démarrage**.

Une grande partie du travail consiste à analyser la documentation clé relative à la coopération (passée et présente) de la Commission avec la Bolivie (en particulier les documents de stratégie et de programmation). Le Consultant considère également la documentation produite par les autres donateurs et agences internationales. Sur la base des informations obtenues et analysées, le Consultant :

a. reconstruit la logique d'intervention de la Commission dans le cadre de sa coopération avec la Bolivie. La reconstruction de la logique d'intervention prend la forme d'un ou de plusieurs diagrammes logiques des effets qui doivent être strictement basés sur des documents officiels. L'élaboration du ou des diagrammes des effets suppose que le Consultant ait préalablement (i) identifié et hiérarchisé les objectifs de coopération recensés dans les documents officiels, (ii) traduit ces objectifs explicites en effets attendus. Les effets attendus constituent les « boîtes » du ou des diagrammes. Les éventuels « trous » dans la logique d'intervention doivent être indiqués et remplis sur la base d'hypothèses qui seront validées par le groupe de référence. Le ou les diagramme(s) logique(s) des effets sont utiles pour l'identification des principales questions d'évaluation.

b. propose des questions d'évaluation, chaque question étant assortie de commentaires explicatifs. Le choix des questions est déterminant pour les étapes suivantes de collecte d'information, d'élaboration des méthodes d'analyse et d'élaboration des jugements finaux.

Une première réunion se tient avec le groupe de référence pour discuter et valider le(s) diagramme(s) logique(s) et les questions d'évaluation.

c. identifie pour chaque question d'évaluation retenue les critères de jugement et indicateurs appropriés. Pour chaque question, au moins un critère de jugement doit être identifié, et à chaque critère doit correspondre un nombre limité d'indicateurs qualitatifs et quantitatifs ;

[15] Tous les rapports sont rédigés en français et/ou en espagnol. Le rapport final principal devra en tout le cas être rédigé ou traduit en espagnole. Le résumé y compris les conclusions et recommandations (max.12 pages) sera traduit en anglais et dans l'une des deux autres langues.

d. ajoute une description du contexte de la coopération de la Commission avec la Bolivie et au vu de la spécificité du pays, prend en considération les effets des aspects socioculturels sur cette coopération.

e. propose des méthodes adaptées de collecte de données et d'informations tant au siège de la Commission que sur le terrain et présente une méthode appropriée pour l'analyse des données et informations collectées, en précisant les limites éventuelles de ces méthodes.

Le rapport confirme également, s'il y a lieu, (i) la composition finale de l'équipe d'évaluation (ii) le calendrier final. Ces deux derniers points font l'objet d'un échange formel de lettres entre le Consultant et la Commission.

Cette phase peut comprendre une courte visite préparatoire et exploratoire sur le terrain par le Consultant et/ou un représentant de l'Unité Evaluation.

4.2.2. Rapport de phase documentaire

Après validation du rapport de démarrage, le Consultant procède à l'étape finale de la phase documentaire au cours de laquelle il :

- présente les indicateurs quantitatifs et qualitatifs finalisés ;
- présente les premiers éléments de réponse aux questions d'évaluation et les premières hypothèses à tester sur le terrain ;
- présente des méthodes appropriées de collecte de données et d'information dans le pays, en précisant les limites et en décrivant la manière dont ces données seront « croisées » ;
- propose des méthodes d'analyse appropriées des données et informations collectées, en indiquant à nouveau les limites de ces méthodes pour la Bolivie ;
- propose une liste d'activités, de projets et de programmes devant faire l'objet d'une analyse approfondie sur le terrain.

A l'issue de ce travail, le Consultant présente au groupe de référence un projet de rapport de phase documentaire présentant les résultats de la première phase de l'évaluation, reprenant toutes les tâches ci-dessus énumérées (le rapport de démarrage constitue une annexe au rapport de phase documentaire).

La mission de terrain ne peut avoir lieu qu'après l'approbation, par le gestionnaire de l'évaluation, de la méthodologie proposée.

4.3. Phase de terrain

Après l'acceptation du rapport de phase documentaire, le Consultant effectue la mission de terrain. Le travail sur le terrain est entrepris selon la démarche préalablement exposée dans le rapport de phase documentaire et approuvée par le groupe de référence, en accord avec la Délégation. Si, au cours de la mission de terrain, des modifications significatives de la méthodologie et/ou du calendrier sont jugées nécessaires, le Consultant doit obtenir l'approbation de l'Unité Evaluation avant leur mise en oeuvre.

A l’issue de l'étude de terrain, le Consultant présente les résultats préliminaires de l’évaluation

(1) au cours d’une réunion de restitution avec la Délégation ;

(2) au groupe de référence peu de temps après son retour du terrain.

4.4. Phase de synthèse et séminaire

Le Consultant soumet un projet de rapport final conforme au modèle présenté en annexe 2 et prenant en compte les commentaires émis au cours des réunions de restitution avec la Délégation et le groupe de référence (cf. 4.3).

Si le gestionnaire de l’évaluation considère le rapport de qualité suffisante (cf. annexe 3), il le transmet au groupe de référence qui se réunit afin d’en discuter avec l’équipe d’évaluation.

Sur la base des commentaires exprimés par le groupe de référence et l’Unité Evaluation, le Consultant apporte au rapport les modifications nécessaires. Le projet de rapport final révisé est ensuite présenté lors d’un séminaire à la Paz. Le but du séminaire est de présenter les résultats, les conclusions et les recommandations préliminaires de l’évaluation aux Autorités nationales, à la Délégation ainsi qu’à l’ensemble des parties prenantes concernées par la coopération (organisations représentatives de la société civile, bailleurs de fonds, etc.).

Le Consultant doit préparer une présentation (au format *Power Point*, de préférence) pour le séminaire. Le support de cette présentation est considéré comme un produit de l’évaluation au même titre que les rapports.

Sur la base des commentaires exprimés lors du séminaire et des commentaires émis ultérieurement par le groupe de référence, la Délégation et/ou le gestionnaire de l’évaluation, le Consultant rédige le *rapport final*. Le Consultant peut soit accepter, soit rejeter les commentaires, mais, en cas de rejet, il doit motiver (par écrit) son refus (les commentaires et les réponses du Consultant sont joints en annexe au rapport).

Le support de la présentation (*power point*) est révisé de manière à correspondre au rapport final.

4.5. Rétroaction et diffusion

Après approbation du rapport final, l’Unité Evaluation procède à la diffusion des résultats (conclusions et recommandations) de l’évaluation. L'Unité Evaluation (i) exprime un jugement formel (cf. annexe 3) sur la qualité de l'évaluation ; (ii) prépare un résumé de l’évaluation conforme au modèle du CAD (EvInfo) ; (iii) prépare et diffuse une *Fiche Contradictoire* comportant trois colonnes. La première colonne est remplie par l’Unité Evaluation qui y fait figurer les recommandations principales du rapport d’évaluation. La seconde comporte la réponse des services de la Commission à ces recommandations. La troisième colonne est destinée au suivi de la réponse des services après un an.

Le rapport final, la grille de jugement de qualité, l'EvInfo et la Fiche Contradictoire sont publiés sur le site Internet de l'Unité Evaluation.

5. QUESTIONS D'EVALUATION

L'évaluation est basée sur les critères du CAD de l'OCDE : pertinence, impact, efficacité, efficience et durabilité. Ces critères peuvent être pondérés de manière différente, en fonction de la hiérarchisation des questions d'évaluation.

De manière générale, les questions (au nombre de 10, au maximum) font référence aux domaines principaux suivants :

- ***Pertinence de la stratégie/du programme d'intervention*** : cela comprend la pertinence par rapport aux objectifs généraux de la Commission ainsi que la pertinence par rapport aux besoins et aux priorités de la Bolivie (notamment dans le choix de la (des) populations cible(s)).
- ***Conception de la stratégie/du programme d'intervention*** : il s'agit principalement d'analyser l'adéquation entre les objectifs retenus dans les documents de programmation et les ressources prévues pour les atteindre. Le Consultant vérifie également dans quelle mesure les modalités d'intervention (instruments, canaux de financements, etc.) retenues sont adaptées aux objectifs poursuivis (ajouter également une première approximation sur les conditions de la Bolivie pour pouvoir bénéficier d'un appui budgétaire).
- ***Adéquation entre la mise en œuvre et la stratégie*** : le Consultant doit vérifier dans quelle mesure le calendrier et l'exécution des programmes d'intervention (types d'interventions, répartition géographique et sectorielle de l'aide, instruments et canaux de financements, etc.) correspondent à la stratégie retenue. Il met en évidence les véritables bénéficiaires, directs ou indirects, de l'intervention et les comparera avec la (les) population(s) cible(s) retenue(s) dans les documents de programmation.
- ***Degré d'atteinte des objectifs principaux*** : le Consultant doit identifier tous les résultats et impacts enregistrés, y compris les impacts inattendus, et les comparer avec les résultats et les impacts attendus. Le Consultant identifie également les changements produits dans les secteurs sur lesquels les programmes de la Commission sont supposés produire un impact.
- ***Efficience de la mise en oeuvre*** : pour les actions qui se seraient révélées efficaces, il convient de se demander dans quelle mesure les ressources financières, humaines, réglementaires, ou administratives ont favorisé ou au contraire entravé la production des résultats et des impacts. Les consultants devrons également vérifier l'existence et analyser le fonctionnement du système de suivi (monitoring et plan d'évaluation) des interventions financées dans le cadre de la coopération de la Commission européenne avec la Bolivie.
- ***Durabilité des effets*** : il s'agit d'analyser dans quelle mesure les bénéfices des actions de coopération sont susceptibles de se maintenir après la fin de l'intervention de la Commission.
- ***Priorités transversales*** : par exemple, le genre, l'environnement, les droits de l'homme en particulier les droits des peuples indigènes, le VIH/SIDA, le renforcement des capacités institutionnelles, etc. Il convient de vérifier d'une part, dans quelle mesure ces priorités ont été prises en compte dans les documents de programmation ; d'autre part, de quelle manière cette prise en compte s'observe tant dans les modalités de mise en œuvre que dans les effets produits par l'intervention.
- ***Les « 3C » (coordination, complémentarité et cohérence)*** : coordination et complémentarité avec les autres Etats membres de l'UE et les autres donateurs ; cohérence avec les politiques de l'UE (y inclus les politiques propres à chacun des Etats membres).

6. RESPONSABILITE DE LA GESTION ET DU SUIVI DE L'EVALUATION

L'Unité Evaluation (EuropeAid 03) est responsable de la gestion et du suivi de l'évaluation, avec le soutien du groupe de référence (cf. 4.1).

7. L'EQUIPE D'EVALUATION

L'équipe d'évaluation doit posséder une connaissance et une expérience approfondie :

- des méthodes et techniques d'évaluation en général et, si possible, de l'évaluation dans le domaine de la coopération et du développement en particulier ;
- de la Bolivie;
- des domaines suivants :
  - macroéconomie ;
  - sécurité alimentaire et développement rural ;
  - développement alternatif : zone de productions de coca et zones d´expulsion de populations (minière et de extrême pauvreté dans la zone andin)
  - secteurs sociaux – éducation, santé et eau et assainissement
  - infrastructures
  - commerce et coopération économique
  - gestion de bassins versants internationaux
  - développement social et de l'environnement (Démocratie et Droits de l'Homme, renforcement des acteurs non étatiques, gestions de conflits, thèmes transversaux surtout populations indigènes, environnement, décentralisation et genre)
  - des langues suivantes : espagnol et français/ou anglais. Tous les rapports sont rédigés en français et/ou en espagnol. Le rapport final principal devra en tout le cas être rédigé où traduit en espagnol. Le résumé y compris les conclusions et recommandations (max.12 pages) sera traduit en anglais et dans l'une des deux autres langues.

L'Unité Evaluation recommande vivement que l'équipe d'évaluation comporte des experts locaux (en particulier, mais non uniquement, pendant la phase de terrain) ayant une connaissance approfondie des secteurs clés de l'évaluation et parlant une des langues nationales majoritaires quechua ou aymara.

Conformément aux règles du contrat cadre, une déclaration d'absence de conflit d'intérêts doit être signée par chaque membre de l'équipe d'évaluation et annexée à la note de lancement.

8. CALENDRIER

Les dates mentionnées ci-dessous peuvent être modifiées avec l'accord de l'ensemble des parties intéressées.

Déroulement de l'évaluation	*Notes et rapports*	*Dates*	*Réunions*

Constitution du GR	Notes	Mi-avril 2006	
Rédaction des termes de référence	Td R provisoires	Mi-avril 2006	
	Td R finaux	Mi-mai 2006	
Lancement	Note de lancement	Fin mai 2006	
Phase documentaire			
Phase de structuration	Première partie du rapport de démarrage (Diagramme logique des effets + questions d'évaluation)	Début juillet 2006	Réunion du GR (réunion de démarrage)
	Rapport de démarrage provisoire	Mi-juillet 2006	
	Rapport de démarrage final	Fin-juillet 2006	
Rapport de phase documentaire	Rapport de phase documentaire provisoire	Mi-septembre 2006	Réunion du GR
	Rapport de phase documentaire final	Fin septembre 2006	
Phase de terrain		Octobre 2006	
Réunion de restitution	Support de présentation	***Novembre 2006***	Réunion du GR
Phase de synthèse			
	1er rapport final provisoire	Mi-décembre 2006	Réunion du GR
	2ème rapport final provisoire	Mi-janvier 2006	
Séminaire à la Paz	Support de présentation	Janvier-février 2007	Séminaire
	Rapport final	Février-mars 2007	

9. COUT DE L'EVALUATION

Le coût global de l'évaluation ne peut, en principe, excéder 180.000 €. Ce montant inclut les frais liés à l'organisation du séminaire de restitution à la Paz (7.000 € maximum).

Le budget pour le séminaire (honoraires, per-diems et voyage) est présenté séparément dans la note de démarrage.

10. MODALITES DE PAIEMENTS

Les modalités de paiement sont les suivantes : 30% à l'acceptation du rapport de démarrage ; 50% à l'acceptation du projet de rapport final ; 20% à l'acceptation du rapport final.

Les dépenses relatives au séminaire sont facturées et payées séparément.

ANNEXE 1 : DOCUMENTATION INDICATIVE POUR L'EVALUATION

Documentation générale

- Communications de la Commission
- Différents règlements dont le 443/92
- Rapports d'évaluations de projets
- Rapports de suivi de projets (ROM)

Pays

- Cris et autres bases de donnés pour ce qui concerne les projets financés, les engagements, les paiements, etc.
- Stratégie de coopération et programme indicatif pour la période 2002-2007
- Conclusions de la revue à mi-parcours ?
- Documents clé de planification et de politique du gouvernement ;
- Documentation pertinente fournie par les autorités locales et d'autres partenaires locaux, et bailleurs de fonds, etc.

ANNEXE 2 : STRUCTURE DU RAPPORT FINAL

La structure détaillée du rapport final sera convenue au cours l'évaluation. Le plan d'ensemble du rapport fera cependant apparaître les parties suivantes :

– Synthèse

– Contexte de l'évaluation

– Réponses aux questions évaluatives

– Conclusions

– Recommandations

Longueur : le rapport final devra être court (75 pages hors annexes au maximum). Les informations supplémentaires sur le contexte, le programme ou les aspects globaux de la méthodologie et de l'analyse seront placées dans les annexes.

Les annexes devraient comprendre : les diagrammes logiques des effets ; la méthodologie employée; la liste des personnes rencontrées ; la liste des documents utilisés ; les TdR ; toute autre information servant de base à l'analyse (par exemple : tableaux avec indicateurs économiques et sociaux, etc.).

ANNEXE 3 : GRILLE SYNTHETIQUE D'APPRECIATION DE LA QUALITE DES TRAVAUX D'EVALUATION

Concernant ce critère, le rapport d'évaluation est :	Inacceptable	Médiocre	Bon	Très bon	Excellent
1. La satisfaction des demandes: L'évaluation traite-t-elle de façon adéquate les demandes d'information formulées par les commanditaires et correspond-elle au cahier des charges ?					
2. L'adéquation du champ : La raison d'être du programme 6, ses réalisations, ses résultats et ses impacts sont-ils étudiés dans leur totalité, y compris ses interactions avec d'autres politiques et ses conséquences imprévues ?					
3. L'adéquation de la méthodologie : La conception de l'évaluation est-elle adaptée et adéquate pour fournir les résultats nécessaires (avec leurs limites de validité) pour répondre aux principales questions d'évaluation ?					
4. La fiabilité des données : Les données primaires et secondaires collectées et sélectionnées sont-elles adaptées ? Offrent-elles un degré suffisant de fiabilité par rapport a l'usage attendu ?					
5. La solidité de l'analyse : L'analyse des informations quantitatives et qualitatives sont-elles conforme aux règles de l'art, complète et adaptée afin de répondre correctement aux questions évaluatives ?					
6. La crédibilité des résultats : Les résultats découlent-ils logiquement et sont-ils justifiés par l'analyse des données et par des interprétations basées sur des hypothèses explicatives présentées avec soin ?					
7. La valeur des conclusions : Les conclusions sont-elles justes, découlent-elles de l'analyse et sont-elles non biaisées par des considérations personnelles ou partisanes?					

8. L'utilité des recommandations : Les recommandations sont-elles compréhensibles, utiles, applicables et assez détaillées pour être concrètement mises en œuvre ? Les recommandations découlent-elles des conclusions?					
9. Clarté du rapport : Le rapport décrit-il le contexte et le but du programme évalué ainsi que son organisation et ses résultats de façon telle que les informations fournies soient aisément compréhensibles ?					
Compte tenu des contraintes contextuelles spécifiques qui ont pesé sur cette évaluation, le rapport d'évaluation est considéré comme					

Annexe 2 - Liste des personnes rencontrées

1. Liste des personnes du groupe de référence à Bruxelles

Nom	Institution
Orlando Henao Triana	Aidco 03
Hicham Daoudi	Aidco 03
Cristina Ruiz	Aidco B/1
Mauro Mariani	Aidco B/1
José Luis Trimiño	Aidco C/5
Nicola Murray	Relex G/3
Ivo Hoefkens	Aidco B/1
Karl Grevesmuhl	Ecfin D/2
Stefano Cominelli	Aidco B/1
Benoist Bazin	Aidco E/7
Nicola Ardito	Trade B/3
Beatrix Boonekamp	Trade B/3

2. Liste des personnes rencontrées lors de la mission en Bolivie

Nom	Institution
Andrew Standley	Délégation de la CE en Bolivie
Edwin Vos	Délégation de la CE en Bolivie
Patrick Gallard	Délégation de la CE en Bolivie

César Moreno	Délégation de la CE en Bolivie
Luca Citarella	Délégation de la CE en Bolivie
Ivo Hoefkens	Délégation de la CE en Bolivie
Emmanuel Hondrat	Délégation de la CE en Bolivie
Mirko Puig	Délégation de la CE en Bolivie
Murielle Guillemois	Délégation de la CE en Bolivie
Roderic McKenzie	Délégation de la CE en Bolivie
Nicolaus Hansmann	Délégation de la CE en Bolivie
Monica Rodriguez	Délégation de la CE en Bolivie
Franco Mendizabal	Délégation de la CE en Bolivie
Sara Sotillos	Délégation de la CE en Bolivie
Orlando Henao Triana	CE - Aidco 03
Guido Arcani	Gerencia del PASA
Paolo Toselli	Gerencia del PASA
Manfred Fernholz	Gerencia del PASA
Ximena Rodriguez	Gerencia del PASA
Luiza Cluza	Gerencia del PASA
Pedro Zeran Villanera	Gerencia del PASA
Gonzalo Blaichner Lopez	Gerencia del PASA
Sandra Aguilas	Gerencia del PASA
Juan Carlos Lopez	Gerencia del PASA
Karl Hoffman	FONADAL
Johann Krug	FONADAL
Rómulo Cusi	FONADAL

Rogelio Mayta	FUNDASAB
Luis Ballón	FUNDASAB
F. Mendizabal	FUNDASAB
Marcelo Díaz	FONDESIF
Patricia Hurtado	FONDESIF
Guillermo Pastor	FONDESIF
Alberto Pinto	PROCOIN
Cristina Novio	PROCOIN
Carlos Vasquez	APEMIN
Sohrab Tawackoli	APEMIN
Tarik Kubach	APEMIN
Oscar Garvizu -RNI	PROHISABA
Claudia Cardozo	PROHISABA
Joseph Lopez	PROHISABA
Nelson Rodriguez	PROHISABA
Osvaldo Martinez	PROHISABA
Dyler Ibañez	PROHISABA
Ronald Pasig	Pilcomayo
Cecilia Peredo	Al-Ivest, Eurocentro de la CAINCO
Ricardo Reimers	Al-Ivest, Eurocentro de la CAINCO
Ronny Vega	ANESAPA
Rodrigo Cisneros	Consultant, spécialiste en E&A
David Tuchschneider	Banque Mondiale
Dillma Flores	Banque Mondiale

Carmela Barcía	Coopération espagnole
Philipp Knill	Coopération allemande
Ioma Pesedo Obleas	UNICEF
Isabel Ascarrunz	SIDA
Jan Schollaert	BID
Andrés Cossío	BID
Réjean Forget	Canada
Marcelo Lucio Barrón Arce	DFID
Adam Behrent	DFID
Ernest Rojas	USAID
Fabián Aguirre	USAID
Sergio Rivas	USAID
Eduardo Galindo	USAID
Patricia Venegas	GTZ-Proapac
Stephan Zeeb	KFW
Luis Baudoin	Viceministro de Inversión Pública y Financiamiento Externo
Fernando Jiménez	Viceministerio de Inversión Pública y Financiamiento Externo
Ivonne Cuba	VIPFE
Javier Martínez	VIPFE
Luís Sánchez	Viceministro de Servicios Básicos
Fernando Chacón	VMSB
Susana Jaramillo	VMSB
Alvaro Camacho	Superintendente de Servicios Básicos

Rodrigo Castro	Ex-vice ministro de Inversión Pública y Cooperación Internacional (VIPFE)
Victor Hugo Bacarreza	Ex director de financiamiento externo del VIPFE
José Rivero	CAMEX
Juan Antonio Morales	Banco Central de Bolivia
Roxana Perz Castro	Alcaldia Villa Tunari
Rimmer Agreda	Alcaldia Shinaota
Marisol Cruz	Alcaldia Chimoré
Clamante Mamani Condorani	Alcadia Irupana
Damaso Torrom	Alcaldia Chulumani
Gustavo Acosta	Alcadia Coripata
Eustaquio Calcinas	Alcadia Coroico
German Caballero	Alcaldia San José de Chiquitos
Margarita Vaca Díez	Alcaldia Roboré
Idelfonso Yusua Rodríguez	Alcaldia Roboré
Evaristo Parada	Alcaldia El Carmen
Arturo Mendez	Alcaldia El Carmen
Veronica Flores	ONG CIDEM

Annexe 3 – Approche méthodologique de l'évaluation

L'objectif de cette annexe est de décrire la méthode et l'approche utilisées par les évaluateurs pour conduire cette évaluation. Elle présente les objectifs poursuivis lors des différentes étapes de l'évaluation.

1. Introduction

L'unité d'évaluation commune aux Directions Générales de la « famille RELEX[1] » a confié au bureau d'étude ADE l'évaluation de la stratégie de coopération de la Commission européenne en Bolivie et de sa mise en œuvre au cours de la période 1995-2006.

L'évaluation s'est déroulée en quatre phases successives :

- **La phase de structuration** a permis de définir la logique d'intervention (Section 3.1) et les questions d'évaluation, critères de jugement et indicateurs (Section 3.2) ;
- **La phase documentaire** a permis de collecter l'information disponible à Bruxelles et de formuler des premières hypothèses de réponses aux questions d'évaluation (Section4) ;
- **La phase de mission de terrain** a eu pour objectif de collecter l'information complémentaire et de valider les hypothèses de réponses formulées lors de la phase documentaire (Section 5) ;
- **La phase de synthèse** a débouché sur la formulation des réponses aux questions d'évaluation et aux conclusions et recommandations (Section 6).

Hormis la phase de mission de terrain qui s'est terminée par une réunion de restitution avec la délégation de la CE en Bolivie, les autres phases ont fait l'objet d'un rapport qui a été présenté et approuvé par les différents groupes de référence en charge du pilotage de cette évaluation.

Le schéma suivant synthétise les étapes de l'évaluation, ainsi que les différentes tâches et rapports y afférents.

[1] DG AIDCO, DG Relex et DG DEV.

Figure 1 - Synthèse de l'approche méthodologique de l'évaluation

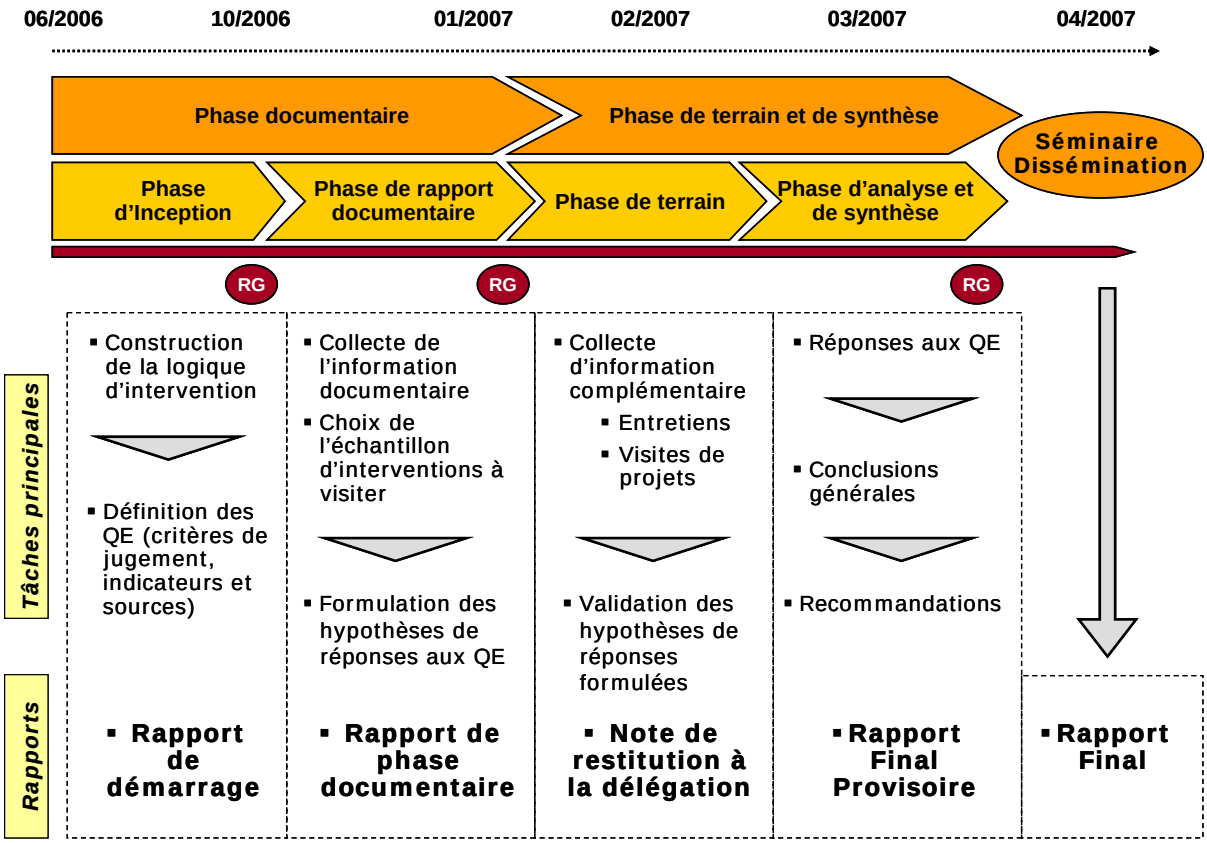

2. Calendrier

L'évaluation a démarré formellement en juin 2006 avec la première étape de la phase documentaire, l'étape de structuration, qui a abouti à la rédaction du rapport de démarrage. Ce rapport a été réalisé en deux étapes : la première partie a été soumise aux groupes de référence en septembre 2006 et la version révisée en octobre 2006. L'objet de ce rapport est de présenter le processus conduisant à la formulation des questions d'évaluation, basées essentiellement sur une analyse de la logique d'intervention de la CE en Bolivie. En particulier, le rapport rend compte de l'analyse des principaux documents relatifs à la coopération communautaire en Bolivie de 1996 à 2006 et du contexte politique, social et économique qui forme le cadre de la coopération en Bolivie. Le rapport propose également un cadre méthodologique adéquat de collecte et de traitement des données lors de la phase documentaire.

L'étape d'analyse documentaire a conduit à la production du rapport de phase documentaire qui a été soumis à l'unité d'évaluation en novembre 2006. La version finale, corrigée suite aux commentaires du groupe de référence, a été envoyée en janvier 2007. Ce rapport a pour objectif de présenter les premiers éléments de réponses aux questions d'évaluation, élaborés sur la base des informations collectées au cours de la phase documentaire à Bruxelles. Le rapport détaille également la méthodologie et l'organisation prévue pour la mission de terrain.

La mission de terrain a eu lieu du 22 janvier au 9 février 2007. Son objectif était double : rassembler les données nécessaires pour compléter l'information collectée jusque là, et confirmer ou infirmer les hypothèses formulées au cours de la phase documentaire. La mission de terrain s'est donc attachée à collecter, consulter et analyser les documents auxquels l'équipe d'évaluation n'avait pu avoir accès lors de la phase documentaire et a conduit des entretiens avec les personnes ressources impliquées dans et/ou concernées par l'élaboration de la stratégie communautaire et sa mise en œuvre. Une réunion de débriefing a eu lieu à la fin de la mission afin de valider les constats généraux.

Au retour de mission, l'équipe d'évaluation a procédé à la rédaction du projet de rapport final. Celui-ci présente les réponses aux questions d'évaluation, les conclusions et les recommandations pour la stratégie future de la CE en Bolivie. Il a été soumis en avril 2007.

3. Phase de structuration

3.1 La reconstruction de la logique d'intervention

L'équipe d'évaluation a d'abord reconstruit la logique d'intervention de la stratégie de coopération de la CE en Bolivie de 1995 à 2006. Celle-ci est présentée sous forme d'un diagramme logique des effets qui en facilite la compréhension et permet l'identification des questions d'évaluation (QE).

L'analyse de la logique d'intervention a été effectuée à partir des quatre principaux documents de politique et de programmation de la coopération communautaire en Bolivie :

- Memorandum of Understanding (MoU) de 1994 ;
- "Orientations Pluriannuelles Indicatives (OPIN)" de 1998 ;
- "Memorandum of Understanding between the EC and the Republic of Bolivia relating to the multi-annual guidelines for the implementation of Community Cooperation", 2000-2006 ;
- Country Strategy Paper for Bolivia (CSP) 2002-2006.

La période couverte par l'évaluation est scindée en deux temps : la période avant 2002 et celle correspondant à la programmation du CSP 2002-2006. Avant 2002, il n'existait pas de cadre stratégique explicite, à l'exception des « guidelines » multiannuels. Aussi, pour la période couverte par l'évaluation, toutes les stratégies communautaires ont été analysées mais la logique d'intervention a été construite uniquement sur base de la stratégie du CSP 2002-2006. Ce document constitue le point de référence pertinent pour la reconstruction de la logique d'intervention dans la mesure où il représente l'aboutissement d'une démarche initiée depuis le milieu des années 1990.

L'analyse de la stratégie de coopération de la CE en Bolivie a donc permis d'établir une hiérarchie d'objectifs qui a ensuite été traduite en une hiérarchie d'impacts et de résultats attendus. La hiérarchie d'impacts a été synthétisée sous forme d'un diagramme logique des effets présenté ci-après. Celui-ci expose les relations entre les 4 principaux niveaux d'effets :

- Les **impacts globaux** correspondent aux *«* effets à long terme, positifs et négatifs, primaires et secondaires, induits par une action de développement, directement ou non, intentionnellement ou non[2].» Ils se réfèrent aux objectifs globaux correspondant aux priorités fondamentales des politiques de développement de la CE en rapport avec les spécificités de la Bolivie.
- Les **impacts spécifiques** correspondent aux trois axes stratégiques de la CE tels que formulés dans le CSP 2002-2006.
- Les **résultats** correspondent aux « extrants (produits), réalisations ou impacts (escomptés ou non, positifs et/ou négatifs) d'une action de développement »[3]. Ils se réfèrent aux objectifs spécifiques des trois axes stratégiques définis dans le CSP 2002-2006.
- Les **activités** correspondent aux « actions entreprises ou travaux menés en vue de produire des réalisations spécifiques »[4]. Elles correspondent aux principales actions programmées au sein des objectifs spécifiques.

Le diagramme logique des effets incorpore également les priorités du gouvernement bolivien, présentées dans le EBRP, dans les différents secteurs d'intervention et sur lesquels s'articulent les activités inscrites dans le cadre de la coopération communautaire.

2 OCDE, CAD, « Glossaire des principaux termes relatifs à l'évaluation et la gestion axée sur les résultats », p.24.

3 OCDE, CAD, « Glossaire des principaux termes relatifs à l'évaluation et la gestion axée sur les résultats », p.33.

4 OCDE, CAD, « Glossaire des principaux termes relatifs à l'évaluation et la gestion axée sur les résultats », p.15.

Diagramme logique des effets

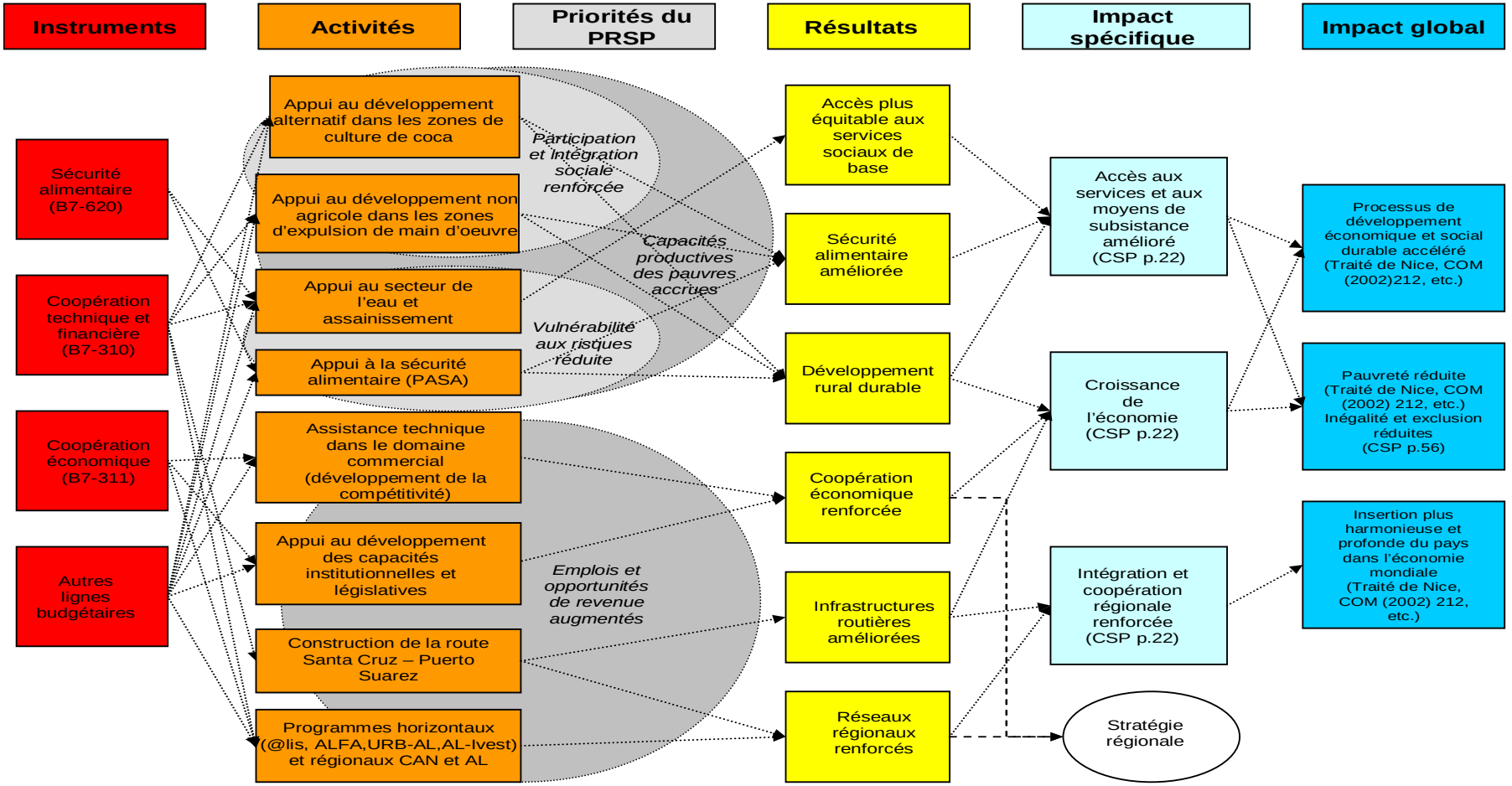

3.2 Questions d'évaluation, critères de jugements et indicteurs

Comme prévu dans les termes de référence, l'exercice d'évaluation est structuré par 10 questions d'évaluation (QE). Ces questions s'appuient principalement sur la hiérarchisation des résultats tels que présentés dans le diagramme logique des effets présenté ci-dessus. Elles prennent en outre en considération les critères d'évaluation définis par le Comité d'Aide au Développement (pertinence, efficacité, impact, efficience, durabilité), les aspects de coordination, complémentarité et cohérence (les « 3 Cs ») ainsi que les priorités transversales (environnement, bonne gouvernance, décentralisation, participation et genre).

Tableau 1 - Les 10 question d'évaluation

	Questions d'évaluation
QE 1	Dans quelle mesure la stratégie de la Commission européenne répond-elle (i) aux nécessités et priorités des populations locales et/ou aux objectifs des autorités boliviennes (ii) aux orientations générales de la coopération de la CE sur la période?
QE 2	Dans quelle mesure la concentration des interventions de la Commission européenne dans le domaine de l'eau et l'assainissement a-t-elle permis d'améliorer l'accès à ces services ?
QE 3	Dans quelle mesure les interventions de la Commission européenne dans le domaine du développement alternatif ont-elles contribué à l'amélioration du niveau de vie des populations dans les zones de production de coca et freiné l'émigration des zones d'expulsion de la main d'œuvre ?
QE 4	Dans quelle mesure l'appui de la Commission européenne dans le domaine de la sécurité alimentaire a-t-il contribué à la réduction de la vulnérabilité des pauvres aux risques de manquer de nourriture (risques qui proviennent à leur tour des risques climatiques, des risques liés aux maladies et à l'évolution des marchés)?
QE 5	Dans quelle mesure les interventions de la Commission européenne dans le domaine de la coopération économique ont-elles atteint les résultats attendus?
QE 6	Dans quelle mesure les interventions régionales dans le domaine de l'intégration et de la coopération ont-elles bénéficié à la Bolivie?
QE 7	Dans quelle mesure la décision de la CE de financer une partie de la route entre Puerto Suarez et Santa Cruz est-elle compatible avec les objectifs généraux de la coopération avec la Bolivie et avec la stratégie d'atteindre prioritairement les pauvres, et dans quelle mesure les modalités de financement et les procédures suivies sont-elles adaptées au contexte national ?
QE 8	Dans quelles mesures les différentes modalités de mise en œuvre des interventions de la Commission européenne ont-elles permis d'atteindre leurs objectifs respectifs?
QE 9	Dans quelle mesure les thèmes transversaux liés aux aspects environnementaux, à la bonne gouvernance, à la décentralisation et au genre ont-ils été pris en compte dans la programmation et dans la mise en œuvre des interventions de la Commission européenne?
QE 10	Dans quelle mesure la stratégie communautaire a-t-elle été établie et mise en œuvre en coordination avec les autres bailleurs dans un souci de complémentarité ? Dans quelle mesure est-elle affectée par (et affecte-t-elle) la mise en œuvre d'autres politiques ?

Les questions d'évaluation sont structurées de la façon suivante :

- La QE 1 couvre le *critère de pertinence* dans ses deux dimensions : la pertinence de la coopération de la CE en Bolivie par rapport aux besoins et priorités du pays, et la pertinence par rapport aux orientations générales de la coopération de la CE sur la période.

- Les QE de 2 à 7 couvrent les *critères d'efficacité, d'impact et de durabilité* (quand ces critères sont pertinents) et cherchent, pour chacun des effets attendus, à évaluer les aspects suivants :
  - Dans quelle mesure les objectifs de l'intervention ont été atteints?
  - Peut-on identifier un effet durable des interventions (effets visés par les interventions et effets non anticipés) ?
  - Y a-t-il une appropriation par les bénéficiaires (autorités locales, population visée) des résultats des interventions de la CE ?
- Les principaux effets attendus se situent dans les domaines suivants : la QE 2 traite de l'eau et assainissement, la QE 3 du développement alternatif, la QE 4 de la sécurité alimentaire, la QE 5 de la coopération économique, la QE 6 des projets régionaux d'intégration et de coopération, et la QE 7 des transports. En outre, le critère de pertinence a été introduit dans les QE 6 et 7 afin d'analyser des aspects plus précis que ceux couverts par la QE 1 :
  - Dans la QE 6, on s'interroge sur la pertinence de projets régionaux entre pays très différent par leur taille et poids politique et économique.
  - Dans la QE 7, le problème de pertinence naît d'une possible contradiction entre la priorité donnée à un objectif de lutte contre la pauvreté et la priorité donnée à un objectif d'intégration régionale.
- Les QE de 8 à 10 traitent respectivement du *critère de l'efficience, des priorités transversales* (environnement, genre, bonne gouvernance et décentralisation) et des *« 3Cs »*.

Le tableau suivant met en évidence la couverture de ces critères pour chaque question d'évaluation.

Tableau 2 - couverture de ces critères pour chaque question d'évaluation

	Pertinence	Efficacité	Impact	Efficience	durabilité	Thèmes transversaux	3Cs
QE 1	■						
QE 2		■	■		■		
QE 3		■	■		■		
QE 4		■	■		■		
QE 5		■	■		■		
QE 6	■	■	■				
QE 7	■			■			
QE 8				■			
QE 9						■	
QE 10							■

Pour chaque QE, l'équipe a élaboré un certain nombre de critères de jugement et d'indicateurs. Les critères de jugement sont les éléments qui, une fois validés ou invalidés, permettent d'apporter une réponse complète à la QE. Chaque critère de jugement est

renseigné par une série d'indicateurs, eux-mêmes alimentés par des sources de collecte d'informations documentaire et de terrain. La matrice d'information (Cf. Annexe 8) reprend la liste des indicateurs, critères de jugement et questions d'évaluation.

Pour chaque QE et critère de jugement, des informations ont été collectées pour renseigner les indicateurs y afférents. Ces informations ont ensuite été analysées afin de procéder à la validation/invalidation des critères de jugement auxquels elles se réfèrent. Enfin, sur base de la validation/invalidation des critères de jugement, les évaluateurs ont élaboré dans un premier temps des hypothèses de réponses aux questions d'évaluation formulées dans le rapport de phase documentaire, et suite à la mission pays, des réponses aux questions d'évaluation. Les conclusions sont formulées à partir des réponses aux QE et débouchent sur une série de recommandations orientées vers un appui à la définition et à la mise en œuvre de la stratégie de coopération de la CE en Bolivie.

4. Phase documentaire

4.1 Méthode de collecte des données

Tout au long de la phase documentaire, l'équipe d'évaluation a rassemblé l'information disponible dans le but de formuler des premiers constats par rapport aux critères de jugement et questions d'évaluation. Les informations nécessaires pour renseigner les indicateurs ont essentiellement été collectées à travers l'analyse de sources documentaires et statistiques, des échanges de mails et des entretiens téléphoniques avec les services de la CE.

La recherche d'information a débuté par une consultation des documents disponibles sur Internet. Au niveau des interventions, les différents documents ont été collectés pour les 40 interventions (Cf. Annexe 6) à partir de la base de donnée CRIS : Conventions de Financement, « project synopsis », logiques d'intervention et rapports de monitoring (ROM) des projets de la CE en Bolivie.

L'équipe d'évaluation a ensuite contacté les services de la CE à Bruxelles et à la délégation de la CE afin de demander la documentation essentielle à l'analyse, en particulier les rapports annuels de la délégation de 1997 à 2005 et les rapports de suivi et d'évaluation disponibles des interventions financées en Bolivie. Afin de renseigner la conception, la mise œuvre et certains résultats de la stratégie communautaire, une série d'entretiens et de réunions ont été conduits avec les personnes ressources de la CE à Bruxelles dont :

- Mauro Mariani	CE, AIDCO	Desk officer Bolivia
- Marco Formentini	CE, AIDCO	Spécialiste aide budgétaire, desk officer Uruguay
- Pablo Iglesias	CE, AIDCO	AL-Invest
- José Carlos Matos Martínez	CE, AIDCO	ALFA
- Miguel Romero	CE, AIDCO	Urb-AL
- Gladys Cabezas	Embajada de Bolivia en Bruselas	1er Attaché

4.2 Méthode d'analyse des données

Une fois les données collectées, les évaluateurs ont procédé à l'analyse de l'information de la manière suivante :

- Pour chaque question d'évaluation et pour les critères de jugement qui l'accompagnent, les données et/ou informations disponibles ont été analysées afin de renseigner les indicateurs qui s'y rapportent.
- Ces données ont été rassemblées pour chaque indicateur et ont été présentées dans une matrice d'information qui répertorie toutes les informations et leurs sources.
- Pour chaque critère de jugement, les données et informations rassemblées sous les indicateurs afférents ont été analysés de manière à formuler les premiers constats aux questions d'évaluation.

Il faut noter que pour l'analyse de l'efficacité des interventions, l'information a été collectée pour les 40 interventions (Cf. Annexe 6) dans la mesure de leur disponibilité, comme mentionné ci-dessus essentiellement à partir de la base de données CRIS. Toutefois, l'analyse a été approfondie dans le cas des interventions suivantes[5] :

- Dans le cadre de la QE 2 « accès aux services sociaux de base » : le programme *Apoyo Sectorial en el Abastecimiento de Agua y Saneamiento* (PASAAS) et le projet *Rehabilitación de las Redes de Agua Potable y Saneamiento de la Ciudad de Santa Cruz de la Sierra.*
- Dans le cadre de la QE 3 « développement alternatif » : le programme *Apoyo a la Estrategia de Desarrollo Alternativo en el Chapare* (PRAEDAC) et le projet *Apoyo a la Pequeña Explotación Minera* (APEMIN).
- Dans le cadre de la QE 4 « sécurité alimentaire » : le programme *Apoyo a la Seguridad Alimentaria* (PASA), le programme *Sistema Nacional de Seguridad Alimentaria y de Alerta Temprana* (SINSAAT), le *Programa Nacional de Semillas* (PNS) et les projets d'infrastructure et de formation en réseaux d'irrigation.
- Dans le cadre de la QE 6 « projets et réseaux régionaux » : les programes *ALFA, ALBAN, Urb-AL et @LIS.*

4.3 Objectifs de l'analyse

L'analyse documentaire a permis d'identifier l'information manquante et l'information partiellement ou insuffisamment renseignée à collecter pendant la phase de terrain, ainsi que de mettre en évidence les lacunes en termes de disponibilité de l'information, les besoins de clarification et les hypothèses à tester lors de la mission. La couverture des documents disponibles au stade de la phase documentaire étant variable d'un secteur à l'autre, la base de renseignements n'était pas suffisamment complète pour produire une analyse exhaustive et valider de façon définitive les critères de jugement.

Par conséquent, l'équipe d'évaluation a pu, lors de la mission de terrain, concentrer sa recherche documentaire sur les données et informations manquantes ou insuffisantes que la phase documentaire a permis d'identifier.

[5] La méthodologie de sélection de ces interventions est expliquée en 5.4.

5. Phase de terrain

L'objectif de la mission de terrain était de rassembler les données nécessaires pour compléter l'information permettant de répondre aux questions d'évaluation et, en particulier, confirmer ou infirmer les premiers constats et hypothèses formulées lors de la phase documentaire, et clarifier au besoin l'interprétation des constats.

La mission de terrain s'est attachée à :

- consulter et analyser les documents auxquels l'équipe d'évaluation n'a pu avoir accès lors de la phase documentaire et qui ont été rassemblés au cours de la mission de terrain ;
- conduire des entretiens avec les personnes ressources impliquées dans l'élaboration de la stratégie de la CE et dans sa mise en œuvre ;
- visiter les projets et conduire des entretiens avec les personnes ressources, dont les gestionnaires des projets et les représentants des bénéficiaires.

5.1 Sources d'informations

De manière générale, pour chacun des aspects évalués (pertinence, efficacité, efficience, impact et durabilité, « 3Cs » et thèmes transversaux) un niveau d'analyse adapté a été envisagé. Trois niveaux d'analyse peuvent ainsi être distingués :

Pertinence de la stratégie de la CE

Les principaux documents utilisés pour l'évaluation de la pertinence de la stratégie ont été : les documents analytiques produits par les principaux bailleurs ou institutions internationales (CE, Banque Mondiale, FMI, OCDE, DFID, BID, etc.) et les documents de politique du gouvernement (Estrategia Boliviana de Transformación Productiva del Agro – ETPA 1996, Estrategia Boliviana de Reducción de la Pobreza – EBRP 2001, Estrategia de Nacional de Desarrollo – END 2004, Estrategia Nacional de Desarrollo Rural – ENDAR 2004, Plan Nacional de Desarrollo – PND junio de 2006).

Lors de la mission de terrain, l'équipe d'évaluation a approfondi l'analyse de ces documents. Cette analyse documentaire a été accompagnée d'entretiens avec les services de la délégation de la CE, des représentants des autres bailleurs ainsi qu'avec des représentants des autorités boliviennes.

Efficacité, impact et durabilité

Les questions relatives à ces aspects ont été renseignées en priorité par des informations collectées au niveau des projets/programmes mis en œuvre. Lors de la mission, ont été rassemblés les documents de programmation, de monitoring, les revues à mi-parcours et les rapports d'évaluation relatifs aux projets/programmes les plus représentatifs de la stratégie. Par ailleurs, l'équipe d'évaluation a conduit une série d'entretiens avec les personnes directement impliquées dans la mise en œuvre de ces projets/programmes ainsi qu'avec leurs bénéficiaires.

Efficience, aspects « 3C » et thèmes transversaux

Ces aspects ont été renseignés tant au niveau de la stratégie qu'au niveau des projets. Le premier niveau a été partiellement renseigné lors de la phase documentaire et complété par l'analyse des documents rassemblés lors de la mission de terrain et par des entretiens conduits avec les personnes impliquées dans l'élaboration de la stratégie. Une approche similaire a été adoptée pour collecter l'information nécessaire au niveau des projets, au travers de la collecte de documents relatifs aux projets et d'entretiens avec les personnes concernées par leur formulation et/ou mise en œuvre ainsi qu'avec les bénéficiaires.

Pour renseigner ces trois niveaux d'analyse, trois types de sources ont été utilisés : la recherche et analyse documentaire, la conduite d'entretiens, et les études de cas.

5.2 Recherche et analyse documentaire

L'annexe 9 (Bibliographie) présente les documents auxquels l'équipe d'évaluation a eu accès durant la phase documentaire et la phase de terrain. Cette liste a été largement complétée lors de la mission de terrain, principalement auprès des services de la Délégation en Bolivie, des autorités boliviennes, des autres bailleurs, des bénéficiaires et des représentants de la société civile : documents relatifs à des stratégies globales et sectorielles de la CE et des autorités boliviennes, documents de dialogue politique de la CE avec la Bolivie, documents de stratégie pays des autres bailleurs, documents de statistiques nationales, documents de cadre de dépense à moyen terme, etc.

Les services de la délégation en Bolivie ont été essentiellement sollicités pour les documents relatifs à la formulation et à la mise en œuvre des projets/programmes couvrant leurs secteurs d'intervention : convention de financement, rapport d'activité, de suivi, d'évaluation à mi-parcours, d'évaluation finale, etc.

5.3 Conduite des entretiens

Lors de la mission, l'équipe d'évaluation a poursuivi des entretiens avec[6] :

- Le personnel de la délégation de la CE en Bolivie ;
- Les coopérations internationales binationales et multilatérales (BM, BID, UNICEF, USAID, DFID, Coopération de España, Allemagne, Danemark, Canada, Suède, JICA, Suisse, Hollande, KFW, CTB, GTZ) ;
- Le VIPFE et les ministères sectoriels (VM de Servicios Básicos, VM DRAMA);
- Les institutions publiques (FONADAL, FUNDASAB, FONDESIF, ANESAP, PASA) ;
- La société civile (Institutions privés (CAMEX, CANEB, CAINCO, EPSA), ONG (CIDEM) ;
- Les maires de 11 municipalités.

[6] Le détail des personnes rencontrées se trouvent au point 5.5 Déroulement de la mission.

Le type d'interlocuteurs a été sélectionné en fonction des niveaux d'analyse pour lesquels l'information devait être collectée. Par exemple, pour les aspects relatifs à la pertinence, des entretiens ont été organisés avec les services de la CE impliqués dans l'élaboration des stratégies et des programmes ainsi qu'avec des représentants des autorités boliviennes et des autres bailleurs. Pour les aspects relatifs à l'efficacité, l'impact ou à l'efficience, l'équipe d'évaluation a rencontré les principaux acteurs participant à la mise en œuvre des projets/programmes, en particulier les services de la CE chargés de la gestion des projets/programmes, les unités de gestion de ces projets/programmes, les bénéficiaires ainsi que des représentants des autorités boliviennes et des autres bailleurs ayant des compétences dans les secteurs d'intervention concernés. Pour les aspects relatifs aux « 3Cs » ou aux thèmes transversaux, les interlocuteurs étaient ceux impliqués dans la conception des stratégies, programmes et projets, ainsi que dans leur mise en œuvre.

Les entretiens ont été réalisés de façon individuelle ou collective, par un ou plusieurs membres de l'équipe d'évaluation. Plusieurs ateliers réunissant l'ensemble ou une partie des membres de l'équipe d'évaluation et un groupe d'interlocuteurs ont également été entrepris : focus group avec l'équipe du PASA, du secteur eau et assainissement, avec la section ONG de la délégation de la CE, avec les bailleurs de fonds présents en Bolivie, etc.

Chaque entretien a été préparé en sélectionnant un sous-ensemble d'indicateurs susceptibles d'être renseignés par les acteurs rencontrés. Les comptes-rendus des entretiens ont été rédigés dans l'optique d'alimenter de la matrice d'information (Cf. Annexe 8).

5.4 Etude de cas

L'équipe d'évaluation a également procédé à une série d'études de cas portant sur des projets particuliers. Les études avaient pour but de compléter l'évaluation par l'examen d'actions concrètes issues de la stratégie de la CE et l'analyse de séquence complète, du stade de l'identification à celui de la mise en œuvre du projet. Elles constituent donc un outil permettant d'étayer, en l'illustrant de manière concrète, la réponse donnée aux questions d'évaluation.

En concertation avec les services de la CE à Bruxelles et en Bolivie, un échantillon de 13 interventions représentatif des actions de la CE en Bolivie a été choisi par l'équipe d'évaluation. Les critères de sélection ont été les suivants:

- les projets/programmes doivent couvrir la période couverte par cette évaluation ;
- les projets/programmes doivent couvrir les principaux secteurs d'intervention de la CE tels qu'identifiés dans la logique d'intervention ;
- les projets/programmes doivent couvrir les principaux instruments utilisés par la CE (TFC, ligne budgétaire SA) ;
- les projets/programmes doivent couvrir les différentes approches de la CE pour les mettre en œuvre (projets, ajustement structurel, appui sectoriel, appui budgétaire) ;
- les projets/programmes doivent être suffisamment documentés.

La mission a donc permis la visite des 13 interventions suivantes :

- APEMIN I et II
- FONADAL
- PROCOIN
- Carretera Santa Cruz - Puerto Suarez
- Prohisaba
- PRAS Santa Cruz
- PRAEDAC
- PASA I et II
- Al-Invest (Eurocentro)
- PASAAS
- PRAS Beni

Les responsables anciens et actuels des projets ont accompagné toutes les visites de terrain, ce qui a permis d'approfondir les problématiques des projets et de faciliter la rencontre d'acteurs de terrain à différents niveaux : bénéficiaires, responsables techniques, responsables et cellules d'appui post-projet, interlocuteurs de projet (ONG), autorités locales.

Chaque étude de cas a été confiée à l'expert responsable du secteur d'intervention auquel elle se rapporte. Chaque membre de l'équipe d'évaluation avait la responsabilité d'inventorier et de collecter les données manquantes ou insuffisantes pour les questions d'évaluation dont il a la charge.

Tableau 3 - Répartition des tâches

Consultants	Domaines couverts
Bruno Kervyn *Chef d'équipe*	QE 1 : Pertinence de la stratégie QE 3 : Développement alternatif QE 5 : Coopération économique QE 6 : Projets et réseaux régionaux QE 8 : Efficience de la mise en oeuvre
François Bochkoltz	QE 2 : Accès aux services sociaux de base QE 4 : Sécurité alimentaire
Juan Carlos Aguilar	QE 1 : Pertinence de la stratégie C 1.2 QE 10 : Les « 3Cs »
Billy Negron	QE 7 : Transport
Marion Denantes	QE 9 : Priorités transversales

5.5 Déroulement de la mission

Date	Horaire	Ville	Activités	Noms des personnes rencontrées
22.01.2007	am			
	15h	La Paz	Briefing Délégation	COOP.FCO, ECO, ONGS y HOD
23.01.2007	8h	La Paz	Jefe de Cooperacion DCE	Edwin Vos, Patrick Gallard, Cesar Moreno, Lucas Citarella
	9h	La Paz	PASA DCE	Patrick Gallard, Cesar Moreno, Paolo Toselli, Manfred Fernhlz
	9h	La Paz	FONADAL	Karl Hoffman (Presidente Ejecutivo FONADAL)
	11h	La Paz	DCE	Ivo Hoefkens
	11h	La Paz	Viceministro de Servicios Básicos	Luís Sánchez, Fernando Chacón, Susana Jaramillo
	13h30	La Paz	Section ONG (DCE)	Mirko Puig, Murielle Guillemois
	14h30	La Paz	Gerente Nacional PASA	Guido Arcani, P. GALLARD, Polao Toselli, Ximend Rodriguez, Luiza Cluza, Pedro Zeran Villanera, Gonzalo Blaichner Lopez, Sandra Aguilas, Juan Carlos Lopez, Manfred Fernholz
	15h30	La Paz	CAMEX, CANEB	José Rivero (Gerente General)
	16h30	La Paz	FUNDASAB	Rogelio Mayta (Presidente FUNDASAB), Luis Ballón (Director ejecutivo), F.MENDIZABAL
24.01.2007	9h	La Paz	FONDESIF	Marcelo Díaz (Director Gral. Ejecutivo de FONDESIF), Patricia Hurtado, Guillermo Pastor, C.MORENO
	9h	La Paz	Cooperación Embajada de España	Carmela Barcía (Jefe Cooperación Embajada de España), E.VOS
	10h30	La Paz	Cooperación Emb. Alemania	Philipp Knill (Jefe de Cooperación Emb. Alemania), E.VOS
	11h	La Paz	PASAAS (DCE)	Luca Citarella
	14h30	La Paz	Superintendente de Servicios Básicos	Alvaro Camacho,
	16h	La Paz	ANESAPA	Ronny Vega (Director Ejecutivo ANESAPA)
25.01.2007	9h	La Paz	Donantes en Apoyo Presupuestario Holanda, Suecia, Dinamarca	E.VOS
	10h30	La Paz	donantes sector Agua y SB: Canadá, Suecia, Alemania, Banco Mundial, JICA; BID, Suiza, Holanda, UNICEF	E.VOS, FM
	11h30	La Paz	Jefe Delegación	Sr. Standley
	13h	La Paz	PROCOIN	Alberto Pinto (Director) y Cristina Novio (Jefe de ATI), Ivo HOEFKENS
	14h	La Paz	PASA	Patrick Gallard
	15h	La Paz	Viceministro de Inversión Pública y Financiamiento Externo	Luis Baudoin (Viceministro de Inversión Pública y Financiamiento Externo), Fernando Jiménez (Director Financiamiento Externo), Ivonne Cuba (Jefe de Negociaciones), Javier Martínez Encargado CE, E. VOS

Date	Horaire	Ville	Activités	Noms des personnes rencontrées
26.01.2007	11h	La Paz	Oficial de Finanzas	Roderic McKenzie
	14h		ONG CIDEM (Centro de informacion y desarrollo de la mujer)	Veronica Flores (Directora ejecutiva)
27.01.2007	12h	La Paz	Ex-président du Banco Central de Bolivia	Juan Antonio Morales
	16h	La Paz	Ex-vice ministro de Inversión Pública y Cooperación Internacional (VIPFE)	Rodrigo Castro
28.01.2007				
29.01.2007	8h	Chaparé	Départ Villa Tunari (Chaparé)	
	pm	Chaparé	Alcaldia Villa Tunari	Roxana Perz Castro (Directora de finanza)
	pm	Chaparé	Alcaldia Shinaota	Rimmer Agreda (Alcade)
	pm	Chaparé	Alcaldia Chimoré	Marisol Cruz (Directora de finanza)
	pm	La Paz	Programme d'irrigation (PASA) à Moco Moco (Departamento La Paz)	Manfred Fernholz, AT del PASA
	14h30	Santa Cruz	Al-Ivest, Eurocentro de la CAINCO	Cecilia Peredo (ejecutiva principal de promocion de négocios e inversiones), Ricardo Reimers (gerente de servicios empresariales)
30.01.2007	am	La Paz	Retour sur la Paz	
	am	La Paz	Délégation CE	Emmanuel Hondrat (Oficial de Contratos y Finanzas)
	pm	Tarija	PROHISABA	Responsable nacional de Infraestructuras, Responsable de Salud, Jefe ATi, Administrador Nacional, Encargado de Infraestructura, Encargado de Redes sociales
31.01.2007	9h	La Paz	VIPFE	Victor Hugo Bacarreza (ex director de financiamiento externo del VIPFE)
	11h	Los Yungas	Départ vers los Yungas	Johann Krug (ATI), Karl Hoffmann (presidente ejecutivo)
	16h	Los Yungas	Alcadia Irupana	Clamante Mamani Condorani (Alcalde)
	am	Tarija	2 proyectos de agua potable en San Lorenzo	Reuniones con sus Comités y las Monitoras de Obra y de Desarrollo comunitario del PROHISABA
	pm	Tarija	2 proyectos de puentes camineros, 1 camino, un sistema de riego en Uriondo	ex responsable PASA
01.02.2007	8h30	Los Yungas	Alcaldia Chulumani	Damaso Torrom (Alcade)
	12h	Los Yungas	visite des réalisations FONADAL (alcaldia Corpata, alcaldia Arapata): écoles, terrain de foot	Romulo Cusi (coordinateur Fonadal), Felix Auima (Alcalde)
	15h	Los Yungas	Alcadia Coroico	

Date	Horaire	Ville	Activités	Noms des personnes rencontrées
	pm	Los Yungas	Retour La Paz	
	pm	Tarija	1 proyecto de agua potable y su Comité y las Monitoras de Obra y Desarrollo comunitario del PROHISABA.	Reuniones con director del programa + responsables encontrados el 30/1
02.02.07				
	am	Chuquisaca	Sistema de riego (Las Carreras)	Autoridades municipales
	pm	La Paz	Retour à La Paz	
	pm		FONADAL	Johann Krug (ATI), Karl Hoffmann (presidente ejecutivo)
03.02.07	pm	La Paz	Réunion avec l'équipe d'évaluation	Billy Negron, Juan Carlos Aguilar
04.02.07		La Paz	Reunión con responsable CT Bélgica	
05.02.07	8h30	La Paz	Brainstorming sección cooperación	E.VOS, Lucas Citarella, Patrick Gallard, N.HANSMANN
	am	La Paz	PASA	Patrick Gallard
	11h	La Paz	Asesor DFID Coop. Británica	Adam Behrent, E. HONDRAT/ N.HANSMANN
	14h30	La Paz	USAID Ernest Rojas	Ernest Rojas (Director Equipo de Desarrollo Alternativo Integral) Fabián Aguirre, Sergio Rivas, Eduardo Galindo
06.02.07	am	Oruro	APEMIN I y APEMI II	E. Hondrat, (DCE); Carlos Vasquez (Director APEMIN II), Sohrab Tawackoli (ATI), Tarik Kubach (ATI)
	am	Oruro	Pilcomayo	Ronald Pasig (ATI)
	pm	Oruro	Visites de 3 projets: Plata de Volatizacion de Trioxido de Antimonio PROMESA (APEMIN I); Proyecto Minero de Santa Fe (APEMIN II); proyecto Ingenion de Palliris Morrococala (APEMIN II)	E. Hondrat, (DCE); Carlos Vasquez (Director APEMIN II), Sohrab Tawackoli (ATI), Tarik Kubach (ATI)
	pm	La Paz	PASAAS	Lucas Citarella
07.02.07	am	La Paz	Réunion avec l'équipe d'évaluation	Billy Negron, Juan Carlos Aguilar
	am	La Paz	World Bank	David Tuchschneider
	pm	La Paz	DCE	Hivo Hoefkens
	pm	La Paz	DFID	Adam Behrendt
	pm	La Paz	Gerente Nacional PASA	Paolo Toselli, Manfred Fernholz
08.02.07	am	La Paz	DCE	R. McKenzie, N.HANSMANN
	pm	La Paz	Réunion avec l'équipe d'évaluation	Billy Negron, Juan Carlos Aguilar
09.02.07	9h	La Paz	Reunión De Briefing	COOP.FCO, ECO, ONGS y HOD

6. Phase d'analyse et de synthèse

6.1 Méthode de collecte et d'analyse de données

Une fois toutes les données collectées aux différents niveaux (documents, entretiens ou analyse de projets, etc.), les évaluateurs se sont concentrés sur l'analyse de l'information en procédant à la même méthode que celle développée au cours de la phase documentaire, à savoir:

- pour chaque question d'évaluation et chaque critère de jugement, les informations collectées ont renseigné les indicateurs ;
- les informations collectées ont été synthétisées en référence à l'indicateur ou au groupe d'indicateurs qu'elles renseignent ;
- ces synthèses ont été ensuite analysées afin de procéder à la validation/invalidation des critères de jugement ;
- Pour chaque question d'évaluation, la validation/invalidation des critères de jugement a donné lieu à la formulation des réponses aux questions d'évaluation.

Toute l'information collectée, synthétisée et analysée est présentée dans une matrice d'information qui reprend la liste des indicateurs, critères de jugement et questions d'évaluation et répertorie toutes les données collectées et leurs sources (Cf. Annexe 8). La matrice d'information a constitué un outil essentiel des évaluateurs en guidant leur travail lors de la mission de terrain. Cette méthode a permis d'organiser la collecte des données selon une structure commune à l'ensemble de l'équipe d'évaluation et de stocker l'information sous une forme qui facilite l'analyse, et donc la validation/invalidation des critères de jugement.

Les données ont été analysées selon des méthodes variables en fonction du type de données à traiter :

- Dans le cas de données mesurables, les données ont été synthétisées sous forme de tableaux statistiques rendant compte de l'évolution des indicateurs durant la période où elles s'avèrent disponibles.
- Pour les données ayant un caractère plus qualitatif, les évaluateurs ont cherché à établir un faisceau d'éléments permettant la validation/invalidation des critères de jugement auxquels elles se rapportent, en précisant la portée et les limites de leur interprétation. Dans la mesure du possible, les informations ont été collectées de différentes sources afin d'être croisées lors de l'analyse et d'éviter les appréciations subjectives.

6.2 Phase de synthèse

Sur base de l'analyse des données et informations collectées sur le terrain ainsi que celle de la phase documentaire, l'équipe d'évaluation a répondu à chaque question d'évaluation (Cf. Chapitre 3 du rapport principal). De cette analyse, elle a ensuite dérivé des conclusions et des recommandations pour la formulation et l'application de la future stratégie de la CE en Bolivie. Ces conclusions et recommandations sont présentées dans le présent rapport aux chapitres 5 et 6. Suite aux commentaires du Groupe de Référence et suite au séminaire à la Paz qui aura lieu en mai, un Rapport final sera présenté pour approbation à l'Unité d'évaluation.

Annexe 4 - Indicateurs socio-économiques de la Bolivie

1. Indicateurs sociaux

1.1 Indicateurs sociaux, démographique et de développement

Area	Total: 1,098,580 sq km Land: 1,084,390 sq km Water: 14,190 sq km
Population	2015: 10.9 (est.) 2006: 8,989,046 (est.) 2003: 8.8 1975: 4.8
Annual population growth rate	2006 (est.): 1.45% 1975-2002: 2.2% 2003-2015: 1.7%
Urban share of population (2003)	2015: 69% (est.) 2003: 63.4% 1975: 41.3%
Population under age 15	2003: 38.8 2015: 33.5 (est.)
Population age 65 and above	2003: 3.6 2015: 5.2 (est.)
Total fertility rate (births per woman)	1970-75: 6.5 2000-05: 4.0
Life expectancy at birth	2006 (est.): total population: 65.84 years male: 63.21 years (est.) female: 68.61 years (est.) 2003: total population: 64.1 years
Infant mortality rate per '000 live births (2003)	53
Life expectancy index	0.65
Adult literacy, % age 15 and above (2003)	86.5
Net enrolment ratio in education (2002/2003)	Primary: 95% Secondary: 71% (preliminary UNESCO Institute for Statistics estimate, subject to further revision)
Combined gross enrolment ratio for primary, secondary and tertiary schools (2002-03)	87% (preliminary UNESCO Institute for Statistics estimate, subject to further revision)

Education index	0.87
DGP per capita, PPP US$ (2003)	2,587
GDP index	0.54
GDP per capita (PPP US$) minus HDI rank	9
Electricity consumption per capita (2002)	485

Source : UNDP Human Development Report (2005) and CIA World Factbook (updated on 20 July, 2006).

1.2 Indicateurs de pauvreté et de revenu

UN human development index (2003) **- Overall ranking**	0.687 113
UN human poverty index in developing countries (2005) **- Overall ranking**	13.9 30
Probability at birth of not surviving to age 40, % of cohort (2000-05)	16%
Adult illiteracy rate, % ages 15 and above (2003)	13.5
Population without sustainable access to an improved water source (2002)	15%
Children under weight for age, % under age 5 (1995-2003)	8%
Population living below $1 a day (1990-2003)	14.4%
Population living below $2 a day (1990-2003)	34.3%
Population living below the national poverty line (1990-2002)	62.7%
HPI-1 rank minus income poverty rank	-5

Source : UNDP Human Development Report 2005.

1.3 Indicateurs de santé

Public health expenditure, % of GDP (2002)	4.2%
Private health expenditure, % of GDP (2002)	2.8%
Health expenditure per capita, PPP US$ (2002)	179%
One-year-olds fully immunized against tuberculosis (2003)	94%
One-year-olds fully immunized against measles (2003)	64%
Children with diarrhoea receiving oral rehydration and continued feeding, % under age 5 (1994-2003)	59%
Contraceptive prevalence rate (1995-2003)	53%
Births attended by skilled health personnel (1995-2003)	65%
Physicians, per 100,000 people (1990-2004)	73

Source : UNDP Human Development Report 2005.

1.4 Indicateurs sur l'eau et l'assainissement et la malnutrition

Population with sustainable access to improved sanitation	2002: 45% 1990: 33%
Population with sustainable access to an improved water source	2002: 85% 1990: 72%
Population undernourished	2000-2002: 21% 1990-1992: 28%
Children underweight for age, % under age 5	1995-2003: 8% 1995-2003: 27%
Infants with low birthweight (1998-2003)	9%

Source : UNDP Human Development Report 2005.

1.5 Indicateurs de mortalité

Life expectancy at birth	1970-1975: 46.7 years 2000-2005: 63.9 years
Infant mortality rate, per 1,000 live births	1970: 147 2003: 53
Under-five mortality rate, per 1,000 live births	1970: 243 2003: 66
Probability at birth of surviving to age 65, % of cohort (2000-2005)	female: 68.0% male: 60%
Maternal mortality ratio reported, per 100,000 live births	1985-2003: 390 2000: 420

Source : UNDP Human Development Report 2005.

1.6 Indicateurs sur les dépenses publiques en éducation

Public expenditure on education as % of GDP	1990: 2.3% 2000-2002: 6.3%
Public expenditure on education as % of total government expenditure (2000-2002)	19.7%
Public expenditure on education, pre-primary and primary as % of all levels (2000-2002)	46.9%
Public expenditure on education, secondary as % of all levels (2000-2002)	23.4%
Public expenditure on education, tertiary as % of all levels (2000-2002)	25.1%

Source : UNDP Human Development Report 2005.

1.7 Indicateurs de scolarisation

Adult literacy rate, % ages 15 and above	1990: 78.1% 2003: 86.5%
Youth literacy rate, % ages 15-24	1990: 92.6% 2003: 97.3%
Net primary enrolment ratio	1990/91: 91% 2002/03: 95%
Net secondary enrolment ratio	1990/91: 29% 2002/03: 71%
Children reaching grade 5 (2001/02)	84%

Source : UNDP Human Development Report 2005.

1.8 Indicateurs sur la diffusion technologique

Telephone mainlines, per 1,000 people	1990: 28 2003: 72
Cellular subscribers, per 1,000 people	1990: 0 2003: 152
Internet users, per 1,000 people (1990)	0
Receipts of royalties and license fees, US$ per person (2003)	0.2
Research and development (R&D) expenditures as % of GDP (1997-2002)	0.3
Researchers in R&D per million people (1990-2003)	118

Source : UNDP Human Development Report 2005.

1.9 Indicateurs liés aux Objectifs de Développement du Millénaire

	1990 **2000**	**1994** **2003**	**1997**	
Goal 1: Eradicate extreme poverty and hunger				
Percentage share of income or consumption held by poorest 20%	..	..	..	*4.0*
Population below $1 a day (%)	5.7 14.4	.. ..	20.4	
Population below minimum level of dietary energy consumption (%)	..	..	25.0	..
Poverty gap ratio at $1 a day (incidence x depth of poverty)	0.8	..	9.7	*5.3*
Poverty headcount, national (% of population)	.. *62.7*	.. ..	63.2	
Prevalence of underweight in children (under five years of age)	11.1	14.9	*7.6*	..
Goal 2: Achieve universal primary education				
Net primary enrollment ratio (% of relevant age group)	90.8 95.0	.. 95.1	96.0	
Primary completion rate, total (% of relevant age group)	71.0 98.0	.. 101.0	85.0	
Proportion of pupils starting grade 1 who reach grade 5	..	..	79.4	

	78.0	..		
Youth literacy rate (% ages 15-24)	..	..	..	
	97.3	..		
Goal 3: Promote gender equality and empower women				
Proportion of seats held by women in national parliament (%)	9.0	..	7.0	
	12.0	19.0		
Ratio of girls to boys in primary and secondary education (%)	90.2	..	96.0	
	97.5	97.9		
Ratio of young literate females to males (% ages 15-24)	..	..	..	
	97.5	..		
Share of women employed in the nonagricultural sector (%)	35.7	35.3	35.0	
	35.8	36.5		
Goal 4: Reduce child mortality				
Immunization, measles (% of children ages 12-23 months)	53.0	64.0	51.0	
	74.0	64.0		
Infant mortality rate (per 1,000 live births)	85.0	70.0	..	
	59.0	53.0		
Under 5 mortality rate (per 1,000)	120.0	92.0	..	
	75.0	66.0		
Goal 5: Improve maternal health				
Births attended by skilled health staff (% of total)	43.2	47.1	59.3	
	68.8	65.0		
Maternal mortality ratio (modeled estimate, per 100,000 live births)	..	..	..	
	420.0	..		
Goal 6: Combat HIV/AIDS, malaria, and other diseases				
Contraceptive prevalence rate (% of women ages 15-49)	*30.3*	46.9	*48.7*	..
Incidence of tuberculosis (per 100,000 people)	289.9	268.3	253.1	
	238.8	225.3		
Number of children orphaned by HIV/AIDS	..	..	..	..
Prevalence of HIV, total (% of population aged 15-49)	..	..	..	0.1
Tuberculosis cases detected under DOTS (%)	..	*39.6*	72.6	
	72.3	71.1		
Goal 7: Ensure environmental sustainability				
Access to an improved water source (% of population)	72.0	..	..	..
Access to improved sanitation (% of population)	33.0	..	..	..
Access to secure tenure (% of population)	..	..	..	..
CO2 emissions (metric tons per capita)	0.8	1.2	1.6	1.3
Forest area (% of total land area)	50.4	..	..	
	48.9	..		
GDP per unit of energy use (2000 PPP $ per kg oil equivalent)	5.1	4.6	4.1	4.0
Nationally protected areas (% of total land area)	..	..	..	..
Goal 8: Develop a global partnership for development				
Aid per capita (current US$)	82.1	77.8	89.5	
	57.1	105.5		
Debt service (% of exports)	67	50	47	37
Fixed line and mobile phone subscribers (per 1,000 people)	27.6	34.1	64.7	
	133.2	224.4		
Internet users (per 1,000 people)	..	*0.7*	4.5	
	14.6	*32.4*		
Personal computers (per 1,000 people)	*2.2*	3.0	3.9	
	17.1	*22.8*		
Unemployment, youth female (% of female labor force ages 15-24)	8.7	*7.0*	3.9	
	10.4	..		
Unemployment, youth male (% of male labor force ages 15-24)	3.1	*5.2*	3.2	7.0
Unemployment, youth total (% of total labor force ages 15-24)	4.5	*6.1*	3.5	8.5

Source: World Development Indicators database, April 2005 (figures in italics refer to periods other than those specified)

1.10 IDH

	1985	1990	1995	2000	2003
Human Development Index *	0,580	0,604	0,636	0,672	0,687 Bolivia ranked **113** in the total of 177 countries included in the HDR
Gender-related Development Index **	-	-	-	-	0,679 Bolivia ranked **89** in the total of 177 countries included in the HDR

Source: UN Human Development Report 2005.

* The HDI – human development index – is a summary composite index that measures a country's average achievements in three basic aspects of human development: longevity, knowledge, and a decent standard of living. Longevity is measured by life expectancy at birth; knowledge is measured by a combination of the adult literacy rate and the combined primary, secondary, and tertiary gross enrolment ratio; and standard of living by GDP per capita (PPP US$).

** The GDI – gender-related development index – is a composite indicator that measures the average achievement of a population in the same dimensions as the HDI while adjusting for gender inequalities in the level of achievement in the three basic aspects of human development. It uses the same variables as the HDI, disaggregated by gender.

1.11 Indicateurs sur les inégalités de revenus et de consommation (enquête de 1990)

Share of income or consumption	poorest 10%: 1.3% poorest 20%: 4.0% richest 20%: 49.1% richest 10%: 32.0%
Ratio of richest 10% to poorest 10%	24.6
Ratio of richest 20% to poorest 20%	12.3
Gini index	44.7

Source : UNDP Human Development Report 2005.

1.12 Indicateurs sur les priorités dans les dépenses publiques (% of GDP)

Public expenditure on education	1990: 2.3% 2000-2002: 6.3%
Public expenditure on health	2002: 4.2%
Military expenditure	1990: 2.4% 2003: 1.7
Total services	1990: 7.9% 2003: 5.4%

Source : UNDP Human Development Report 2005.

1.13 Indicateurs sur l'énergie et l'environnement

Electricity consumption per capita	1980: 292 kilowatt-hours 2002: 485 kilowatt-hours
GDP per unit of energy use, 2000 PPP US$ per kg of oil equivalent	1980: 5.4 2002: 4.8
Carbon dioxide emissions per capita	1980: 0.8 metric tons 2002: 1.2 metric tons

Source : UNDP Human Development Report 2005.

2. Indicateurs économiques, financiers et commerciaux

2.1 Indicateurs économiques et financiers

	2000	2003	2004
GNI, Atlas method (current US$)	8.3 billion	8.1 billion	8.7 billion
GNI per capita, Atlas method (current US$)	1,000.0	920.0	960.0
GDP (current $)	8.4 billion	8.1 billion	8.8 billion
GDP growth (annual %)	2.5	2.8	3.6
GDP implicit price deflator (annual % growth)	5.2	6.1	8.5
Inflation rate (%)*		3,3	4,4
Value added in agriculture (% of GDP)	14.9	14.9	..
Value added in industry (% of GDP)	30.0	30.1	..
Value added in services (% of GDP)	55.2	55.1	..
Foreign direct investment, net inflows in reporting country (current US$)	736.4 million	166.8 million	..
Present value of debt (current US$)	2.7 billion	2.9 billion	..
Total debt service (% of exports of goods and services)	37.1	20.9	..
Short-term debt outstanding (current US$)	402.4 million	116.0 million	..

Source: World Bank: World Development Indicators database, August 2005.
* Source: IMF, delivered by DG Trade website.

2.2 Indicateurs commerciaux

	2000	2003	2004
Exports of goods and services (% of GDP)	17.9	23.7	26.4
Total exports (US$ millions) Zinc Silver Manufactures		1,573 123 75 278	1,824 ….. ….. …..
Imports of goods and services (% of GDP)	27.4	25.1	25.5
Total imports (US$ millions) Food		1,609 69	1,692 …..

Fuel and energy		115	….
Capital goods		451	….
Trade in goods as a share of GDP (%)	36.5	40.5	..
High-technology exports (% of manufactured exports)	40.0	7.9	..
Rank of Bolivia as an EU's trade partner*			
Total			139
Imports from Bolivia			130
Exports to Bolivia			134

Source: World Bank: World Development Indicators database, August 2005.
* Source: EUROSTAT 2005.

2.3 Indicateurs commerciaux UE-Bolivie

2.3.1 *UE, commerce avec la Bolivie (en millions d'€)*

Year	Imports	Yearly % change	Share of total EU imports	Exports	Yearly % change	Share of total EU exports	Balance	Imports + Exports
2000	209		0.02	189		0.02	-19	398
2001	181	*-13.1*	0.02	168	*-11.1*	0.02	-13	350
2002	106	*-41.4*	0.01	154	*-8.3*	0.02	48	261
2003	110	*3.3*	0.01	116	*-24.7*	0.01	7	226
2004	116	*6.0*	0.01	131	*13.1*	0.01	15	248
3m 2004	29		0.01	27		0.01	-3	56
3m 2005	32	*7.1*	0.01	29	*7.7*	0.01	-3	60
Average annual growth		-13.6			-8.7			-11.2

Source: EUROSTAT 2005.

2.3.2 *Bolivie, commerce avec l'UE (en millions d'€)*

Year	Imports	Yearly % change	EU Share of total imports	Exports	Yearly % change	EU Share of total exports	Balance	Imports + Exports
2000	249		11.59	273		17.07	24	523
2001	182	*-27.2*	9.63	156	*-42.9*	10.33	-26	338
2002	159	*-12.6*	8.54	102	*-34.7*	7.03	-57	261
2003	128	*-19.5*	9.50	100	*-1.7*	7.78	-28	228
2004	134	*5.1*	10.08	130	*29.4*	8.40	-5	264
Average annual growth		-14.3			-17.0			-15.7

Source: IMF

2.3.3 *Balance commerciale de la Bolivie avec les principaux partenaires commerciaux (2004)*

The major import partners

	Partners	Mio euro	%
	World	1 333	100.0
1	Brazil	338	25.4
2	Argentina	227	17.0
3	USA	175	13.1
4	EU	134	10.1
5	Chile	123	9.2
6	Peru	96	7.2
7	Colombia	34	2.6
8	Japan	25	1.9
9	Mexico	22	1.6
10	Paraguay	20	1.5
11	Venezuela	18	1.3
12	China	17	1.3
13	Canada	8	0.6
14	Ecuador	7	0.5
15	Switzerland	6	0.5
16	Korea	6	0.5
17	Panama	5	0.4
18	Israel	4	0.3
19	India	3	0.2
20	Thailand	2	0.2

The major export partners

	Partners	Mio euro	%
	World	1 544	100.0
1	Brazil	523	33.9
2	USA	195	12.7
3	Colombia	182	11.8
4	Venezuela	180	11.6
5	EU	130	8.4
6	Peru	78	5.1
7	Japan	65	4.2
8	Chile	40	2.6
9	Mexico	30	1.9
10	Korea	21	1.4
11	Argentina	21	1.4
12	China	18	1.2
13	Canada	13	0.9
14	Malaysia	4	0.3
15	Ecuador	4	0.3
16	Bangladesh	3	0.2
17	Paraguay	3	0.2
18	Hong Kong	2	0.1
19	Australia	2	0.1
20	Kazakhstan	2	0.1

The major trade partners

	Partners	Mio euro	%
	World	2 877	100.0
1	Brazil	861	29.9
2	USA	371	12.9
3	EU	264	9.2
4	Argentina	248	8.6
5	Colombia	216	7.5
6	Venezuela	197	6.9
7	Peru	174	6.1
8	Chile	163	5.7
9	Japan	90	3.1
10	Mexico	51	1.8
11	China	35	1.2
12	Korea	27	1.0
13	Paraguay	23	0.8
14	Canada	21	0.7
15	Ecuador	11	0.4
16	Switzerland	7	0.2
17	Panama	6	0.2
18	Israel	5	0.2
19	Malaysia	5	0.2
20	India	4	0.2

Source: IMF.

2.3.4 *Importations de la Bolivie vers l'UE (millions d'€)*

SITC Rev.3 Product Groups	2000	%	2002	%	2004	%
TOTAL	209	100.0	106	100.0	116	100.0
Primary Products	108	51.8	71	67.3	85	72.8
of which:						
Agricultural prod.	36	17.4	29	27.3	43	37.2
Energy						
Manuf. Products	23	10.9	32	30.6	31	26.3
of which:						
Machinery	1	0.3	1	1.2	1	0.7
Transport equipm	2	0.9	2	1.7		0.2
of which:						
Automotive prod.		0.1		0.0		0.0
Chemicals		0.2	5	4.3	5	4.3
Textiles and cloth.	4	2.1	3	2.7	5	4.5

Source: EUROSTAT 2005.

2.3.5 *Exportations de l'UE vers la Bolivie (millions d'€)*

SITC Rev.3 Product Groups	2000	%	2002	%	2004	%
TOTAL	189	100.0	154	100.0	131	100.0
Primary Products	13	*6.8*	13	*8.2*	7	*5.2*
of which:						
Agricultural prod.	12	*6.1*	12	*7.5*	6	*4.6*
Energy	1	*0.4*		*0.1*		*0.2*
Manuf. Products	170	*89.7*	137	*88.6*	119	*90.1*
of which:						
Machinery	101	*53.3*	61	*39.6*	46	*35.0*
Transport equipm	6	*3.2*	11	*7.0*	15	*11.5*
of which:						
Automotive prod.	5	*2.5*	7	*4.4*	11	*8.6*
Chemicals	26	*13.5*	29	*18.7*	26	*19.7*
Textiles and cloth.	3	*1.6*	3	*1.7*	2	*1.3*

Source: EUROSTAT 2005.

3. La coopération internationale

3.1 Sources de Financement de l'investissement public, 1990-2004 (en % de l'investissement public total)

SOURCE	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	Moyenne 90-04
% de la Investissement public																
Ressources Internes	45.6	54.2	46.9	41.0	42.2	48.0	44.9	58.9	57.9	55.7	52.9	52.1	46.2	36.4	33.6	41.7
Ressources Externes	54.4	45.8	53.1	59.0	57.8	52.0	55.1	41.1	42.1	44.3	47.1	47.9	53.8	63.6	66.4	58.3
Crédits	42.2	35.4	43.7	45.3	47.0	42.9	43.6	31.8	30.4	32.8	34.8	30.3	33.9	43.4	50.3	41.7
Dons	12.2	10.4	9.4	13.7	10.8	9.1	11.5	9.3	11.7	11.5	12.3	15.7	13.0	14.8	12.2	12.5
Dons HIPC	0.0	0.0	0.0	0.0		0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	1.9	6.8	5.5	3.8	1.2

Source : UDAPE.

3.2 Historique des décaissements de la Coopération Internationale (en milliers, USD)

Bolivia: Desembolsos de Ayuda Externa Bilateral y Multilateral - Gestiones 1995 a 2006
(En Dólares Americanos)

Agencia	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	Total
DONACION	**331.165.853**	**297.471.823**	**266.998.031**	**253.950.680**	**230.359.343**	**233.909.029**	**227.072.349**	**253.694.425**	**317.791.036**	**281.163.824**	**294.042.609**	**213.138.896**	**3.200.757.898**
BILATERAL	**271.961.850**	**237.208.607**	**208.729.323**	**205.589.235**	**188.795.262**	**189.454.421**	**177.758.400**	**201.778.800**	**216.192.182**	**218.506.817**	**229.180.755**	**150.684.402**	**2.495.840.053**
Agencia Canadiense para el Desarrollo Internacional	9.265.032	6.042.935	3.695.307	3.399.392	7.461.744	5.019.533	5.823.456	3.315.993	7.552.246	4.550.863	4.186.891	3.961.644	64.275.037
Agencia de Cooperación Internacional del Japón	60.037.916	26.319.001	38.539.950	16.013.751	41.847.160	33.201.574	29.083.857	35.584.417	12.320.437	18.533.899	24.624.423	23.873.030	359.979.414
Agencia de Cooperación Técnica de la República Alemana	16.438.206	13.235.543	3.460.038	18.465.336	12.885.668	8.893.706	1.561.622	14.689.909	16.229.914	12.448.993	10.407.322	9.163.118	137.879.375
Agencia de los EE.UU. para el Desarrollo	59.727.616	62.341.361	66.946.425	54.925.727	32.715.914	61.376.000	38.937.000	50.605.000	80.008.000	73.252.000	63.450.654	47.409.586	691.695.283
Agencia Sueca para el Desarrollo Internacional (Suecia)	15.629.682	13.759.692	1.995.522	11.855.651	11.079.162	13.294.978	16.045.301	10.692.975	16.462.753	20.746.193	9.086.464	7.452.555	148.100.928
Belgica	9.020.765	1.893.714	3.269.598	2.052.017	5.195.999	2.762.451	6.667.058	3.002.276	2.227.664	5.739.730	1.705.139	3.235.509	46.771.921
Cooperación Suiza de desarrollo	12.839.868	21.750.292	16.196.349	12.532.437	8.590.743	7.089.458	9.700.945	9.632.113	7.162.840	12.284.129	8.969.265	5.408.338	132.156.778
Dinamarca	2.733.063	10.870.405	5.104.847	15.243.225	14.972.138	12.929.553	13.325.843	27.865.969	11.018.376	6.426.197	18.358.154	11.861.063	150.708.833
España	1.653.805	1.571.201	679.273	15.326.457	2.176.228	2.402.887	3.826.037	4.342.443	11.648.498	15.421.909	14.549.207	3.283.740	76.881.685
Francia	3.048.680	1.315.818	723.500	1.697.379	1.024.000	479.000	364.000			4.545.455		203.459	13.401.290
Gran Bretaña	8.479.963	7.284.393	7.819.675	5.337.179	4.718.787	5.238.366	10.418.606	5.414.447	11.280.888	5.486.183	7.584.646	3.814.310	82.877.441
Holanda	49.340.843	44.046.887	41.891.721	35.897.627	23.056.464	25.097.372	32.447.923	31.600.003	34.148.468	23.936.081	28.996.502	18.452.115	388.912.007
Instituto Aleman de Crédito para la Reconstrucción	7.417.411	11.890.348	10.198.642	9.196.480	19.348.642	10.402.705	7.815.365	3.445.741	4.566.653	7.684.350	18.679.398	10.539.441	121.185.176
Italia			126.100	971.837	3.120.204	625.575	773.597	438.953	104.827	669.159	358.855	533.094	7.722.201
Japón	16.029.000	14.598.619	8.082.375	285.499		342.000			750.000	4.718.317	17.216.118		62.021.927
Noruega	50.000												50.000
Physikalisch Technische Bundesanstalt						299.263	167.790					372.417	839.470
República de Corea	250.000	288.400					500.000	180.000	110.617		107.596		1.436.612
República Popular China				2.389.241	602.409		300.000	968.561	600.000	2.063.359	900.120	1.120.985	8.944.675
MULTILATERAL	**59.204.003**	**60.263.216**	**58.268.709**	**48.361.445**	**41.564.081**	**44.454.608**	**49.313.949**	**51.915.625**	**101.598.854**	**62.657.006**	**64.861.854**	**62.454.494**	**704.917.844**
Agencia Internacional de Fomento (BM)											154.514	213.282	367.796
Banco Interamericano de Desarrollo	7.464.086	9.765.570	5.628.887	4.710.183	6.196.863	5.188.716	5.418.758	3.082.814	2.325.287	1.471.310	1.816.433	1.821.575	54.890.481
Corporación Andina de Fomento	3.431.145	1.618.739	1.393.452	819.377		387.936	303.691	612.477	96.350	108.300	561.559	200.000	9.533.026
Fondo de las NN.UU. para la Infancia	9.246.996	10.643.903	10.008.732	7.229.948	6.670.821	7.808.245	7.826.937	5.416.284	5.820.000	8.528.000	9.636.000	11.209.000	100.044.866
Fondo de NNUU para el Desarrollo y la Capitalización	4.158.000	849.004	2.338.042	401.000									7.746.046
Fondo Financiero de la Cuenca del Plata	269.458	291.468	261.198	130.321									952.445
Fondo Global de Medio Ambiente (Bm)	974.802	1.651.803			479.270	1.518.370	3.139.458	2.403.551	1.596.748	2.002.724	3.488.420	1.511.368	18.766.515
Fondo Institucional de Desarrollo (Bm)	154.759	92.228	424.297	76.589									747.874
Fondo NN.UU. para la Actividad en Materia de Población	2.446.540	1.837.596	2.136.216	1.738.491	1.912.290	1.702.931	2.105.704	2.915.781	1.184.184	1.127.376	-498		19.106.611
Instituto Interamericano de Cooperación Agrícola	263.079												263.079
Org. de las NN.UU. para la Agricultura y la Alimentación	1.039.100	138.000	1.375.861	679.500	197.484	1.078.129	374.153	173.397	1.374.311	1.208.645	193.697	733.498	8.565.775
Org. de las NNUU para la Educación, la Ciencia y la Cultura	75.000	33.750											108.750
Organización de Estados Americanos			395.152										395.152
Organización de las NN.UU. para el Desarrollo Industrial	115.000			2.947.032	72.977							180.000	3.315.009
Organización Internacional de Energía Atomica	402.100	503.900											906.000
Organización Internacional para las Migraciones	304.000	145.000	65.000	189.067									703.067
Organización Mundial de la Salud	1.542.002	929.298	1.241.437	1.996.551	994.896			5.425.187	886.149	1.863.786	1.182.186	1.233.663	17.295.155
Prog. de NNUU para la Fiscalización Internacional de Drogas	5.876.530	1.962.153	1.871.358	1.752.757	3.922.641	4.041.518	3.192.988	2.599.900	1.310.190	1.268.442	827.254	2.077.532	30.703.263
Programa de las NN.UU. para el Desarrollo	1.434.763	2.376.995	996.286	1.185.583	1.914.264	1.642.775	1.214.139	1.207.429	1.369.834	1.710.032	859.338	1.308.421	17.219.860
Programa de NN.UU. para el Medio Ambiente					106.400		53.895						160.295
Programa Mundial de Alimentos	6.010.440	5.859.542	4.237.528	6.782.445	8.804.218	10.143.847	6.664.677	5.259.241	7.705.781	2.926.591	7.526.994	3.209.497	75.130.801
Unión Europea	13.996.203	21.564.267	25.895.262	17.722.600	10.291.957	10.942.141	19.019.549	22.819.563	77.930.019	40.441.801	38.615.957	38.756.658	337.995.977
CREDITO	**402.487.841**	**334.725.918**	**368.675.455**	**313.291.538**	**294.966.042**	**308.679.605**	**301.710.298**	**459.307.187**	**625.286.131**	**496.701.953**	**437.992.607**	**229.089.498**	**4.572.914.073**
BILATERAL	**40.341.797**	**75.713.174**	**30.106.557**	**61.338.293**	**61.839.799**	**36.223.721**	**48.556.527**	**52.137.430**	**29.661.869**	**88.399.494**	**89.134.288**	**45.480.859**	**658.933.809**
Agencia de los EE.UU. para el Desarrollo	4.775.049	8.567.401	4.996.179	8.947.978	2.468.893								29.755.501
Agencia Sueca para el Desarrollo Internacional (Suecia)			890.508		2.449.965								3.340.473
Banco de Cooperación Internacional del Japón	7.618.086	5.113.008	1.396.089	774.292	302.472	291.888	14.916.980						30.412.815
Banco de Importaciones-Exportaciones Corea									592.807	550.721	4.083.835	2.470.476	7.697.839
Banco do Brazil - PROEX							11.598.783	22.666.990	17.305.770	35.796.342	41.992.209	22.447.955	151.808.050
España	2.040.574	24.936.554	4.134.816	24.273.386	5.913.193	14.503.366	5.354.661	9.132.755	4.396.591	12.421.143	16.451.781		123.558.820
Export Development Corporation				3.687.443		3.452.700	5.110.400						12.250.543
Francia	435.009	1.147.000	2.967.540	2.118.965	3.067.960		278.981	41.048		644.381	632.375	673.616	12.006.876
Instituto Aleman de Crédito para la Reconstrucción	18.587.909	29.087.721	10.629.179	17.972.586	40.393.326	16.329.399	9.908.529	18.381.448	7.366.701	32.434.975	4.019.676	9.564.812	214.676.261
Italia	4.302.309	3.341.225	4.517.368	3.563.642	7.243.989	1.646.369	1.388.193	1.915.189		5.051.932	1.471.747		34.441.963
República Popular China	2.582.861	3.520.265	574.877							1.500.000	20.482.665	10.324.000	38.984.668
MULTILATERAL	**362.146.044**	**259.012.743**	**338.568.899**	**251.953.245**	**233.126.243**	**272.455.884**	**253.153.771**	**407.169.757**	**595.624.262**	**408.302.459**	**348.858.318**	**183.608.639**	**3.913.980.264**
Agencia Internacional de Fomento (BM)	112.412.965	100.055.594	135.927.734	91.829.917	82.127.072	60.660.619	101.117.829	103.132.899	143.965.368	125.775.006	70.701.420	33.973.562	1.161.679.986
Banco Interamericano de Desarrollo	133.316.000	110.053.000	116.252.000	120.220.040	76.488.470	122.763.430	86.558.000	96.308.620	199.969.622	91.075.457	111.395.421	60.134.805	1.324.534.865
Banco Internacional de Reconstrucción y Fomento										150.000			150.000
Corporación Andina de Fomento	93.856.264	35.249.040	73.531.655	32.147.028	64.538.805	83.856.005	51.862.691	204.309.460	239.954.675	180.428.198	154.830.365	81.467.558	1.296.031.744
Fondo Financiero de la Cuenca del Plata	15.631.583	6.201.229	7.146.899	4.065.662	1.613.401	722.000	1.216.000	1.024.052	6.373.699	7.881.763	1.249.000		53.125.288
Fondo Internacional de Desarrollo Agrícola	3.361.774	6.377.795	5.168.267	3.288.016	2.245.238	2.457.399	1.705.300	762.320	3.018.058	2.209.904	2.403.658	2.448.977	35.446.706
Fondo Nórdico para el Desarrollo	2.627.928	340.319	75.000	135.468	2.711.233	1.166.972	1.805.901	1.632.406	2.342.840	782.131	8.278.454	5.583.737	27.482.388
Organización de Paises Exportadores de Petróleo	939.529	735.767	467.343	267.115	3.402.026	829.459	8.888.050						15.529.288
TOTAL	**733.653.694**	**632.197.741**	**635.673.486**	**567.242.218**	**525.325.386**	**542.588.634**	**528.782.647**	**713.001.612**	**943.077.167**	**777.865.777**	**732.035.216**	**442.228.394**	**7.773.671.971**

3.3 Indicateurs sur les flux de l'aide, de captial privé et d'endettement

Official development assistance (ODA) received, net disbursements (2003)	total: 929.7 US$ millions per capita: 103.5 US$
Official development assistance (ODA) received, net disbursements as % of GDP	1990: 11.2% 2003: 11.8%
Net foreign direct investment inflows, % of GDP	1990: 0.6% 2003: 2.1%
Other private flows, % of GDP	1990: -0.5% 2003: 1.6%
Total debt service, % of GDP	1990: 7.9% 2003: 5.4%
Total debt service, % exports of goods, services and net income from abroad	1990: 33.5% 2003: 20.1%

Source : UNDP Human Development Report 2005.

Annexe 5 - Diagramme d'impact

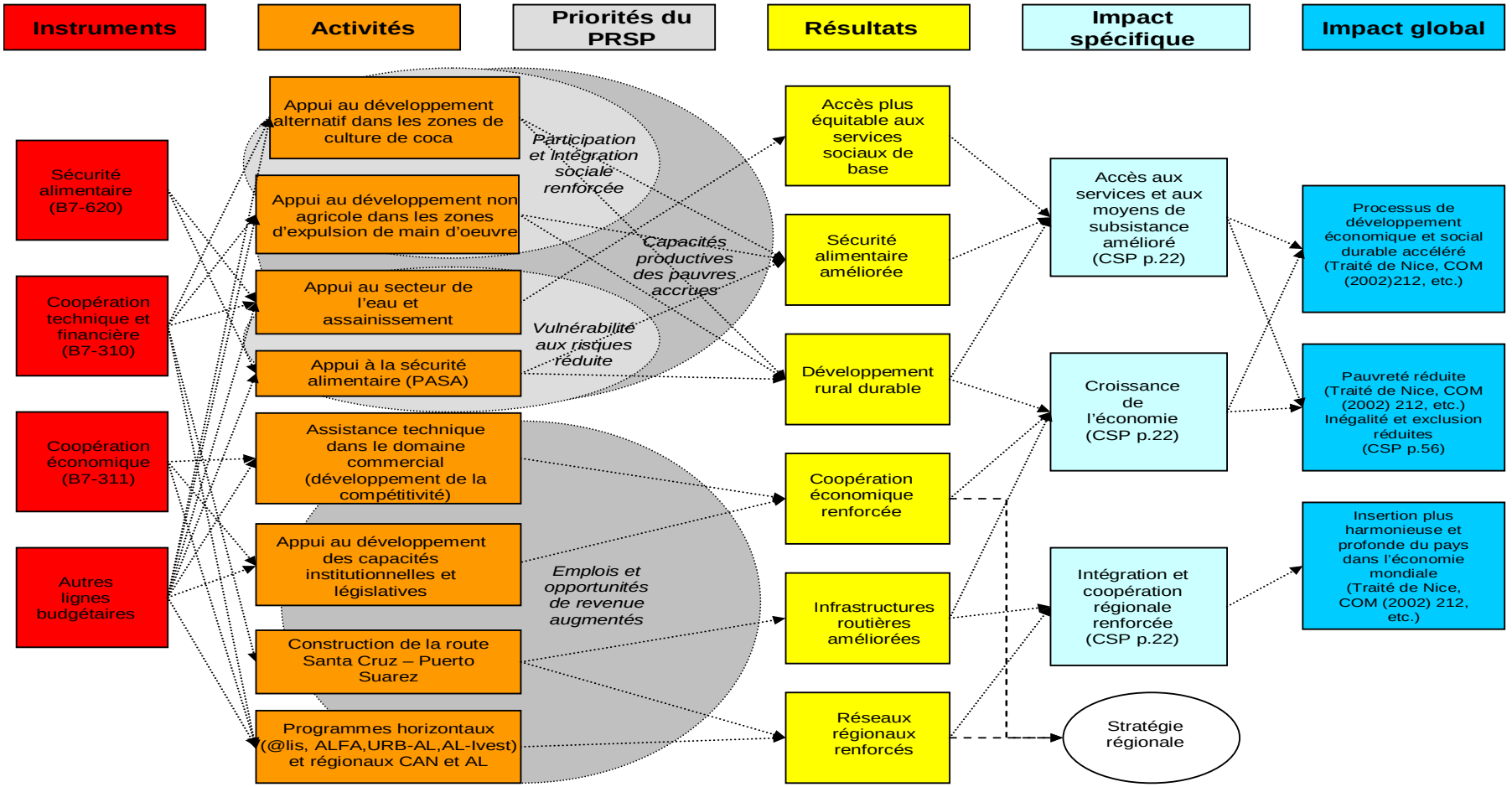

Annexe 6 - Stratégie de coopération de la CE en Bolivie

1. Stratégie d'intervention financée sur fonds programmables

1.1 Stratégie communautaire avant 2002

Memorandum of Understanding (MoU) de 1994

En 1994, la CE et le gouvernement de Bolivie signent le premier « Memorandum of Understanding » et s'accordent pour concentrer l'aide européenne sur 4 domaines principaux, à savoir, la lutte contre la pauvreté, la modernisation de l'Etat, le développement du secteur privé et l'intégration régionale.

En 1995, les conclusions de l'évaluation générale de l'aide communautaire en Bolivie soulignent la bonne capacité d'absorption et d'utilisation de l'aide, notamment vers les groupes les plus vulnérables. L'apport financier de la part de la CE demeure toutefois essentiel, mais il faut l'augmenter, le canaliser sur les quelques lignes d'actions jugées prioritaires et le limiter à certaines zones géographiques.

Orientations pluriannuelles indicatives (OPIN) de 1998

Les Orientations Pluriannuelles Indicatives (OPIN) de la CE (IB/1037/98) de 1998 définissent les nouveaux axes d'intervention communautaires. Les stratégies d'action définies dans l'OPIN s'inscrivent dans les priorités présentées dans le plan d'action du gouvernement Banzer « *Para vivir mejor, Plan operativo de acción 1997-2002* », mais la CE fait une sélection de ses propres thèmes d'actions. Sans nier l'importance de certaines problématiques, il est proposé de recentrer l'aide communautaire sur un nombre plus limité d'objectifs que par le passé. L'OPIN retient pourtant 5 axes de concentration dans sa stratégie d'intervention :

- La lutte contre la pauvreté.
- L'appui à l'intégration physique régionale.
- Le développement alternatif.
- L'environnement.
- La coopération économique.

La lutte contre la pauvreté est le thème essentiel de concentration de la coopération. L'intervention communautaire dans ce domaine se concentre sur l'hygiène, la santé de base et la démographie, d'une part, et sur l'éducation, primaire et secondaire, d'autre part. Ces initiatives prennent la forme de programmes de vaste ampleur assurant à la fois une responsabilisation effective des partenaires locaux en vue de garantir leur caractère soutenable et un niveau de participation adéquat des groupes bénéficiaires à l'identification

des actions. Dans le cadre de ces deux domaines, certains thèmes transversaux, tels que le rôle des femmes dans le processus de développement et la problématique des populations indigènes, sont placés au centre de l'approche méthodologique. La stratégie communautaire prévoit également des mesures pour renforcer le rôle des pouvoirs locaux (municipalités et préfectures), tel que prévu par la loi de participation populaire et de décentralisation, comme la formation des administrations locales, par exemple.

Le choix du secteur **appui à l'intégration physique régional** s'explique par la nécessité de stimuler l'économie bolivienne, partenaire économiquement le plus faible de la Communauté andine. Cet objectif passe nécessairement par l'amélioration des réseaux routiers et fluviaux. Deux programmes d'importance visent une amélioration des conditions de transport des passagers et des marchandises par voie terrestre et fluviale : le réseau "Hydrovía" (voies navigables assurant un débouché sur l'Atlantique) et les liaisons routières inter-andines. Les actions financées par la CE incluent par ailleurs une analyse détaillée de la situation environnementale de chaque port, et une étude d'impact sur l'environnement est faite pour chacun des travaux d'aménagement proposés. Eu égard de l'importance des investissements nécessaires, la CE intervient uniquement au niveau des études préparatoires (notamment factibilité, dossier d'appels d'offres, impact sur environnement, etc.) en vue d'une soumission ultérieure à des bailleurs de fonds, et des activités liées à l'exploitation des voies de communication (entretien, calcul des frais d'exploitation, sécurité, etc.) ainsi que la planification des services y afférant.

Le programme de coopération en matière de **développement alternatif** lancé en 1996 a été conçu comme expérience-pilote devant permettre d'accumuler de l'expérience en ne donnant réponse qu'à une partie de la problématique de l'arrachage et reconversion des 30.000 hectares de coca existants. Cet objectif répond par ailleurs à la priorité de la Bolivie dans ce domaine. Au vu des résultats, la CE envisage le refinancement de ce type de programme.

L'axe **environnement** repose sur trois thèmes prioritaires : la sauvegarde des ressources de la forêt amazonienne, sujet commun à plusieurs pays de la région ; la contamination des eaux et du sol par les rejets miniers dû à l'activité extractive du pays et les fréquentes insuffisances au niveau des technologies employées ; la prévention contre les catastrophes naturelles liées aux phénomènes érosifs, dont la lutte contre le déboisement et la récupération des sols dégradés.

Le choix de l'axe stratégique **coopération économique** répond à la notion d'intérêt réciproque entre la CE et les pays bénéficiaires. Dans le cas bolivien, il s'agit de renforcer globalement la position européenne en termes d'échanges économiques, dans la mesure où elle demeure encore globalement modeste. Toutefois, eu égard à la taille réduite de l'économie et du marché intérieur du pays, les objectifs de coopération sont surtout de renforcer les liens économiques de la Bolivie avec la Communauté andine et le MERCOSUR. C'est par conséquent dans un contexte régional que sont définies les mesures d'appui indispensables. La conséquence d'une intégration régionale réussie sera une plus grande ouverture du marché local à la concurrence internationale, à laquelle sont appelées à se confronter les entreprises boliviennes. Afin de leur permettre de relever ce défi, un appui communautaire est envisagé en matière de transfert de technologies et de formation professionnelle.

Memorandum of Understanding between the EC and the Republic of Bolivia relating to the multi-annual guidelines for the implementation of Community Cooperation, 2000-2006

En 2001, la CE et la Bolivie signent un nouveau « Memorandum of Understanding[1] » dont l'objectif est de définir les « guidelines » multiannuels du programme de coopération économique, technique et financière avec la Bolivie pour la période 2000-2006. Les domaines d'intervention sont sélectionnés en fonction des priorités définies par la CE dans l'OPIN de 1998 et en fonction du programme du Gouvernement de la Bolivie, le Plan d'Action de 1997, et des documents préparatoires de stratégie de réduction de la pauvreté du pays (EBRP). Afin d'augmenter l'efficacité de la coopération communautaire, l'objectif est de réduire le nombre de domaines d'intervention. Les quatre secteurs soutenus sont alors :

- l'amélioration de l'accès à l'eau potable et au système d'assainissement,
- l'appui à l'intégration physique régionale,
- le développement alternatif,
- la coopération économique – Développement des investissements et du commerce.

D'autres actions non considérées dans le Memorandum, non programmables par la Délégation, sont également financées par la CE : à titre d'exemple, le programme de sécurité alimentaire, les projets mis en oeuvre par les ONGs européennes avec financement communautaire, l'aide d'urgence à travers ECHO, les programmes ALPHA, URB-AL et AL-INVEST.

Dans le contexte général de la lutte contre la pauvreté et des inégalités sociales, la CE se concentre sur **l'amélioration de l'accès à l'eau potable et au système d'assainissement** pour les plus démunis de la société. Le but de l'aide de la CE est de corriger les disparités existantes dans ce domaine entre d'une part les zones urbaines et rurales, mais surtout entre les différents niveaux sociaux d'autre part. L'accent est mis sur la qualité des services de distribution l'eau potable et sa couverture. La contribution communautaire prend la forme d'une coparticipation dans les dépenses pour les infrastructures, la formation professionnelle et l'établissement de mécanismes administratifs de maintenance.

Considérant l'importance donnée au thème de **l'intégration régionale** dans les conclusions du premier sommet des Chefs d' Etats de l'UE et des pays de l'ALC, tenu à Rio de Janeiro en juin 1999, une part importante de l'aide communautaire est attribuée au renforcement des principaux axes routiers afin de contribuer au désenclavement de la Bolivie. Le rôle de la CE est d'assumer les aspects liés aux infrastructures (études préliminaires, mise en œuvre et contrôle des constructions) et renforcement du cadre légal et institutionnel lié au développement des transports terrestres.

[1] « Memorandum of understanding between the European Community and the Republic of Bolivia relating to the multi-annual guidelines for the implementation of Community Cooperation », 2000.

Dans le but de contribuer à la résolution du problème du développement alternatif dans la région du Chapare et à la stabilisation des populations dans les régions d'exportation de main d'œuvre, la CE finance depuis 1996 des programmes visant à accompagner le processus de réduction de la production de culture de coca. Considérant les résultats positifs dans la matière, la CE continue de financer des programmes dans le domaine du **développement alternatif.** Les actions visent à développer de façon durable les régions qui produisent de la coca et qui exportent de la main d'œuvre, et à convaincre les populations de ces régions des opportunités à gagner en y vivant.

Le choix du secteur de coopération économique répond à la nécessité d'augmenter les flux commerciaux et d'investissements entre les deux régions. L'attention est mise sur le renforcement du cadre légal concernant les investissements étrangers, les barrières non tarifaires, les régulations et standards. L'accent est également mis sur les questions liées au transfert de technologie et de formation professionnelle dans les secteurs pionniers. Des considérations particulières sont prises en compte dans la définition d'initiatives à financer afin d'éviter les duplications d'efforts avec les activités déjà établies dans le cadre des programmes de coopération économique horizontaux entre la CE et AL (AL-INVEST, ALURE, etc.).

1.2 Stratégie communautaire sur la période 2002-2006

Country Strategy Paper for Bolivia (CSP) 2002-2006

La stratégie communautaire décrite dans le CSP 2002-2006 pour la Bolivie s'articule autour de trois secteurs de concentration, choisis sur la base des priorités du gouvernement bolivien telles qu'énoncées dans la EBRP. Ces trois secteurs reprennent les objectifs des documents de programmation passés, définis dans l'OPIN et le MoU de 1998, en les reformulant et restructurant :

- Amélioration des services et des moyens de subsistance par la promotion de l'accès aux services sociaux, et de la sécurité alimentaire et le développement rural durable ;
- Croissance de l'économie par la coopération économique et le lien entre commerce et développement ;
- Renforcement de la coopération et l'intégration régionale par la construction d'infrastructure de transport et le renforcement des réseaux régionaux.

Un des deux objectifs du secteur de concentration **« Amélioration des services et des moyens de subsistance »** est de promouvoir un accès équitable aux services sociaux. Le Gouvernement bolivien considère la santé, l'éducation, et l'eau et l'assainissement comme 3 des facteurs clés ayant un impact direct sur la pauvreté. Les secteurs de l'éducation et la santé étant déjà largement couverts par d'autres bailleurs de fonds, l'aide de la CE dans ce domaine se concentre au secteur de l'eau et l'assainissement. Ce programme vise à approvisionner les communautés pauvres en eau potable et en système d'assainissement. Le second objectif de la CE dans ce domaine est la **sécurité alimentaire et le développement rural durable**, particulièrement dans les zones de production de coca. Le choix de cette activité s'explique car il représente également un composant clé de la

stratégie bolivienne de réduction de la pauvreté. L'objectif est de promouvoir un développement économique durable des zones de production illicite de coca et d'exportation de main d'œuvre ; c'est une stratégie de complémentarité (et non de substitution) de celle des USA, le but étant **d'accompagner** le processus de réduction de la production de coca. L'accent est mis sur les services sociaux et les activités productives non agricoles. Tandis que les projets de développement alternatif sont mis en œuvre à travers la coopération technique et financière de la CE, d'autres projets et programmes de développement rural sont menés grâce à d'autres instruments de coopération communautaire, notamment son programme de sécurité alimentaire basé essentiellement sur la production agricole.

Le secteur de concentration **« croissance économique »** reflète l'importance des engagements pris par la l'UE envers l'AL lors du premier sommet de Rio et à Doha de promouvoir la coopération économique. L'objectif est de développer la compétitivité du pays ainsi que de renforcer les relations de commerce et d'investissement bilatérales entre l'UE et la Bolivie dans l'intérêt des deux parties. La CE soutient également le pays dans ses efforts d'amélioration des capacités institutionnelles, législatives et régulatrices afin de mettre en œuvre les engagements de l'OMC.

Une part importante de l'aide communautaire est attribuée au secteur de l'infrastructure routière. L'action menée dans ce secteur vise à **« renforcer l'intégration régionale »**. La CE cofinance l'amélioration de la route Santa Cruz-Puerto Suarez. Le gouvernement bolivien considère l'amélioration des réseaux routiers comme un facteur clé pour une croissance économique durable. Ce programme vise d'une part à stimuler les activités agricoles de l'est du pays et à améliorer le commerce interne, et permet d'autre part une diminution des coûts de transport intercontinental.

Enfin, les thèmes transversaux définis dans la politique de développement de l'UE sont prévus dans la conception et mise en œuvre des programmes qui traduisent le CSP Bolivie en action concrète. Ceci inclut la promotion des droits de l'homme, l'égalité entre homme et femme, le droit des enfants, la dimension environnementale, la prévention des conflits, la participation de la société civile, etc.

2. Stratégie d'intervention financée sur fonds non programmables - Coopération avec les ONG

La coopération de l'UE en Bolivie à travers les ONG est importante tant du point de vue financier que par ses objectifs et réalisations. Elle représentait respectivement en 2005 et 2006, 4,776 millions d'€ et 4,9 millions d'€ du financement annuel total de la CE en Bolivie. Son principal objectif est d'atteindre les populations marginalisées par un instrument souple et capable de renforcer la société civile. Les interventions des ONG sont financées à travers la composante spécifique ONG de la ligne budgétaire sécurité alimentaire et à travers des lignes budgétaires thématiques.

La ligne budgétaire sécurité alimentaire

Cette ligne permet de toucher, via les ONG, un grand nombre de communautés vulnérables, surtout en zones rurales. Sa principale caractéristique est d'établir une relation étroite entre les projets et les autorités locales. Les ONG signent des accords avec les municipalités bénéficiaires, et dans la plupart des cas, la municipalité contribue aux coûts du projet. De leur côté, les ONG appuient les municipalités par divers moyens, incluant le renforcement de leurs capacités d'élaborer les Plans de développement municipaux et les Plans opérationnels annuels. Cette pratique s'inscrit par ailleurs dans le cadre de la « Ley de Participation Popular ».

En 2000, l'évaluation des programmes de sécurité alimentaire de la CE[2] reconnaissait l'impact positif du travail réalisé à travers ces ONG. Depuis 2000, les projets financés par cette ligne sont concentrés dans le département de Oruro afin de développer une approche programme (complémentarité entre les différents projets), renforcer la participation des bénéficiaires tout au long du cycle du projet, travailler plus étroitement avec les municipalités et coordonner avec les autres interventions de la CE ou des Etats membres. L'unité technique d'appui à la sécurité alimentaire de la Délégation a offert un appui technique aux ONG qui a été utile et constitue une expérience innovatrice dans ce domaine.

Lignes budgétaires thématiques

Les ONG européennes présentes en Bolivie reçoivent un appui de la CE grâce aux financements de lignes budgétaires thématiques, gérées depuis 2004 par la délégation. Il en existe 6 : les lignes "Cofinancement des ONG », « Forêts tropicales et environnement », « Coopération décentralisée », « Santé et population », « Démocratie et Droits de l'Homme » et « Sécurité alimentaire ».

La ligne budgétaire B7-6000 « Cofinancement des ONG », ou « ligne ONG », est de loin **l'instrument le plus important pour promouvoir le développement à travers les ONG**. Elle représente plus de 85% des interventions financées sur les lignes thématiques, à la fois en termes financier et de nombre de projet. La ligne « Forêts Tropicales et environnement », seconde plus importante, finance des actions de protection environnemental pour la région de l'Amazonie. La ligne « Coopération décentralisée » soutient les objectifs de la législation bolivienne de participation populaire et de décentralisation. Enfin, dans le cadre de l'initiative européenne des droits de l'homme et de la démocratie, la CE finance des actions à travers des ONG boliviennes pour les soutenir dans leur contribution au processus démocratique.

Ligne budgétaire « Cofinancement des ONG »

La ligne ONG a été créée en 1976 suite à la reconnaissance du **rôle primordial que jouent les ONG comme canal principal pour viser les groupes les plus pauvres** et marginalisés des pays en développement, ainsi que pour leur contribution à la promotion des droits de l'homme et de la démocratie.

2 "Thematic evaluation of food-aid management and special operations in support of food security", Particip, Juillet 2004.

En plus de ces projets, la CE appuie également des actions d'ONG en Bolivie à travers des projets régionaux en Amérique Latine (domaine andin et/ou continental). Cet appui correspondait en 2005 à un montant accumulé de 9,4 millions d'euros depuis 1976.

L'analyse des rapports annuels de la délégation montre que, entre 1997 et 2005, le montant du portefeuille annuel de projets ONG augmente, passant de 19,7 millions d'€ à 45 millions d'€ par an, tandis que le nombre de projets en exécution diminue de 85 à 41 par an. Le montant moyen des budgets totaux des interventions qui était en 1997 de 232 mille € passe à 1,1 millions d'€ en 2005. On retrouve donc la même tendance que pour les projets financés sur fonds programmable.

Distribution géographique

La majorité des projets ONG se concentre en zone rurale (76%). La distribution du financement selon les zones géographiques en 2005 montre une répartition assez équilibrée entre la zone de l'Altiplano (32%), des plaines (30%), et des vallées (26%), le reste correspondant aux projets exécutés sur plusieurs zones (12%).

Plus spécifiquement, jusqu'à la fin des années 1990, les projets ONG étaient essentiellement **concentrés dans les départements de « l'axe central** », à savoir La Paz, Santa Cruz et Cochabamba. Peu d'attention était donnée aux départements de Pando, Beni, et Potosi, pourtant les moins avancés.

A partir des années 2000, des efforts du côté de la délégation afin d'encourager des propositions dans les départements hors de l'axe central ont permis une distribution géographique plus équitable des projets ONG vers les départements de Potosi et Chuquisaca. Les départements de Pando, Tarija et Oruro restent toutefois encore largement délaissés, du fait en partie de leur accès difficile. Cette insuffisance est néanmoins compensée par les actions de la ligne sécurité alimentaire qui, depuis 2000, concentre ses projets dans le département de Oruro.

On observe également depuis le début des années 2000 une augmentation des projets interdépartementaux mais dont la majorité se situe à La Paz, Cochabamba et Santa Cruz. En 2005, 45% du financement des ONG favorisait la couverture multi départementale du territoire bolivien afin d'intervenir dans des zones économiquement, socialement et culturellement semblables. Le reste se concentre dans différentes municipalités d'un même département, avec des actions coordonnées avec les institutions municipales ou départementales.

Distribution sectorielle

Depuis le lancement de la ligne ONG en 1976, on observe une **concentration** significative des financements vers les secteurs traditionnels d'intervention, à savoir la **santé, le développement rural, l'agriculture, et l'éducation/formation**. Ceci se vérifie encore aujourd'hui mais avec quelques changements.

Avant 2000, les actions dans les domaines du développement rural (formation, crédit, irrigation, production agricole), l'éducation et la santé prévalaient largement, et peu d'attention était donné aux projets visant les groupes les plus vulnérables comme les femmes, enfants abandonnés, indigènes, etc. A partir de cette date, les actions en faveur de ces groupes ont commencé à prendre plus de poids. L'importance donnée à ces actions a permis de renforcer la politique de la CE en ce qui concerne les thèmes transversaux comme les droits de l'homme, les droits des enfants, le genre, ou la bonne gouvernance, ces thèmes étant relativement plus négligés à travers les projets financés sur fonds programmables.

A partir de 2004, suite à une reclassification des secteurs d'intervention, la sécurité alimentaire, gouvernement et société civile, l'appui multi sectoriel, les secteurs productifs et les infrastructures sociales deviennent les secteurs prioritaires. Cet éventail de secteurs compte plusieurs types d'interventions. Certains projets orientent leurs actions vers des populations spécifiques, comme les projets travaillant avec les populations indigènes en Amazonie. D'autres visent plusieurs groupes de populations (femmes, enfants, indigènes etc) à l'intérieure de communautés rurales, comme les projets de sécurité alimentaire dans le département de Oruro.

Bien que le financement en zone urbaine et péri urbaine soit réduit (24% de la ligne ONG en 2005), on assiste depuis ces deux dernières années à un changement de la forme traditionnelle d'intervention caractérisée par une forte composante agricole, vers une priorité davantage axée sur les problèmes sociaux et économiques dans les zones urbaines : renforcement de la démocratie municipale, éducation et formation professionnelles pour les jeunes, actions vers les enfants et adolescents des rues et défense de leur droit, actions de santé, de sécurité économique, d'appui à l'emploi, etc.

Les ONG européennes

Les Etats membres qui ont le plus d'ONG actives en Bolivie sont l'Espagne, l'Italie, l'Allemagne, la Belgique, la France et l'Angleterre. On constate au cours de la période l'apparition de nouvelles ONG d'Etats Membres comme le Luxembourg ou le Portugal. Enfin, la part attribuée à des consortiums d'ONG a également augmenté.

En 2004, les projets étaient exécutés par plus de 50 ONG européennes, provenant de 10 des 25 pays membres de l'UE, en coopération avec des ONG boliviennes.

Annexe 7 – Liste des 40 interventions

N°	Numéro de projet	Secteur	Titre	Date et fin effective	Budget de la CE (Millions d'€)
1	**ALA 92/48**	**Développement rural**	**PAC Oruro fase de consolidación**	**1993-1997**	**6**
2	BOL/B7-30101/94/198	**Développement rural**	**PAC La Paz - Fase transferencia**	**1995-1996**	0,975
3	**ALA 92/48**	**Développement rural**	**PAC Potosi – fase consolidación**	**1993-1997**	6
4	**ALA 92/47**	**Protection des bassins versants**	**Obras de protección de la ciudad de Montero**	**1993-1997**	0;973
5	ALA 90/23	**Protection des bassins versants**	**Proyecto de protección contra las inundaciones de Trinidad**	**1991-1998**	2,45
6	ALA 90/23	**Protection des bassins versants**	**Proyecto de protección contra las inundaciones de Santa Ana**	**1991-1998**	2,45
7	AMS/B7/-3010/93/139	**Protection des bassins versants**	**Programa de puesta en operación del plan director binacional del sistema TDPS**	**1994-1998**	0,75
8	ALA 87/23	**Protection des bassins versants**	**Programa de prevención y regulación TDPS (Titicaca, Desaguadero, Poopó, Salares)**	**1988-1998**	5,5
9	**ALA/90/23**	**Protection des bassins versants**	**Proyecto de protección contra las inundaciones de Villamontes**	**1991-1997**	2,677
10	**ALA 90/23**	**Protection des bassins versants**	**Proyecto de protección contra las inundaciones de La Paz**	**1991-1998**	3,07
11	**DEM/BOL/B7-703/97/24**	**Autres secteurs**	**Apoyo a las oficinas de derechos humanos del trópico cochabambino**	**1998-1999**	**0,35**

12	**DEM/BOL/B7-703/96/32**	**Autres secteurs**	**Defensa de los DDHH de la niñez y de la mujer**	**1996-1998**	**0,245**
13	**BOL/B7-3010/94/16**	**Autres secteurs**	**Programa de apoyo al Secretariado Técnico del Fondo Indígena**	**1994-1997**	**0,326**
14	**ALA 91/09**	**Développement rural**	**Programa Quinoa Potosi - PROQUIPO**	**1993-1999**	6,1
15	**ALA/93/39**	**Appui aux entreprises privées**	**Proyecto de asistencia y promoción de la pequeña iniciativa privada en el medio urbano y peri urbano (PROMMI)**	**1995-2000**	8,795
16	**ALA 92/34**	**Développement rural**	**Programa de desarrollo integral en la zona Andina y valle alto de Tarija (PRODIZAVAT)**	**1994-2000**	14,155
17	**ALA 92/35**	**Protection des bassins versants**	**Programa de Protección de la ciudad de Montero (Santa Cruz) contra las inundaciones del río Pirai**	**1993-2000**	12,5
18	**BOL/B7 30-10/94/053**	**Appui aux entreprises privées**	**Appoyo a la pesca artesanal y a la acuicultura ("ADEPESCA")**	**1996-1999**	0,932.745
19	**BOL/B7 3010/94/49**	**Développement rural**	**Programma de desarrollo agrícola de los valles interandinos de Mitzque y Tiraque**	**1997-2001**	16,41
20		**Développement rural**	**Proyecto de Apoyo a la Seguridad Alimentaria (PASA)**	**1996-2010**	80
21	**ALR/B7-311/138/D/020**	**Développement économique**	**Divulgación SPG andino en Bolivia**	**1997-1998**	**0,07**
22	**BOL/B7-6200/96/197**	**Développement économique**	**Promoción del sistema de preferencia generalizada (SPG) andino de la Unión Europea**	**1997-1998**	**0,1**
23	**BOL/B7-5020/93/22**	**Développement économique**	**Al Invest: Asistencia Técnica al Eurocentro de Cooperación Empresarial**	**1994-2000**	**0,25**

24	**BOL/B7-3011/94/52**	**Développement économique**	**Apoyo a la promoción de las exportaciones bolivianas**	**1997-1998**	**0,98**
25	**BO/B7-310/1B/96/220**	**Eau et assainissement**	**Proyecto de agua y saneamiento en el Departamento del Beni (PRAS BENI)**	**1998-2002**	**6**
26	**BOL/B7-310/1B/96/41**	**Développement alternatif**	**Programa de Apoyo a la estrategia de desarrollo alternativo en el Chapare (PRAEDAC)**	**1998-2006**	19
27	**BOL/B7-5020/95/190**	**Autres secteurs**	**Apoyo al sector turístico en Bolivia**	**1998-1999**	0,9725
28	**BOL/BT-3011/94/42**	**Autres secteurs**	**Apoyo Institucional al Ministerio de Desarrollo Sostenible y Medio Ambiente**	**1998-1999**	0,95
29	**BO/B7-310/1B/96/187**	**Développement alternatif**	**Proyecto de Apoyo a la Pequeña Explotación Minera (APEMIN)**	**1998-2003**	**5**
30	**BOL/B7-310/96/216**	**Développement alternatif**	**Programa de Desarrollo de los valles de Arque y Tapacari (PRODEVAT)**	**1998-2004**	**6**
31	**BOL/B7-310/97/29**	**Eau et assainissement**	**Proyecto de agua potable y alcantarrillado en Santa Cruz**	**2001-2006**	**20**
32	**BOL/B7-310/97/0405**	**Education**	**Proyecto de Apoyo a la Reforma Educativa (El Alto)**	**2001-**	**9**
33	**BOL/B7-310/97/0406**	**Eau et assainissement**	**Proyecto de agua potable y saneamiento en Pando**	**2001-2006**	**6**
34	**BOL-B7-310/98/245**	**Eau et assainissement**	**Appoyo al sector de Higiene y Salud Básica - PROHISABA**	**2002-2008**	**25**
35	**ASR/B7-3100/99/136**	**Protection des bassins versants**	**Proyecto de gestión integrada y plan maestro de la cuenca del río Pilcomayo.**	**2002-2009**	**12,6**
36	**BOL-B7-310/2002/468**	**Communication**	**Programa de Apoyo a la Integración Física Regional Corredor Vial Bi-Oceánico: "Santa Cruz-Puerto Suarez"**	**2004-2010**	**57**

37	**BOL-B7-3110/2002/003**	**Développement économique**	**Programa de cooperación económica con Bolivia: Desarrollo del Comercio y Promoción de las Inversiones - PROCOIN**	**2004-2008**	**6,3**
38	**BOL-B7-3100/2002/0467**	**Développement alternatif**	**Apoyo al Desarrollo Económico Sostenible en las áreas mineras empobrecidas del occidente de Bolivia – APEMIN II.**	**2004-2010**	**7**
39	**BOL-B7-3100/2003/0001 ALA 2003/000-730 (2004)**	**Développement alternatif**	**Programa de Apoyo al Desarrollo Sostenible de los Yungas Apoyo a la nueva estrategia de desarrollo alternativo de Bolivia mediante el FONADAL – YUNGAS (2004)**	**2005-2011**	**14**
40	**ALA 2004/6249**	**Eau et assainissement**	**Programa de apoyo sectorial en el abastecimiento de Agua y Saneamiento**	**2004-2008**	**51.5**

** Version pas signée.*
*** Informe presentado al Comite Directivo Administrativo.*

Annexe 8 - Statistiques budget-projet

Tableau 1 - Répartition sectorielle des projets financés par la CE: nombre de projets et budget total (valeur du portefeuille - stock)

Secteurs		1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
1. Protection bassins versants	No de projets	8	8	5	1	1		1	1	1	1	1
	m. €	30,37	30,37	24,27	12,5	12,5		12,6	12,6	12,6	12,6	12,6
		20%	18%	13%	7%	7%	0%	7%	7%	4%	5%	5%
2. Développement rural	No de projets	6	6	4	4	3	2	1	1	1	1	1
	m. €	113,23	128,67	116,66	116,66	110,56	96,41	80	80	80	39	39
		73%	75%	61%	66%	66%	58%	42%	44%	27%	15%	15%
3. Développement alternatif	No de projets			3	3	3	3	3	3	3	3	3
	m. €			30	30	30	30	30	30	32	39	39
		0%	0%	16%	17%	18%	18%	16%	16%	11%	15%	15%
4. Appui entreprises privées	No de projets	2	2	2	2	1						
	m. €	9,73	9,73	9,73	9,73	8,8						
		6%	6%	5%	5%	5%	0%	0%	0%	0%	0%	
5. Développement économique	No de projets	1	4	4	1	1				1	1	1
	m. €	0,25	1,4	1,4	0,25	0,25				6,3	6,3	6.3
		0%	1%	1%	0%	0%	0%	0%	0%	2%	2%	2.5%
6. Education	No de projets						1	1	1	1	1	
	m. €						9	9	9	9	9	
		0%	0%	0%	0%	0%	5%	5%	5%	3%	3%	
7. Eau et assainissement	No de projets			1	1	1	3	4	3	4	4	4
	m. €			6	6	6	32	57	51	102,5	102,5	102.5
		0%	0%	3%	3%	4%	19%	30%	28%	34%	39%	40%

8. Communication	No de projets									1	1	1
(route Sta Cruz-Puerto Suarez)	m. €									57	57	57
		0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	19%	21%	22%
8. Autres: DDHH, fond	No de projets	2	2	4	3							
indigène, appui institutionnel	m. €	0,58	0,58	2,52	2,27							
		0%	0%	1%	1%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	
TOTAL	No de projets	19	22	23	15	10	9	10	9	12	12	
	m. €	154,16	170,75	190,58	177,41	168,11	167,41	188,6	182,6	299,4	265,4	
	Contribution CE/projets	8,11	7,76	8,29	11,83	16,81	18,60	18,86	20,29	24,95	22,12	

Tableau 2 - Répartition sectorielle des projets financés par la CE : flux annuels

		1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	Total par secteur (M.€)
Protection des bassins versants	nbre de projet	8	8	5	1	1		1	1	1	1	1	
	M. €	4.236	4.236	3.311	1.785	1.785		1.57	1.57	1.57	1.57	1.57	23.203
Développement rural	nbre de projet	6	6	4	4	3	2	1	1	1	1	1	
	M. €	16.264	19.059	16.659	16.659	15.642	13.282	10	10	6.5	6.5	6.5	137.065
Développement alternatif	nbre de projet			3	3	3	3	3	3	3	3	3	
	M. €			3.79	3.79	3.79	3.79	3.79	3.79	3.96	4.95	4.95	36.6
Eau et assainissement	nbre de projet			1	1	1	3	4	3	4	4	4	
	M. €			1.2	1.2	1.2	5.53	7.31	6.11	16.41	16.41	16.41	71.78
Développement économique	nbre de projet	1	4	4	1	1	1	1	1	2	2	2	
	M. €	0.0368	0.6118	0.6118	0.072	0.072	0.072	0.072	0.1153	1.3753	1.3753	1.3753	5.7896
Entreprises privés	nbre de projet	2	2	2	2	1							
	M. €	1.992	1.992	1.992	1.992	1.759							9.727
Communication	nbre de projet								1	1	1	1	
	M. €								8.14	8.14	8.14	8.14	32.56
Education	nbre de projet						1	1	1	1	1		
	M. €						1.8	1.8	1.8	1.8	1.8		9
Santé	nbre de projet							1	1	1	1	1	
	M. €							1.78	1.78	1.78	1.78	1.78	8.9
Autres secteurs	nbre de projet	2	2	4	3								
	M. €	0.19	0.19	1.218	1.136								2.734
Grand Total	nbre de projet	19	22	23	15	10	10	12	12	14	14	13	
	M. €	22.7188	26.0888	28.7818	26.634	24.248	24.474	26.322	33.3053	41.5353	42.5253	40.7253	

Tableau 3 - Déboursements annuels réels des interventions financées par la CE

Projet	Secteur	Date début - fin	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
PAC Oruro	Développement rural	31/3/93 - 6/11/97	1,2	1,2									
PAC La Paz	Développement rural	23/6/95 - 31/8/96	0,487										
PAC Potosi	Développement rural	31/3/93 - 12/97	1,2	1,2									
Protección Montero	Protection des bassins versants	18/6/1993 - 1997	0,195	0,195									
Inundaciones Trinidad	Protection des bassins versants	19/4/91 - 5/98	0,35	0,35	0,35								
Inundaciones Santa Anna	Protection des bassins versants	19/4/1991 - 1997	0,35	0,35									
Inundaciones TDPS	Protection des bassins versants	22/4/94 - 3/98	0,188	0,188	0,188								
Regulación TDPS	Protection des bassins versants	14/7/88 - 6/98	0,55	0,55	0,55								
Inundaciones Villamonte	Protection des bassins versants	9/4/91 - 1997	0,38	0,38									
Inundaciones La Paz	Protection des bassins versants	19/4/1991 - 4/98	0,438	0,438	0,438								
DDHH Chapare	Autres secteurs	1998 - 1999			0,175	0,175							
DDHH Mujer y niños	Autres secteurs	2/9/96 - 10/98	0,082	0,082	0,082								
Fondo Indigena	Autres secteurs	26/9/94 - 26/9/97	0,108	0,108									
PROQUIPO	Développement rural	1/11/1993 - 1999	1,017	1,017	1,017	1,017							
PROMMI	Entreprises privés	6/11/95 - 5/5/2000	1,759	1,759	1,759	1,759	1,759						
PRODIZAVAT	Développement rural	1/9/1994 - 24/10/00	2,36	2,36	2,36	2,36	2,36						
Inundaciones Montero	Protection des bassins versants	2/9/93 - 9/9/00	1,785	1,785	1,785	1,785	1,785						
ADEPESCA	Entreprises privés	7/96 - 1999	0,233	0,233	0,233	0,233							
Des. Rural Mitzque y Tiraque	Développement rural	24/2/1997 - 23/2/01		3,282	3,282	3,282	3,282	3,282					
PASA	Développement rural	1/10/1996 - 2010	5	7,5	7,5	9	9	15	5	6,5	0	7	13
Divulgación SGP andino	Développement économique	18/5/97 - 18/5/98		0,035	0,035								
Promoción SPG	Développement économique	30/6/1997 - 31/12/98		0,05	0,05								
AL INVEST	Développement économique	1/8/1994 - 2007	0,0368	0,0368	0,0368	0,072	0,072	0,072	0,072	0,1153	0,1153	0,1153	0,1153
Exportaciones bolivianas	Développement économique	5/97 - 1998		0,49	0,49								
PRAS BENI	Eau et assainissement	1998 - 16/9/02			0	1,89	2,98	0,606	0,454				
PRAEDAC	Développement alternatif	3/98 - 3/2006			0,799	1,932	3,072	0,173	3,915	3,669	1,962	2,111	0,556
Apoyo turismo	Autres secteurs	1998 - 1999			0,486	0,486							
Apoyo Min. Desarrollo Sostenible	Autres secteurs	1998 - 1999			0,475	0,475							
APEMIN	Développement alternatif	1/2/1998 - 2003			0,384	1,531	0,537	1,504	0,776	0,155			
PRODEVAT	Développement alternatif	2/98 - 12/04			0	1,79	1,122	0,352	1,182	1,04	0,177		
Agua potable Sta Cruz	Eau et assainissement	12/9/01 - 2006						0,581	0,551	13,07	0,276	3,916	0,949
Reforma educativa El Alto	Education	15/4/01 - ?						0,256	1,478	2,598	3,929	0,513	
Agua potable Pando	Eau et assainissement	7/9/01 - 2006						0,25	0,433	2,82	1,685	1,276	0,157
PROHISABA (AyS)	Eau et assainissement	2002 - 2008							0,0995	5,8355	0,1795	0,2175	1,117
PROHISABA (Santé)	Santé								0,0995	5,8355	0,1795	0,2175	1,117
Pilcomayo	Protection des bassins versants	2002 - 2009							0,704	1,446	0,5	2,257	1,58
Carretera Sta Cruz - Puerto Suarez	Communication	2004 - 2010								10,5	0,624	0,379	0,432
PROCOIN	Développement économique	07/2004 - 2008									1,376	0,262	1,447
APEMIN II	Développement alternatif	2/2004 - 2010									0,394	0,977	1,668
Yungas	Développement alternatif	2005 - 2011										2,213	0,817
SWAP Agua y saneamiento	Eau et assainissement	2004 - 2008									15,5	7,098	12,287

Tableau 4 - Déboursements annuels hypothétiques des interventions financées par la CE

Projet	Secteur	Date début - fin	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
PAC Oruro	Développement rural	31/3/93 - 6/11/97	1,2	1,2									
PAC La Paz	Développement rural	23/6/95 - 31/8/96	0,487										
PAC Potosi	Développement rural	31/3/93 - 12/97	1,2	1,2									
Protección Montero	Protection des bassins versants	18/6/1993 - 1997	0,195	0,195									
Inundaciones Trinidad	Protection des bassins versants	19/4/91 - 5/98	0,35	0,35	0,35								
Inundaciones Santa Anna	Protection des bassins versants	19/4/1991 - 1997	0,35	0,35									
Inundaciones TDPS	Protection des bassins versants	22/4/94 - 3/98	0,188	0,188	0,188								
Regulación TDPS	Protection des bassins versants	14/7/88 - 6/98	0,55	0,55	0,55								
Inundaciones Villamonte	Protection des bassins versants	9/4/91 - 1997	0,38	0,38									
Inundaciones La Paz	Protection des bassins versants	19/4/1991 - 4/98	0,438	0,438	0,438								
DDHH Chapare	Autres secteurs	1998 - 1999			0,175	0,175							
DDHH Mujer y niños	Autres secteurs	2/9/96 - 10/98	0,082	0,082	0,082								
Fondo Indigena	Autres secteurs	26/9/94 - 26/9/97	0,108	0,108									
PROQUIPO	Développement rural	1/11/1993 - 1999	1,017	1,017	1,017	1,017							
PROMMI	Entreprises privés	6/11/95 - 5/5/2000	1,759	1,759	1,759	1,759	1,759						
PRODIZAVAT	Développement rural	1/9/1994 - 24/10/00	2,36	2,36	2,36	2,36	2,36						
Inundaciones Montero	Protection des bassins versants	2/9/93 - 9/9/00	1,785	1,785	1,785	1,785	1,785						
ADEPESCA	Entreprises privés	7/96 - 1999	0,233	0,233	0,233	0,233							
Des. Rural Mitzque y Tiraque	Développement rural	24/2/1997 - 23/2/01		3,282	3,282	3,282	3,282	3,282					
PASA	Développement rural	1/10/1996 - 2010	10	10	10	10	10	10	10	10	6,5	6,5	6,5
Divulgación SGP andino	Développement économique	18/5/97 - 18/5/98		0,035	0,035								
Promoción SPG	Développement économique	30/6/1997 - 31/12/98		0,05	0,05								
AL INVEST	Développement économique	1/8/1994 - 2007	0,0368	0,0368	0,0368	0,072	0,072	0,072	0,072	0,1153	0,1153	0,1153	0,1153
Exportaciones bolivianas	Développement économique	5/97 - 1998		0,49	0,49								
PRAS BENI	Eau et assainissement	1998 - 16/9/02			1,2	1,2	1,2	1,2	1,2				
PRAEDAC	Développement alternatif	3/98 - 3/2006			2,1	2,1	2,1	2,1	2,1	2,1	2,1	2,1	2,1
Apoyo turismo	Autres secteurs	1998 - 1999			0,486	0,486							
Apoyo Min. Desarrollo Sostenible	Autres secteurs	1998 - 1999			0,475	0,475							
APEMIN	Développement alternatif	1/2/1998 - 2003			0,83	0,83	0,83	0,83	0,83	0,83			
PRODEVAT	Développement alternatif	2/98 - 12/04			0,86	0,86	0,86	0,86	0,86	0,86	0,86		
Agua potable Sta Cruz	Eau et assainissement	12/9/01 - 2006						3,33	3,33	3,33	3,33	3,33	3,33
Reforma educativa El Alto	Education	15/4/01 - ?						1,8	1,8	1,8	1,8	1,8	
Agua potable Pando	Eau et assainissement	7/9/01 - 2006						1	1	1	1	1	1
PROHISABA (AyS)	Eau et assainissement	2002 - 2008							1,78	1,78	1,78	1,78	1,78
PROHISABA (Santé)	Santé								1,78	1,78	1,78	1,78	1,78
Pilcomayo	Protection des bassins versants	2002 - 2009							1,57	1,57	1,57	1,57	1,57
Carretera Sta Cruz - Puerto Suarez	Communication	2004 - 2010								8,14	8,14	8,14	8,14
PROCOIN	Développement économique	07/2004 - 2008									1,26	1,26	1,26
APEMIN II	Développement alternatif	2/2004 - 2010									1	1	1
Yungas	Développement alternatif	2005 - 2011										1,85	1,85
SWAP Agua y saneamiento	Eau et assainissement	2004 - 2008									10,3	10,3	10,3

Annexe 9 - Matrice d'information

Question d'évaluation 1 – Pertinence

Dans quelle mesure la stratégie de la Commission européenne répond-elle (i) aux nécessités et priorités des populations locales et/ou aux objectifs des autorités boliviennes (ii) aux orientations générales de la coopération de la CE sur la période?

C1.1 Les objectifs, la programmation et la formulation des interventions avant et après 2002 sont cohérents avec les besoins de la population et les priorités de la Bolivie

Remarque : On considère que les deux documents officiels boliviens de la période d'analyse, c'est-à-dire le « Plan Operativo de Acción 1997-2002 » et la « Estrategia Boliviana de Reducción de la Pobreza » (EBRP) de 2001 reflètent non seulement le point de vue du gouvernement, mais aussi les besoins du pays. En effet, d'une part nous ne disposons pas de référence alternative, mais d'autre part et plus important, ces deux documents ont été élaborés sur la base de concertations nationales avec les partis politiques d'opposition, les municipalités et préfectures, mais aussi les institutions représentatives de la société civile (syndicats, églises, ONG, etc.) (Cf. Section 2.2.2).

I 1.1.2 Mise en évidence que les objectifs de la CE tels que décrits dans le MoU de 2001 et le CSP 2002-2006, reflètent bien les priorités, sectorielles et géographiques de la Bolivie telles qu'elles apparaissent dans la EBRP (2001).

A partir de 2001, l'initiative HIPC et les processus du PRSP (*Poverty Reduction Strategy Paper*) issus d'accords multilatéraux et ayant des implications pratiques en Bolivie, deviennent le cadre de référence pour les actions de l'ensemble des bailleurs. L'OPIN de 2001 et le CSP de 2002 mentionnent ainsi le PRSP/EBRP (*Estrategia Boliviana de Reducción de la Pobreza*) comme cadre général de leurs interventions. En particulier, le CSP répond à 4 objectifs de l'EBRP :

- Renforcer la participation et l'intégration sociale.
- Accroître les capacités productives des pauvres.
- Réduire la vulnérabilité aux risques.
- Augmenter l'emploi et les opportunités de revenus.

Il n'est cependant pas difficile de respecter ce cadre : l'EBRP étant, comme l'ont montré plusieurs évaluations qui lui sont consacrées[1], si générale et si large que presque tous les programmes soutenus par la coopération internationale en Bolivie pourraient y trouver leur place. De plus l'EBRP intègre également des plans antérieurs comme le « Plan Operativo de Acción 1997-2002 » dont il est la continuité.

Quoi qu'il en soit, les bailleurs de fonds et bénéficiaires de l'allégement de dette HIPC sont engagés dans un processus PRSP, paradigme incontournable de la coopération internationale depuis l'an 2000. En principe, le processus commence par la préparation, combinant analyses et démarches participatives, d'une stratégie de réduction de la pauvreté. Celle-ci est alors validée par les instances dirigeantes du Fonds Monétaire International et de la Banque Mondiale. Ses dispositions engagent mutuellement le gouvernement bénéficiaire et les bailleurs de la coopération internationale.

[1] Entre autres, « *La Estrategia Boliviena de Reducción de Pobreza: ¿Una Nueva Brillante Idea? »* Kristin Komives, Juan Carlos Aguilar et al, Institut d'Etudes Sociales, La Haye – Pays-Bas, 2003.

Le gouvernement met en œuvre les politiques, programmes et investissements inscrits dans la stratégie et produit des rapports de suivi devant servir à évaluer et réajuster périodiquement la stratégie en fonction des leçons apprises pendant sa mise en œuvre. L'objectif est que le PRSP constitue ainsi un cadre de moyen ou long terme qui permette une plus grande stabilité et efficacité des politiques de lutte contre la pauvreté au niveau national[2].

En parallèle, la coopération internationale s'engage à soutenir la stratégie par des dons, des prêts préférentiels ou autres instruments d'appui. Le FMI, à travers la *Facilité pour la Réduction de la Pauvreté et la Croissance (Poverty Reduction and Growth Facility)*, appuierait des programmes financiers favorisant la croissance économique, condition indispensable pour réduire la pauvreté, et s'assurerait que les politiques de croissance soient bien orientées au bénéfice des plus pauvres. La Banque Mondiale soutiendrait le processus PRSP par des prêts préférentiels plus souples (PRSC - *Créditos Programáticos para la Reducción de la Pobreza*), accordés de façon récurrente tant que le pays bénéficiaire aura besoin de soutien dans ses efforts de réduction de la pauvreté. Ces crédits seraient versés sous la forme d'aide budgétaire, pour préserver ou consolider les postes budgétaires destinés au financement d'actions de réduction de la pauvreté dans des contextes de restrictions budgétaires. D'autres organismes multilatéraux et des agences bilatérales s'engageraient à orienter leurs efforts en fonction de la stratégie de réduction de la pauvreté du pays. Le processus PRSP exige une attention constante de tous les acteurs concernés, en vue de la réduction de la pauvreté, et une coordination plus importante au sein de la coopération internationale et entre celle-ci et le gouvernement.

Dans la pratique en Bolivie, le processus PRSP ne s'est pas déroulé ainsi pour toute une série de raisons, mais surtout il n'a pas résisté à l'instabilité sociopolitique de la Bolivie, en particulier depuis 2003. Autant que faire se peut dans un tel scénario, la coopération a maintenu le processus PRSP comme cadre de référence de ses interventions, malgré ses limites. Depuis 2005 avec les gouvernements de Mesa puis de Rodriguez, le PRSP en tant que tel n'est plus mentionné comme référence et est donc abandonné par l'ensemble des bailleurs qui avaient soutenu et qui ont financé l'élaboration de ses différentes versions. Néanmoins la plupart des politiques insérées dans le PRSP restent en vigueur, et tant le gouvernement comme les bailleurs de fonds continuent de les supporter.

Le PRSP s'étant en partie construit à partir de nombreuses consultations de la société civile entre 2000 et 2005, il a fait l'objet de débats pour établir s'il reflétait bien les nécessités et priorités des populations locales et surtout des plus pauvres d'entre elles. Comme l'on fait remarquer certaines évaluations du processus[3], les mécanismes de consultation mis en place ont plutôt recueilli des listes de besoins que des priorités pouvant se traduire dans des actions concrètes et cohérentes entre elles car ces consultations ne prétendaient pas déboucher sur une planification du développement.

I 1.1.3 Mise en évidence que les objectifs des interventions de la CE sont bien dirigés vers les segments pauvres de la population, tels que décrits dans la EBRP.

La coopération de la CE utilise un instrument important dirigé vers les pauvres. Il s'agit du programme de sécurité alimentaire (PASA) qui dans une première phase était orienté vers 78 communes pauvres, mais depuis 2003 est dirigé vers toutes les communes dont le degré de vulnérabilité alimentaire est de IV ou V (V étant le degré de vulnérabilité le plus élevé). De cette manière la coopération de la CE dispose d'un instrument spécifique de lutte contre la pauvreté, qui, depuis 1996 concentre près du tiers des ressources des lignes de financement TFC et Sécurité Alimentaire. Toutefois, si on ajoute aux PASA les projets situés dans les régions les plus pauvres (APEMIN, PRODEVAT, Mitzque y Tiraque,

[2] Cf. Service de l'Evaluation Spéciale (SES) : « Ombres et Lumières de la Coopération entre la Belgique et la Bolivie 1992-2004 », octobre 2005.

[3] Cf. la bibliographie citée dans la note 25.

PROQUIPO, PAC La Paz, Oruro et Potosi), on arrive à un financement dirigé vers les segments pauvres de la population représentant 47% du financement total entre 1996 et 2005[4].

Résumé : Près de la moitié des financements de la CE en Bolivie entre 1996 et 2005 sont dirigés vers les segments les plus pauvres de la population, soit par une sélection directe des municipalités les plus exposées à l'insécurité alimentaire, soit par la couverture de projets situés dans les régions les plus pauvres du pays.

C1.2 Les objectifs, la programmation et la formulation des interventions avant et après 2002 répondent aux objectifs globaux et régionaux de la CE

I 1.2.1 Mise en évidence que les objectifs de la CE tels que décrits dans les MoU, OPIN et le CSP 2002-2006, reflètent bien les orientations générales de la CE (EDF, RSPs CAN et AL).

Dans ce qui suit nous rappellerons brièvement les objectifs globaux et régionaux de la CE, puis nous les comparerons avec les politiques suivies par la CE en Bolivie.

- **Politiques à l'échelle régionale (Amérique latine)**

Le rapport stratégique régional sur l'Amérique latine 2002-2006 décline la stratégie appliquée par la CE dans la région en quatre domaines d'activité :

- Soutien aux relations entre les deux régions via le renforcement de la coopération entre les réseaux de la société civile.
- Initiative sociale, contribution à la réduction des inégalités par le biais d'actions sélectives destinées à la population défavorisée.
- Préparation et prévention relatives aux catastrophes naturelles et aux travaux de reconstruction qui en découlent.
- Action complémentaire de la coopération stratégique : observatoire des relations.

En application du principe de subsidiarité, la stratégie régionale n'aborde pas les questions relatives aux relations entre l'UE et les pays et sous-régions d'Amérique latine faisant l'objet de programmes à part entière.

- **Politiques à l'échelle sous-régionale (Communauté andine)**

En 1993, l'UE a signé un accord de coopération avec les cinq pays membres de la Communauté andine (CAN), qui a débouché sur une stratégie pour la CAN 2002-2006 et le programme indicatif 2004-2006. Les objectifs recherchés résident dans l'intensification de l'intégration andine et dans la création d'une zone de paix. La stratégie de réponse communautaire est axée sur deux priorités :

- soutien au processus d'intégration andine à travers :
  - l'appui de tous les acteurs du processus d'intégration andine.
  - l'amélioration des instruments et actions nécessaires à la création du marché commun andin.
  - l'appui à la projection internationale de la CAN dans l'économie mondiale.

[4] Sur un plan plus théorique on peut remettre en question le paradigme selon lequel la lutte contre la pauvreté doive se limiter à des actions en faveur des plus pauvres. En effets, les causes de la pauvreté sont complexes mais elles se trouvent aussi dans les structures sociales et économiques de la Bolivie, c'est-à-dire dans la distribution des ressources et dans les relations entre les plus riches et les plus pauvres. Le gouvernement de Evo Morales l'a bien compris qui conteste radicalement que l'objectif principal du gouvernement et de la coopération internationale puisse être la lutte contre la pauvreté qui, dans les faits, sert de prétexte au statu quo.

- soutenir la construction d'une zone de paix andine en recherchant à éliminer plusieurs sources de conflits potentiels et, tout particulièrement :
  - la lutte contre les drogues.
  - la gestion des ressources naturelles.

La région andine est la seule région du monde avec laquelle l'UE maintient un « dialogue spécialisé de haut niveau sur les drogues » [5]. À titre d'exemple, ce dialogue a abouti en 2005 à la signature d'accords sur le contrôle des produits chimiques précurseurs de stupéfiants à niveau bilatéral avec chaque pays andin et à la mise en marche d'un programme de coopération dans ce domaine. La CAN est aussi bénéficiaire depuis 1971 du système de préférences généralisées (SPG) andin agricole et industriel.

La stratégie pays comme réponse aux objectifs régionaux et sous-régionaux de la CE

Le protocole d'entente (MoU) signé entre la CE et la Bolivie en 1994 articule les activités autour de quatre objectifs : la réduction de la pauvreté, la modernisation de l'État, le développement du secteur privé et l'intégration régionale. Il convient de souligner que ce dernier objectif coïncide avec l'un des objectifs de la stratégie de la CE au sein de la CAN.

Les orientations pluriannuelles indicatives (OPIN) de 1998 articulent leurs activités autour de cinq axes : réduction de la pauvreté, intégration physique régionale, développement alternatif, environnement et coopération économique. Ces orientations partagent donc les objectifs d'intégration régionale, de lutte contre les drogues (développement alternatif) et de gestion des ressources naturelles (environnement) avec la stratégie appliquée au niveau de la CAN. Ce document souligne que les relations institutionnelles de l'UE avec la Bolivie sont inscrites au sein du cadre régional de la CAN et de la déclaration de Rome sur le dialogue politique (1996). Par ailleurs, l'OPIN considère que l'aide est répartie en deux dimensions : soutien à l'intégration au niveau régional pour la première et bilatérale pour la seconde. De même, au regard de la faible dimension de l'économie et du marché intérieur du pays, les meilleures perspectives de coopération économique doivent principalement être recherchées par le renforcement des liens économiques de la Bolivie avec la CAN et le MERCOSUR.

En 2001, un nouveau protocole d'entente (MoU) rattaché à quatre objectifs est signé : amélioration de l'accès à l'eau potable et de l'assainissement de base, intégration physique régionale, développement alternatif et coopération économique (développement des investissements et du commerce). Ces trois derniers objectifs sont communs au programme régional CAN. Pour finir, le CSP (Country Strategy Paper) de 2002 s'articule autour de trois secteurs de concentration : amélioration des services et des moyens de subsistance, croissance économique et coopération et intégration régionale. Par conséquent, l'objectif d'intégration régionale est l'un des axes constants des actions de la CE en Bolivie, à l'image de l'amélioration de la route Santa Cruz - Puerto Suárez, reconnue comme une action visant à atteindre cet objectif. Il semble néanmoins que l'objectif visant à renforcer les liens économiques de la Bolivie avec la CAN et le MERCOSUR (OPIN de 1998) ait perdu un certain intérêt au cours de la nouvelle période de programmation et que les activités soient axées sur les relations bilatérales Bolivie-UE. Par ailleurs,

[5] Depuis 1995, l'Union européenne maintient avec les pays membres de la Communauté andine un dialogue spécialisé sur le thème de la lutte contre la production et le trafic de drogues. L'UE reconnaît le besoin de réduire la demande et la consommation de drogues au sein de son territoire et partage les efforts réalisés par d'autres régions pour diminuer l'offre comme l'Amérique latine. La politique antidrogue de l'Union insiste également sur l'importance de cibles de « développement intégral ». La faisabilité relative à la réduction de la production de substances illicites est inéluctablement liée au contexte économique interne et externe du producteur. La coopération est l'instrument majeur dans cette affaire dans la mesure où il permet de combiner des projets se rapportant exclusivement aux drogues (exemple : programmes techniques de développement alternatif au sein des régions de culture de coca) avec des programmes indirectement rattachés à ce thème (développement industriel, promotion du commerce, aide alimentaire, assistance écologique, etc.). Au niveau du dialogue politique, le thème de la drogue revêt une plus grande importance à chaque fois que des réunions de concertation dans le cadre des institutions existantes sont organisées (Groupe de Rio, CAN, Dialogue de San José).

l'environnement est également présent. Tout d'abord en tant qu'objectif prioritaire et, depuis 2001, en tant que thème transversal : le développement alternatif promu par la CE en Bolivie prend place au sein de l'objectif de lutte contre les drogues au niveau de la CAN. Il convient également de souligner que la CE est l'un des rares donateurs à montrer un intérêt spécifique aussi bien dans l'intégration régionale que dans le développement alternatif.

Résumé : Les 5 objectifs de la coopération de la CE en Bolivie, qui coïncident avec les objectifs régionaux et sous-régionaux de la CE, sont les suivants :

- L'intégration régionale est l'un des axes constants des actions de la CE en Bolivie.
- La coopération économique est, depuis 2001, plutôt axée sur les relations bilatérales Bolivie-UE.
- L'environnement est une priorité tout d'abord en tant qu'objectif en soi et, depuis 2001, en tant que thème transversal.
- Le développement alternatif promu par la CE en Bolivie prend place au sein de l'objectif de lutte contre les drogues au niveau de la CAN. La CE est l'un des rares donateurs à montrer un intérêt spécifique aussi bien dans l'intégration régionale que dans le développement alternatif.
- La lutte contre la pauvreté et en faveur de la cohésion sociale (l'initiative sociale) est l'objectif ultime de la coopération de la CE en Bolivie depuis 1994.

Source :

- Framework Agreement on Cooperation between the Economic Community and the Cartagena Agreement and its member countries. Official Journal of the European Communities, 29 de aabril de 1998.
- Informe Estratégico Regional sobre América Latina 2002-2006 (Comisión Europea, abril 2002).
- Estrategia Regional para la Comunidad Andina 2002-2006.
- Programa Indicativo Regional 2004-2006 de la CE para la Comunidad Andina.
- Documento Conceptual de la CE para la Comunidad Andina (Borrador de Trabajo).
- Memorandum of Understanding, Commissios of the European Communities, 1994.
- Orientations Pluriannuelles Indicatives, Commission des Communautés Européennes, 1998.
- Memorandum of Understanding between the EC and the Republic of Bolivia relating to the multi-annual guidelines for the implementation of Community Cooperation, Commission of the European Communities, 2000-2006.
- Country Strategy Paper 2002-2006, Commission of the European Communities.
- Annual Reports of the Delegation of the European Commission.

Question d'évaluation 2 – Accès aux services sociaux de base

Durant la période 1996-2006, l'UE a appuyé 5 interventions dans le secteur de l'eau et de l'assainissement (E&A). Il s'agit de trois projets PRAS, terminés aujourd'hui et ayant pour cibles respectives, les zones rurales du département du Béni, un quartier périurbain de Santa Cruz et la ville de Cobija, capitale du département du Pando. En outre, un programme mixte en santé et eau potable, le PROHISABA est en cours dans les zones rurales pauvres des départements de Potosi et Tarija. Enfin, la dernière intervention en date, le PASAAS, a pris la forme d'un appui budgétaire en faveur du secteur E&A. Le tableau 2.1 ci-dessous résume quelques caractéristiques de ces interventions :

Tableau 2.1 - Interventions de la CE dans le secteur de l'eau et de l'assainissement

Nom Projets	Type d'intervention	N° de bénéficiaires	Budget (millions €)	Dates	Résultats
PRAS BENI	Projets E&A	56.244	8,2 (CE: 6,0)	15/01/98 - 16/9/02	Amélioration du réseau d'eau potable (53.000 bénéficiaires) et assainissement (65.000 bénéficiaires) des zones rurales de Beni
PRAS Sta Cruz	Projets E&A	95.000	26,5 (CE: 20)	12/9/01- 31/12/06	Connections en eau potable à 13.000 familles, avec la possibilité d'étendre le service à 19.000 et un réseau de traitement avec 16.300 connections.
PRAS Pando	Projets E&A	45.000	7,5 (CE: 6)	7/9/01 - 31/12/06	Couverture total programmée dans la ville de Cobija (26.130 habitants)
PROHISABA	Projets E&A - Santé	69.630	30 (CE: 25)	10/7/02 - 29/9/08	Activités dans les départements de Tarija y Potosí
PASAAS	Appui budgétaire sectoriel	208.762	51,5 (CE: 51,5)	17/11/04 -	

Comme l'illustre le tableau 2.2 ci-dessous, les interventions appuyées par l'UE n'ont débuté qu'en 1998 et se termineront en 2008 et l'analyse s'en trouve donc décalée dans le temps.

Tableau 2.2 - Couverture temporelle des interventions de la CE dans le secteur de l'eau et de l'assainissement

	96	97	98	99	00	01	02	03	04	05	06	07	08	09
Beni														
Santa Cruz														
Pando														
PROHISABA														
PASAAS														

El cuadro a continuación resume, para cada uno de los programas y el apoyo presupuestario sectorial (PASAAS), el tipo de instrumentos de evaluación utilizados y el alcance, en números absolutos y valores porcentuales, de las acciones examinadas.

Nombre y especificación de las acciones	**Cantidades de acciones examinadas** **Totales**	**%**	**Resultados observados**
PRAS BENI			
- Sistemas de agua rurales densos y semi-densos	6	100	50% de sistemas nuevos 50% de rehabilitación y ampliación
- Alcantarillado Sta Ana	1	100	100% nuevo con pocas conexiones
- Pozos y bombas	+/- 1678	100	100% nuevo
- Letrinas	+/- 4035	100	100% nuevo
PRAS Santa Cruz	1	100	
- Abastecimiento en agua	1		98 % rehabilitación, 38% ampliación potencial
- Saneamiento	1	100	100% nuevo, por reemplazar 78% de cobertura con fosas sépticas
PRAS PANDO			
- Agua para Cobija	1		100 % rehabilitación, 150 % ampliación potencial
- Saneamiento Cobija	1		100% nuevo cubre 27% de las necesidades
PROHISABA - Tarija:			
- Acciones terminadas en agua potable	3	100	100% rehabilitación
- Demás sistemas de agua potable	13	100	54% rehabilitaciones, 23% rehab. y ampliación, 23% nuevos
- Saneamiento (3 letrinas y 1 alcantarillado)	4	100	100% nuevo
PASAAS	9	100	
- Agua potable urbana y peri-urbana	2	100	Los proyectos elegidos en el marco del PASAAS

En materia de agua y saneamiento, la misión ha recibido informes y dialogado con los órganos rectores (VSB, SISAB, FUNDASAB) y las cooperaciones bi y multilaterales del Sector así como con la Delegación de la UE en La Paz.

Como lo resume el cuadro anterior, lo mismo se realizó con los ex y/o actuales directores de las UGP en los PRAS Beni, PRAS Santa Cruz y PROHISABA; los responsables de la UNASBVI-Béni, del PROHISABA y de su equipo DESCOM en Tarija; las juntas directivas de los sistemas concluidos de agua potable visitados en Tarija (Canasmoro - Corana, Coimata y Mamora); el consultor por ACDI en la "Evaluación conjunta del Sector AyS - Noviembre del 2006" con énfasis en las realizaciones del PASAAS.

Evolución de largo plazo de las inversiones en el sector de agua y saneamiento[6]

Inversión Pública en saneamiento básico

Año	Total US$ milliones	% del total de inv. púb.
1987	11,0	4,0
1988	14,6	4,0
1989	25,3	7,5
1990	38,1	12,0
1991	13,5	3,2
1992	34,0	6,4
1993	35,2	7,3
1994	36,3	7,1
1995	45,6	8,8
1996	84,1	14,3
1997	79,8	14,5
1998	82,5	16,3
1999	98,9	18,6
2000	91,2	15,6
2001	74,5	11,7
2002	45,4	7,8
2003	33,6	6,7
2004	59,1	10,8
2005	45,0	7,7
2006	29,0	4,1
Total	**976,7**	
Promedio	**48,8**	

6 Fuente: Evaluación Conjunta del Sector de Agua y Saneamiento (Joint Assessment of the Water and Sanitation Sector)

Documento preparado por el equipo de consultores: Götz Gaschütz (Comisión Europea, coordinación), Luis Castrillo (ASDI), Rodrigo Cisneros (ACDI) y Karl-Rainer Nippes (GTZ), 14/11/2006

En general, se puede decir que el sector de saneamiento básico es relativamente joven en el país, y en consecuencia, aún se encuentra en etapa de consolidación. Lo anterior, no sólo debido a los importantes y continuos cambios institucionales por los que el sector ha pasado durante los últimos años, sino que además no ha sido un sector debidamente priorizado ni ha recibido el estímulo suficiente por parte de los diferentes gobiernos, como para promover su desarrollo. Es así que como se puede ver en la presente tabla, el máximo nivel de participación del sector en la inversión pública, que se dio el año 1999, no superó el 18,6%. Más aún, este record de participación se debió más que a una decisión de priorización política explícita, a una suma de factores como: el crecimiento de la inversión pública en general que se dio durante los años precedentes; los procesos de descentralización y participación popular que a partir de 1994 generaron un gran número de intervenciones en el sector por parte de los gobiernos municipales; la coincidencia de algunas inversiones puntuales durante esos años; la liberación de recursos para inversión que se generó con la capitalización de los sectores de hidrocarburos y energía, los cuales hasta antes de 1996, hacían uso de por lo menos el 35% de los recursos disponibles anualmente para inversión pública; y el apoyo al sector que brindó la cooperación internacional, la cual entre los años 1992 y 2000, financió en promedio, más del 65% del total de recursos invertidos en el sector.

Interventions en eau: réhabilitations et nouvelles infrastructures

Intervention	Réhabilitations	Nouvelles infrastructures
PRAS Pando	26.000 connexions	Possibilité d'extension à 24.000 connexions supplémentaires
PRAS Beni	¿ ?	¿ ?
PRAS Sta Cruz	95.000 connexions	Possibilité d'étendre à 35.000 connexions supplémentaires
PROHISABA	4 interventions terminées	
PASAAS (Roboré, Llallagua, Quillacollo, Uncía)	15.597 connexions	4.016 connexions

Dans quelle mesure la concentration des interventions de la Commission européenne dans le domaine de l'eau et l'assainissement a-t-elle permis d'améliorer l'accès à ces services?

C 2.1 L'intervention de la CE dans le domaine eau et assainissement a augmenté significativement l'offre de ces services au bénéfice des populations pauvres

Avant de jauger l'impact des interventions de l'UE, il convient d'examiner la situation des populations boliviennes en matière d'eau et d'assainissement.

Un peu plus du quart des boliviens (27%) n'a pas accès à l'eau potable soit quelques 2,3 millions de citoyens, dont un tiers de citadins (0,65 M) et deux tiers de ruraux (1,65 M). Cette population représente 12% des citadins et des 53% des ruraux du pays.

En matière d'assainissement, près de 6 habitants sur 10 pataugent dans des eaux usées : c'est le cas de plus de 2 millions de ruraux et de 2,8 millions de citadins.

D'autre part, la croissance démographique de 2,5% par an signifie un accroissement annuel de 210 000 habitants. Entre 2001 et 2005, le taux de couverture global d'accès à l'eau potable a diminué de 1,5%, passant de 72,4% à 70,9%.

Le tableau 2.3 ci-dessous précise les taux de couverture en eau et assainissement, basés sur les données du dernier recensement.

Tableau 2.3 - Couverture des services d'eau et d'assainissement en Bolivie

Zones	Population totale	Répartition population	Population Couverte Eau	Taux de couverture eau	Population Couverte Assainissement	Taux de couverture assainissement
Zone urbaine	5.198.894	62,6 %	4.538.349	88 %	2.391.214	46 %
Zone rurale	3.108.443	37,4 %	1.460.000	47 %	985.687	32 %
Total	**8.307.337**	**100 %**	**5.998.349**	**73 %**	**3.376.901**	**41 %**

Source : basé sur le recensement de 2002 VSB-KFW « propuesta de politica financiera para el sector de agua potable y saneamiento » août 2002.

Ces statistiques doivent être utilisées avec prudence : la couverture en eau ne signifie pas nécessairement « eau potable », l'assainissement ne doit pas laisser croire au traitement adéquat des eaux usées.

I 2.1.1 Nombre de personnes et % de la population ayant bénéficié d'un accès à l'eau potable

Le tableau 2.4 synthétise les annonces de résultats, obtenus (dans les PRAS) ou attendus (PROHISABA et PASAAS), par les différentes interventions appuyées par l'UE.

Tableau 2.4 - Nombre de bénéficiaires des interventions en eau de la CE

Nom Projets	N° de bénéficiaires (Total)	N° de bénéficiaires (Eau)
PRAS BENI	56.244	56.244
PRAS Sta Cruz	95.000	95.000
PRAS Pando	25.000 (?)	25.000
PROHISABA	69.630	51.950
PASAAS[7]	208.762	184.002
Total	**454.636**	**412.196**

Sources : Rapports d'activités des différentes interventions

Les interventions de la CE visant l'accès à l'eau potable ont concerné approximativement 410.000 personnes depuis 1998. Ces informations doivent être considérées avec prudence et nuance. Ainsi, le réseau mis en place par le PRAS Santa Cruz a été dimensionné pour servir jusqu'à 130.000 usagers.

[7] Certaines actions du PASAAS sont cofinancées par d'autres bailleurs (eg. KFW, BID) et par un projet de l'UE elle-même (PROHISABA). Le nombre de bénéficiaires comptabilisés ici représente le total des bénéficiares des projets, tous bailleurs confondus.

Ces interventions sont majoritairement des réhabilitations de systèmes existants et n'ont donc qu'un impact limité sur l'accroissement du nombre de bénéficiaires. Dans le cas du PRAS Santa Cruz, 98% de la population bénéficiaire était déjà connectée à un l'ancien réseau d'approvisionnement en eau. Dans le cas des 4 projets de Robore, Llallagua, Uncia et Quillacollo (PASAAS), l'accroissement du taux de couverture moyen est de 21% (4016 nouvelles connections sur les 19636 connections prévues).

Les interventions de la CE n'ont donc eu qu'un impact quantitatif restreint sur l'accès à l'eau potable : elles ont au mieux limité la dégradation du taux de couverture.

I 2.1.2 Nombre de personnes et % de la population ayant bénéficié d'un accès à l'assainissement

Tableau 2.5- Nombre de bénéficiaires des interventions en assainissement de la CE

Projets	N° de bénéficiaires (Total)	N° de bénéficiaires (Assainissement)
PRAS BENI	56.244	37.087
PRAS Sta Cruz	95.000	95.000
PRAS Pando	25.000 ?	20.000
PROHISABA	69.630	17.680
PASAAS[8]	208.762	132.792
Total	**454.636**	**302.559**

Le taux de couverture de l'accès à l'assainissement est encore moins élevé : 59% de la population totale n'a pas accès à l'assainissement (4,9 millions de personnes).

Entre 2001 et 2005, ce taux de couverture s'est amélioré de 1,95%. Cette amélioration est d'origine urbaine. Le taux de couverture en milieu rural s'est détérioré lui de 1,10% sur la même période.

Les interventions de la CE en matière d'assainissement ont concernées approximativement 300.000 personnes depuis 1998. Au contraire de l'accès à l'eau, ces interventions se sont concentrées sur la création de nouvelles infrastructures (égouts et stations de traitement) plus qu'elles n'ont réhabilités celles existantes. Les interventions du PRAS Santa Cruz et PRAS PANDO ont permis d'accroître significativement le taux de couverture en matière d'égouttage et de traitement des eaux usées. A Santa Cruz comme à Cobija, des systèmes d'égout et de traitement des eaux usées ont été construits pour la première fois. Aujourd'hui tous les bénéficiaires ont la possibilité de se connecter à ces infrastructures alors qu'antérieurement 78% des bénéficiaires déchargeaient leurs eaux usées dans des fosses sceptiques, le 22% restant ne disposant même pas de système de traitement. Cette question n'est paradoxalement pas évoquée dans l'analyse des résultats présentée dans le rapport final. d'activité du PRAS BENI. Il est néanmoins probable que la majorité des latrines construites sont de nouvelles latrines là ou il n'en existait pas.

Les interventions de la CE ont eu un impact quantitatif restreint, considérant les besoins actuels (faible taux de couverture) et futurs (croissance démographique). Elles ont néanmoins participé significativement au taux de création de nouvelles infrastructure ;

[8] Certain projets du PASAAS sont cofinancés par d'autres bailleurs (eg. KFW, BID). Néanmoins, le nombre de bénéficiaires comptabilisés ici représente le total des bénéficiares des projets, tous bailleurs confondus.

I 2.1.3 Répartition des bénéficiaires par grandes catégories : rural/urbain et degré de pauvreté (si faisable en fonction de la « mapa de pobreza »)

Tableau 2.6 - Nombre de bénéficiaires ruraux et urbains des interventions en eau et assainissement de la CE

Projets	N° de bénéficiaires total	N° de bénéficiaires ruraux	N° de bénéficiaires urbains / périurbains
PRAS BENI	56.244	43.367	12.877
PRAS Santa Cruz	95.000		95.000
PRAS Pando	25.000		25.000
PROHISABA	69.630	69.630	
PASAAS[9]	208.762	18.709	190.053
Total	**454.636**	**131.706**	**322.930**

Il existe un déséquilibre entre le taux de couverture de l'accès à l'eau potable et à l'assainissement en zones urbaines et rurales[10].

Le faible taux d'accès à l'eau potable est accentué en zone rurale où 53 % de la population n'y a pas accès (1,65 millions de personnes). En zone urbaine, cette proportion s'élève à 12%, laissant 660.000 personnes sans accès.

En matière d'accès à l'assainissement, le taux de couverture est respectivement de 46 % en zone urbaine et 32 % en zone rurale, laissant approximativement 2.800.00 personnes sans accès en zones urbaines et 2.120.000 en zones rurales.

Malgré le déséquilibre de la situation aux dépends des zones rurales, 71% des bénéficiaires des interventions de la CE sont en zones urbaines contre 29% en zones rurales. Ce constat tient majoritairement au fait du choix préférentiel des zones urbaines par le PASAAS ainsi que PRAS Santa Cruz. Cette préférence pour les zones rurales est également illustrée par le PRAS PANDO où, tel que prévu dont la convention de financement, les moyens financiers ont été concentrés sur la ville de Cobija au détriment des systèmes ruraux envisagés.

La prédilection des interventions de la CE pour les zones urbaines est en contradiction avec les choix stratégiques du CSP qui donne la priorité aux zones rurales et aux populations les plus pauvres.

Source :

- *ROM reports (PRASBENI, PRASPANDO).*
- *Country Report Bolivia. External monitoring mission August 2005 (EPTISA, Agriconsulting, LASO Consortium)*
- *Informes anuales de la Delegacion de la CE.*
- *Convenio de financiacion PRAS Beni.*
- *Convenio de financiacion PASAAS (version no firmada).*
- Pagina web del VSB : *http://www.sias.gov.bo/*

[9] Certain projets du PASAAS sont cofinancés par d'autres bailleurs (eg. KFW, BID). Néanmoins, le nombre de bénéficiaires comptabilisés ici représente le total des bénéficiares des projets, tout bailleurs confondus.

[10] Les zones urbaines et rurales sont distinguées sur base d'un critère de 10.000 habitants (critère du VSB).

C 2.2 L'intervention de la CE a contribué à accroître durablement la qualité de l'offre d'eau potable et d'assainissement

I 2.2.1 Qualité de l'eau distribuée (pour autant que cette information existe) et des services d'assainissement

La qualité de l'eau distribuée représente un enjeu majeur d'hygiène et de santé publique.

Toutes les actions financées par la CE ont été conçues en vue de permettre une bonne qualité de l'eau distribuée. Tous les programmes comportent en effet la construction d'équipements requis pour le traitement et/ou la filtration lente des eaux destinées à la consommation.

Le PRAS Santa Cruz a doté la coopérative bénéficiaire (COOPAGUAS) d'un laboratoire permettant un contrôle permanent de la qualité des eaux. En outre, les nouveaux puits on été creusés à des profondeurs assurant une réelle qualité de l'eau de distribution (360 m) et le système comprend la construction d'égouts, substitut de fosses septiques, qui préservent la nappe phréatique.

Il faut néanmoins constater que, dans les faits, la qualité des eaux distribuées laisse souvent à désirer. Cette situation est assez commune en Bolivie puisque seul 74% de la population connectée à des systèmes d'approvisionnement en eau reçoit de l'eau traitée.

L'origine de ces déficiences relève à la fois de la qualité des équipements fournis et des structures de gestion des EPSA.

D'une part la conception et la construction des équipements présente parfois des lacunes qui mettent les installations hors-service. C'est par exemple le cas du PRAS BENI à San-Ignacio où le filtre a du être déconnecté suite aux fissures constatées due à des défauts de construction. Dans le cas du PASAAS, ont été mis en évidence des problèmes de construction dus à une mauvaise qualité de l'entreposage du ciment, des dosages inadéquats du béton et l'installation de canalisations sans mise sous pression avant le remblaiement des tranchées. Les déficiences techniques constatées dans le PROHISABA concernent la qualité des filtres, les niveaux de pression et la qualité des matériaux utilisés.

La mauvaise qualité de l'eau est également due à l'absence de système de contrôle et de traitement des eaux ainsi qu'au manque de moyen financier pour acquérir les produits nécessaire à ces traitements. Par exemple le conseil d'administration de COOPAGUAS (PRAS Santa Cruz) a refusé de promulguer les nouveaux règlements et tarifs permettant de lever les fonds nécessaire aux routines de contrôle de l'eau, à l'entretien des infrastructures et à l'achat des produits de désinfection. Il en est de même pour les systèmes de distribution du PROHISABA : par exemple à Mamora (Tarija) où le niveau de tarif adopté par l'EPSA est insuffisant pour acheter le chlore nécessaire à la désinfection de l'eau.

En matière d'assainissement, les actions financées par la CE prévoient généralement des systèmes d'évacuation des eaux usées. En milieu rural et/ou d'habitat dispersé, il s'agit généralement d'une évacuation sur courte distance et dans le sol. Ailleurs, il s'agit de véritables systèmes d'égouts modernes : c'est le cas à Santa Cruz (PRAS Santa Cruz), à Cobija (PRAS PANDO) et dans certaines agglomérations du département de Potossi (PROHISABA).

Le traitement des eaux usées n'est par contre pas toujours prévu. C'est le las dans les systèmes ruraux de petite dimension (PRAS BENI, PROHISABA et PASAAS). D'autre part, la question du traitement des eaux usées pose parfois de sérieux problèmes en raison d'une conception technique couteuse (e.g. système aérobie à Cobija qui nécessite des coûts de pompage élevés) et/ou l'absence de cadre tarifaire permettant de financer le fonctionnement du système d'assainissement (e.g. Santa Cruz).

I 2.2.2 Existence d'un système indépendant et efficace de contrôle de la qualité des services et des tarifs

La SISAB – Superintendencia de Saneamiento Basico – est le seul organisme public officiel qui exerce un mandat d'une part de contrôle et de certification de la qualité des systèmes d'eau et d'assainissement, et d'autre part de création de règlement et de suivi de leur application. La SISAB est en outre un organisme chargé de l'octroi des concessions et licences d'exploitation des systèmes d'eau et d'assainissement, ainsi que de la surveillance des concessionnaires. Elle est également responsable de la fixation et du contrôle des tarifs.

Néanmoins seulement 28 EPSA sont officiellement enregistrées auprès de la SISAB. Il s'agit donc d'une minorité d'EPSA par rapport aux centaines existantes.

Les autres EPSA (entreprises, comités, coopératives, etc.) opèrent dans un cadre informel et non contrôlé. Elles ne bénéficient pas d'une institution régulant leurs tarifs et dans la majorité des cas pratiquent une tarification en-deçà des taux de recouvrement des coûts assurant la qualité et la durabilité de leurs infrastructures et services. Ils arrivent également que les municipalités arbitrent la fixation et la modification des tarifs.

La SISAB est confronté à un problème structurel de manque de moyen qui réduit la portée de son action et fragilise l'exercice de sa mission. Cette faiblesse s'est illustrée dans le processus d'approbation des règlements et tarifs de COOPAGUAS (PRAS Santa Cruz.).

La CE n'a pas supporté directement la SISAB.

I 2.2.3 Satisfaction des usagers des services

Les activités des 4 programmes et du PASAAS sont réalisées sur base d'un modèle de développement communautaire qui a pour fondement la génération de la demande et la réponse à celle-ci. La préoccupation de la situation des usagers est un élément secondaire dans la conception et l'exécution des projets.

Que ce soit dans le cadre du PRAS BENI ou du PROHISABA, il existe plusieurs éléments qui mettent en doute la satisfaction des usagers.

Un seul des systèmes existant à la fermeture du PRAS BENI fonctionne sans aucun problème relevé. Au sein des 6 autres systèmes ont été reportés des disfonctionnement des infrastructures et des services, au titre desquels peuvent cités la discontinuité de l'approvisionnement et des infections dues à la salmonellose. Les usagers du PROHISABA rapportent en outre des excès de pression et de l'eau sale, mal filtrée, et non-chlorée.

Les solutions apportées pour améliorer cette satisfaction sont souvent inadaptées ou ne prennent pas en compte la durabilité institutionnelle des interventions.

Source :

- *Country Report Bolivia. External monitoring mission August 2005 (EPTISA, Agriconsulting, LASO Consortium).*
- *Informes anuales de la Delegacion de la CE.*

C 2.3 L'intervention de la CE dans le domaine eau et assainissement a contribué à accroître la durabilité des investissements dans ces secteurs

I 2.3.1 Couverture des coûts d'opération et d'entretien par les tarifs pratiqués - Existence de méthode efficace d'élaboration des tarifs

Tant pour les bénéficiaires que les décideurs, l'eau est un bien public. Dans l'imaginaire du plus grand nombre, elle est un don du ciel et devrait être gratuite, ou à tout à le moins ne pas constituer une charge. Selon le Plan National de Développement, « les services fournis doivent garantir l'approvisionnement des pauvres à des niveaux tarifaires raisonnables qui permettent de faire face aux coûts, en évitant des charges pour les usagers et en recherchant durabilité, rationalité, qualité du service, information, transparence, solidarité, participation sociale au niveau de la planification et des prises de décision stratégiques, réinvestissement des ressources en provenance des tarifs, appui et participation de l'Etat pour couvrir les déficiences d'investissement et profiter à la population la plus vulnérable » (p.76).

Ce discours n'est malheureusement pas transcrit dans des cadres réglementaires et tarifaires définis et appliquées par les EPSA. En effet, même si le VMSB préconise l'utilisation d'une méthodologie commune dite de développement communautaire (DESCOM), chaque EPSA définit ses propres règlements et tarifs, dans la plupart des cas sans considérations de viabilité économique et financière à long terme. Les prix ainsi établis ne prennent que rarement en compte les coûts d'amortissement et les besoins de financement de la croissance du réseau. Ils sont même rarement suffisants pour couvrir les frais d'opérations courantes et d'entretien des infrastructures. Ce constat explique la part importante des investissements de la CE attribuée à la réhabilitation des systèmes d'eau et d'assainissement plutôt qu'à la création de nouveaux systèmes.

A l'instar de la quasi-totalité des bailleurs, la CE ne conditionne pas le démarrage de ses investissements à la définition préalable des cadres institutionnels, réglementaires et tarifaire requis pour assurer la durabilité des opérations. Ce manque ouvre la porte à de nombreux exemples d'opérations dont l'efficience et la durabilité peuvent être mise en doute :

- C'est le cas du PRAS Santa Cruz, où l'EPSA bénéficiaire n'a jamais accepté les règlements ni les tarifs prévus, malgré les longues et vaines négociations entre les usagers, leur coopérative (COOPAGUAS.) et la direction du programme. L'ancien tarif toujours d'application ne permet pas de recouvrir les couts d'opérations et d'entretien du système. La qualité de l'eau n'est pas assurée et le système est condamné à péricliter faute des entretiens requis, constituant une réelle menace de pollution pour la nappe phréatique sous-jacente.
- Dans le cas du PRAS PANDO à Cobija, alors qu'il y a avait consensus entre autorités et société civile quant à la nécessité de créer une EPSA, aucun accord préalable n'existait entre les parties quant à la structure, au fonctionnement, aux procédures et aux tarifs à mettre en place. L'intervention de la CE a néanmoins eu lieu et des investissements en infrastructure ont été consentis.
- Une des préoccupations du PROHISABA concerne la définition et l'adoption de règlements et de tarifs par les EPSA bénéficiaires. Si l'on ne peut parler d'échec, on constate néanmoins que des systèmes en fonctionnement n'ont pas encore adopté ces règles et que certains tarifs fixés sont insuffisants pour faire face aux coûts de fonctionnement (e.g. EPSA de Mamora et EPSA de Canasmoro et Corana à San Lorenzo).
- Dans le cas du PRAS BENI, l'insuffisance des redevances collectées par certaines EPSA est telle que, 5 ans après la fermeture du programme, c'est le ministère de l'habitat et de l'assainissement (UNASBVI) qui assume l'entretien des puits et des installations, en lieu et place des EPSA responsables. C'est le cas des EPSA de Carmen del Itenez, Magdalena, Loreto, Sans Ignacio et Santa Ana, soit cinq EPSA sur les sept qui sont concernées par ce programme.
- Dans le cas du PASAAS, certains projets de pompage d'eau ne comportent pas de compteurs : il s'agit des systèmes ruraux de Mara Mara, Esmeralda, Tondohondo équipés de pompe solaire. Même si le soleil est une énergie gratuite, l'absence de compteur est une source de conflit et d'incertitude quant à la viabilité économique des systèmes. En outre, aucun indicateur de suivi de l'appui budgétaire avant 2007 ne s'attache à contrôler l'existence d'une structure tarifaire quelconque et, à fortiori, à mesurer l'équilibre des coûts et tarifs adoptés par les EPSA. A partir de 2007, il est proposé que deux indicateurs de suivi se concentrent respectivement sur l'équilibre du compte des pertes et profits des EPSA et la réduction du niveau de retard des payements des bénéficiaires.

Tableau 2.7 - Mesure de l'efficience des projets du PASAAS

Projets	Type d'infrastructure	Investissement moyen par connexion individuelle (EUR)	Standards internationaux de connexion individuelle (EUR)
Mara Mara	Eau Potable	636	480 - 750
Esmeralda	Eau Potable	535	80 – 125
Tondohoco	Eau Potable	803	80 – 125
Oruro Periurbano	Eau Potable	236	80 – 125
Robore	Eau et Assainissement	2805	90 – 150
Llallagua	Eau et Assainissement	2689	90 – 150
Quillacolo	Eau et Assainissement	2672	90 – 150
Montero	Douche	176	
Uncia	Eau Potable	1325	80 – 125

Source :
- Convenio de financiacion PASAAS (version no firmada).
- Country Report Bolivia. External monitoring mission August 2005 (EPTISA, Agriconsulting, LASO Consortium).
- Informes anuales de la Delegacion de la CE.

I 2.3.2 Evidence de la participation des institutions locales et des bénéficiaires dans les structures de décision (proposition et sélection de projets)

Plusieurs structures de décision participent à la formulation et à la sélection des projets (co)financés par la CE: le VMSB et le VIPFE au niveau national, les préfectures au niveau régional et les municipalités et EPSA au niveau local.

Chaque communauté, commune ou ville bénéficiaire d'un système possède une organisation nommée EPSA (Entida Prestadora des Servicios de Agua Potable y Acantarillado Sanitario), responsable de la gestion de ce système. Ces EPSA peuvent prendre des formes juridiques diverses : coopératives, associations d'usagers, entreprises privées, communales et/ou municipales, dépendances municipales, comités de voisins, comités communautaires (CAPYS), vendeurs d'eau, etc.

Les EPSA sont généralement à l'initiative des propositions de projets. Leur formulation et leur sélection incombent aux municipalités et préfectures. Dans le cadre du PASAAS, ce sont le VSB et le VIPFE qui choisissent les projets. L'exécution des projets est quant à elle généralement sous-traitée aux fonds de développement FPS (Fondo Produtivo y Social) et FNDR (Fondo National de Desarollo Regional).

Les interventions de la CE comportent toutes une composante de renforcement des capacités institutionnelles, techniques et de gestion des ESPA. Cette composante est souvent importante tant en termes budgétaire qu'en temps investi par les UGP. Les résultats de ces efforts sont néanmoins limités. Deux facteurs explicatifs peuvent être proposés : la participation marginale des demandeurs-bénéficiaires à la formulation des projets, et l'absence de définition et d'adoption, préalable aux investissements en infrastructures, des cadres institutionnels, réglementaires et tarifaires des systèmes mis en place.

D'une part, une fois remises aux décideurs (municipalités, préfectures, VSB), les initiatives et requêtes de projets présentés par les bénéficiaires potentiels leur échappent : tous les aspects de la formulation des projets sont assumés par les autorités publiques et les techniciens (professionales) qu'elles engagent pour établir les études nécessaires à la construction des systèmes. En outre, au niveau de la mise en œuvre, le

rôle des bénéficiaires prend des formes diverses mais rarement décisionnelles: contribution financières, contribution en main d'œuvre non qualifiée, contribution en matériaux de construction locaux. L'utilisation de la méthode de développement communautaire DESCOM, prôné par le GdB, se veut un palliatif à ce problème. S'il elle favorise la participation des bénéficiaires aux décisions, cette méthode se base néanmoins sur une approche dirigiste, laissant peu d'initiatives et de pouvoir aux communautés bénéficiaires.

D'autre part, les investissements de la CE en infrastructures sont généralement réalisés sans qu'au préalable ne soient approuvés par les autorités locales et/ou les EPSAS, les aspects institutionnels, juridiques, réglementaires, commerciaux et tarifaires qui doivent encadrer leur réalisation et utilisation. Ces aspects sont généralement élaborés et négociés concomitamment à la construction des infrastructures et il arrive fréquemment qu'ils ne soient ni définis ni approuvés alors que ces dernières sont inaugurées.

Les investissements de la CE s'encadrent donc dans une logique d'offre, où les besoins et capacités des bénéficiaires sont peu pris en compte et où les conditions pour assurer leur durabilité sont rarement définies et adoptées au préalable. Cette approche top-down est favorisée par une décentralisation qui s'arrête au niveau des municipalités. Elle pose un problème d'appropriation des interventions par les bénéficiaires et fragilise la durabilité des investissements.

Le PRAS PANDO offre à cet égard un exemple éloquent : la préfecture de Pando et la municipalité de Cobija ont négocié fermement jusqu'au dernier jour du projet et sans résultats la création d'une EPSA indépendante. En l'absence de cette EPSA, le projet a été géré dans son entièreté par une UGP codirigée par la CE et la préfecture, sans que ne soit institutionnalisée une structure qui puisse assumer durablement la gestion du système d'E&A.

Dans le cas du PRAS Santa Cruz, malgré tous les efforts déployés par l'UGP (codirection puis direction nationale avec assistance technique extérieure), l'EPSA existante COOPAGUAS et ses membres usagers n'ont jamais adopté les règlements et tarifs proposés, pourtant nécessaires au recouvrement des coûts du système. Les tarifs pratiqués aujourd'hui encore sont insuffisants pour assurer la durabilité des investissements et l'équilibre économique de COOPAGUAS.

Certaines EPSA ont cependant une structure institutionnelle stable, capable de gérer les aspects réglementaires, techniques et tarifaires adéquats pour assurer la durabilité des systèmes et projets mis en place. La coopérative COSMOL à Montero a ainsi reçu un appui réduit et ponctuel de la CE dans le cadre du PASAAS. Sa performance exemplaire est illustrée par la publication mensuelle de sa comptabilité et de ses résultats sur Internet.

Dans le cadre du PROHISABA, la méthode DESCOM est appliquée systématiquement aux EPSA concernés. Ce faisant, contribue à renforcer la gestion des EPSA sans pouvoir cependant modifier les lacunes et erreurs résultant de l'absence de participatioon des bénéfciaires lors de la formulation du projet. A Coimata, l'installation d'un comité de gestion a permis le fonctionnement et l'entretien des infrastructures, tout en présentant un bilan comptable excédentaire. Toutefois le système de filtration et de régulation de pression ne fonctionne pas correctement suite à des erreurs de conception.

A Mamora, malgré une gestion rigoureuse du système mis en place, l'EPSA est confrontée à un déficit chronique dû à une appréciation insuffisante des coûts de fonctionnement et d'entretien. Les tarifs fixés ne suffisent pas recouvrir ces frais ni à fortioris l'amortissement des infrastructures.

La CE finance la FUNDASAB au travers du PASAAS. Cette fondation privée sans but lucratif, crée en mai 2004, a pour objectif l'appui à la durabilité de l'assainissement de base. Peu de résultats peuvent néanmoins être observés à ce jour : son conseil d'administration a été mis en place fin 2006 et son plan

opérationnel était en janvier 2007 en cours d'élaboration. Egalement dans le cas du PASAAS, certains critères de suivi de l'appui budgétaire concernent directement le renforcement des capacités institutionnelles des EPSA bénéficiaires. Ces indicateurs concernent la tranche variable destiné à l'exécution des investissements du PASAAS (€ 5 millions en 2006 et €6 millions en 2007). Ils se focalisent sur l'engagement des EPSA dans un processus de renforcement institutionnel et leur inscription et régularisation auprès de la SISAB. En 2006 ils n'ont été jugé atteints qu'à concurrence de 33,5%.

Source :

- Country Report Bolivia. External monitoring mission August 2005 (EPTISA, Agriconsulting, LASO Consortium).
- Informes anuales de la Delegacion de la CE.

I 2.3.2 Durabilité environnementale

Dû aux importantes réserves d'eau douce dans le sous-sol de l'Altiplano, l'épuisement des ressources n'est pas un problème reconnu. Néanmoins, l e contexte de surexploitation locale et de réchauffement climatique global pose aujourd'hui une menace reconnue qui potentiellement affectera l'approvisionnement des grands centres urbains.

La pollution des eaux de surface et des nappes phréatiques est également un problème environnemental. La création du nouveau ministère de l'eau est un pas significatif dans la mise en place d'une gestion intégrée des ressources hydriques. Cette gestion comporte nécessairement une préoccupation environnementale qui a pour objectif de minimiser.

Au sein des interventions de la CE, la préoccupation de la pollution des nappes phréatique est prise en compte dans les programmes PRAS Santa Cruz et PRAS PANDO dans la mesure ont ces interventions ont permis la création un système d'égout et se sont dotés d'un système d'épuration.

Il en de même pour certains projets du PASAAS tel celui de Quillacolo.

La nouvelle priorité donnée à la gestion des bassins versant dans le CSP 2007 – 13 témoigne d'une préoccupation d'ordre environnementale et de préservation de la ressource hydrique.

Source :

- Country Report Bolivia. External monitoring mission August 2005 (EPTISA, Agriconsulting, LASO Consortium).
- Informes anuales de la Delegacion de la CE.

C 2.4 La politique de spécialisation de la CE dans le secteur de l'assainissement et de l'eau potable a entraîné un leadership de la CE dans ce secteur et a apporté une valeur ajoutée

I 2.5.1 Evidence d'un leadership de la CE dans ce secteur

La CE a un rôle de leadership financier et stratégique au sein de la communauté des bailleurs actifs dans le secteur

Son leadership stratégique est illustré par son rôle d'animateur du forum sectoriel inter-bailleur présidé par le vice Ministère de l'Eau et de l'Assainissement (Mesa Sectorial). Ce rôle d'animateur se base une des conditionnalités du PASAAS qui oblige les autorités locales à réunir ce forum au moins trimestriellement.

Ce rôle d'animateur est renforcé par la qualité des liens personnels et professionnels entre les membres de la Délégation et du Vice-Ministère. Le niveau de confiance et de collaboration atteint se nourrit essentiellement du fait que la CE est l'initiateur et l'unique bailleur engagé dans un appui budgétaire

sectoriel en E&A. Outre la conditionnalité du forum sectoriel inter-bailleurs, cet appui budgétaire nécessite également un dialogue de politique sectoriel soutenu avec le Vice-Ministère de l'E&A et le récent Ministère de l'Eau.

Tableau 2.8 - Investissement dans le secteur de l'Eau et Assainissement

Année	Investissement Public (EUR millions)[11]	Investissement CE (EUR millions)[12]	Total bailleurs (EUR millions)[13]
1998	74,9	0	181
1999	95,3	1,9	
2000	96,0	3,0	
2001	87,4	1,4	
2002	47,5	1,6	
2003	28,8	27,6	210,6
2004	48,7	17,8	
2005	37,0	12,7	
2006	22,9	15,6	
Total	**538,5**	**81,8**	**391,6**

Les investissements publics en matière d'E&A entre 1998 et 2006 se sont élevés à approximativement € 540 millions. 73 % de ces investissements proviennent de la coopération internationale, tout bailleur confondu. La CE quant à elle participe à 16% de ce montant avec € 81,8 millions déboursés sur la période considérée, ce qui représente 21% de support financier total des bailleurs de fond. Si l'on exclu les prêts, la CE est le plus gros donateur dans le secteur E&A en Bolivie.

I 2.5.2 Evidences de valeur ajoutée comme conséquence de la politique de spécialisation de la CE

Tableau 2.9 - Appui de la CE dans le secteur de l'Eau et Assainissement

Année	Montants déboursés - tous secteurs	Montant déboursés – secteur E&A
1998	22,5	0
1999	27,8	1,9
2000	26,0	3,0
2001	22,1	1.4
2002	14,8	1,6
2003	53,6	27,6
2004	26,9	17,8
2005	28,6	12,7
2006	35,2	15,6
Total	**257,3**	**81,8**

Source : Délégation CE à La Paz

[11] Calculé sur base d'une conversion USD/EUR dont le taux de change est celui de la moyenne mensuelle du mois de Juin de l'année considérée (Source : Evaluation conjointe du secteur E&A, Rapport final, Novembre 2006, p.10 + site web www.x-rates.com).

[12] Calculé sur base des montants déboursés (Source : Délégation de la CE à La Paz).

[13] Source : Informe de la Mision de Pre-Programacion de la Estrategia Pais de Asistencia Bolivia, 2007-13, Mai 2005, Annexe 7, p.4.

Le support de la CE au secteur de l'E&A procède d'une stratégie de spécialisation sectorielle : 32 % des montants déboursés entre 1998 et 2006 concernent ce secteur.

La CE a contribué à améliorer les techniques d'assainissement, en particulier à Santa Cruz et Cobija grâce respectivement à la substitution des fosses sceptique par un système d'égout et de lagunage et à l'installation d'une station compacte d'épuration (Cobija).

Néanmoins, toutes les interventions de la CE dans le secteur d'E&A s'inscrivent dans le même cadre méthodologique que celles des autres bailleurs, et ce en particulier en ce qui concerne les interactions entre programmes et population bénéficiaires. Ce cadre méthodologique se base entre autre sur la méthode de développement communautaire (DESCOM) qui, dans les faits, ne parvient pas à mobiliser les populations bénéficiaires en vue de résoudre leur problème d'E&A.

Malgré le rôle de leadership de la CE et son engagement dans le secteur, le CSP 2007 – 13 n'envisage plus l'E&A comme secteur focal. Par contre il retient la gestion des bassins versant comme un des trois secteurs prioritaires de la coopération de la CE. Ceci maintient une porte ouverte pour des actions en matière d'eau potable et d'assainissement. Ce choix est en concordance avec la décision du gouvernement de créer un Ministère de l'Eau et donc de privilégier une gestion intégrée des ressources hydriques.

Anlyse BM

Water and sanitation: *(i) eliminate overlapping agencies, streamline regulations, and implement a rational tariff structure; (ii) provide technical assistance to improve efficiency and lower water loss by utilities and municipalities running water systems; (iii) consider new forms of private participation (such as minimum subsidies) to help alleviate the burden on public finances for expanding water and sewage access; and (iv) simplify the application for investment funds, which blocks out many poor municipalities.*

Question d'évaluation 3 – Développement alternatif

Dans quelle mesure les interventions de la Commission européenne dans le domaine du développement alternatif ont-elles contribué à l'amélioration du niveau de vie des populations dans les zones de production de coca et freiné l'émigration des zones d'expulsion de la main d'œuvre ?

C 3.1 Les interventions de la CE en développement alternatif ont amélioré l'accès des populations aux services d'éducation et de santé

Le PRAEDAC a exécuté 45 projets d'éducation consistant en construction d'école (construction de 20.000 m² de salles de classe) et fourniture d'équipement, pour un montant total de 2,2 m. € qui représentent le tiers des transferts du PRAEDAC au 5 municipalités du Chapare.

En santé ce même programme a investi près de 0,6 m. € en infrastructure et équipement dans 12 projets différents : construction ou aménagement de centres de santé (3.000 m² construits), équipement, mobilier, cuisines, laboratoires. Dans le Chapare, le nombre de Centres de santé qui était de 51 en 2001 est passé à 61 en 2005 (+20%).

Ces interventions ont certainement amélioré l'accès de la population à ces services. Toutefois la population scolaire a fortement augmenté dans le Chapare comme on peut l'apprécier dans le tableau suivant (elle a été multipliée par 3,2 en 7 ans dans les municipalités de Villa Tunari et Chimoré !) et les investissements financés par le PRAEDAC ont permis, dans une large mesure, de suivre l'accroissement de la population en age scolaire. Ils ont donc amélioré (ou du moins empêché de se détériorer) la quantité d'infrastructures, mais n'auraient pas eu que peu d'effet direct sur la qualité de l'éducation dont les municipalités se sentent peu responsables. En effet, le gouvernement central est responsable du paiement les professeurs, les départements sont responsables de la gestion des professeurs (lieu de travail, promotions, etc.), les districts sont responsables de leur engagement et renvoi, et les municipalités sont responsables du contrôle de leur temps de travail, ainsi que des infrastructures éducatives, de leur équipement et de leur maintien.

Tableau 3.1 - Evolution des élèves inscrits dans les établissements scolaires de Villa Tunari et Chimoré entre 1998 et 2005

	1998		2005	
Municipalité	Nombre d'élèves inscrits	N'ombre d'établissements	Nombre d'élèves inscrits	N'ombre d'établissements
Villa Tunari	3.485	126	14.813	142
Chimoré	2.768	31	5.391	44

Source : Estudio de Impacto y Capitalización de Experiencia del PRAEDAC Febrero 2006.

Dans le domaine de la santé on observe une forte amélioration de la qualité des services dans le Chapare lorsque l'extension de l'hôpital de Villa Tunari, financée par le PRAEDAC à la hauteur de 200 mille €, a permis à la coopération médicale cubaine de s'y installer, en mai 2006, avec une équipe d'une soixantaine de personnes et de l'équipement, et donc d'améliorer significativement la quantité et la qualité de l'offre de services de santé. Cet effet est toutefois une externalité qui ne pouvait être prévue par la CE.

I 3.1.2 Evolution du nombre d'élèves par professeur (écoles) et du nombre de consultations (centres de santé)

Faute d'information, ces indicateurs ont été remplacé par deux autres : *évolution de l'abandon scolaire et évolution des accouchements en centre de santé.*

Dans le Chapare on constate une nette diminution du taux d'abandon scolaire calculé par le rapport entre les élèves qui terminent l'école secondaire et ceux qui ont débuté l'école primaire.

Tableau 3.2 - Pourcentage des élèves qui terminent l'école secondaire dans les 5 districts du Chapare

Municipalité	2000	2004
Villa Tunari	7,0%	15,4%
Shinaota	7,3%	11,2%
Chimoré	7,6%	19,0%
Puerto Villaroel	7,2%	20,2%
Entre Rios	5,5%	13,2%

Source : Estudio de Impacto y Capitalización de Experiencia del PRAEDAC Febrero 2006.

La proportion des élèves qui terminent leurs études secondaire a été multipliée par deux et même presque par trois à Puerto Villaroel. Toutefois on venait d'un niveau extrêmement bas puisque moins d'un élève sur 10 terminait l'école secondaire en 2000 tandis que cette proportion est passée à un sur 5 dans le meilleur des cas en 2004. Cette constatation, en possible contradiction avec ce qui a été dit antérieurement sur la non augmentation de la qualité de l'enseignement dans le Chapare, se doit probablement à l'augmentation générale du niveau de vie dans le Chapare, à la meilleure qualité des routes, à la diminution du travail des enfants. Elle est confirmée par une information plus précise sur la première école technique du Chapare, le «Técnológico Canadiense de Chimoré » .

Tableau 3.3 - Evolution du nombre d'inscrits et de diplômés du « Tecnológico Canadiense de Chimoré » entre 1998 et 2004

		1998		2004	
Nombre d'inscrits	Total	121	100%	367	100%
	Hommes	108	89%	291	79%
	Femmes	13	11%	76	21%
Nombre de diplômés niveau technique moyen	Total	9		69	
	Hommes	8		57	
	Femmes	1		12	
Diplômés niveau technique supérieur	Total	20		159	
	Hommes	13		122	
	Femmes	7		37	

Source : Estudio de Impacto y Capitalización de Experiencia del PRAEDAC Febrero 2006.

L'établissement est devenu plus efficient (plus de diplômés par inscrits): le nombre d'inscrits a été multiplié par 3 en 7 ans, le nombre de diplômés du niveau moyen par 7.7 et les diplômés du niveau supérieur par 8. Par ailleurs les élèves se sont aussi féminisés : 11% des inscrits étaient de femmes en 1998 contre 21% en 2004 ; 3,5% des diplômés au niveau supérieur étaient des femmes en 1998 et 23% en 2004 !

Dans le domaine de la santé on ne dispose pas d'information précise sur l'évolution de nombre de consultations effectuées, ni sur la mortalité enfantine. Par contre, les données estimées par le PAEDAC sur la proportion des accouchements pratiqués dans des centres de santé, sont les suivantes :

Tableau 3.4 - Evolution de la proportion d'accouchements pratiqués dans des centres de santé dans les 5 districts du Chapare, entre 2001 et 2005

District	2001	2005
Entre Ríos	45,9%	81,0%
Puerto Villaroel	83,5%	66,1%
Chimoré	37,0%	79,1%
Shinaota	49,5%	87,2%
Villa Tunari	40,1%	79,4%

Source : Estudio de Impacto y Capitalización de Experiencia del PRAEDAC Febrero 2006.

La proportion des accouchements pratiqués dans des centres de santé aurait fortement augmenté sauf, curieusement, dans le district de Puerto Villaroel où elle aurait diminué. Toutefois, cette information provient d'une enquête réalisée par le PRAEDAC sur échantillon et est exposée à de possibles erreurs d'échantillonnage. Mais si ces données reflètent la réalité, on peut en déduire que la mortalité enfantine et maternelle à l'accouchement ont diminué puisque l'accouchement dans un centre de santé est en principe moins risqué pour la mère et pour l'enfant qu'un accouchement à domicile. L'opinion générale selon laquelle la qualité des services de santé a augmenté dans le Chapare, est contredite par des données du Ministère de la Santé selon lesquelles les épisodes de diarrhée et d'infection respiratoire aiguës chez les enfants de moins de 5 ans ont augmenté de façon presque généralisée dans les 5 districts entre 2001 et 2004. Ces résultats peuvent cependant venir d'une meilleure couverture des soins de santé si les mères emmènent plus souvent qu'avant leurs enfants malades au centre de santé.

Il n'existe pas d'information équivalente pour les projets APEMIN I et II car ceux-ci sont dispersés sur un territoire plus vaste (16 municipalités sur deux départements) et n'ont pas cherché à avoir un impact systématique sur l'éducation et la santé aux niveaux des municipalités (voir Evaluation intermédiaire d'APEMIN I et POA de APEMIN II).

Résumé : Dans le Chapare, les services d'éducation et de santé ont augmenté grâce, entre autres, à l'intervention du PRAEDAC mais entre 1998 et 2006 l'augmentation de la population (taux de croissance de plus de 7% par an) et surtout de la population scolaire (qui a triplé sur la période) a été telle que le programme a surtout servi à réduire l'impact négatif de cet accroissement sur la quantité et qualité de ces services. Toutefois les quelques indicateurs dont on dispose sur la qualité de l'éducation (taux d'assistance scolaire et taux de diplômés) indiquent que cette qualité aurait augmenté, mais sans qu'il soit possible de l'attribuer à un seul facteur comme l'intervention du PRAEDAC. Dans le domaine de la santé, les indicateurs existants sur l'évolution de la qualité du service sont mitigés, mais l'intervention de la coopération médicale cubaine à Villa Tunari à partir de mai 2006, rendue possible par l'agrandissement de l'hôpital financé par le PRAEDAC, a sans aucun doute amélioré la qualité et la quantité des services de santé de la région.

Source : CE: Ocho Años en el Desarrollo del Trópico de Cochabamba. PRAEDAC, Cochabamba, Marzo 2006.
Estudio de Impacto y Capitalización de Experiencia del PRAEDAC - Febrero 2006
Rapports ROM
"Componente Infraestructura de Base y Fortalecimiento Municipal", Preparación del informe final del PRAEDAC - 2006
Teresa Weersma-Haworth et Klaus Steinmüller: "Evaluación de medio camino del proyecto Apoyo a la Pequeña Explotación Minera (APEMIN)", junio de 2001.

C 3.2 Les interventions de la CE ont amélioré la cohésion sociale, la gouvernabilité et la sécurité dans les zones de production de coca

I 3.2.1 Taux d'exécution des budgets municipaux et évolution des ressources propres

Dans le Chapare, le taux d'exécution des budgets municipaux varie fortement entre la municipalité de Villa Tunari et celle de Chimoré. Dans la première le taux d'exécution, entre 2003 et 2006, varie de 76 à 93%. Dans la seconde elle varie de 30 à 82% entre 2002 et 2006. Dans aucun des deux cas il n'y a d'évolution claire sur cette courte période.

La proportion des ressources propres dans les ressources totales est particulièrement faible dans toutes les municipalités, aussi bien dans le Chapare que dans les Yungas.

La figure suivante montre l'évolution de ces ressources en valeur absolue dans 5 municipalités du Chapare.

Figure 3.1 - Evolution des ressources propres de municipalités du Chapare de 2001 à 2005

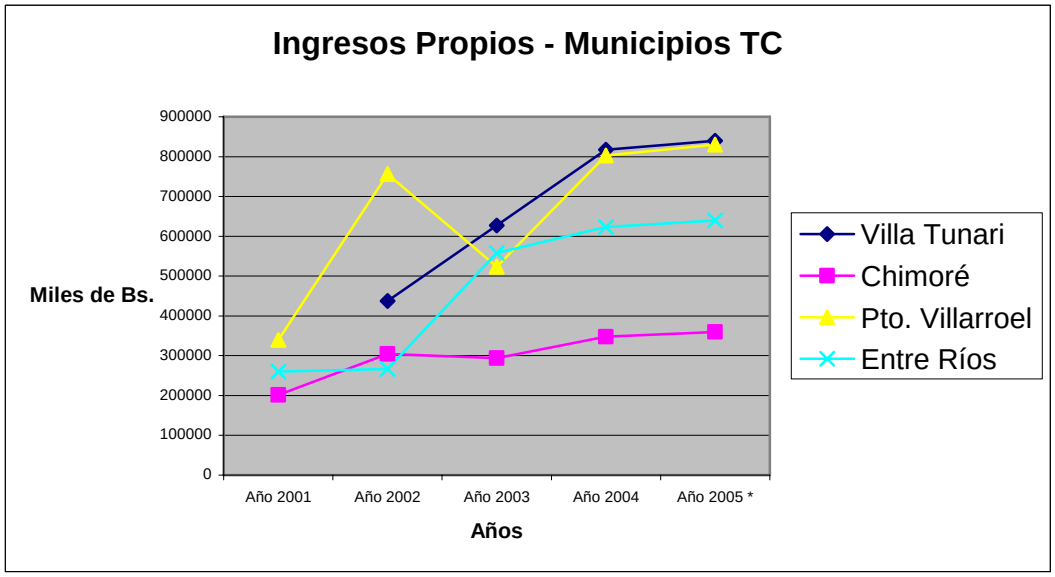

Source: PRAEDAC: Componente Infraestructura de Basa y Fortalecimiento Municipal – Preparación del Informe Final del PRAEDAC. 2006.

En valeur relative, les ressources propres de Villa Tunari représentaient 0,8% des ressources totales en 2002 et 1,5% en 2007. On voit que même en valeur relative les ressources propres de Villa Tunari on presque doublé, mais partant d'un niveau extrêmement bas. A Chimoré ces chiffres sont respectivement de 3,2 et de 5,8%, mais cette croissance est due en partie à une diminution des ressources totales.

Dans les 3 municipalités visitées des Yungas, les ressources propres représentent actuellement entre 3,5 et 4% des ressources totales des municipalités.

I 3.2.2 Niveau de satisfaction des représentants de la population (Alcaldes, syndicats, associations)

Niveau élevé de satisfaction : nos interlocuteurs (les « Alcaldes » et agents municipaux des 5 municipalités du Chapare et des 3 municipalités visitées dans les Yungas) mettent l'accent sur la méthodologie participative du PRAEDAC, sur l'identification de l'institution avec le Chapare, sur l'absence de conditionnalité et sur le respect des institutions locales. Ils contrastent cette approche avec d'autres coopérations plus verticales et moins compréhensives des réalités locales.

I 3.2.3 Taux de couverture des titres de propriété et des cartes d'identité établis grâce à l'intervention de la CE dans le Chapare

L'objectif initial du PRAEDAC était ambitieux : établir environ 30.000 titres de propriété individuels sur 564 mil hectares, c'est-à-dire couvrir la très grande majorité des agriculteurs du Chapare. Pour une série de raisons dont la principale tient aux réticences initiales des syndicats de cultivateurs de coca, ce but n'a pas été atteint et les résultats finaux sont les suivants :

Tableau 3.5 - Cadastre et titres de propriété

	Programmé	Exécuté			
		Superficie sous cadastre		Titres de propriété	
Superficie traitée (Has)	564.000	227.000	40%	31.461	6%
Nombre de nouveaux titres de propriété	30.000			4.607	15%

Source : Estudio de Impacto y Capitalización de Experiencia del PRAEDAC Febrero 2006.

Toutefois il existe environ 3.500 titres de propriétés prêts à être signés par le Président de la République et 5.500 dossiers supplémentaires, techniquement prêts, qui se trouvent à différentes étapes de la filière bureaucratique de l'INRA. On estime que la moitié des agriculteurs du Chapare (13.400 familles) ont bénéficié d'une étude technique leur permettant l'accès à un titre de propriété. De plus, 3783 cartes d'identité ont été établies et distribuées.

I 3.2.4 Mise en évidences d'une augmentation des consultations des communautés et des communications aux citoyens des résultats de la gestion municipale

La mission n'a pas trouvé d'évidence d'une plus grande « démocratisation » de la gestion des municipalités du Chapare ou d'une plus grande participation de la population. Dans les municipalités visitées en janvier 07, les gouvernements municipaux essaient de respecter le loi de Participation Populaire et organisent entre 3 et 4 « cumbres » (« sommets ») par ans rassemblant les différentes communautés de la municipalités avant d'arriver à la présentation du POA (Programme Opérationnel Annuel) définitif. Ils n'ont pas amélioré la participation de la population dans les

dernières années et auraient plutôt tendance à essayer de réduire le nombre de « cumbres » qui entraînent des processus longs de négociation et marchandage. Les municipalités n'ont pas non plus introduit de nouveaux systèmes de communication (radio, publications, affiches…).

I 3.2.5 Mise en évidences de changements dans les manifestations de mécontentement (blocage de routes et protestations diverses)

On n'a pas pu disposer de séries statistiques sur les blocages de la route principale du Chapare[14], qui constituent l'indicateur de plus sûr des manifestations de mécontentement dans la région. Toutefois il est unanimement reconnu qu'après les conflits aigus entre 1998 et 2002 (provoqués par la politique d'éradication de la coca du gouvernement de l'époque), puis avec une moindre intensité jusqu'en 2004 et la fuite du président Sánchez de Lozada, la région connaît depuis lors une période de tranquillité relative. Par exemple, il n'y a plus d'intervention militaire concertée dans le Chapare depuis 2001.

Une série de facteurs ont contribué à ce résultat, dont, surtout, la politique de lutte contre la drogue du GdB et la victoire du MAS aux élections présidentielles de fin 2005 et à l'assemblée constituante de juillet 2006.

Résumé : Dans le Chapare, la diminution de la violence et l'augmentation de la sécurité sont associés à une amélioration de la cohésion sociale et de la « citoyenneté ». L'action générale du PRAEDAC en faveur du développement social sans conditionnalité et en particulier l'établissement de titres de propriété, ont contribué à ce processus même si les résultats de l'établissement du cadastre sont décevants par rapport aux ambitions initiales[15]. Malgré les actions réalisées pour améliorer la gestion des municipalités à partir de 2002, il est moins certain que la qualité de cette gestion ait augmenté significativement si on en croit des indicateurs comme le taux d'exécution budgétaire ou la participation des citoyens. Ces actions ont été trop brèves et les appuis techniques aux municipalités devraient être permanentes car la rotation du personnel est élevée. Toutefois, l'évaluation d'impact du PRAEDAC a calculé un « indice de gestion municipale » sur la base d'une quinzaine d'indicateurs et conclu à une augmentation de la qualité de cette gestion entre 2002 et 2006. Cette évaluation note aussi le peu de progrès de la participation populaire et de l'offre de services (impôts, cadastre, état civil…) dans les municipalités. Ces faiblesses seraient compensées par l'amélioration de la gestion financière, de la planification et de la gouvernabilité.

Source :Mission de terrain août 2006 et janvier 2007.
CE: Ocho Años en el Desarrollo del Trópico de Cochabamba. PRAEDAC, Cochabamba, Marzo 2006.
Estudio de Impacto y Capitalización de Experiencia del PRAEDAC - Febrero 2006
Rapports ROM
"Componente Infraestructura de Base y Fortalecimiento Municipal", Preparación del informe final del PRAEDAC - 2006

[14] La route principale du Chapare est aussi la principale route qui relie l'est et l'ouest de la Bolivie et donc l'océan Pacifique à l'océan Atlantique. C'est cette même route dont la CE finance une partie de l'aménagement entre Santa Cruz et Puerto Suarez.

[15] Les cultivateurs de coca du Chapare ont été longtemps criminalisés (« producteurs de drogue »). L'intervention du PRAEDAC qui a pris soin de ne pas lier ses interventions à une réduction des superficies cultivées en coca et qui a même cherché à généraliser les titres de propriété, a donc également une valeur symbolique qui a contribué à « légitimer » les paysans du Chapare.

C 3.3 Les interventions de la CE dans les zones d'exportation de main d'œuvre ont freiné les migrations temporaires vers les plantations de coca du Chapare

I 3.3.1 Mise en évidence d'une diminution des migrations de main d'œuvre temporaire vers le Chapare

La politique de travailler non seulement au Chapare mais aussi dans les zones d'exportation de main d'ouvre vers le Chapare est une politique qui démarre déjà en Bolivie a la fin des années 80 avec l'appui de USAID et UNDCP. La construction de la nouvelle route a Mizque en est un exemple.

Il existe des quantités d'évidences que les migrations de main d'œuvre temporaire vers le Chapare ont diminuées depuis quelques années : les agriculteurs du Chapare se plaignent de la rareté de la main d'œuvre et beaucoup de mines des départements d'Oruro et Potosi s'en plaignent également. La première cause de ce phénomène est la forte augmentation des prix des minerais depuis 2003[16] qui rend l'activité minière très rentable et provoque une migration de retour vers les centres miniers. La superficie de coca cultivée dans le Chapare, avec environ 8.000 hectares, représente le quart de ce qu'elle était à la fin des années 90 et requiert donc beaucoup moins de main d'œuvre qu'il y a dix ans, ce qui explique aussi les moindres migrations temporaires vers cette région.

On n'a pas pu recueillir d'évidence que les projets APEMIN et PRODEVAT aient un effet significatif sur les migrations vers le Chapare. Une étude réalisée en 2005 à la demande du PRODEVAT montre que dans les communautés où les actions réalisées par PRODEVAT ont provoqué une augmentation des rendements agricoles et des revenus, celle-ci n'a pas eu d'influence sur les stratégies migratoire des familles : les impacts positifs du PRODEVAT n'ont pas diminué les migrations, ni temporaires, ni définitives[17]. On ne souligne pas assez que les migrations servent aussi à combler les périodes creuses d'emploi dans les lieux d'origine. Une augmentation des rendements, même provoquant une nette augmentation des revenus peut très bien n'avoir aucun effet sur les migrations temporaires. Il n'est pas rare de trouver des cas ou les paysans adaptent le calendrier agricole aux possibilités de migration, plutôt que le contraire : dans ces cas la migration devient l'activité principale et l'agriculture est l'activité complémentaire.

En général, il semble peu raisonnable de penser qu'en quelques années (moins de 10 ans) un projet de développement puisse avoir un impact tel sur l'emploi et les revenus dans des régions pauvres de l'Altiplano, que la migration soit moins nécessaire (objectifs hors de portée des moyens mis en œuvre) ; d'autre part la plupart des ressources de ces projets sont dirigées vers une amélioration des services sociaux et seulement dans une moindre mesure vers la création d'emplois rentables ; enfin les migrations temporaires vers la production de coca du Chapare sont déterminées par la demande de la part des producteurs de coca : si la demande est forte et n'est plus satisfaite par une région, elle le sera par une autre. D'autre part, les investissements de la coopération internationale dans le Chapare en ont fait une région relativement privilégiée du point de vue des services publiques (routes, électricité, services de santé…) et dynamique du point de vue économique. Dès lors le

[16] Le prix des principaux minerais a presque été multiplié par 3 entre fin 2003 et fin 2006.

[17] On peut citer l'extrait suivant du Résumé Exécutif (p. 2) de l'étude la la Fundación Prosana: "El estudio verifica que no hay un efecto de la intervención de PRODEVAT en la migración. Esta persiste y forma parte de las estrategias de supervivencia de las poblaciones estudiadas."

pouvoir d'attraction de la région a augmenté et il n'est pas étonnant de constater que la croissance de la population continue à être forte, malgré une baisse notoire de disponibilité de terre[18]. En outre le prix de la feuille de coca dans le Chapare a fortement augmenté entre 1996 (1,1 US$/kg) et 2002 (5,6 US$/kg), même s'il est quelque peu redescendu par la suite (4,1 US$/kg en 2005).

Source : Rapports ROM.
Estudio de Impacto y Capitalización de Experiencia del PRAEDAC - Febrero 2006.
"Componente Infraestructura de Base y Fortalecimiento Municipal", Preparación del informe final del PRAEDAC – 2006.
Teresa Weersma-Haworth et Klaus Steinmüller: "Evaluación de medio camino del proyecto Apoyo a la Pequeña Explotación Minera (APEMIN)", junio de 2001.
UN: World Drug Report 2006, Vol. II, chap. 4 Statistics.
"Estudio de evaluación de impacto socio económico y migración en las provincias de Arque y Tapacarí"; PRODEVAT, UE, Prefectura de Cochabamba; Fundación Prosana, Cochabamba, enero 2004."

C 3.4 Les interventions de la CE en développement alternatif ont contribué à une diversification de l'emploi

I 3.4.1 Nombre d'entreprises et d'emplois crées par les interventions de la CE

Le PRAEDAC a appuyé 15 entreprises nouvelles ou anciennes dont beaucoup souffrent de problèmes de durabilité. Il a donc contribué à une diversification de l'emploi, mais marginalement et avec une possibilité assez faible de continuité.

Des cultures alternatives a la coca ont été développées dans le Chapare (bananes, cœurs de palmiers, ananas et autres fruits tropicaux, sylviculture…), dont certaines avec succès, mais elles sont du ressort des autres coopérations (surtout l'USAID).

Selon l'évaluation de mi-parcours d'APEMIN I, ce projet a appuyé 36 entreprises et a crée 680 emplois nouveaux en deux ans à un coût de 1,2 millions €, dont 76 (6 entreprises) dans le secteur non minier.

Une information équivalente n'existe pas pour APEMIN II qui dédie 37% de son budget à appuyer des entreprises minières, et 13% à l'appui d'entreprises alternatives. En trois ans, de 2004 à 2006, APEMIN a financé 64 petits projets miniers, 17 projets de développement alternatif (non miniers) et 17 petits projets destinés à la population la plus vulnérable.

Comme il n'existe pas de suivi des entreprises appuyées par les projets APEMIN, il n'est pas non plus possible d'estimer la durabilité des emplois crées ou maintenus.

Source : Mission de terrain août 2006 et février 2007.
CE: Ocho Años en el Desarrollo del Trópico de Cochabamba. PRAEDAC, Cochabamba, Marzo 2006.
Estudio de Impacto y Capitalización de Experiencia del PRAEDAC - Febrero 2006.
Rapports ROM.

[18] Au début des années 90 le Chapare était déjà "surpeuplé» par rapport a la capacité la terre cultivable disponible (environ 65,000 familles). La migration qui date de la fin de années 90 et début des 2000 s'est située dans des zones en principe interdites pour la migration (Parque Isiboro Secure et la Reserva del Choro) mais il est connu que cette migration a été organisée par la Fédération des Colonisateurs.

"Componente Infraestructura de Base y Fortalecimiento Municipal", Preparación del informe final del PRAEDAC – 2006.
Teresa Weersma-Haworth et Klaus Steinmüller: "Evaluación de medio camino del proyecto Apoyo a la Pequeña Explotación Minera (APEMIN)", junio de 2001.

C 3.5 Les bénéfices des interventions de développement alternatif sont assurés après la fin du support externe

I 3.5.1 Mise en évidence d'une appropriation des interventions par les bénéficiaires (investissements propres, comptabilité précise, qualité de la gestion, etc.)

Le mécanisme de l'investissement via le budget municipal garanti que les priorités soient établies par la population, tel que le prévoit la loi de « participación popular ». Toutefois il y a une très grande différence entre PRAEDAC et FONADAL : alors que le PRAEDAC approuvait chaque projet présenté une municipalité et l'exécutait lui-même, le FONADAL se contente d'approuver les projets, de financer l'élaboration « a diseño final » et de remettre un chèque à la municipalité qui exécute elle-même le projet comme elle le fait avec tous les autres projets municipaux.

Un indicateur de viabilité est la part des financements de PRAEDAC dans le budget d'investissement des municipalités. Dans un échantillon de 2 municipalités (Villa Tunari et Chimoré) et sur 4 ans (de 2002 à 2006), le PRAEDAC a financé jusqu'à plus d'un tiers (37% à Villa Tunari en 2002) des investissements municipaux. Mais surtout, dans les deux municipalités, la forte baisse des investissements du PRAEDAC en 2003 a effectivement entraîné une baisse des budgets municipaux (5% à Villa Tunari, 1,4% à Chimoré). Par la suite les investissements du PRAEDAC ont continué à diminuer jusqu'à disparaître complètement en 2006, alors que le budget de Villa Tunari augmentait fortement, mais celui de Chimoré se réduisait nettement à partir de 2007. Villa Tunari n'a pas eu de mal à substituer le PRAEDAC par les financements allemands, du Vénézuela, de la préfecture ou de l'USAID (projet AMVI de réparation et entretien de routes), en plus des apports de l'Etat (IDH ou impôts sur les hydrocarbures). Chimoré n'a pas réussi la même opération ce qui traduit également la différence dans la qualité de la gestion municipale dans ces deux municipalités. Les maires de deux autres municipalités (Shinahota et Entre Ríos) nous ont affirmé ne pas avoir eu de difficulté majeure à substituer la disparition des financements du PRAEDAC.

Dans les Yungas, pour la première année d'investissements systématiques du FONADAL (fin 2006) et tenant compte de 3 municipalités (Coroico, Irupana et Chulumani) sur les 6 où le projet intervient19, les apports du FONADAL représentent entre 13 (Coroico) et 21% (Irupana) des investissements de la municipalité. FONADAL est pratiquement le seul donateur externe dans les municipalités de Irupana et Chulumani, mais ne représente que 1/5 des donations extérieures à Coroico qui est le principal centre touristique des Yungas.

Dans le cas du FONADAL, les municipalités consultées (Irupana, Chulumani et Coroico), affirment que la modalité de financement du FONADAL permet le renforcement de la municipalité qui devient plus facilement « autosostenible » puisqu'elle acquiert davantage d'expérience dans l'élaboration et l'exécution de projets. Elles ajoutent que la modalité type PRAEDAC (exécution par le bailleur de fonds) est beaucoup plus chère en administration et supervision. La modalité de l'exécution locale semble répondre mieux au principe de subsidiarité. Toutefois on manque encore de recul pour pouvoir évaluer le coût de cette modalité en terme d'erreurs techniques, de disputes, de retards ou de problèmes divers.

19 FONADAL intervient en outre dans les municipalités de Coripata, Yanacachi et Cajuate.

Enfin ans le cas des Yungas, le FONADAL investit, dans chaque commune, dans 2 des 3 secteurs prioritaires de la commune : en d'autres mots, les projets sélectionnés par FONADAL correspondent assez bien aux priorités communales définies dans les POAs respectifs par les mécanismes de participation populaire.

Dans le cas d'APEMIN, les rapports ROM soulignent les points suivants, confirmé par la visite de terrain en février 07 :

- APEMIN ne s'inscrit dans aucune politique publique d'appui aux mineurs ou de reconversion économique de la zone. Aucune autre institution dans la région n'offre le type de service (crédit et assistance technique) offerts aux mineurs par APEMIN, ce qui peut affecter la durabilité des projets mis en route.
- Les facteurs positifs sont constitués par une bonne acceptation du programme APEMIN par le secteur minier et une forte augmentation du prix des minéraux à partir de 2002 qui rend plus rentable les petits projets miniers financés par APEMIN. Les rapports soulignent également l'usage de technologies appropriées à la région (à la portée des mineurs) et le fait que certains succès ont démontré qu'il était possible de développer des activités rentables en dehors du secteur minier.
- Les facteurs défavorables à la durabilité sont liés à un manque de capacité de gestion, l'abandon de certains projets financés par APEMIN I, le manque d'implication des municipalités dans le projet.

Source : Rapports ROM.
CE: Ocho Años en el Desarrollo del Trópico de Cochabamba. PRAEDAC, Cochabamba, Marzo 2006.

I 3.5.2 Niveau d'entretien des infrastructures construites et niveau des budgets municipaux de fonctionnement et d'entretien des infrastructures

Dans le Chapare, les infrastructures construites par le PRAEDAC sont en général trop récentes pour avoir besoin de gros entretiens ou de réparation. En général, sauf dans les cas d'entretien récurrent comme celui des machines, ou de petits entretiens qui entrent dans une rubrique « imprévus », les réparations importantes font l'objet d'un projet en soi dans le POA. Dans tous les POA examinés on remarque un niveau très faible de réparation et d'entretien des bâtiments scolaires (entre 1 et 5% de l'investissement), très probablement insuffisant. Une des municipalités qui consacre le plus de ressources aux entretiens d'infrastructures (Chulumani), y dédie moins de 10% de son budget 2007.

I 3.5.3 Mise en évidence de stratégies de désengagement

PRAEDAC : En général la durabilité des résultats du PRAEDAC souffre de certaines erreurs stratégiques :

- Aucune véritable stratégie de retrait n'a été élaborée au cours du projet.
- En conséquence certaines activités ont été lancées trop tard et n'ont pas bénéficié d'un appui suffisant (modules de traitement des déchets durables, production organique…).
- Le programme de crédit a été trop court et sa continuité n'était pas garantie à la fin du projet.
- Aucune stratégie claire n'existe quand à l'attribution de subsides pour des actions en principe rentables, ni concernant le choix de promouvoir tel ou tel type d'entreprises (associatives ou privées). Des décisions malheureuses dans ces domaines (formation d'entreprises associatives, investissements fortement subsidiés) affectent la durabilité des actions.

APEMIN : Le programme espère participer à la création d'une « école minière » grâce à laquelle les connaissances accumulées dans les départements de Oruro et Potosi seraient conservées et transmises. Aucune autre stratégie de désengagement n'est prévue.

Résumé : La durabilité du PRAEDAC[20] varie en fonction des composantes du projet :

- En assainissement des terres, les 13.400 familles pour lesquelles le PRAEDAC a préparé un titre de propriété devraient en bénéficier durablement si les institutions publiques jouent leur rôle (en Bolivie le Président de la République doit signer lui-même chaque titre de propriété nouveau dans les régions de colonisation où la terre appartenait à l'Etat). Par contre il est peu probable que l'INRA, une institution unanimement reconnue comme faible, puisse continuer les actions entreprises par le PRAEDAC.
- Les résultats de l'appui aux municipalités sont mitigés. D'une part le PRAEDAC n'a pas été la seule source externe de financement des municipalités du Chapare et celles-ci n'ont pas souffert, en terme budgétaire, de la fin du programme. La relative stabilité politique des gouvernements municipaux (traditionnellement du MAS) favorise aussi la durabilité des résultats. La forme d'intervention choisie – un appui aux budgets municipaux – augmente l'appropriation de la part des bénéficiaires. Mais d'autre part deux éléments réduisent la durabilité des résultats des interventions : l'amélioration de la gestion des municipalités est faible et celles-ci attribuent un budget insuffisant à l'entretien des infrastructures construites.
- Les résultats des actions de développement productif sont les moins durables à cause de la structure de certaines entreprises (entreprises collectives peu viables comme celle de transformation du bois ou de pisciculture), ou d'une faible capacité de gestion, faiblesse du marché (écotourisme, lombriculture) ou erreurs ponctuelles (marché de fruits de Shinahota)21.

Source : Mission de terrain août 2006.

Conclusion : Le programme FONADAL marque à la fois une rupture et une continuité par rapport au PRAEDAC, et illustre l'évolution de la stratégie de la CE dans le domaine du développement alternatif.

- *D'une approche « projet » classique on passe à un programme sectoriel destiné à appuyer le plan national de développement alternatif élaboré par le FONADAL qui est l'institution publique chargée du développement alternatif.*
- *D'actions « dirigistes » (le PRAEDAC exécutait lui-même les projets considérés comme prioritaires par les municipalités), on passe à une plus grande responsabilisation des municipalités qui reçoivent un chèque et exécutent elles-mêmes les projets. Cette approche est plus risquée car plus exposée à des erreurs et malversations, mais aussi plus durable (meilleure appropriation et apprentissage) et exigeante en terme de contrôle et appui institutionnel.*
- *Le FONADAL ne prétend pas se limiter aux municipalités mais veut descendre un « échelon » plus bas (clubs de mères, associations diverses, syndicats…) et s'étendre aux régions plus marginales*
- *Le FONADAL veut tirer les leçons du peu d'impact du PRAEDAC sur la production de coca et construire des ponts entre le développement alternatif et la lutte contre la drogue.*
- *Le développement alternatif ne doit pas être exclusivement orienté vers l'exportation mais principalement orienté vers le marché interne.*

[20] Observations faites lors d'une visite de terrain en août 2006 (évaluation des projets de développement rural et mission exploratoire de l'évaluation pays).

[21] Ce marché modèle a été construit en dehors de la ville et est pratiquement hors d'atteinte des acheteurs non motorisés. Il est donc délaissé aussi bien par les vendeurs que par les acheteurs.

Question d'évaluation 4 – Sécurité alimentaire

Dans quelle mesure l'appui de la Commission européenne dans le domaine de la sécurité alimentaire a-t-il contribué à la réduction de la vulnérabilité des pauvres aux risques de manquer de nourriture (risques qui proviennent à leur tour des risques climatiques, des risques liés aux maladies et à l'évolution des marchés)?

C 4.1 Suite à l'intervention de la CE, un système efficace de prévention des crises a été mis en place

I 4.1.1 Existence d'un système opérationnel d'alerte précoce

Il existe un SAP mais ce volet du projet SINSAAT a été échec.

L'appui au SINSAAT en Bolivie ne se justifie pas par des besoins du pays dans ce domaine, sinon par les politiques de Bruxelles qui donne à ce thème un caractère prioritaire presque « obligatoire » dans beaucoup de pays.

A côté de beaucoup de pays où cet appui a été un échec, SINSAAT a eu quelques résultats très positifs, comme la définition de la carte de vulnérabilité. SINSAAT a permis de générer de l'information très utile, mais le volet SAP a été un échec :

Raisons de l'échec, du peu de fiabilité du SAP et problèmes rencontrés:

- mauvaise gestion ; capacité très faible des institutions et des préfectures. Le SAP n'était pas vraiment nécessaire dans un pays comme la Bolivie: falta de pertinencia y gestión deficiente ; relation coût/bénéfice trop élevé.
- Sa stratégie de mise en œuvre était inadéquate: trop de centralisme a entraîné un manque d'appropriation du programme par les préfectures; pas de système interne de suivi des activités; réalisation d'activités trop dispersées due à l'absence d'un cadre logique clair; les activités de capacitation étaient insuffisantes; "l'office national a existé comme projet et non comme une institution, une unité stable"; forte rotation du personnel (instabilité du gouvernement) au niveau national et régional.
- Politización de los cargos gerenciales y en algunos casos de los cargos técnicos.
- Muchos cargos técnicos especializados en manos de las prefecturas y por lo tanto ninguna capacitación a estos profesionales lograba frutos por la inestabilidad laboral y los cambios permanentes.
- Baja capacidad técnica causada por lo descrito anteriormente.
- Muchas tareas que cumplir dependían de otras instituciones que en algunos casos se veían amenazadas en su permanencia por la existencia del SINSAAT por lo que no cumplian su labor.
- En mayor o menor grado, poca apropiación del Programa como instrumento verdaderamente útil de parte de las autoridades superiores del Ministerio de Agricultura (Ministros y Viceministros de diferentes gobiernos).
- Recursos financieros desembolsados muy burocráticamente y por lo tanto extemporáneos.

Evaluacion intermediaria SINSAAT de 2002 :

El SAT ha sido entendido en todo momento como un sistema de alerta temprana con respecto a de fenómenos meteorológicos (especialmente hídricos) que pueden afectar las cosechas. No existe ni se ha planificado un sistema de alerta temprana para otras contingencias (por ejemplo, contingencias económicas o de salud) que puedan afectar la disponibilidad, acceso o utilización de alimentos. Tampoco se ha planteado un sistema de alerta temprana y monitoreo de otros factores, aparte de los hídricos, que puedan afectar las cosechas, como por ejemplo los factores fitosanitarios.

Hay claramente una cierta pobreza en lo que se refiere a los métodos y herramientas usadas para generar información de alerta temprana para la SA.

Source :

- *Country Report Bolivia. External monitoring mission August 2005 (EPTISA, Agriconsulting, LASO Consortium).*
- *Informes anuales de la Delegacion de la CE.*

I 4.1.2 Information de base sur la sécurité alimentaire collectée et mise à jour

El objetivo general del proyecto SINSAAT consiste en contribuir a la disminución de la inseguridad alimentaria, la cual se manifiesta por una inadecuada e insegura disponibilidad de alimentos y una insuficiente capacidad de acceso a los mismos por parte de la mayoría de la población boliviana, en especial del área rural.

El objetivo específico del proyecto consiste en consolidad, ampliar y poner en pleno funcionamiento el sistema de información de alerta temprana para la seguridad alimentaria, que permita sosteniblemente obtener, analizar y difundir información a nivel nacional, departamental y municipal para la planificación y previsión de situaciones de riesgo de inseguridad alimentaria ocasionadas por desastres naturales.

Evaluacion intermediaria de 2002 :

Las limitaciones del SINSAAT han sido detectadas por evaluaciones realizadas con apoyo de la CE. En la evaluación intermedia, realizada en diciembre de 2002, se señalan entre otras limitantes, las siguientes:

- Se carece de un sistema interno de gerencia y gestión. Además, el documento de proyecto no presenta un diagrama de secuencia crítica de ejecución de actividades por resultado. Esta falencia se tradujo, en la fase operativa, en la realización de actividades dispersas e inconexas sin correlato de continuidad. Las actividades que se presentan en el marco lógico no tienen correspondencia con la programación de actividades.
- La red de informática inter-departamental no se utiliza o el uso es reducido por parte de las oficinas regionales; no se ha realizado capacitación en línea con metodologías e intercambio de experiencias regionales. La página Web aún no ha sido consolidada con servicios de información completa.
- La instalación e implementación del Sistema de Información Geográfica (SIG) aún no se ha concretado. No se ha considerado la posibilidad de utilizar las imágenes satelitales de la Dirección Forestal del Ministerio de Desarrollo Sostenible y Planificación que cuenta con información histórica desde 1990 e imágenes satelitales de 2000 y 2001 similar situación con la Superintendencia Agraria.

- El sistema de información en alerta temprana tiene un grado de avance desigual en las regionales de Tarija, Chuquisaca, Cochabamba, Santa Cruz y La Paz. Aún no se ha dado el salto cualitativo para recabar, analizar y difundir información útil para la toma de decisiones.
- El sistema de balance alimentario previsto en el proyecto se ha reducido a la elaboración de hojas de balance por consultores externos, con apoyo de la FAO y el PMA. Esta modalidad no garantiza el funcionamiento de un sistema de balance alimentario sostenible en el futuro.
- Las actividades de capacitación son también insuficientes para lograr el propósito del proyecto. El plan de capacitación elaborado por el SINSAAT en febrero de 2002, aún no ha sido ejecutado. No se cuenta con materiales y currícula para efectuar capacitación en ejercicio y el contenido del plan no se adecua a las prioridades de capacitación para poner en marcha un efectivo sistema de alerta temprana ni un sistema de balance alimentario.
- Con relación a los convenios con las instituciones que conforman el SINSAAT Fase II, no se ha efectuado un seguimiento sobre su cumplimiento.
- La difusión de la información no ha sido mejorada. Los boletines no han logrado incorporar información instrumental de alerta temprana y balance alimentario. En la mayoría de los casos se repite la información agro-meteorológica del SENAMHI; falta avanzar en el análisis de balance hídrico para la predicción de rendimiento de cultivos y volcar esta información a mapas de alerta, análisis de las fluctuaciones de oferta por productos seleccionados y elasticidades precio de la oferta.

La evaluación mencionada concluyó en 2002 que para avanzar hacia el logro de los objetivos del proyecto se requerían urgentes medidas de ajuste que mejorasen la gestión y gerencia a nivel central y en las oficinas regionales. Si bien en 2003 y 2004 se han realizado algunas acciones en tal sentido, en líneas generales la evaluación de la CE continúa siendo válida. El principal avance ha sido el inicio del proyecto sobre vulnerabilidad. Cerca del término del período acordado para su ejecución, el conjunto de actividades previsto para el SINSAAT ha avanzado en forma desigual e incompleta.

Evaluacion intermediaria de 2002 :

"- **Información pecuaria**: El SINSAAT no ha cubierto hasta ahora ninguna clase de información sobre la disponibilidad o consumo de productos pecuarios. La Dirección de Estadísticas del MACA realiza estimaciones subjetivas anuales de producción pecuaria, pero no existe información reciente sobre existencias de ganado (excepto el Censo de Llamas y Alpacas realizado en 1997 y publicado en 1999), ni tampoco se han realizado estudios sobre parámetros zootécnicos, sistemas de producción, estado de pasturas naturales, oferta de forrajes cultivados, sistemas de procesamiento y comercialización, u otros aspectos del sector pecuario. No se hace seguimiento tampoco sobre la industria avícola.

- **Hojas de balance alimentario**: Una de las funciones obvias del SINSAAT es la preparación de balances alimentarios. Hasta el momento, el SINSAAT ha realizado por consultoría las hojas de balance de 1988 a 1999, y ha preparado (también por consultoría) las de 2000 y 2001, que han sido debidamente publicadas. En el plan de labor para 2004 figura la preparación de hojas de balance nacionales de 2002 y 2003, y la preparación de hojas de balance departamentales para 2002. Las hojas de balance existentes (1988-2001) son bastante completas. Se discriminan productos primarios y derivados, pero debería prepararse adicionalmente una hoja de balance a nivel de productos primarios, compatible con el formato internacional (FAOSTAT).

- **Seguimiento de mercados**: Los responsables departamentales de SINSAAT recogen información de precios al productor o mayoristas, que son publicados en los boletines de SINSAAT. Estos precios cubren los principales productos agrícolas de cada región. Las series no son completas ni continuas.

No se recoge información sobre existencias de productos en las fincas, en manos de comerciantes o en manos de la agroindustria. Las estimaciones de variación de existencias en las hojas de balance no se basan en información sistemática. El SINSAAT no recibe regularmente ni analiza información de corto plazo sobre comercio exterior de alimentos (exportaciones o importaciones del país) ni sobre precios internacionales o sobre las perspectivas del mercado internacional para productos alimentarios exportables o importables. Para las hojas de balance se utiliza información oficial anual ex post sobre importaciones y exportaciones, provenientes del sistema aduanero. El SINSAAT no ha efectuado estudios sobre precios de paridad de alimentos exportables o importables, ni ha realizado análisis específicos sobre el impacto del comercio exterior en la producción alimentaria, en la disponibilidad o en los precios.

No existen en SINSAAT flujos de información sobre las cadenas de procesamiento y comercialización de los principales productos, tales como el complejo molinero-harinero, o el complejo aceitero, o la industria avícola. No se han hecho estudios sobre márgenes y costos de procesamiento y comercialización. No existe tampoco un seguimiento del mercado de alimentos al por menor, excepto algún seguimiento de precios en mercados de cada zona junto con los precios mayoristas.

- **Vulnerabilidad y acesso a alimentos**: Hasta 2003 SINSAAT no se había ocupado del acceso a los alimentos, sino sólo de su disponibilidad. Un proyecto especial con financiación del PMA ha permitido iniciar acciones en ese importante aspecto. Hasta el momento SINSAAT ha realizado un **Mapa de Vulnerabilidad**, basado en el Censo de Población de 2002 y otras fuentes de datos, con información desagregada a nivel sub-municipal, es decir, a nivel de "organización comunitaria". Ese mapa y la información de soporte permiten caracterizar la situación de pobreza y diversos tipos de riesgos de la población, a nivel de organización comunitaria, municipio, provincia, o departamento.

El Mapa de Vulnerabilidad cubre básicamente las zonas rurales (incluyendo centros poblados pequeños). En su programa de actividades de 2004 SINSAAT tiene programado completar un Mapa de Vulnerabilidad Urbano, cubriendo las principales ciudades del país.

Asimismo tiene programada una **Encuesta Nacional de Seguridad Alimentaria** de los Hogares. Esta encuesta cubrirá todo el territorio nacional, con una muestra del orden de 7000-8000 hogares, para proveer información sobre los nueve departamentos del país y sus zonas urbanas y rurales.

Esa encuesta no tendrá en general representatividad a nivel municipal, pero se combinará y complementará con la Encuesta de Línea de Base sobre Seguridad Alimentaria que se realizará en el proyecto GCP/BOL/036/EC sobre 21 municipios del altiplano en los departamentos de La Paz y Oruro, y que tendrá representatividad a nivel municipal. De este modo los datos de la encuesta se obtendrán, en esos municipios, con muestras de mayor densidad que permitirán estimaciones para cada uno de esos municipios, en tanto en el resto del país la estimación sólo podrá ser para zona urbana o rural de cada departamento. La ejecución de la encuesta nacional, al igual que la encuesta de los 21 municipios, será ejecutada por el INE, en virtud de ser la única entidad que tiene la experiencia y capacidad técnica para esos operativos.

A partir de los Mapas y la Encuesta, el SINSAAT tiene programado seleccionar un conjunto de indicadores de seguimiento de grupos vulnerables. Hasta el momento no existe un sistema que pueda obtener regularmente la información respectiva, y que seguramente deberá basarse en la selección de comunidades o poblaciones testigo, y en el seguimiento de hogares típicos que representen a diferentes clases de grupos vulnerables.

Las encuestas cubren aspectos sociodemográficos, de empleo y migración, de educación y salud, de maternidad y lactancia materna, mediciones antropométricas de talla (para todos) y peso (sólo niños), así como un estudio del consumo de alimentos mediante el método de recordatorio de 24 horas.

El SINSAAT adolece de problemas de gestión y que su capacidad de hacer propuestas técnicas y organizativas es débil la insuficiente capacidad organizativa, de priorizar lo que es prioritario y de planificar con realismo y precisión las acciones, para que éstas sean de hecho relevantes y se lleven a cabo con todo el rigor y nivel técnico".

La carte de vulnérabilité et l'enquête de SA ont été réalisés et ont permis de générer de l'information très utile non seulement par la CE (sélection zones d'intervention) et par le gouvernement pour le « Plan Nacional de desarrollo ».

I 4.1.3 Evidences d'utilisation de l'information collectée sur la sécurité alimentaire

D'une certaine manière, SINSAAT a eu un impact sur la SA en Bolivie pour les raisons suivantes:

- Première entité à appuyer une vision intégrale de la SA (acceso, disponibilidad, uso).
- Première entité nationale à analyser l'information de SA.
- 1ra. entidad en establecer un diagnostico y una cartografía de la vulnerabilidad en SA.: Son las bases para Plan Nacional de Desarrollo actual y definición de las zonas de intervención del PASA.
- Au niveau départemental et national, les informations de SINSAAT ont été utilisées pour développer des stratégies de SA.
- Choix des communautés bénéficiaires des projets PASA en fonction du degré de vulnérabilité 4 ou 5, défini par la carte du SINSAAT.
- Par ailleurs, l'utilisation de l'enquête réalisée par SINSAAT ne se limite pas seulement à la CE (détermination des communautés les plus vulnérables pour l'intervention PASA) mais aussi au gouvernement avec le « Plan nacional de desarrollo ».

El SINSAAT ya cerró actividades a finales de 2005 por lo que ya no tiene actividades. No tenía financiamiento diferente al PASA.

Source :
EL SISTEMA NACIONAL DE INFORMACION SOBRE SEGURIDAD ALIMENTARIA Y ALERTA TEMPRANA.
(SINSAAT): SITUACION ACTUAL Y LINEAMIENTOS DE DESARROLLO FUTURO, HECTOR MALETTA, Consultor Internacional, 7 de Mayo de 2004.
CE- USACE – Bolivia – Informe de Mision , V. Serrano/ B. Camacho, junio 2002.

C 4.2 Suite à l'intervention de la CE la sécurité alimentaire a été renforcée

I 4.2.1 Indications d'un changement du niveau d'extrême pauvreté dans les régions d'intervention du PASA

Entre 1992 et 2001, l'extrême pauvreté rurale a reculé de près de 2 points de pourcentage chaque année, ce qui est beaucoup plus que la réduction de la pauvreté urbaine. Toutefois, il reste difficile voir impossible d'attribuer ce résultat au programme PASA.

Il n'existe pas d'indicateur pour apprécier directement l'impact des interventions PASA territorial sur la SA. Il n'y a pas de système de suivi externe du PASA, c'est la gerencia qui contrôle le suivi à travers les audits internes et le VIPFE. C'est un des problèmes du PASA, il n'y a pas de suivi des projets, d'évaluation d'impact, de durabilité des projets une fois terminés, à l'exception de l'évaluation mid term et finale de la CE (il y a eu une évaluation de PASA I et PASA II va faire objet d'une évaluation précise à partir d'avril 2007). Il n'y a que des évaluations ex ante, avec participation externe dont la CE. Mais celle-ci n'a pas le droit de vote au sein du comité technique (celui-ci se réunit en moyenne 3 fois par an).

Il est difficile voir impossible de déterminer le changement du niveau d'extrême pauvreté dans les zones d'intervention du PASA et donc d'attribuer l'impact du PASA dans ces régions car :

- il n'y a pas de ligne de base pour comparer les résultats. Les AT ont identifié récemment 19 indicateurs relatif à la SA pour pouvoir mesurer l'impact des interventions PASA. car pour recevoir le dernier déboursement du PASA II, la gerencia devra donner des indicateurs de résultats,
- les informations quand elles sont disponibles n'existent qu'au niveau des communes,
- les revenus des populations rurales sont d'origine sectorielle (agriculteur éleveur mineur etc) et spatiale diverses (migration) : en effet, dans les zones d'intervention du PASA, l'immigration des populations (vers l'Argentine et l'Espagne) est aussi une source de revenu. PASA intervient dans les zones les plus pauvres (projet productif) où la population active migre dans les régions les plus riches.

I 4.2.2 Evidences d'une diversification des sources de revenus dans les zones d'intervention

Mission Août 2006: Les interventions du PASA (PNS, projets d'irrigation) ont permis d'augmenter la production agricole, la productivité du travail et les revenus des bénéficiaires. Le PNS a permis de diversifier les sources de revenus des bénéficiaires, et par conséquent d'améliorer la sécurité alimentaire des bénéficiaires du programme :

Evaluation PNS : L'utilisation de semences certifiées a permis une augmentation de la productivité agricole et une meilleure disponibilité d'aliments sur les marchés; Meilleure disponibilité d'aliments au niveau familial : 85% des agriculteurs consultés estiment que la disponibilité d'aliments est meilleure. Cette amélioration est due d'abord à l'augmentation des revenus et à la diversification de la production.

Evaluation PNS: augmentation des rendements grâce à l'utilisation de semences de qualité : 62% pour les patates, 25% mais, 209% blé; augmentation de la productivité; augmentation du volume de production de patates dans la région de chuquisaca : 10 fois plus durant les 20 dernières années. Le PNS a donc contribué à la SA grâce à l'augmentation des revenus des producteurs, et à la diversification de leur production.

Visite des projets d'irrigation mission août 2006:

Les projets d'irrigation ont contribué à la sécurité alimentaire à travers la réduction des risques :

La construction de atajados financés sur PASA I a permis de diminuer la variance/les aléas de la production (assurer une récolte en été et en hiver et donc d'augmenter les récoltes des bénéficiaires et de diversifier les cultures). Ils ont également pu vendre une partie de leur récolte ce qui a permis une augmentation de leur revenu agricole.

Evaluation PASA I :

PASA territorial finance essentiellement des infrastructures productives: 75 % des projets approuvés et 79 % du financement PASA territorial : « Como puede observarse, 35% de los proyectos aprobados y 37% de la inversión está dirigida a "infraestructura vial". Otras tipologías importantes por el número de proyectos aprobados son la "provisión de riego" y los "servicios de capacitación y asistencia técnica" : globalmente el 40% de todos los proyectos aprobados y el 42% de las inversiones."

« Los objetivos propuestos respecto a incrementar la disponibilidad de riego y la superficie susceptible de ser regada, se lograron; aunque no se puede hablar de un uso óptimo del recurso hídrico, los cambios registrados en la estructura y cédula de cultivos no corresponden a las potencialidades de producción posibilitadas por el riego."

"Los resultados inmediatos a ser logrados con la ejecución de los proyectos de riego y defensivos generalmente estuvieron expresados en términos de superficie regada, protegida o recuperada por una parte, por otra, en términos de estructura de cultivos de la producción agrícola de la zona beneficiada con el riego. En general - con variaciones regulares - los proyectos de Riego lograron alcanzar los resultados esperados; Adicionalmente a los datos de superficie, todos los proyectos evaluados, planteaban que por contar con riego mejorado o con tierras protegidas y recuperadas, se podrían desarrollar propuestas productivas con características de mayor rentabilidad. Las propuestas fueron elaboradas, seguramente, en base a las condiciones de la zona, las posibilidades de mercado vigentes en el momento de la elaboración del proyecto y el conocimiento técnico de las personas/ instituciones que se encargaron de la fase de preinversión. A partir de la propuestas productivas elaboradas se realizó el cálculo de los indicadores económicos VAN y TIR. Por ello se pudo analizar que los datos (superficie, rendimientos, precio de venta) de las propuestas productivas, por su característica (tan) optimista, responden más bien a la necesidad de viabilizar económicamente el proyecto en el papel, que a una posibilidad real de implementación. En efecto, en ninguno de los casos evaluados las propuestas productivas planteadas fueron elaboradas en consulta con la comunidad. Según opinión de las autoridades municipales tampoco responden a una estrategia productiva global, por lo que no son totalmente adecuadas a la realidad, no motivan, no comprometen ni apuntan a una visión de desarrollo comunal, menos aún municipal. Por ello, las propuestas productivas esperadas en comparación con las realmente implementadas varían en mayor medida. Así, en Tojo la propuesta productiva apuntaba a disminuir el cultivo de maíz para incrementar la producción de hortalizas y frutas; sin embargo el cultivo de maíz no solo que no disminuyó, sino que aumentó a medida que la producción frutícola –prevista de incrementarse- está disminuyendo por problemas de plagas y enfermedades.

En todas las zonas el incremento en los rendimientos de los diferentes cultivos es bastante moderado y en cuanto a la diversificación propuesta existen muy pocos avances. El paso de una a dos cosechas fue posible para pocas familias y la ampliación de la frontera agrícola no se registró en ninguna de las comunidades, a excepción de las 11 hectáreas recuperadas en Tojo.

En resumen, el objetivo de contar con mayor cantidad de hectáreas regadas se consiguió. Los objetivos de mejorar la disponibilidad de agua también, mientras que los objetivos tendientes a lograr mejoras en la actividad agrícola, todavía no fueron logrados.

Si a futuro no se realizan mayores esfuerzos para lograr complementación primero y la implementación posterior de visiones productivas más alentadoras en cuanto a rendimientos, venta y consumo, no se podrá esperar cambios de trascendencia en cuanto a ingresos, migración, dieta alimenticia y mejora de las condiciones de vida en general.

Existen resultados inmediatos que han sido conseguidos por los proyectos, mientras que las tendencias en logro de objetivos de impacto no son tan alentadores, ya que a la fecha se perciben bajas tendencias de cambio respecto a las condiciones de vida, la generación de ingresos y los niveles de migración.

Los objetivos propuestos respecto a incrementar la disponibilidad de riego y la superficie susceptible de ser regada, si se lograron; aunque no se puede hablar de un uso óptimo del recurso hídrico, los cambios registrados en la estructura y cédula de cultivos no corresponden a las potencialidades de producción posibilitadas por el riego.

La búsqueda de empleo temporal en centros poblados continúa siendo la estrategia de generación de recursos monetarios a los cuales recurren las familias, quedándose la actividad agropecuaria como la principal fuente de generación de ingresos no monetarios (autoconsumo).

No se nota en las comunidades visitas inversiones privadas a nivel de familias campesinas orientadas a aprovechar de mejor manera la disponibilidad de agua y/o tierra; son pocas las familias que experimentaron con la producción de cultivos alternativos, con mayor orientación al mercado y exigencias mayores de calidad. Así mismo, son muy concretas y puntuales las iniciativas desarrolladas para alentar la producción (sanidad frutícola en la comunidad de Tojo y la asignación de un fondo rotativo para la producción de ajo en San Antonio).

Resumiendo, los proyectos ejecutados consiguieron alcanzar los objetivos planteados por las comunidades: hay mayor disponibilidad de riego, se disminuyeron las pérdidas de agua, se facilitó la limpieza, y se protegieron tierras. Sin embargo, pese a haberse logrado estos resultados no se ven mejoras en propuestas agrícolas, no hay mayor orientación al mercado y no se tienen mayores ingresos."

Visite de projets PASA territorial à Tarija, mission janvier 2007 :

Jusqu'en 2005, le PASA n'a pas établi de lignes de bases pour les actions territoriales qu'il a cofinancées. Il n'existe donc pas d'évidences quantitatives d'une diversification des revenus.

Toutefois, les conversations avec les agriculteurs, par exemple, confirment et l'accroissement des récoltes et une diversification des productions. Il s'agit là, généralement, d'évolutions très lentes: il ne suffit pas d'accroître l'extension des terres cultivables et la disponibilité en eau pour obtenir fut-ce une augmentation de la production. Et donc, moins encore, leur diversification et l'accroissement des revenus.

Il semble également établi que l'existence de ces infrastructures productives induise un sentiment de sécurité chez les éleveurs et agriculteurs. Enfin, à production égale, il libère du temps de travail sur l'exploitation et permet des occupations et des revenus supplémentaires généralement obtenus grâce à la migration.

PASA a permis une réduction de la volatilité des rentes et du risque (augmentation de la production et/ou diversification agricole (système d'irrigation) et communication grâce aux pistes rurales :

- Impact sur le niveau de pauvreté: difficulté de le mesurer et d'identifier ses causes (migration vs risque par ex.).
- Impact sur le niveau de malnutrition : PASA ne peut pas corriger le problème de la « alimentación desbalanceada ».
- Un des problèmes du PASA : toujours axé vers un objectif d'augmentation de la production ; il

a été trop centré sur la disponibilité en alimentation, pas assez sur l'accès et pas sur l'utilisation ; « PASA n'est pas sexy ». Mais il y eu une évolution de PASA I à PASA II.

- évolution d'une vision exclusivement agricole à une réponse plus globale (agricole et non agricole).
- meilleure identification des communautés les plus vulnérables : catégories 4 et 5 de la carte de vulnérabilité du SINSAAT.

Source :

- *Country Report Bolivia. External monitoring mission August 2005 (EPTISA, Agriconsulting, LASO Consortium).*
- *Informes anuales de la Delegacion de la CE.*
- *ROM reports (MR-30253.01 del 20/09/04 y MR-30255.02 del 26/09/05).*
- *Draft Commission Decision on a Food Security Programma, Aidco, 2003.*
- *Convenio de financiaciamiento de la segunda fase del PASA (2004/6175).*
- *Evaluacion de medio termino. Informe presentado al Comite Directivo Administrativo, Diciembre 2001.*
- *Special Report No 2/2003 on the implementation of the food security policy in developing countries financed by the general budget of the European union, together with the Commission's replies. Official Journal of the European Union, 17 April 2003.*
- *Encuesta Nacional de Seguridad Alimentaria en Hogares Rurales de Municipios Vulnerables. MACA. Diciembre 2005.*

I 4.2.3 Taux de couverture du PASA (nombres de communautés de niveau IV et V bénéficiaires de l'intervention par rapport au nombre total de communautés de niveau IV et V)

PASA II intervient dans 7 régions ; le choix des bénéficiaires se fait en fonction du degré de vulnérabilité des communautés (sont éligibles les communautés présentant le degré 4 ou 5 de vulnérabilité - degré maximum 5) :

- Evolution de PASA I à PASA II : Meilleure prise en compte des plus vulnérables car le choix des bénéficiaires s'est fait en fonction du degré de pauvreté de la carte du SINSAAT.
- Couverture PASA I : 78 municipalités éligibles sur un total de 314 existantes.
- Couverture PASA II : 7000 communautés éligibles sur 14000.

PNS: bénéficiaires : petits et moyens agriculteurs de 7 provinces de Bolivie.
SINSAAT: Bénéficiaire : 100 municipalités (2communautés par municipalité).

Au total PASA territorial a financé 436 projets dans environ 50 municipalités : 2000 communautés couvertes par le PASA sur les 7000 de degré 4 et 5. Il est toutefois difficile d'évaluer précisément le nombre exact de communautés bénéficiaires car un projet veut viser plusieurs communautés.

Source :

- *Informes anuales de la Delegacion de la CE.*
- *Draft Commission Decision on a Food Security Programma, Aidco, 2003.*
- *Convenio de financiaciamiento de la segunda fase del PASA (2004/6175).*
- *Evaluacion de medio termino. Informe presentado al Comite Directivo Administrativo, Diciembre 2001.*

C 4.3 Suite à l'intervention de la CE, le niveau de malnutrition a diminué

I 4.3.1 Evolution des indicateurs de malnutrition (si ceux-ci existent)

Région de Chuquisaca: quantité de calorie absorbée par personne: 1600cal/dia.

D'après l'enquête nationale réalisée par le SINSAAT en 2006, le niveau de malnutrition n'a pas diminué. (ref : En la pagina 92 del capitulo 7 "conclusione y recomendaciones": "La desnutricion cronica no se ha reducido en los ultimo 10 años a pesar de los esfuerzos del gobierno y de diverso actores institucionales y organismo de cooperacion internacional").

Il se peut que PASA a permis d'augmenter le revenu des bénéficiaires mais pas nécessairement leur SA (car c'est deux aspects ne sont pas forcément liés). La DCE est dans l'attente d'une politique du gouvernement de souveraineté alimentaire ; la politique de nutrition est sous l'égide du ministère de la santé.

Evaluacion intermediaria du SINSAAT 2002

« Con la excepción del plan para realizar la encuesta aludida anteriormente, hasta el presente SINSAAT no ha investigado el consumo de alimentos y el estado nutricional. El INE ha realizado recientemente una encuesta de Demografía y Salud, y UNICEF ha auspiciado la ENCYN, pero los sistemas existentes en el Ministerio de Salud para obtener en forma permanente y regular indicadores de estado nutricional no están siendo implementados. Tampoco hay indicadores regulares de consumo de alimentos, excepto de manera global (y ex post) en las hojas de balance alimentario.

No existe en Bolivia un sistema de monitoreo antropométrico de niños sanos o que no concurran a centros de salud (por ejemplo con mediciones de la circunferencia del brazo). El sistema de salud reporta la aparición de casos de desnutrición severa, así como otros eventos de salud con implicaciones nutricionales, pero esa información no está integrada al sistema de información sobre seguridad alimentaria. ».

Source :

- *Country Report Bolivia. External monitoring mission August 2005 (EPTISA, Agriconsulting, LASO Consortium).*
- *Informes anuales de la Delegacion de la CE.*
- *ROM reports (MR-30253.01 del 20/09/04 y MR-30255.02 del 26/09/05).*
- *Draft Commission Decision on a Food Security Programma, Aidco, 2003.*
- *Convenio de financiaciamiento de la segunda fase del PASA (2004/6175).*
- *Evaluacion de medio termino. Informe presentado al Comite Directivo Administrativo, Diciembre 2001.*
- *Special Report No 2/2003 on the implementation of the food security policy in developing countries financed by the general budget of the European Union, together with the Commission's replies. Official Journal of the European Union, 17 April 2003.*

I 4.3.2 Evidences d'une amélioration de la diète alimentaire

Sachant qu'environ 60% de l'alimentation des pauvres en milieu rural provient du marché. On peut considérer que PASA contribue à amélio.rer la SA des ménages en milieu rural grâce aux infrastructures routières car cela permet d'améliorer leur accès au marché.

C 4.4 Les bénéfices des interventions de sécurité alimentaire sont assurés après la fin du support externe

I 4.4.1 Evidences d'une intégration des interventions de la CE dans les politiques nationales de lutte contre la pauvreté

La convention de financement du PASA II traite des mesures de durabilité: appropriation des bénéficiaires; approche multi sectorielle; mesures de politiques nationales; renforcement des capacités de gestion et institutionnelles; complémentarité et coordination sectorielle entre donateur.

Il n'y a pas de politique de SA alors qu'un des objectif du PASA est de formuler une politique de SA ; ça n'a pas marché, ils ont utilisé la stratégie de la FAO pour faire office de stratégie de SA afin de recevoir le financement de PASA II.

Il n'y a pas eu de stratégie de SA dans les gouvernements antérieurs, mais il y a actuellement une période de transition ; l'instabilité gouvernementale est la cause principale de l'absence de stratégie de SA. C'est le staff CE PASA (qui a travaillé sur cette stratégie et non la gerencia du PASA).

D'après la 3ème CF du PASA II, les conditions de paiement de la tranche fixe (1million d'€) de 2007 sont :

- la remise d'une proposition d'un Plan d'Institutionnalisation de PASA qui substitura de façon graduel le finacement de la CE avec des fonds du l'Etat bolivien : l'accomplissement de cette condition permettra le versement de 30% de la tranche fixe.
- l'inclusion d'indicateurs de résultats et d'évaluation ex post et d'impact pour les projets présentés au comité technique et directif du PASA : l'accomplissement de cette condition permettra le versement de 20% de la tranche fixe.
- La présentation de la Politique national de SA : l'accomplissement de cette condition permettra le versement de 20% de la tranche fixe.

Pour l'instant, la situation est donc complètement incertaine car PASA est une structure totalement bolivienne; mais financée à hauteur de 80% par la CE. Il n'y a pas d'intégration dans les politiques nationales. La pérennité du PASA comme institution est incertaine (mais certains de ses programmes le sont comme les programmes du PASA sectoriel comme le PNS).

¿Hay algunos otros donantes interesados en financiar el PASA? ¿Hay coordinaciones con otros donantes en el tema de la seguridad alimentaría?

Il n'y a pas d'autres BdF directement intéressés à financer le PASA. La 3ème CF du PASA II prévoyait pourtant de travailler conjointement et en collaboration avec d'autres programmes : à titre d'exemple, les projets de DR cofinancés par le « Fondo de Inversion Productiva y social » (FPS), les projets d'irrigation financés par le « Fondo Nacional de Riego » (PRONAR), etc. Mais peu de lien avec d'autres opérations n'ont été constatés. Il y a une articulation entre les programmes GTZ et PASA irrigation, et une certaine coordination au niveau régional, PASA intervient dans les communautés de degré 4 et 5, et les autres BdF dans d'autres communautés.

En 2006, il y a eu une tentative de Basket funding avec le FIDA.

Mais la CE n'a jamais cherché un cofinancement du PASA.

Les conditionnalités de la dernière convention de financement prévoient des contributions d'autres bailleurs.

Le PMA (Programa Mundial de Alimentos) est le partenaire le plus proche pour coordonner les actions de SA. Il est lié au PASA à travers le SINSAAT. Le PMA a la paternité intellectuelle du « Mapa de SA ».

Les BdF ont montré un intérêt plutôt au niveau des programmes sectoriels mais pas au niveau structurel.

Il y a un programme inter bailleurs avec le Danemark, l'Allemagne, et la Hollande, appelé groupe technique.

En règle générale, il n'y a pas d'action concertée en SA. Chaque Bailleur défend son programme de développement rural.

PASA a été un programme très innovant, premier programme de SA a avoir une vision intégrée de la SA (infrastructure d'appui à la production).

Le GdB a accepté la création d'une entité (gerencia du PASA) parallèle car elle traitait de SA.

Qu'en est il de la qualité du dialogue politique dans le secteur de la SA (agriculture)?
Jusqu'à la fin 2005, il y avait un excellent dialogue politique et la « ENDA » était en train de se constituer. Ce dialogue a fortement diminué car les ministres actuels ne sont plus intéressés. Durant les 6 mois de l'élaboration du PNB, il n'y eu aucun dialogue politique. La stratégie du PASA coïncide en fait avec la stratégie de souveraineté alimentaire.

Source :
- *Informes anuales de la Delegacion de la CE.*
- *Draft Commission Decision on a Food Security Programma, Aidco, 2003.*
- *Convenio de financiaciamiento de la segunda fase del PASA (2004/6175).*
- *Evaluacion de medio termino. Informe presentado al Comite Directivo Administrativo, Diciembre 2001.*

I 4.4.2 Evidence d'une appropriation des interventions par les bénéficiaires et/ou par l'Etat bolivien

Mission Août 2006 :

- PASA: La CE participe à hauteur de 80% au budget des politiques de SA de Bolivie à travers son aide au PNS et au SINSAAT.
- PNS: budget 2006: 53% fonds propre ; 47% coopération internationale dont environ 20% de la CE à travers PASA. Le budget du PNS a augmenté surtout lors de la dernière phase (2004) grâce à l'apport de Danida.
- SINSAAT: apport CE : 82% du programme.

La stratégie d'intervention à travers les municipalités a garanti l'appropriation des actions entreprises par ces derniers. Tous les projets de l'axe territorial passent par le budget des municipalités et selon les mécanismes de la participation populaire (Ley de Participación Popular); PASA ne finance pas entièrement les municipalités, il les finance à hauteur de 80% ; le reste provient du budget des municipalités. Les projets sectoriels passent par les institutions publiques nationales, il n'y a pas de contrôle local.

Projet d'rrigation: les bénéficiaires sont très contents car ils se sentent "propriétaires du projet" durant toutes ses phases (formulation, exécution et entretien) ce qui entraîne une meilleure appropriation.

PNS: appropriation par les producteurs de semences des techniques de production et de vente

Conclusion du débriefing :

- PASA no es sostenible
  - Estrategia de seguridad alimentaría: recién con actual gobierno y enfrentada a inestabilidad.
  - No hubo estrategia de salida, ni institucional ni presupuestal hasta PASA III :

L'objectif est d'institutionnaliser le PASA mais il n'y a pas d'ownership du gouvernement. La gerencia cherche des fonds pour financer un PASA 3. Les fonds PASA territorial seront tous

engagés à partir de mars 2007, et l'exécution durera jusqu'à 2010. Le FIDA va leur prêter 7 millions € avec un taux d'intérêt mineur.

La 3ème convention de financement pose ce problème ; il existe une tentative pour mettre en œuvre une stratégie de désengagement mais qu'il est difficile de la mettre en œuvre à cause de l'instabilité gouvernementale. Il est prévu un PASA III de 7 millions consacré au phasing out.

- Hasta 2006, ausencia de participación de beneficiarios en la formulación y la ejecución.
- Gestión post proyecto: presupuesto municipal para mantenimiento vial pero sin seguimiento a la sostenibilidad de las acciones.
- apropiación por el Estado :
  - los municipios financian entre 10 y 30% de las obras y se responsabilizan del mantenimiento vial.
  - al nivel central, no hay aporte ni apropiación salvo en PASA sectorial.
- Apropiación por los beneficiarios :
  - no participan en el diseño y, raramente en la construcción.
  - la demanda "calificada" es introducida, en 2006, como vía correctiva.
  - a veces, los proyectos han dividido las comunidades (reparto del agua).
  - poco se toman en cuenta los conocimientos y ritmos de los beneficiarios.

Il faut souligner que l'appropriation de l'Etat est différente selon PASA sectoriel et PASA territorial. Les résultats du PASA diffèrent en fonction de l'approche sectorielle ou territoriale.

Visite de projets PASA territorial à Tarija, mission janvier 2007 :

Au plan institutionnel, l'Administration du PASA – la « Gerencia nacional » - est une institution publique bolivienne dépendante du Ministère de l'Agriculture (MACA) mais financée exclusivement par l'UE dans le cadre d'un programme de coopération bilatéral. Cette situation hybride, qualifiée par certains de « pré institutionnelle », et qui ne s'est pas modifiée en 10 ans, n'est guère le signe d'une appropriation institutionnelle du Programme par les gouvernements boliviens successifs.

Par contre, l'existence du PASA a conduit les Communes à consacrer des parts de budget, parfois conséquentes, à des actions à la fois productives et en provenance des Communautés rurales et indigènes. Il a été un outil d'appropriation économique par l'Etat bolivien – les finances communales intervenant à concurrence d'un maximum de 30% de la valeur des projets - et une manifestation d'inclusion des populations les plus pauvres du pays. Il a aussi permis aux Communes d'améliorer leurs compétences et le niveau technique de leurs investissements. En ce sens, le programme « Pré investissements » prévu par le PASA II est un outil précieux qui leur permet de mieux préparer les projets présentés au co-financement du Programme.

La décision de répondre exclusivement à des « demandes qualifiées » a été une innovation assez radicale. A partir de 2005, les requêtes des bénéficiaires - sélectionnées et présentées par les Communes - ont donné lieu à l'élaboration de dossiers préparés avec les Communautés elles-mêmes. Ce mode opératoire constitue un pas réel – à évaluer sur le terrain - vers une appropriation technique, économique et institutionnelle de « leurs initiatives » par les Communautés elles-mêmes.

Gardons-nous de trop d'illusion en matière d'appropriation par les « bénéficiaires ». Avant 2005, comme l'attestent les dossiers de l'époque – « Informe de evaluación externa ex-ante » -, ce furent les « Consultants » et les Autorités municipales qui s'approprièrent les initiatives des Communautés réduites, trop souvent, au rang de figurants, « quémandeurs sans engagement » de leurs propres projets. Depuis 2006, la méthode des « demandes qualifiées » a été suspendue par la Gerencia Nacional du PASA.

Ainsi à l'appropriation des initiatives des Communautés par les consultants et/ou les autorités municipales (avant 2005) s'est substituée (depuis 2006) des choix arbitraires à l'initiative de la GN du programme. par rapport à un mode opératoire représentant un quasi confiscation des initiatives des Communautés par les « consultants » et/ou les autorités municipales.

Source :

- *Convenio de financiaciamiento de la segunda fase del PASA (2004/6175).*

I 4.4.3 Existence d'un système de sélection des investissements sur base de priorités et critères clairs

Il existe un système de sélection des investissements sur base de priorités et critères claires. Toute proposition de projets doit respecter les différents critères cités ci après, puis doit passer devant le comité technique qui l'approuve ou non ; la CE y participe mais n'a pas le droit de vote. Cependant, en pratique, les critères « théoriques » différent de ceux de la pratique : certains critères ont plus de poids que d'autres (critères économique ont plus de poids que critères sociaux) ou sont délaissés (ex critères environnementaux ou thème du genre). La gerencia PASA s'est politisée et finance plus les municipalités qui ont « bien voté » ; ceci implique qu'il y a des projets de mauvaise qualité. De plus, les municipalités font des appels d'offre pour la réalisation des projets, mais beaucoup d'entreprises « improvisées ».

Le critère de durabilité pour la sélection des projets n'est pas décisif car l'appréciation reste très informelle, basée sur une garantie informelle des municipalités et des bénéficiaires ; il n'y a donc pas de critère ex ante pour apprécier la durabilité. PASA s'est doté d'instrument efficace pour mesurer l'impact, l'efficacité et l'efficience de ses projets, mais il n'y a pas d'instrument pour apprécier la durabilité.

Enfin, il faut souligner par ailleurs qu'il n'y a pas de système de suivi externe du PASA (à l'exception des évaluations mid term et final de la CE et du ROM), c'est la gerencia qui fait le suivi des projets à travers des audits internes, et le VIPFE.

Critère d'eligibilité d'un projet PASA territorial:

1. Ubicacion en municipio priorisado : Se trouve ds une zone de pauvreté et d'inSA focalisée par le PASA, (degré 5).
2. Groupe meta del PASA : projet orienté vers des populations pauvres à bas revenus.
3. Fait partie de projets intégrales ou complémentaires.
4. Résout les problèmes des bénéficiaires : Permet d'augmenter la quantité de terre cultivable par ex, ou résoud le manque de capacitation dans la commercialistion et transformation.
5. Compatible avec les politiques du MAGDR : S'inscrit dans le cadre de stratégie de développement sectoriel/ compatible avec les politiques et priorités du MAGDR.
6. Viabilité technique, social, économique et institutionnel du projet : Evaluation ex ante : Factibilidad technique, Evaluation socioéconomique, Evaluation économique et financière).
7. Durabilité : Les municipalités et les bénéficiaires garantissent de façon informelle la durabilité du projet.
8. Effets non désirés sur l'environnement : fiche environnementale (évaluation d'impact environnemental).
9. Acceptation des bénéficiaires : si il y a un processus participatif de priorisation, si il y a un compromis de cofinancement, d'apport.

Obj acceptables : augmentation de la production agricole, des revenus économiques et amélioration des niveaux de vie des bénéficiaires/ lié a la production commercialisation et SA

I 4.4.4 Evidence de la participation des institutions locales et des bénéficiaires dans les structures de décision (proposition et sélection de projets)

Mission Août 2006 :

Le PASA territorial est caractérisé par la forte participation des bénéficiaires dans toutes les phases du projet (utilisation de l'ONG ATICA pour aider les communautés à identifier et à formuler leur demande ; demande qualifiée). La demande qualifiée de l'ONG ATICA a été bloquée à cause de la conjoncture.

Tous les projets de l'axe territorial passent par le budget des municipalités et selon les mécanismes de la participation populaire (Ley de Participación Popular).

Evaluation PASA I:

Il y a eu une évolution de PASA I à PASA II avec une meilleure prise en compte de la demande des bénéficiaires.

"En general la participación de la población meta en la identificación del proyecto fue alta, pero disminuyó considerablemente en la fase de elaboración de los proyectos a diseño final. En la ejecución de los proyectos, todas las comunidades aportaron con mano de obra no calificada, que valorada según el precio del jornal, no significó la totalidad del aporte consignado a las comunidades. ».

Cf Indicateur 9.2.2 sur la participation:

D'après la CF du PASA, dans la majorité des cas, les bénéficiaires ont participé directement à l'identification de la demande et dans une moindre mesure à la préparation et l'exécution des projets d'infrastructures. En raison de la nature même des projets sectoriels, la participation dans l'exécution de ces projets a été très ample.

PASA est caractérisé par son approche participative, mais en pratique, la participation dans les projets PASA territorial se limite à la demande des municipalités et la participation des communautés reste faible. En 2005, l'approche participative était appliquée à tous les niveaux de bénéficiaires grâce à la demande qualifiée de l'ONG ATICA. Mais depuis le gouvernement d'Evo Morales, cette approche a été bloquée et la participation des communautés n'est plus vraiment prise en compte. Maintenant les projets répondent à une demande mais une demande politique (les municipalités qui ont bien voté). Il reste encore beaucoup de progrès à faire en matière de participation. Les bénéficiaires finaux sont consultés sur les besoins et il y a peu de participation dans le reste du processus.

Dans sa conception et mise en œuvre, le PNS applique les critères de décentralisation administrative (établissement d'instance régionale) et le principe de participation assure que les prises de décisions répondent aux inquiétudes des municipalités.

D'après le chef de la coopération de la DCE, PASA est perçu comme une institution pour promouvoir la demande municipale et pour la catalyser ; il est nécessaire d'avoir une participation à un niveau plus bas que la municipalité mais ceci n'est pas l'objectif du PASA. La participation des communautés est faible : plusieurs projet ont échoué parce qu'il n'y avait pas de participation populaire ; mais il faut faire attention car « trop de participation peut tuer la démarche participative ».

Un des problèmes observés liés au manque de participation des communautés sont les litiges relatifs aux projets d'eau. La raison du peu de participation dans la formulation et l'exécution s'explique en partie par le grand nombre de projets financés par PASA (436 projets financés par PASA) : il y a au moins 128 projets d'irrigation (bien qu'il faille reconnaître qu'il n'y a pas de mécanisme pour prévoir ces problèmes liés à l'eau). Quant à la non-prise en compte des connaissances des bénéficiaires, il faut souligner que ce n'est pas un problème spécifique à la Bolivie mais bien un problème universel.

Visite de projets PASA territorial à Tarija, mission janvier 2007 :

Les réformes de l'Etat bolivien et, en particulier les lois relatives à la participation populaire et à la décentralisation territoriale votées durant la dernière décennie, ont permis aux Communautés rurales et indigènes les plus pauvres (Niveaux 4 et 5 de vulnérabilité à l'insécurité alimentaire) de faire état de leurs projets. Ceux-ci ont été examinés et sélectionnés dans le cadre de la démocratie municipale.

Un examen des décisions prises à ce propos, par un échantillon des 78 Conseils municipaux retenus par le PASA, est un moyen de percevoir la place octroyée aux initiatives et requêtes des plus pauvres d'entre les pauvres par leurs autorités municipales.

Source :

- *Country Report Bolivia. External monitoring mission August 2005 (EPTISA, Agriconsulting, LASO Consortium).*
- *Informes anuales de la Delegacion de la CE.*
- *Draft Commission Decision on a Food Security Programma, Aidco, 2003.*
- *Convenio de financiaciamiento de la segunda fase del PASA (2004/6175).*
- *Evaluacion de medio termino. Informe presentado al Comite Directivo Administrativo, Diciembre 2001.*
- *Special Report No 2/2003 on the implementation of the food security policy in developing countries financed by the general budget of the European union, together with the Commission's replies. Official Journal of the European Union, 17 April 2003.*

I 4.4.5 Niveau d'entretien des infrastructures construites (PASA territorial)

Mission Août 2007 :

L'augmentation de la production grâce aux canaux d'irrigation permettra théoriquement de faire des marges de rentabilité qui permettraient de couvrir les charges d'entretien. PASA II prévoit le financement d'autres projets de remise en état des atajados si problèmes d'infiltration. L'atajado financé sur PASA I est en bon état mais PASA II va financer la construction de canaux pour éviter les pertes d'eau de l'atajado vers le champ. Les municipalités garantissent théoriquement la durabilité du projet; Il est probable que les atajados de Yamparaez financés sur PASA II présentent des problèmes d'infiltration en raison de la qualité incertaine du matériel de construction. Si cette situation se produit, une alternative est prévue pour mettre du plastique au fond des bassins : cela n'a pas été fait directement car l'indice coût du projet par famille aurait été trop élevé pour être présenté au Comité technique. Le maire de la municipalité très satisfait mais reste préoccupé par la forte migration des campagnes vers les villes du au problème de l'eau.

Evaluation PASA I :

« La participación comunal en el mantenimiento preventivo de las obras es muy limitada, en algunos casos inexistente y en todos sin el conocimiento ni la calificación suficiente para encarar reparaciones menores, el trabajo de mantenimiento se reduce a la limpieza rutinaria de canales."

"En cuanto al tema organizacional, todos los sistemas de riego contaban con comités y/o organizaciones de regantes, organizaciones que continúan funcionando bajo similares reglas de uso de agua. El mejoramiento de los sistemas y las nuevas tareas de mantenimiento que se requiere, así como el costo que supone este mantenimiento no ha sido traducido a nivel de obligaciones de cada familia usuaria."

Visite de projets PASA territorial à Tarija, mission janvier 2007 :

Bien que les municipalités et les bénéficiaires se soient engagés a l'entretien des infrastructures construites grâce au PASA, il n'y a pas d'organisation et de règlement spécifique en vue du respect de cet engagement. Cependant, l'existence d'une tradition d'entretien des infrastructures routières joue en leur faveur. On peut aussi compter sur les bénéficiaires pour assurer la maintenance des systèmes d'irrigations. Cependant les grosses réparations de ces systèmes poseront problème.

Source :

- *Country Report Bolivia. External monitoring mission August 2005 (EPTISA, Agriconsulting, LASO Consortium).*
- *Informes anuales de la Delegacion de la CE.*
- *ROM reports (MR-30253.01 del 20/09/04 y MR-30255.02 del 26/09/05).*
- *Draft Commission Decision on a Food Security Programma, Aidco, 2003.*
- *Convenio de financiaciamiento de la segunda fase del PASA (2004/6175).*
- *Evaluacion de medio termino. Informe presentado al Comite Directivo Administrativo, Diciembre 2001.*
- *Special Report No 2/2003 on the implementation of the food security policy in developing countries financed by the general budget of the Europea union, together with the Commission's replies. Official Journal of the European Union, 17 April 2003.*

I 4.4.6 Budgets municipaux de fonctionnement et d'entretien des infrastructures (PASA territorial)

Les municipalités des zones d'intervention disposent, en théorie, d'une part budgétaire suffisante pour assurer la gestion et l'entretien des constructions (les atajados par ex ont besoin de travaux de remise en état 4-5 ans après leur construction (tout dépend de la qualité du matériel utilisé);

Aucun projet ne peut être approuvé s'il ne présente pas de système de gestion post projet. Les municipalités prévoient une part de leur budget à cet égard. Cependant dans la pratique, les systèmes locaux ne garantissent pas forcément l'entretien des constructions et il n'y a pas de suivi systématique pour vérifier.

I 4.4.7 Mise en évidence de stratégies de désengagement

PASA II sera mis en œuvre jusqu'à environ 2010. Il n'y avait pas de stratégie de désengagement jusqu'à la 3ème CF de PASA II :

- D'après la 3ème CF du PASA II, les conditions de paiement de la tranche fixe (1million d'€) de 2007 sont :
  - la remise d'une proposition d'un Plan d'Institutionnalisation de PASA qui substitura de façon graduel le finacement de la CE avec des fonds du l'Etat bolivien : l'accomplissement de cette condition permettra le versement de 30% de la tranche fixe.
  - l'inclusion d'indicateurs de résultats et d'évaluation ex post et d'impact pour les projets présentés au comité technique et directif du PASA : l'accomplissement de cette condition permettra le versement de 20% de la tranche fixe.

- La présentation de la Politique national de SA : l'accomplissement de cette condition permettra le versement de 20% de la tranche fixe.

Pour l'instant, la situation est donc complètement incertaine car PASA est une structure totalement bolivienne; mais financée à hauteur de 80% par la CE. Il est très probable que le GoB ne couvrira pas ses charges étant donné l'absence d'appropriation de la gerencia par le gouvernement .Il n'y a pas d'intégration dans les politiques nationales. La pérennité du PASA comme institution est donc incertaine.

Voir aussi I.4.4.2

Source :

- *Informes anuales de la Delegacion de la CE.*
- *Draft Commission Decision on a Food Security Programma, Aidco, 2003.*
- *Convenio de financiaciamiento de la segunda fase del PASA (2004/6175).*
- *Evaluacion de medio termino. Informe presentado al Comite Directivo Administrativo, Diciembre 2001.*
- *Special Report No 2/2003 on the implementation of the food security policy in developing countries financed by the general budget of the European Union, together with the Commission's replies. Official Journal of the European Union, 17 April 2003.*

I 4.4.8 Evidences de la participation des bénéficiaires et autres intervenants dans la formulation et l'exécution des actions.

Mission Août 2007 :

- Projets d'irrigation : les acteurs impliqués sont PASA office régionale, municipalités, sociétés de construction d'atajados et de gaviones et main d'œuvre non qualifiée des communautés.
- PNS: Participation de toute la famille (femmes et enfants); les familles individuelles décident librement de devenir des producteurs.
- L'ONG Atica a été embauché par PASA (composante pré investissement) pour aider les communautés à mieux identifier et formuler leur demande (demande qualifiée) de façon à augmenter leurs chances d'approbation au niveau de la municipalité; participation importante des communautés de la municipalité de Zudanez, Yamparaez et Tarabuco: bénéficiaires très contents car ils se sentent "propriétaires du projet" durant toutes ses phases (formulation, exécution et entretien).

Visite de projets PASA territorial à Tarija, mission janvier 2007 :

Les bénéficiaires sont, généralement, tenus à l'écart du travail de formulation des actions. Ils sont finalement « dépossédés » de leurs initiatives et projet soit par des consultants extérieurs soit par les techniciens de la Municipalité. Quand elle existe, même la préparation des lignes de base est le fait d'intervenants extérieurs aux Communautés.

L'exécution des actions est le fait des municipalités qui, responsables vis-à-vis du PASA, engagent tous les personnels et entreprises requis par voie d'appels d'offre. Il arrive que les entreprises choisies pour l'exécution d'un projet donné fassent appel aux membres des Communautés bénéficiaires elles-mêmes en vue de la construction des infrastructures. Dans d'autres cas, la participation des intéressés est très réduite voire nulle afin de ne pas risquer de conflits entre l'entreprise et eux.

I 4.4.9 Evidence d'une approche systémique pour les actions choisies (voir remarques)

PASA est l'exemple type de programme non systémique : privilegia construcciones de obra y asigna un papel de mero beneficiario a los usuarios (ver, a contrario, nuevas modalidades del PASA III).

Dans la 3ème convention de financement, il y a un addendum dans lequel l'aspect systémique est pris en compte.

Il faut souligner également que PASA sectoriel est plus systémique que PASA territorial.

Visite de projets PASA territorial à Tarija, mission janvier 2007 :

L'approche systémique mériterait d'être mise au cœur d'une évaluation du PASA, de ses modes opératoires et de ses résultats chez et avec les bénéficiaires – usagers des actions.

La subordination et/ou la marginalisation « de fait » des bénéficiaires (en matière de définition de statut institutionnel, de règlements intérieurs, d'organisation, de gestion, d'administration, de technique, p.ex.) sont, sans doute, une des lacunes principales des actions financées par le PASA. Il faut y ajouter une vision et des pratiques réductrices : une infrastructure d'irrigation suppose de nombreuses activités et moyens additionnels et complémentaires (main d'œuvres, qualification, outils de production et de gestion, moyens financiers, vision et stratégies commerciales, etc…).

Le poids du temps, tel qu'il est vécu par les différents acteurs, est une variable différentielle mal intégrée par tous et chacun et dans la plupart des actions. Les tempi de gestation – des plans, des statuts, des règlements, des méthodes de gestion, p.ex. - sont bousculés par des obligations d'exécution matérielle et de dépense (ce qui est visible).

Les représentations et comportements des différents intervenants extérieurs dans leur relation avec les Communautés bénéficiaires sont des éléments explicatifs de ces situations. En forçant le trait, il existe deux groupes d'acteurs ceux qui pensent « je connais, je suis propriétaire du pouvoir, je suis détenteur des fonds » - les intervenants extérieurs- versus ceux qui sont perçus et se perçoivent « nous sommes ignares, cul terreux et donataires » - les Communautés.

Question d'évaluation 5 – Coopération économique

Dans quelle mesure les interventions de la Commission européenne dans le domaine de la coopération économique ont-elles atteint les résultats attendus?

C 5.1 Le programme de coopération économique a augmenté les liens commerciaux entre l'UE et la Bolivie ainsi que les investissements de l'UE en Bolivie

I 5.1.1 Evolution du commerce extérieur bolivien

Le programme de coopération économique n'a pas réussi à freiner la chute du commerce entre la Bolivie et l'UE. Si en 1996, 25% d'exportations de la Bolivie allaient vers l'UE, ce chiffre n'était plus que de 6% en 2005. L'UE représentait 7% des importations de la Bolivie en 1996 et 5,4% en 2005.

Il semble que la Bolivie ait très peu exploité le Système de Préférences Généralisées qui existe entre l'UE et les pays andins et qui permet à ces pays d'exporter vers l'UE une grande variété de produits agricoles, industriels et de la pêche a un tarif zéro, sans contingentement ni quota. Dans le rapport de préparation du CSP 2007-2013 on trouve un calcul de la valeur des exportations boliviennes éligibles au SPG andin et la valeur des exportations qui ont effectivement bénéficié du SPG.

Tableau 5.1 - Utilisation du SPG par la BOLIVIE (milliers de EURO)

	Tous produits			
Année	**Total des exportations**	**Eligibles au SPG**	**SPG accordé**	**Taux d'utilisation**
1997	212.795,59	34.126,12	23.556,90	69,03%
1998	277.948,57	30.719,86	14.431,32	46,98%
1999	247.200,16	21.490,12	9.230,10	42,95%
2000	204.304,50	21.021,57	8.210,56	39,06%

On voit tout d'abord que le SPG andin ne s'appliquerait qu'à environ 10% des exportations de la Bolivie à cause du faible poids de l'UE dans les exportations boliviennes et de la structure de celles-ci. Ensuite le taux d'utilisation du SPG a diminué entre 97 et 2000[22]. Il est probable que des données pour 2005 donneraient des résultats encore plus faibles puisque la part des exportations boliviennes vers l'UE a encore baissé et que la structure montre un renforcement des matières premières non agricoles par rapport aux produits agricoles et non traditionnels. Même si la Bolivie avait profité pleinement du SPG andin, son effet serait marginal.

[22] Cette diminution se constate également au niveau de l'ensemble des pays de la CAN dont les exportations bénéficiant du SPG sont passées de 2.000 millions d'€ en 1999 à 1.100 millions en 2003.

5.1.2 Nombre d'accords commerciaux nouveaux entre la Bolivie et l'UE

Il n'est pas possible de répondre à cet indicateur car la plupart des accords commerciaux sont des contrats privés qui ne sont pas enregistrés. Au sein du programme AL-Invest, la CAINCO, à Santa Cruz, a identifié 37 contrats nouveaux entre la Bolivie et l'UE pour un montant global de près de 11 millions d'€, entre 1994 et 2006, mais reconnaît que ce chiffre peut être assez loin de la réalité.

I 5.1.3 Evolution des investissements de l'UE en Bolivie

Les investissements des pays de l'UE en Bolivie ont augmenté depuis le processus de capitalisation/privatisation à partir de1995, dans les secteurs des télécommunications, exploration et exploitation de gaz et de pétrole, distribution d'électricité, distribution d'eau potable, services financiers. Sur la période 1996-2004, les investissements européens cumulés ont été de 2.341 millions de US$[23] et représentent un tiers des investissements directs étrangers en Bolivie.

Comme on peut le voir dans la figure ci-dessous, il n'existe pas de tendance claire, dans le temps, de ces investissements.

Figure 5.1 - Evolution des investissements européens en Bolivie

Voir QE5 IED país de orígen.

Ces investissements sont significatifs mais n'ont pas grand-chose à voir avec les projets et actions financées par la CE dans le secteur « développement économique ».

Le programme régional AL-Invest

AL-Invest promeut la coopération à long terme entre des PME, aussi bien en Europe qu'en Amérique Latine (AL). Le programme se compose de deux réseaux, un en Europe (Coopecos) et l'autre en AL (Eurocentros). Ce sont ces réseaux qui réalisent les activités (rencontres, formations, information…). Le programme a démarré en 1994 par une phase pilote et en est actuellement à sa troisième phase (2004-2007). Le budget total du programme (3 phases) est d'un peu plus de 91 millions d'€. En Amérique Latine AL-Invest existe dans 18 pays (dont la Bolivie) et 67 Eurocentros ont été crées (dont deux en Bolivie)[24].

Comme on peut le voir dans le tableau suivant, depuis 1994 l' « Eurocentro » installé dans la CAINCO (Chambre de commerce de Santa Cruz) a conduit 17 des 589 projets dirigés par des Eurocentros latino-américains. Il a aussi participé dans 92 des 3.891 activités organisées par AL-Invest au niveau continental. La valeur accumulée des contrats signés par des entreprises boliviennes est de 10, 59 Millions €. Les subsides reçus pour l'organisation des projets (rencontres, conférences, formations, etc.) conduits par des opérateurs boliviens ont été de près de 900.000 €.

[23] Les investissements européens ont assez fortement augmenté dans l'ensemble des pays d'Amérique du Sud à partir de la seconde moitié des années 90, mais malgré cette augmentation ils ne représentent que 12% des flux totaux des investissements étrangers vers le continent entre 1996 et 2002.

[24] Le deuxième Eurocentro bolivien a été crée à Cochabamba en mars 2006.

En 2006, l'Eurocentro de Santa Cruz a participé à 14 réunions d'affaire ou de formation organisées par AL-Invest., en y envoyant environ 80 participants boliviens. Deux de ces réunions ont eu lieu en Bolivie, 9 dans d'autres pays d'AL et 3 en Europe. Les Boliviens ont surtout assistés aux réunions en Bolivie qui touchaient les secteurs des produits du bois, papier, fourrure, cuir et sous-produits.

Le tableau 5.2 montre que la participation globale de la Bolivie dans le programme AL-Invest a été modeste et plus ou moins proportionnelle à son importance démographique puisque la Bolivie représente 1,8% de la population de l'AL.

Tableau 5.2 - Résultats du programme AL-Invest en Bolivie

	BOLIVIE	TOTAL AL	Bolivie / AL
Nombre de fois qu'un opérateur d'un pays a dirigé un projet	17	589	2,9%
Nombre de fois qu'un opérateur d'un pays a collaboré à un projet	92	3.891	2,4%
Nombre d'entreprises/associations ayant participé aux activités d'AL-Invest	674	42.826	1,6%
Nombre d'accords d'affaires de long terme conclus	29	2.300	1,3%
Valeur en € des accords d'affaire	10.587.933	539.737.403	2,0%
Subsides de la CE	899.275	48.117.433	1,9%

Source : AIDCO – AL-Invest.

Résumé : Le programme de coopération économique n'a pas eu d'effet visible sur les liens commerciaux entre l'UE et la Bolivie ainsi que sur les investissements de l'UE en Bolivie. En fait les liens commerciaux se sont réduits et les investissements européens en Bolivie(un tiers des investissements étrangers totaux) sont davantage liés aux politiques de privatisation appliquées à partir de 1995 qu'aux projets financés par la coopération de la CE.

Source : Rapports annuels de la Délégation de la CE à La Paz.
INE, BCB, UDAPE : www.ine.gov.bo; www.bcb.gov.bo; www.udape.gov.be
Rapport de préparation du CSP 2007-2013.

C 5.2 Le programme de coopération économique répond à un besoin exprimé par les autorités boliviennes et les milieux concernés (entrepreneurs et exportateurs)

I 5.2.1 Niveau et qualité du dialogue politique avec les autorités compétentes du gouvernement

Le projet PROCOIN a connu un retard considérable à cause de la disparition du Ministère du Commerce Extérieur et de l'Investissement qui était le partenaire officiel du projet, des hésitations du gouvernement à le remplacer, puis par des problèmes internes au Ministère des Relations Extérieures (MREC) qui est finalement l'autorité de tutelle du projet. Il ne semble pas que la

promotion des exportations non traditionnelles soit une priorité des autorités boliviennes, et sans doute pas plus en 2006 qu'en 2003.

Depuis 2006 le dialogue politique avec le « Vice Ministère des Relations Economiques et du Commerce Extérieur », dont dépend le PROCOIN, n'est pas facile, en partie à cause de différence d'approches entre un GdB qui veut privilégier les petites entreprises et les ressources humaines du pays, et un projet qui était initialement axé sur le secteur d'exportation et sur un usage intensif de consultants internationaux. Toutefois, à la demande du GdB, le PROCOIN a axé davantage ses actions vers le secteur des petites entreprises non nécessairement exportatrices.

I 5.2.2 Mise en évidence d'une demande provenant du secteur privé bolivien

Il y a une demande très claire de la CANEB (« Camara Nacional de Exportadores de Bolivia ») et des chambres de commerce pour participer dans la préparation et l'exécution du projet PROCOIN. Il y a aussi une demande de plus en plus manifeste de la part des petites entreprises qui ressentent le besoin de formations spécifiques en gestion. Ainsi en quelques mois, PROCOIN a donné des formations à près de 400 PME dans une douzaine de secteurs productifs différents.

Source : Rapports annuels de la Délégation de la CE à La Paz.
Rapports d'activité de PROCOIN.
INE : statistiques d'investissements étrangers.

C 5.3 Le programme de coopération économique est adapté à la structure économique du pays (structure du commerce extérieur…), aux tendances et aux potentialités de son marché

I 5.3.1 Evolution de la structure du commerce extérieur, faiblesses et potentialités du secteur d'exportation bolivien

Les projets repris dans ce secteur d'activité (actuellement AL-Invest et PROCOIN) avaient pour objet la promotion des relations commerciales entre la Bolivie et la CE qui, comme on l'a vu, ne cessent de diminuer. La structure du commerce extérieur bolivien montre que le pays exporte d'abord vers ses voisins proches, que les exportations non traditionnelles sont dominées par environ 700 entreprises privées de taille moyenne ou petite et que le tissu industriel bolivien est surtout constitué par de petites et micro entreprises en grande partie informelles et peu préparées à affronter les complexités du marché international. PROCOIN a pris acte de ces caractéristiques et oriente davantage ses formations (composante No2 du projet) vers le secteur des petites entreprises et associations diverses, sans se limiter au secteur d'exportation et encore moins au commerce vers l'Europe. De même, le POA 2007 prévoit une plus grande participation du secteur privé dans les structures de décision de PROCOIN.

Un grand nombre d'activités financées par AL-Invest en Bolivie établissent aussi des liens commerciaux entre entreprises du sous-continent et pas seulement des liens entre la Bolivie et l'Europe.

Source : *Préparation du CSP 2007-2013.*
Statistiques nationales : BCB et INE.
Rapports d'activité du PROCOIN.

C 5.4 La relation entre commerce et développement est prise en compte dans les actions qui visent à promouvoir la production

I 5.4.1 Mise en évidence de la prise en compte de la dimension commerciale dans des projets d'augmentation de la production : études de marchés

Cette relation a certainement été prise en compte par le PRAEDAC qui a déployé des efforts considérable pour établir des liens entre les entreprises du Chapare et les marchés internationaux. Toutefois ces efforts ont peut-être souffert du même biais que le programme économique, en insistant trop sur la pénétration des marchés européens. Ce biais a été reconnu par la CE qui veut éviter d'orienter les activités économiques alternatives dans les Yungas vers les marchés extérieurs seulement (FONADAL).

Dans le cas d'APEMIN la dimension commerciale n'est en général pas abordée puisqu'on suppose que la demande pour le minerai existe et que l'offre supplémentaire sera toujours absorbée.

Source : *PRAEDAC : Ocho años en el desarrollo del Trópico de Cochabamba, Cochabamba, marzo del 2006*.

C 5.5 Les bénéfices des interventions de coopération économique sont assurés après la fin du support externe dans le cas de AL-Invest.

I 5.5.1 Niveau d'autofinancement des activités d'AL-Invest

L'Eurocentro ne constitue qu'une très petite partie des activités de la CAINCO de Santa Cruz et occupe trois personnes sur une centaine. La CE finance 80% des activités proposées par l'Eurocentro (AL-Invest) et approuvées par Bruxelles. Les participants aux rencontres et formations paient eux-mêmes leurs séjours et déplacements. Le taux d'autofinancement d'AL-Invest en Bolivie se situe sans doute entre 30 et 50% du coût total des activités financées (20% assumé par CAINCO + les contributions des participants).

I 5.5.2 Taux des subsides accordés aux entrepreneurs bénéficiaires d'AL-Invest

De 1994 à 2006 (13 ans), la CE a financé le programme AL-Invest en Bolivie pour un montant de près de 900.000 € qui ont servi à organiser des formations, rencontres et à offrir de l'information. Ces subsides ont complémenté les activités normales conduite par la CAINCO et auraient généré environ 11 millions d'€ de contrats d'affaire à long terme.

I 5.5.3 Mise en évidence de stratégies de désengagement

Un des objectifs de PROCOIN est de former les institutions nationales qui offrent des services d'appui aux entreprises exportatrices ou potentiellement exportatrices : service public comme la C-Probol ou le Vice Ministère du Commerce Extérieur, associations privées comme les nombreuses chambres de commerces et d'exportateurs du pays. Si le projet atteint son objectif, il aura laissé une capacité installée qui permette que ses bénéficies soient assurés après sa finalisation.

Dans le cas d'AL-Invest, l'Eurocentro de Santa Cruz est entièrement incorporé dans les structures de CAINCO qui a assumé la plus grande partie des frais de fonctionnement de l'Eurocentro. L'appropriation par CAINCO est importante et le personnel de l'Eurocentro affirme que si le financement de Al-Invest s'arrête, l'Eurocentro continuera à fonctionner et s'orientera vers d'autres

secteurs, sans doute moins risqués.

Résumé : Dans le cas d'AL-Invest, il s'agit d'un programme bien intégré dans la structure de la CAINCO et de portée relativement modeste par rapport aux activités de la Chambre de Commerce. Dans ces conditions il est probable qu'au moins une partie des bénéfices du programme durent après sa culmination.

Dans le cas de PROCOIN, la poursuite des bénéficies du projet durera si celui-ci atteint ses objectifs de renforcement des capacités des services publics et privés en faveur des entreprises. A son tour l'atteinte de cet objectif dépendra en partie de la volonté politique du GdB d'investir dans ce secteur, ce qui est loin d'être acquis.

Question d'évaluation 6 – Projets et réseaux régionaux

Dans quelle mesure les interventions régionales dans le domaine de l'intégration et de la coopération ont-elles bénéficié à la Bolivie?

Tableau 6.1 - Information générale sur les programmes régionaux[25]

Programme ALFA (América Latina Formación Académica)
Coopération interuniversitaire dont le but est de former des réseaux entre universités européennes et latino-américaines en cofinançant des projets académiques qui renforcent les capacités des individus et de leurs institutions. Un projet doit être porté par au moins 3 universités de chaque continent. Une première phase de 1994 à 1999 a bénéficié d'un budget de 31 millions €. Une deuxième phase de 2000 à 2005 a représenté une contribution CE de 52 millions € qui se sont distribués entre 225 projets de portée régionale portés par 770 universités latino-américaines (335) et européennes (415). Un rapport d'évaluation externe de ALFA II, réalisé en 2005, se trouve sur :

http://ec.europa.eu/comm/europeaid/projects/alfa/information_fr.htm

Une troisième phase a été approuvée de 2007 à 2013 avec un budget total de 200,4 millions d'€, mais qui inclut également le programme ALBAN.

Programme ALBAN (bourses d'étude dans l'Union Européenne)
Le programme ALBAN distribue des bourses d'études à des étudiants latino-américains qui veulent étudier dans les pays de l'UE (bourses nord/sud) pour des périodes de 6 mois à 3 ans. Le financement est constitué par une contribution de la CE de 88,5 millions € pour la période 2002-2010, ce qui représente au total l'équivalent de 3.900 bourses de 12 mois.

Programme Urb-AL (développement urbain)
Urb-AL est un programme de coopération décentralisée destiné aux collectivités locales d'Europe et d'AL. Sont but est de répandre les « best practices » en matière de politique urbaine et de faciliter la recherche sur des problèmes d'actualité. Les activités du programmes sont proposées, réalisées et gérées par les participants eux-mêmes. Une première phase de 1997 à 2001 a eu un budget de 14 millions €. La deuxième phase financée depuis 2001 a un budget de 50millions €. Plus de 800 autorités locales différentes (dont 268 en AL) ont crée au total 154 projets communs au sein de 13 réseaux thématiques. Chaque projet commun organise des réunions biannuelles entre les participants. Une évaluation intermédiaire de ce programme a été réalisée en 2005[26]. Le programme Urb-AL s'est terminé en 2006 avec le dernier appel à propositions, mais les paiements s'étaleront sans doute jusqu'en 2009.

Programme @LIS (Alliance pour une Société de l'Information)
Ce programme dispose d'un budget global de 63,5 millions d'€ pour son exécution entre 2001 et 2006 dans 18 pays latino américains et prétend répondre aux nécessités des collectivités locales, stimuler le dialogue en matière de politique et réglementation, et augmenter la capacité d'interconnexion entre groupes de chercheurs des deux régions[27] . Les activités du programme sont organisées autour de trois domaines d'intervention : dialogue, réseaux et projets de

démonstration. Il existe 19 projets de démonstration qui sont des projets individuels dans 4 domaines : éducation, inclusion, gouvernance et santé.

@LIS a un sous-programme appelé ALICE (América Latina Interconectada Con Europa) dont l'objectif est d'améliorer les connexions informatiques des institutions académiques et de recherche d'AL par la création de réseaux et leur interconnexion avec GEANT, le réseau européen de recherche et éducation.

Une évaluation de mi-parcours d'@LIS a été publiée en avril 2006[28].

C 6.1 Les programmes régionaux permettent d'aborder les besoins spécifiques de la Bolivie

I 6.1.2 Mise en évidence d'une prise en compte des besoins des institutions boliviennes (chambres de commerce, municipalités, universités…) dans les programmes régionaux

Un jugement souvent entendu (par exemple document de préparation du CSP 2007-2013, p. 31) est que « les programmes horizontaux développent, par nature, davantage d'activités dans les pays dont les économies sont plus avancées (Mercosur, Mexique, etc.) où il y a des acteurs plus dynamiques, capables de profiter des opportunités offertes ».

Une façon de vérifier cette opinion est de comparer les bénéfices obtenus en Bolivie avec ceux de l'ensemble des 18 pays latino américains bénéficiaires des programmes régionaux de la CE.

On remarque tout d'abord que la Bolivie représente 1,8% de la population de l'Amérique latine (18 pays) mais seulement 0,5% du PNB régional.

Programme ALFA : entre 2000 et 2005 le programme a approuvé 225 projets portés par 753 institutions différentes. En Bolivie, 10 institutions (3% des 338 universités LA du programme) ont participé à 25 (11%) de ces 225 projets29. La Bolivie ne coordonne aucun projet et aucune réunion scientifique n'a été organisée en Bolivie en 2006 dans le cadre d'ALFA. Tout en tenant compte qu'un projet concerne en moyenne 9 institutions universitaires, on peut constater que la participation de la Bolivie dans ce programme est plutôt bonne, compte tenu aussi de la qualité des universités du pays par rapport à la moyenne latino américaine. Toutefois l'évaluation du programme remarque la faiblesse de la participation des petits pays d'Amérique Centrale et du Sud (Bolivie, Equateur) dans ALFA II et l'attribue à un manque de diffusion du programme, à la faible capacité financière des universités des petits pays et leur peu d'expérience dans l'exécution de projets.

Programme ALBAN : De 2003 a 2006 (4 ans) ce programme a donné 2.513 bourses d'étude à des Latino-américains dont 32 (1,3%) sont Boliviens, ce qui est en dessous de l'importance démographique du pays.

Programme Urb-AL : De 1995 à 2005, 9 municipalités boliviennes (Sucre, Cochabamba, La Paz, Tarija, Sica Sica, El Alto, San Javier, San Ignacio, Concepción) ont participé à 10 des 13 réseaux existants. Au total les réseaux ont développé 188 projets dont 25 incluent des autorités locales boliviennes. Sur les 298 autorités latino-américaines impliquées dans des projets communs, 16 (4%) sont boliviennes et ensemble elles représentent 30 participations (une même municipalité participe souvent dans différents réseaux et dans différents projets), soit 3% du total des participations des autorités latino-américaines. Aucune autorité locale bolivienne ne coordonne un projet. Une réunion d'un des projets a été organisé en Bolivie (à Concepción : le projet « Intercambio de

mujeres lideres », réseau « Procesos de empoderamiento y participación ciudadana en las mujeres ». Même si la participation des municipalités boliviennes est supérieure au poids démographique du pays, cette participation est considérée comme faible par les promoteurs du programme, probablement parce que les besoins institutionnels exprimés dans la plupart des réseaux thématiques et des projets sont au dessus des capacités de municipalités pauvres.

Programme @LIS : Comme tous les pays d'AL, la Bolivie a un partenaire dans le réseau de recherche ALICE (La « Red Boliviana de Comunicación de Datos ») mais qui n'est pas encore interconnecté au réseau CLARA, le sous-programme de ALICE, et a un partenaire dans le réseau de régulation (la SITTEL, « Superintendencia de comunicaciones »). Au niveau des projets de démonstration, la Bolivie participe dans deux projets sur les 19 qui existent :

- Développement professionnel d'équipes de santé de la famille : municipalité de Potosi.
- Application de la technologie informatique au développement rural : municipalité de Sucre.

Ce sont donc deux institutions partenaires boliviennes sur les 107 partenaires qui participent au programme au niveau de l'Amérique Latine (2%).

Conclusion :
les résultats observés semblent confirmer l'opinion selon laquelle les programmes régionaux sont relativement peu adaptés aux besoins spécifiques de la Bolivie, ou du moins de ses universités et gouvernements décentralisés.

Source : Basé sur les sources suivantes:

- *Délégación le la CE à La Paz: Informe Anual 2005.*
- *Programme review de 2006: http://ec.europa.eu/comm/europeaid/projects/amlat/documents/bolivia.pdf*
- Sites web des différents programmes régionaux et interview des responsables à Bruxelles.
- Evaluations des programmes @LIS, Urb-AL et ALFA.

C 6.2 Les programmes régionaux apportent un bénéfice concret à la Bolivie

I 6.2.1 Mise en évidence de résultats concrets des programmes régionaux du point de vue de la Bolivie.

ALFA : Les 23 projets dans lesquelles participent des universités boliviennes se concentrent surtout dans les domaines de la technologie (42%), sciences économiques et sociales (32%) et éducation (22%). L'évaluation du programme souligne l'importance de son impact sur les universités qui participent aux projets (qualité de l'enseignement et de la recherche).

ALBAN : Les 32 bourses octroyées à des étudiants boliviens au cours des 4 dernières années concernent des études en mathématiques, technologie (ingénieur), informatique et sciences sociales. Vingt bourses concernent des programmes de maîtrise et les 12 autres des PhD.

Urb-AL : Selon les résultats de l'évaluation intermédiaire de Urb-AL, les principaux impacts du programme sont d'avoir ouvert les municipalités à la coopération internationale, d'avoir créé des réseaux et d'avoir défini des leaderships thématiques dans certaines municipalités. Il n'est pas fait mention d'impacts différenciés en fonction de la taille ou des ressources des villes bénéficiaires.

@LIS : Il semble que, à part les éventuels bénéfice de @LIS pour les municipalités de Sucre et Potosi, le sous-programme ALICE accélère le processus de formation du réseau national en Bolivie (Red Boliviana de Comunicación de Datos / BolNet) qui devrait participer à ALICE.

Conclusion:
Il n'a aucun doute que les 4 programmes mentionnés apportent des bénéfices concrets à la Bolivie. Toutefois il faut souligner que ces bénéfices soit touchent une toute petite minorité de villes capables d'établir des relations internationales et de participer à des projets régionaux, soit se dirigent vers les élites du pays étudiant ou enseignant dans des universités.

Source : Basé sur les sources suivantes:

- *Délégación le la CE à La Paz: Informe Anual 2005.*
- *Programme review de 2006:*

http://ec.europa.eu/comm/europeaid/projects/amlat/documents/bolivia.pdf

- Sites web des différents programmes régionaux et interview des responsables à Bruxelles.

Question d'évaluation 7 – Transport

Dans quelle mesure la décision de la CE de financer une partie de la route entre Puerto Suarez et Santa Cruz est-elle compatible avec les objectifs généraux de la coopération avec la Bolivie et avec la stratégie d'atteindre prioritairement les pauvres, et dans quelle mesure les modalités de financement et les procédures suivies sont-elles adaptées au contexte national ?

C 7.1 L'amélioration de la route est une priorité nationale car elle augmentera les exportations de la Bolivie et dynamisera la région traversée ; elle est également compatible avec les objectifs généraux de la coopération de la CE en Bolivie

I 7.1.1 Priorité accordée dans le Plan directeur des Transports

El corredor Santa Cruz – Puerto Suárez, fue proyecto Prioritario en los siguientes Planes de la república de Bolivia:

- Estudio Integral del Transporte (1978).
- Plan Maestro de Transportes por Superficie (2000)(2006).
- Plan Vial 2006 – 2025 (ABC).
- Plan Nacional de Desarrollo (PND)(2006) Programa de Gobierno.

Es una prioridad nacional por los siguientes aspectos: (i) completa el eje central de carreteras de Bolivia en términos de una vía de primer orden, promoviendo la integración económica entre Brasil y Bolivia, así como la integración regional entre los países de la Comunidad Andina de Naciones (CAN) y los países del MERCOSUR, (ii) promueve el desarrollo de la región del Oriente Boliviano que tiene un enorme potencial agroindustrial, como interrelación económica y social entre el oriente y occidente del país.

I 7.1.2 Mise en évidence de la relation entre la construction de la route et les objectifs généraux de la coopération de la CE en Bolivie

L'amélioration de la route s'inscrit dans les principes généraux de la coopération de la CE en Bolivie tels qu'ils sont décrits dans l'OPIN de 2001 et le CSP 2002-2006. Outre ses volets sociaux et environnementaux, c'est une activité qui vise deux objectifs opérationnels : améliorer l'infrastructure routière et renforcer les réseaux régionaux. A son tour ces deux objectifs visent à renforcer l'intégration et la coopération régionale. Par ce biais on espère atteindre une intégration plus harmonieuse et profonde du pays dans l'économie mondiale, ce qui est l'un des objectifs globaux de la coopération de la CE.

Toutefois, la construction de la route ne vise pas directement une réduction de la pauvreté et n'a pas cherché non plus un impact dans ce sens par des projets de colonisation ou de redistribution de terres. Il peut avoir un effet indirect sur la pauvreté par le développement économique de la région.

I 7.1.3 Impacts attendus sur les exportations boliviennes

La Superintendencia de Transporte es la entidad competente para la regulación de las tarifas de transporte a nivel nacional.

Las tarifas son controladas por el Superintendente de Transporte. El enfoque del Superintendente de Transporte se basa en el resguardo de la eficiencia económica de los ferrocarriles, que se traduce en dos diferentes propuestas de fijación de tarifas permitidas, para el cobro por los ferrocarriles.

- En aquellas situaciones donde la ausencia de carreteras brinda el monopolio a los
- ferrocarriles, el superintendente fija una estructura tarifaria máxima.
- En otros lugares donde las carreteras están en competencia, se aplica una estructura tarifaria mínima.

La estructura tarifaria está sujeta a revisiones y modificaciones anuales.

A partir de las verificaciones que realiza la Superintendencia a las tarifas de pasajeros y carga de la Empresa Ferroviaria Oriental S.A. (FCO S.A.) esta entidad emite las correspondientes Resoluciones Administrativas en las que:

i) Aprueba el tarifario de pasajeros de la FCO, tanto para el Sector Sur como elSector Este
ii) Aprueba las tarifas del servicio ferroviario de carga, las mismas que son una derivación del Clasificador de carga y Cuadernos de Fletes De acuerdo a las últimas estadísticas los costos de transporte por ferrocarril son los siguientes: de Sta Cruz a Puerto Suarez, las tarifas van de 33 a 40,4 US$/TM Para el caso de transporte de pasajeros, la red Oriental tiene tres clases: pullman, Primera y Segunda Clase, con tarifas que están en función al recorrido.

Los costos promedio de transporte carretero para el usuario (tarifa) esta dado en función a características topográficas y por el tipo de superficie de rodadura. En el caso del Oriente boliviano (Llanos), las tarifas son las siguientes: Pavimentada 0,042 _ No Pavimentada 0,058 US$/TM/Km.

Los datos aquí expresados han sido contrastados con las tarifas referenciales que posee la Dirección del Transporte Automotor del Viceministerio de Transportes, cuyos rangos varían entre 0,045 a 0,150 $us./TM.- Km., coincidiendo perfectamente.

Implica que si la carretera estuviera totalmente pavimentada, el transporte por carretera de Sta Cruz a Puerto Suarez costaría 25,2 US$ por TM (0,042 US$ X 600 Km = 25,2), mientras que por ferrocarril cuesta actualmente entre 33 y 40 US$/TM según el tipo de carga.

De acuerdo a la información procesada se puede establecer que el sistema de transporte de carga por ferrocarril, se encuentra en una situación más favorable en razón a las tarifas de carga de carácter monopólico y consecuentemente por la mayor capacidad de transporte. Se puede decir que el ferrocarril actualmente tiene un alto nivel de rentabilidad, sin embargo, esta ventaja apreciable puede modificarse con la apertura de la carretera Santa Cruz – Puerto Suárez, como un fuerte factor de competencia y con tarifas competitivas en cuyas circunstancias los índices de rentabilidad del ferrocarril tendrían que sufrir un decremento.

Existen también otros elementos que permiten asegurar que en transporte de carga por carretera puede recibir una alta demanda, considerando los tipos de productos a ser transportados y particularmente las condiciones operativas del transporte, en el caso del ferrocarril, se tienen

dificultades porque los productos no llegan a su destino y precisan de cambiar de sistema de transporte, como el carretero. No existe un sistema integrado bimodal que permita una operación de estos sistemas de manera armónica y por tanto no es eficiente.

En tanto el sistema de transporte por carretera, si bien no tiene la capacidad de carga del ferrocarril, resultará más eficiente en términos de origen y destino y en función al ajuste de sus tarifas podrá competir los servicios con el transporte de carga por ferrocarril.

En relación al transporte de pasajeros, lo probable es que el sistema de transporte por carretera acoja a la mayor parte de la demanda pasajeros del tramo Santa Cruz – Puerto Suárez, por el apreciable menor tiempo de viaje y seguramente también por los costos más competitivos.

El mejoramiento de la carretera promoverá las actividades económicas agroindustriales de la región particularmente la producción de soya, facilitando las exportaciones e incrementando la competitividad de los productos bolivianos en los mercados internacionales.

Las exportaciones del Departamento de Santa Cruz, tiene como principal destino el MERCOSUR, y con un valor de 1333 millones de $us en el año 2006, representan el 40% de las exportaciones bolivianas.

El crecimiento del Trafico Promedio Diario Anual de los tramos es del 7.5% con tendencia a crecer cuando se concluya la carretera y se encuentre en totales condiciones de transitabilidad.

Las tasas de rentabilidad de Proyecto estimadas en base a proyecciones de trafico fueron:

Pailón - San José:	VAN 73 millones de dólares
	TIR 20%
San José – Puerto Suárez	VAN 61 millones de dólares
	TIR 17%

Las exportaciones hacia el Asia por el Pacífico, de parte del Brasil y Santa Cruz.

I 7.1.4 Impacts attendus sur la région traversée par la route

En el ámbito regional se espera que el proyecto tenga un impacto socioeconómico importante, entre algunos aspectos están:

i). disminuir los costos de transporte y los tiempos de viaje entre Santa Cruz y Puerto Suárez,

ii). permitir la transitabilidad vehicular durante todo el año,

iii). mejorar progresivamente los servicios básicos, salud, educación, que mejorarán la calidad de vida,

iv). generar aumento al valor de las propiedades localizadas en la zona de influencia del proyecto,

v). incrementar las actividades económicas y las fuentes de empleo mediante proyectos productivos y turismo,

En breve se espera dinamizar la economía regional e incrementar la población asentada a lo largo de la carretera.

C 7.2 L'intervention de la CE était nécessaire car il n'existait pas d'autre alternative pour compléter le financement de la route

I 7.2.1 Mise en évidence de la non existence d'alternatives : refus d'autres bailleurs, plafonds de prêts, coûts trop élevés, conditions mises par les bailleurs…

De acuerdo a la información proporcionada por el VIPFE y personas que participaron de este proceso se pudo establecer lo siguiente:

- El país se encontraba con dificultades en lograr el financiamiento de la totalidad del Corredor Santa Cruz – Puerto Suárez, por su baja capacidad de endeudamiento.
- Entidades financieras como el Banco Mundial, decidieron no participar del financiamiento del Corredor.
- Las propuestas de Concesión por empresas Privadas no eran favorables al Estado Boliviano.
- La Comunidad Europea abrió la posibilidad a participar en el financiamiento a través de un acercamiento y discusión directa con el estado Boliviano.

C 7.3 Les bénéficiaires de la route ne seront pas seulement les grands propriétaires et/ou industries agro exportatrices de Sta Cruz et l'industrie brésilienne ; et les usagers ne seront pas seulement les entreprises de transport routier

I 7.3.1 Types de bénéficiaires et usagers attendus, tels que dans les études de faisabilité

Los beneficiarios finales de acuerdo a los estudios de factibilidad y particularmente del Estudio de la Demanda del Transporte del corredor Santa Cruz – Puerto Suárez, es en general el estado Boliviano, por corresponder a un Corredor de Integración.

Más precisamente, los principales beneficiarios del proyecto serían:

- Transporte en general, transporte de carga nacional e internacional, usuarios locales, transporte de pasajeros locales[30].
- Agricultores, agroindustriales, productores y ganaderos que desarrollan sus actividades en la región.
- Comunidades y poblaciones localizadas en el área de influencia de la carretera; que podrán ofrecer bienes y servicios y mejorar sus ingresos.

I 7.3.2 Mise en évidences d'effets sociaux prévisibles sur les populations existantes

Los impactos sociales previsibles, resultado del proceso de evaluación, son en su mayor parte de carácter positivo, relacionados con:

- Las condiciones y servicios de salud serán más eficientes y de mayor cobertura de población.
- Los municipios a la fecha ya están mejorando sus sistemas de agua potable, alcantarillado y manejo de residuos sólidos.
- Actualmente ya se tienen beneficios para la población con relación a las comunicaciones y telefonía, contando con estos servicios la mayor parte de las poblaciones.
- La creación de tres áreas protegidas municipales, permitirá la conservación de la biodiversidad y la explotación sostenible de los recursos por parte de las comunidades indígenas.
- Mayor número de la población en edad escolar podrá acceder a los centros educativos.

Otro de los aspectos positivos del Proyecto es la ejecución del Programa de Protección Ambiental y Social (PPAS) que contiene acciones como: i) el Programa de Saneamiento, Titulación y Registro de Tierras, ii) el Programa Indígena, iii) El Programa de Conservación Ambiental que tiene los Subprogramas: "Manejo de Áreas Protegidas" y "Conservación de Bosques"; iv) el Programa de Fortalecimiento Institucional y Desarrollo Sostenible Municipal, con los Subprogramas "PLOT Municipales y Capacitación en Gestión Territorial-Ambiental", "Proyectos Demostrativos", "Planificación Urbana", "Catastro Urbano", "Valorización del Patrimonio Cultural", y "Propuesta para el Desarrollo Regional", y v) el Programa de Comunicación.

El Programa de saneamiento, titulación y registro de tierras, tiene dos objetivos principales: i) Clarificar los derechos de la propiedad predial en toda el área de influencia del Corredor Santa Cruz – Puerto Suárez. Ii) Elevar la seguridad jurídica de los derechos de propiedad predial en el Departamento de Santa Cruz a través de la formación y mantenimiento del catastro legal de la zona.

El Programa Indígena (pi) tiene el propósito de fortalecer la capacidad de gestión de las organizaciones y comunidades de Pueblos Indígenas en el AII (Chiquitanos, Ayoreos e Izoceño-Guaraní), así como contribuir al desarrollo de alternativas de mediano y largo plazo ante los impactos indirectos y acumulados del Proyecto del Corredor. El objetivo específico es fortalecer las 9 organizaciones étnico-zonales indígenas existentes en el área de influencia de la Carretera: Organización Indígena Chiquitana (OICH), Central Indígena Chiquitana de Pailón (CICHIPA), Central de Comunidades Indígenas de Chiquitos Turubó (CCICH-T), Central Indígena Chiquitana Amanecer Robore (CICHAR), Central Indígena Chiquitana de Germán Busch (CICHGB), Central Indígena de Comunidades Originarias de Lomerío (CICOL), Central Indígena Reivindicativa de la Provincia Ángel Sandoval (CIRPAS), Central Ayorea Nativa del Oriente Boliviano (CANOB), Capitanía del Alto y Bajo Izozog (CABI), y además la Coordinadora de Pueblos étnicos de Santa Cruz (CPESC) (ver ítem C.2), de modo que los pueblos indígenas que ellas representan puedan: i) Participar en mejores condiciones del sistema político democrático y del desarrollo social al nivel nacional, departamental y municipal; ii) Actuar como sector social organizado en la defensa de sus intereses (tal como lo hacen, legítimamente, otros sectores como los ganaderos, productores agrícolas, sector industrial, bancario, etc., cuyos asociados pueden contribuir para el funcionamiento de sus asociaciones); iii) Promover el desarrollo social y productivo de sus comunidades, actuando a nivel municipal para que las comunidades indígenas sean tratadas de forma directa y equitativa en la definición de proyectos financiados con recursos de la coparticipación tributaria, y de forma prioritaria en los de combate a la pobreza (Política Nacional de Compensación); iv) Disponer de Estrategias de Desarrollo Sostenible e integral de sus tierras y territorios, a través de iniciativas que integren instrumentos de planificación participativa, zonificación ecológica y económica, y que promuevan proyectos de manejo de recursos naturales, planes de manejo forestal, agropecuarios y de gestión ambiental; v) Captar el apoyo de la cooperación internacional para acciones de promoción social y productiva; vi) Comenzar a generar excedentes económicos que les permitan reproducir, de forma sostenible, la sociedad y la economía, incluyendo las organizaciones y sus representantes.

El Programa de Conservación Ambiental tiene como objetivos: i) Fortalecer la gestión de las áreas protegidas existentes en el área de influencia, protegiéndolas de la presión de ocupación inducida por la mejoría del acceso; ii) Asegurar la recomposición de los corredores biológicos y servidumbres ecológicas cortados por la carretera, mediante la restauración de la vegetación nativa; iii) Fortalecer la regulación y el control forestal, con vistas a conservar y promover el aprovechamiento racional sostenible (financiero, ambiental y social) de las grandes extensiones de tierras boscosas de vocación forestal de la región, aún poco intervenidas; y iv) Coordinar esfuerzos para impedir la deforestación, la fragmentación de los bosques y la presión de ocupación hacia las áreas de alto valor ecológico, en especial el Bosque Chiquitano, el Gran Chaco y el Pantanal.

El Programa de Fortalecimiento Institucional y Desarrollo Sostenible Municipal tiene como objetivos: i) Fortalecer la capacidad de gestión territorial, urbana, cultural y ambiental de los seis gobiernos municipales del AID en los temas de su competencia, así como la capacidad de generación de recursos propios, para que puedan actuar de forma eficaz en el manejo del territorio y hacer frente a las nuevas demandas sociales y ambientales que surgirán con el desarrollo inducido por el Corredor; y ii) Apoyar a las organizaciones sociales locales, promover la participación ciudadana y la coordinación intersectorial en la ejecución de las acciones previstas, para lograr mayor transparencia, efectividad e inclusión social en el proceso de desarrollo.

El Programa de Comunicación tiene los siguientes objetivos: i) garantizar un flujo constante de información oportuna y confiable en materia socio-ambiental a respecto del Proyecto Vial, para toda la sociedad; y ii) establecer canales permanentes de diálogo con los varios segmentos sociales y públicos especializados, interesados directa o indirectamente en el Proyecto Vial. Estas iniciativas complementarán las acciones dirigidas al público local a través del Programa de Información e Interacción Social, que será desarrollado por el SNC.

C 7.4 Les procédures suivies ont permis de respecter les délais prévus, et ont tenu compte des procédures adoptées par les autres bailleurs (CAF et BID)

I 7.4.1 Délais comparés dans les procédures suivies par la CE, le BID et la CAF

La Licitación del tramo Paraíso – El Tinto financiado por el BID tuvo los siguientes plazos:

Supervisión:	No Objeción para Licitación:	17 de Julio de 2003
	Firma de Contrato:	9 de Diciembre de 2005
	Tiempo total:	2 años 5 meses.
Construcción:	Preselección de Empresas:	5 de Agosto de 2003
	Firma de Contrato:	14 de Octubre de 2005
	Tiempo Total:	2 años 2 meses.

Tramo El Tinto - San José financiado por la CE:

Revisión del diseño y Supervisión:	Inicio del Proceso:	febrero de 2004
	Firma de Contrato:	julio de 2005
	Tiempo Total:	1 año y 5 meses
Construcción:	Preselección de Empresas:	21 de Diciembre de 2005
	Firma de Contrato:	24 de julio de 2006
	Tiempo total	7 meses

Tramo San José – Roboré financiado por la CAF:

Supervisión:	Inicio del proceso de Licitación Pública:	6 Mayo de 2002
	Firma de Contrato:	Junio de 2003
	Tiempo Total:	1 año y 2 meses
Construcción:	Inicio del proceso de Licitación Pública	31 Mayo de 2002
	Firma de Contrato:	Junio de 2003
	Tiempo total:	1 año y 5 meses.

Los plazos de la CE fueron iguales o menores a aquellos del BID y de la CAF.

La CAF adopta los procedimientos nacionales, en tanto que el BID sigue sus propios procedimientos y no se alinea sobre los procedimientos nacionales. La CE utilizó al inicio los procedimientos bolivianos de licitación, pero tuvo que volver a los reglamentos de la CE en abril del 2006 a fin de poder cumplir con la regla d +3[31].

Los procesos se desarrollaron para cada financiamiento de manera independiente, no existiendo ningún tipo de armonización entre las entidades.

Source pour toute la question :

- CONVENIO DE FINANCIACIÓN ESPECIFICO entre LA COMUNIDAD EUROPEA y LA REPUBLICA DE BOLIVIA ; Programa de Apoyo a la Integración Física Regional "Corredor Vial Bi-Oceánico: "Santa Cruz – Puerto Suárez"; BOL/2002/468 - ALA/2002/2959.

- CONVENIO-MARCO RELATIVO A LA EJECUCIÓN DE LA AYUDA FINANCIERA Y TÉCNICA Y DE LA COOPERACIÓN ECONÓMICA EN LA REPÚBLICA DE BOLIVIA EN VIRTUD DEL REGLAMENTO "ALA".

- *Plan Maestro de Transporte por Superficie, 2000; Wilbur Smith Associates - CONSA - PCA.*
- *Informe de Identificación, Programa de Apoyo a la Integración Física Regional "Corredor Vial Bi-Oceánico: Santa Cruz – Puerto Suárez"; Junio 2002.*
- *Informe de Avance No. 8 Asistencia Técnica Internacional ATI; Julio 2006; Programa de Apoyo a la Integración Física Regional; Programa de Apoyo a la Integración Física Regional "Corredor Vial Bi-Oceánico: "Santa Cruz – Puerto Suárez"; BOL/2002/468 - ALA/2002/2959.*
- *Plan Nacional de Desarrollo; Bolivia Digna, Soberana, Productiva y Democrática para vivir bien, 2006 - 2010 Ministerio de Planificación y Desarrollo.*
- *Informes del Concurso Publico Internacional N° 11/2003 "Finalización del Diseño y Supervisión de la Construcción del tramo carretero "El Tinto - San José" y Finalización del Diseño de los Puentes y Tramos Críticos ubicados en el tramo carretero "Robore - El Carmen".*
- *Informes del Proceso de Licitación Pública Internacional Nº 014/2005. Construcción del tramo El Tinto – San José (Lote 1), 15 puentes y accesos urbanos en el tramo Roboré – El Carmen (Lote 2), en el corredor Santa Cruz – Puerto Suárez.*
- *Actualización del Plan Maestro de Trasportes por Superficie, 2006. Viceministerio de Transportes y Comunicaciones – Servicio Nacional de Caminos.*
- *Estudio de Factibilidad e Impacto Ambiental de la carrtera Pailón – San José – Puerto Suárez y Diseño Final del tramo Pailón – San José. 2000; Consorcio PCA – TYPSA S.A.*
- *EEIA y Evaluación Ambiental Estratégica del Corredor Santa Cruz – Puerto Suárez. Informe Final, 2000; Consorcio Prime Engenharia - Museo Noel Kempff Mercado - Asociación Potlatch.*

Question d'évaluation 8 – Efficience de la mise en œuvre

Dans quelles mesures les différentes modalités de mise en œuvre des interventions de la Commission européenne ont-elles permis d'atteindre leurs objectifs respectifs?

C 8.1 Les contreparties étatiques et civiles aux interventions de la CE sont satisfaites des modalités de mise en œuvre et des résultats obtenus.

I 8.1.1 Perception des Ministères et autres partenaires institutionnels ayant participé à l'administration de projets/programmes, quant aux avantages et inconvénients des différentes modalités de la coopération de la CE et aux résultats obtenus

Dans ce qui suit on donnera d'abord l'opinion générale du VIPFE sur les caractéristiques de la coopération avec la CE, basée sur 10 indicateurs de qualité. Ensuite on reflètera la perception du VIPFE sur le processus de substitution d'une aide projet par une aide davantage fondée sur les principes de l'aide budgétaire sectorielle.

Caractéristiques de la coopération de la CE

1. **Autonomie**: S'est beaucoup améliorée avec la déconcentration. La Délégation sait très bien ce qu'elle peut négocier et quelles décisions elle peut prendre. La plus grande partie des décisions se prennent en Bolivie.
2. **Flexibilité**: plus flexible que la moyenne des coopérations, mais très grande rigidité de la règle n+3. Toutefois la CE tient aux choses qu'elle juge importante, comme par exemple le versement des apports nationaux (n'est pas flexible pour être flexible), et parfois l'inflexibilité vient des règles boliviennes plutôt que de la CE.
3. **Prévisibilité**: oui, la CE respecte ce qui est accordé, même dans les cas difficiles (ex : projet PAR El Alto), et exécute jusqu'aux clôtures officielles des projets.
4. **Conditionnalités**: au cours des 10 dernières années les conditions ont diminué. Par exemple les appels d'offre internationaux de plus de 200.000 € pour des AT peuvent être attribués à des entreprises latino-américaines. La CE continue à utiliser des ressources européennes là où elle pourrait employer des ressources locales, mais d'autres coopérations sont bien plus restrictives.
5. **AT européenne**: ce n'est pas un problème général, il faudrait voir son utilité projet par projet.
6. **Adaptation au contexte local**: on note un effort de la CE d'être plus près des réalités locales : exemple du développement alternatif et de l'appui aux municipalités.
7. **Respect des règles et institutions locales** : amélioration significative dans ce domaine. Dans le passé la CE respectait assez peu les institutions locales : cas des PAC, du PASA du PAR El Alto. Maintenant la CE évite de créer des institutions ad hoc.
8. **Communications**: très bonnes, directes, fluides, horizontales. Tout se discute, il n'y a pas d'impositions. Supérieure aux autres bailleurs. Les communications ne sont pas seulement bonnes avec le VIPFE, mais aussi avec les secteurs et les autres bailleurs : cas exemplaire du SWAP dans eau et assainissement.
9. **Dialogue politique** : bon mais la qualité dépend aussi de la maturité du secteur avec lequel on coopère. Par exemple, ce ne fut pas facile d'expliquer ce qu'est un SWAP. La CE est une des coopérations les plus ouvertes.

10. **Rapidité**: moyenne mais s'est améliorée dans les dernières années, depuis la déconcentration. Il y a toujours des retards dans la mise en route des projets. Mais sans doute existe-t-il une mauvaise appréciation des temps et contenu de ces phases de mise en route. On oublie facilement tout le temps et les démarches requis avant la mise en construction d'une maison !

Les appuis budgétaires sectoriels

Le VIPFE est en général en faveur de l'évolution vers l'appui budgétaire parce que les décisions sont davantage aux mains des Boliviens. Toutefois, selon les ex-responsables du VIPFE, certains problèmes se posent :

- Un appui budgétaire se justifie normalement par un déficit plus ou moins structurel des finances publiques. Comment le justifier en cas d'excédent ?
- Actuellement les budgets régionaux ont considérablement augmenté et les transferts de l'Etat central ne sont pas conditionnels. Il est donc de plus en plus difficile de faire des politiques sectorielles car les régions ont de plus en plus tendance à vouloir conduire leurs propres politiques sectorielles (santé, éducation, transports, etc.)
- Dans le secteur de l'eau et assainissement, la politique des autorités et populations boliviennes a changé radicalement: on est passé d'un pari sur l'efficacité de l'entreprise privée (type « Agua del Illimani »). Aujourd'hui, on parie à un pari sur l'efficacité de l'entreprise sociale. Toutefois, comment garantir que l'entreprise sociale sera efficace ?
- Une des caractéristiques de l'aide budgétaire est de transférer le montant de l'aide à un compte du Trésor. Mais en Bolivie le Trésor est en bonne partie imprévisible car sujet aux priorités à court terme du gouvernement. Il est risqué de parier sur un respect des accords pris et donc sur le financement par le Trésor des politiques sectorielles bénéficiant d'un SWAP. Auparavant il faudrait davantage de transparence des finances publiques et des budgets pluriannuels. En attendant et provisoirement il faudrait revenir au système des comptes spéciaux à la Banque Centrale ou bien faire comme le PASA pour lequel les transferts se font à un compte spécial du Trésor administré exclusivement par le VM DRAMA.
- Il n'y a certainement pas d'augmentation des capacités administratives et de la qualité de gestion de l'Etat central depuis 2006. La CE a en fait avancé au-delà de ce que le gouvernement est capable de faire. Il y a trop de limitations du côté national et donc pas de garanties qu'il puisse remplir ses obligations.

On remarque que la gestion et la transparence des finances publiques est relativement bonne en Bolivie (par rapport a d'autres pays dans la région). D'autre part si l'on regarde les principales politiques publiques en santé, éducation, eau et assainissement, irrigation et autres, elles ont pour la plupart été élaborées dans les années 90 et incorporées par après dans la EBRP. Malgré les nombreux changements de gouvernement, des responsables de ces politiques, et malgré même les discours contre certaines de ces politiques, celles-ci n'ont pas varié substantiellement mais ont certainement souffert d'inertie et de perte d'efficacité.

Source : Entrevues :
VIPFE :Luis Baudoin (Vice Ministro hasta el 2/2/07).
Javier Martínez.
Orlando Espinoza.
Fernando Jiménez.
Rodrigo Castro (ex Vice Ministro).
Victor Hugo Bacarreza (ex Director de Financiamiento externo).

I 8.1.2 Perception des institutions boliviennes bénéficiaires des interventions (municipalités) quant aux avantages et inconvénients des différentes modalités de mise en œuvre de la coopération de la CE et aux résultats obtenus

Les municipalités du Chapare sont très satisfaites de l'appui reçu par le PRAEDAC et soulignent les points suivants :

- La modalité de financement du volet « Infrastructure et renforcement municipal » a été respectueuse des institutions locales (financement via les POA des municipalités, sans conditionnalités) et a permis une participation de la population aux décisions.
- L'appui technique (gestion, planification, cadastre…) aux municipalités a été utile mais s'est déroulée sur une période trop brève : les municipalités ont davantage besoin d'un système permanent d'assistance technique et de formation (normalement offerte par le centre de formation de la Contraloría General de la República – CENCAP) que d'appuis ponctuels qui sont cependant les bienvenus. Comme le taux de rotation du personnel est élevé, au bout de peu d'années les formations doivent être recommencées.
- Les municipalités n'ont pas exprimé d'objection ni d'opinion sur la modalité d'exécution directe selon laquelle le PRAEDAC faisait construire lui-même les infrastructures qu'il finançait, mais elles reconnaissent la flexibilité et la capacité d'adaptation du projet.

Les municipalités des Yungas soulignent que la modalité utilisée par le FONADAL qui consiste à choisir sur dossier les projets à financer puis à remettre un chèque à la Municipalité qui exécutera et assurera elle-même le suivi du projet financé, permet de renforcer les capacités techniques des municipalités et la durabilité des projets puisque cette modalité augmenterait l'appropriation. Le FONADAL associe en outre cette modalité à la création d'une « école de projets » pour diffuser les techniques d'élaboration de projets jusqu'au niveau du pré-investissement. Toutefois la Délégation souligne que l'un des coûts de l'approche sectorielle genre FONADAL est la mauvaise qualité des constructions à cause du manque de capacité technique et su suivi insuffisant fait par les municipalités. Le PRAEDAC contrôlait la qualité des constructions, le FONADAL ne le contrôle plus.

Côté PASA, plusieurs motifs de satisfaction pour les municipalités : accroissement de leurs ressources budgétaires, possibilité de satisfaire les communautés rurales se jugeant trop souvent les parents pauvres des municipalités, accroissement des capacités de gestion (suivi des contrats avec entreprises, consultants) et techniques (investissements en « hardware »), p.ex. Possibilités d'inefficience, de collusion et même corruption du fait que la municipalité engage l'entreprise de TP, le superviseur des travaux et l'auditeur. Les Communautés perdent, du coup, tout droit d'initiative et tout pouvoir de gestion : elles deviennent de véritables assistées et donataires[32].

C.8.2 Les modalités de mise en œuvre de la CE respectent les principaux critères de qualité : déconcentration et autonomie des niveaux de décision, ressources incorporées au budget de l'Etat, flexibilité, coopération prévisible et respectueuse de ses engagements, conditionnalités justifiées par l'intérêt de la Bolivie, taux de déboursement

I 8.2.1 Score du critère d'efficience dans les rapports ROM

Pour apprécier les critères d'efficience nous nous sommes appuyés sur le système de suivi du ROM. Le score donné par le système ROM au critère d'efficience se base sur les sous critères suivants :

- les moyens du projet et les activités sont prévus dans les temps, dans la limite des coûts et bien gérés au quotidien ;
- les résultats prévus sont réalisés au niveau quantitatif et qualitatif;

- les IOV (indicateurs objectivement vérifiables) définis dans la Convention de financement sont atteints ;
- la flexibilité du projet s'adapte à l'évolution des besoins ;
- il existe un système interne de suivi.

Les missions de suivi externe de 2001 à 2006[33] en Bolivie ont évalué 13 projets des lignes TFC et coopération économique, sur les 39 interventions exécutées selon ces modalités de financement entre 1996 et 2006. Le critère d'efficience présente le score moyen le plus faible (2,2)[34,] suivi de la durabilité, parmi les 5 critères d'évaluation utilisés par le système de monitoring. L'efficience a d'abord diminué de 2003 à 2004, puis de 2004 à 2005 il est le seul à s'être amélioré (passant de 2,38 à 2,53), puis a de nouveau diminué en 2006. Au vu de ce constat, il est difficile de mettre en évidence une corrélation entre le processus de déconcentration et l'évolution de l'efficience des interventions selon le système du ROM.

Entre 2001 et 2006, 36% des notes attribuées en efficience étaient « bonnes » (score 'a' ou 'b'), 44% indiquaient des problèmes (score « c ») et 20% de sérieux problèmes (score « d »). Il faut toutefois noter que si l'on distingue selon les lignes budgétaires, les problèmes d'efficience se concentre majoritairement dans les projets financés sur la ligne TFC/ECoop ; les projets financés sur les lignes Environnement, ONG, Coopération décentralisée et SA (c'est-à-dire essentiellement les projets exécutés par des ONG) présentent de meilleurs niveaux d'efficience.

Par ailleurs, le tableau ci-après montre les scores, pour les 5 critères d'évaluation, de tous les rapports ROM réalisés pour les projets financés sur la ligne TFC (13 au total). On constate que, bien que le score d'efficience présente la moyenne la plus basse (2,2), les projets ayant fait l'objet de plusieurs rapports ROM (APEMIN, PRASBENI, PRODEVAT, PROHISABA, route Puerto Suarez et PRAEDAC) voient leur efficience s'améliorer au cours du temps[35..]

Les raisons principales identifiées par le ROM qui expliquent les mauvais scores d'efficience sont aussi bien internes (capacité d'exécution) que externes (difficultés avec les partenaires publics, problèmes avec les procédures administratives, aussi bien celles du GdB que de la CE).

Plus précisément:
Coopération économique: le PROCOIN a un niveau d'exécution très faible, des problèmes internes et un manque de fonds propres (contribution du partenaire).

Coopération financière et technique: les projets souffrent encore, mais dans une mesure moindre, de problèmes de changement d'autorités politiques et de partenaires, d'inefficiences internes et d'instabilité du personnel.
Sécurité alimentaire (PASA II): mécanisme d'exécution complexes et procédures lourdes et lentes.

Parmi les autres causes plus précises, on citera les longues périodes de démarrage liées à l'élaboration des documents nécessaires à la mise en route du projet TFC comme le Programme Opérationnel global (POG) ou le Programme Opérationnel Annuel (POA) et/ou des retards dans l'approbation de documents contractuels des projets TFC comme les addenda : ces aspects affectent clairement la mise en oeuvre des activités et l'exécution financière. Dans le cas du projet APEMIN II, par exemple, le POG a été soumis avec 6 mois en retard ; ou dans le projet Gestión integrada y plan maestro de la cuenca del río Pilcomayo, la préparation de l'addendum a commencé en juin 2004 mais a été seulement signé en août 2005 ; le projet PRAS Santa Cruz a été retardé en raison des retards de soumission et d'approbation des documents de conception technique et des laborieuses discussions et négociations – non encore abouties à ce jour – avec l'organisation des bénéficiaires et le concessionnaire (COOPAGUAS).

D'autres causes moins fréquentes aux problèmes d'efficience peuvent être dues à la forte rotation de personnel ou les retards de déploiements des ressources humaines (projet Gestión integrada y plan maestro de la cuenca del río Pilcomayo, projet ONG des micro entreprises énergétiques), à l'absence de comité de

coordination pourtant souvent prévu dans les conventions de financement (APEMIN II, Apoyo a la Integración Física Regional Corredor Vial Bi-Oceánico: "Santa Cruz-Puerto Suarez"), le manque de système interne de monitoring permettant une bonne gestion et une détection rapide des déficiences d'un projet. Concernant ce dernier aspect, on retrouve généralement ces systèmes internes de suivi dans les projets ONG et Environnement plus que dans les projets financés sur les autres lignes.

Tableau 8.1 - Résultats du ROM : scores obtenus par les projets et programmes TFC en Bolivie

Projets	début-fin du projet	Budget	Date du rapport ROM	Pertinence	Efficience	Efficacité	Impact	Durabilité
APEMIN	1998-2002	5.000.000	20/04/01	c	c	b	c	d
			11/6/2002	b	b	b	b	b
APEMIN II	2004-2010	7.000.000	26/09/05	b	c	c	c	c
			13/10/06	b	c	b	b	b
PRASBENI	1998-2002	6.000.000	20/04/01	c	c	b	b	c
			11/6/2002	b	a	b	b	b
PRODEVAT	1998-2003	6.000.000	20/04/01	c	d	d	d	c
			21/05/02	b	b	b	b	b
			9/10/2003	b	b	b	b	b
PRAEDAC	1998-2006	19.000.000	20/04/01	c	d	c	c	c
			20/09/04	b	c	b	a	c
			26/09/05	b	b	b	b	c
PRAS PANDO	2001-2005	6.000.000	20/09/04	b	c	c	c	c
PAR - EL ALTO	2001-2005	9.000.000	11/06/02	a	b	b	b	b
			13/10/06	b	b	b	a	b
Agua potable en Sta Cruz	2001-2006	20.000.000	26/09/05	b	b	c	c	c
PROHISABA	2002-2007	25.000.000	20/09/04	c	d	d	d	d
			13/10/06	c	c	c	b	b
PROCOIN	2003-2007	6.300.000	26/09/05	c	c	na	na	b
			13/10/06	c	d	d	c	d
Route Puerto Suarez	2003-2010	57.000.000	26/09/05	c	d	c	na	b
			13/10/06	b	b	b	a	b
Pilcomayo	2002-2008	12.600.000	26/09/05	b	c	c	na	b
			13/10/06	b	c	b	b	b
FONADAL YUNGAS	2004-2011	7.000.000	26/09/05	na	na	na	na	na
			13/10/06	a	c	b	b	b
Moyenne de score				2,72	2,20	2,52	2,68	2,44

Source : Rapports ROM des années 2001 à 2006.

I 8.2.2 Evolution de la déconcentration des décisions et de l'autonomie de la Délégation

Le processus de déconcentration des services de Bruxelles vers la Délégation a débuté en Bolivie en 2003.

Ce processus a marqué un changement important dans le partage des responsabilités en accordant une assez large autonomie à la Délégation qui assume désormais presque toutes les étapes du cycle du projet : identification et formulation (mais qui doivent être approuvées par le siège), préparation de la CF (mais signée par le siège), gestion des contrats d'exécution, lancement des appels d'offre et attribution des marchés, engagement des audits et des évaluations. La Délégation sélectionne et engage le personnel local tandis que le siège gère le personnel international. L'engagement du personnel international contractuel requiert l'approbation du siège. Les appuis budgétaires sectoriels sont préparés et exécutés par la Délégation mais le siège autorise les transferts de fonds. Enfin, le CSP est préparé par la Délégation mais requiert l'approbation finale du siège.

Comme on l'a vu, la déconcentration a permis une plus grande autonomie par rapport au GdB et aux autres bailleurs qui estiment qu'elle a amélioré le dialogue politique, la coordination, la qualité des décisions prises, et qu'elle permet davantage d'agilité.

I 8.2.3 Incorporation des ressources financières de la coopération de la CE au budget de l'Etat via le trésor

La vraie question n'est pas si les ressources financières de la coopération sont « on budget » (en Bolivie elles le sont automatiquement) mais si elles sont « on treasury ». Les contributions aux programmes et projets exécutés par des institutions publiques sont intégrées au processus budgétaire puisque ces institutions, exécutrices des ressources de la coopération, doivent inscrire au budget national leurs revenus et dépenses liées à cette source de financement, ainsi que les moyens mobilisés par la contrepartie bolivienne.

Toutefois, seuls les appuis budgétaires sont à la fois « on budget » et « on treasury ». Cependant il est possible d'exiger des conditionnalités telles que mêmes les contributions versées au Trésor seront utilisées dans des projets individuels, de sorte que l'appui budgétaire finit par ressembler étrangement à l'approche par projet.

La CE recourt pour ses interventions en Bolivie à plusieurs types d'instruments financiers, en principe complémentaires entre eux, dont la ligne TFC, ECoop, Cofinancement des ONG, Coopération décentralisée, Forêt tropicale, et Sécurité alimentaire. Les modalités de mise en œuvre de ces instruments peuvent varier d'une approche projet/programme à diverses formes d'appui budgétaire. Le document de Stratégie pour la Bolivie souligne la volonté de la CE d'évoluer d'une approche projet vers une approche d'aide budgétaire sectorielle, impliquant un appui coordonné des bailleurs à la mise en application d'une stratégie élaborée par le gouvernement, pour autant qu'un certain nombre de conditions (gestion macroéconomique et financière saine, qualité de la gestion des finances publiques, capacités institutionnelles adéquates, existence d'un système de suivi, etc) soient remplie par la Bolivie. Il existe 3 cas d'appui budgétaire sectoriel en Bolivie : le programme d'appui sectoriel d'approvisionnement en eau et assainissement (PASAAS), le programme d'appui à la sécurité alimentaire (PASA) et le programme d'appui au développement durable dans les Yungas (FONADAL-Yungas) qui a débuté comme un programme classique mais qui devrait se transformer en appui budgétaire en 2007 quand aura été redéfini le statut du FONADAL. Le PASA est un exemple particulier d'appui budgétaire car l'institution n'est pas véritablement intégrée à l'Etat bolivien et le financement de la CE n'est pas destiné à appuyer une politique sectorielle publique.

Cette modalité d'intervention permet d'incorporer les ressources au Trésor (TGN) et donc de favoriser leur contrôle par le gouvernement et l'appropriation.

Source : Rapport de préparation du CSP 2007-2013

I 8.2.4 Mise en évidence des capacités d'adapter rapidement les moyens utilisés et la stratégie à des changements dans le contexte

Les changements institutionnels et politiques en Bolivie ont été particulièrement fréquents ces dernières années, ce qui pose un problème pour les coopérations qui ont le choix entre une adaptation constante à un

contexte instable ou bien la poursuite d'une stratégie définie dans un contexte différent et qui risque d'être inadaptée à la situation politico gouvernementale du moment. La CE se situe quelque part entre ces deux extrêmes. D'une part l'autonomie de la Délégation et son ouverture lui permettent de mener un dialogue politique de bonne qualité, quel que soit le gouvernement. D'autre part la stratégie définie dans un CSP met plusieurs années à être mise en œuvre et ses effets durent bien au-delà du temps imparti au CSP. Ainsi, par exemple, un choix stratégique en faveur de l'appui aux entreprises privées, décidé en 2005, s'appliquera en 2007 sous un gouvernement qui n'en fait plus une de ses priorités. Du côté des moyens, la plupart des modalités de coopération imposent une continuité dans le moyen terme et ne permettent donc pas une grande flexibilité. Par exemple, une aide budgétaire sectorielle décidée en 2003 (le PASAAS), se met en route en 2004, aura connu 4 gouvernements différents avant 2007 avec les changements de politique et de personnel que ces changements impliquent, et durera au moins jusqu'à 2009, 2 ans après la mise en route du nouveau CSP 2007-2013. Comme on le verra plus loin le choix en faveur de l'aide budgétaire peut s'appliquer à un moment où cet instrument n'est plus très adapté à la réalité locale. Par contre, la gestion des différents projets a parfois montré une grande capacité d'adaptation, comme dans le cas du PRAEDAC qui a rapidement tiré les enseignements de ses erreurs[36] et a dû affronter des situations de conflits graves. Egalement, l'évaluation récente de la CE sur la sécurité alimentaire souligne que le grand avantage de cette ligne est sa flexibilité et sa capacité d'interventions à différents niveaux, en appui à des opérations très variées par leur nature et par leur taille. D'autre part, toujours autour du thème de la flexibilité, il faut souligner que la règle « n+3 » du règlement financier de la CE impose une certaine rigidité des financements car elle diminue les capacités de réaction face à des imprévus.

I 8.2.6 Les types de condition et de conditionnalité de la coopération de la CE respectent les intérêts de la Bolivie

Comme on l'a vu, le GdB estime que la CE impose moins de conditions que par le passé et que celles-ci ne lèsent pas les intérêts de la Bolivie même si la CE pourrait utiliser plus systématiquement les ressources locales[37].

Les appuis budgétaires sectoriels imposent des conditionnalités strictes mais qui sont habituelles à ce type d'instrument[38] et appliquées par les autres donneurs. Toutefois dans le cas du PASAAS certaines conditionnalités des tranches variables sont liées à l'exécution de certains investissements, ce qui est contraire à l'esprit de l'aide budgétaire pure. Le principe de l'aide budgétaire est d'appuyer une réforme institutionnelle pour que toutes les ressources soient mieux utilisées, surtout celles de l'Etat et pas seulement celles de la coopération internationale. Dès lors, un AB sans contrepartie n'a pas beaucoup de sens.

Las principales razones por las cuales la CE decide abandonar el sistema de codirección (un director boliviano acompañado por un codirector europeo) son las siguientes:

- 1. En el sistema de codirección, las decisiones importantes son tomadas por el donante (¡el dueño del dinero!), lo que no favorece la apropiación de la intervención por la institución contraparte.
- 2. El sistema de codirección implica un sistema de doble firma de los cheques y en la práctica conduce a la adopción de las reglas y procedimientos administrativos/contables del donante. En este caso es el sector público boliviano (la contraparte nacional) que debe adaptarse al donante, y no el donante que se adapta a las condiciones y capacidades de las instituciones públicas bolivianas.
- 3. Al nivel local este sistema es incompatible con la integración de un proyecto en una institución nacional, pues una integración implicaría que las decisiones sean tomadas por la institución nacional en función de sus propias reglas de funcionamiento, y no de manera compartida con actores externos.
- 4. A nivel regional o municipal, este sistema debilita las instituciones locales, pues estas "ofrecen" al proyecto un director nacional que defenderá "su" proyecto más que su institución de orígen.
- 5. El sistema de codirección implica muchas veces que el donante complementa el salario del director nacional, lo que distorsiona el mercado laboral y favorece el clientelismo.
- 6. El mismo principio de codirección es cuestionado por la misma evolución de la cooperación

internacional que consiste, no en compartir responsabilidades, sino en separar claramente las responsabilidades de cada contraparte: la cooperación internacional ofrece medios financieros y asistencia técnica (no administrativa), y el sector público boliviano se encarga del resto, incluyendo la responsabilidad exclusiva (no compartida) de las principales decisiones de preparación y ejecución de las intervenciones. Esta evolución es deseada por todos los actores de la cooperación, pero su ejecución puede verse afectada por las limitaciones del mismo sector público boliviano (capacidad técnica, etc.).

I 8.2.7 Taux d'exécution

Taux d'exécutions dans différents projets*

	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
FONADAL								48.4	94.6
APEMIN II							54.4	42.5	34.9
PROCOIN								48.6	58.0
PILCOMAYO							16.3	28.5	85.0
PRAS Pando				52.3	38.9	28.6	63.7	37.8	23.6
PRAS Sta Cruz				18.0	50.8	3.0	45.3	54.4	16.8
PROHISABA						66.0	4.6	28.2	77.4
PRAEDAC	45.4	15.3	30.0	97.5	44.7	58.7	79.4	98.3	93.1

Source: Sección Finanzas y Contratos de la Delegación: formularios "Pedidos de transferencia y ejecución de los planes operativos anuales" aplicados a cada proyecto.

* Le taux d'exécution estimé ici se définit comme le montant dépensé par un projet au 31/12 d'une année donnée, divisé par la somme disponible sur le compte du projet au début de l'année.

Ce tableau constitue une estimation du taux d'exécution mais est sujet à de nombreuses erreurs possibles à cause d'imprécisions dans les données financières disponibles à la Délégation. Il devrait traduire la capacité des projets à exécuter leurs programmes annuels.

Ce taux d'exécution est en général faible, ce qui peut traduire aussi bien une mauvaise programmation des dépenses qu'une exécution insuffisante. Dans certains projets comme le PRAS Santa Cruz, dans les meilleures années on arrive à dépenser la moitié de l'argent disponible. Le PRAEDAC est un des rares projets qui a eu un taux d'exécution tout à fait acceptable malgré des années difficiles à cause des conflits sociaux dans la région.

I 8.2.8 Dans le cas des appuis budgétaires sectoriels, coordination avec les autres bailleurs présents dans les secteurs concernés

Dans le cas du PASA territorial (sécurité alimentaire), il n'y a pas, actuellement, de coordination avec d'autres bailleurs, la CE étant la seule coopération à financer cette institution depuis sa création en 1996. Toutefois il y a une articulation entre les programmes GTZ et PASA d'irrigation; et une certaine coordination au niveau régional, PASA intervenant dans les communautés de degré 4 et 5, et les autres BdF dans d'autres communautés.

En 2006, il y a eu une tentative de Basket funding avec le FIDA. Les conditionnalités de la dernière convention de financement du PASA prévoient des contributions d'autres bailleurs. Il y eût une coordination avec le PAM (Programme Alimentaire Mondial) qui est le véritable auteur intellectuel de « mapa de seguridad alimentaria », au sein du SINSAAT.

Attention : la CE n'a jamais cherché un cofinancement de la « Gerencia Nacional » du PASA (une contribution du gouvernement). Mais cette contribution existe dans les actions du PASA territorial via le co-financement municipal.

Dans le cas du PASAAS (eau et assainissement), il y eut une coordination importante avant le début du programme avec les quatre principaux bailleurs dans le secteur : la KfW, le BID, la coopération canadienne (ACDI) et la coopération suédoise (SIDA). On notera toutefois que la CE est la seule intervenante dans le PASAAS, ce qui est en contradiction avec l'esprit de l'appui budgétaire. Actuellement cette coordination s'est élargie à d'autres intervenants (UNICEF, DFID, GTZ, Banque Mondiale…) et il existe un groupe sectoriel (mesa sectorial) dirigé par le Vice Ministerio de Saneamiento Básico (VMSB) qui s'est réuni 5 fois en 2006. La coopération allemande qui est reconnue comme le leader du secteur prépare une stratégie d'intervention à court terme qu'elle voudrait voir déboucher sur un SWAP dans le moyen terme, dans lequel participerait nécessairement la CE si celle-ci confirme son intérêt pour ce secteur. La coopération canadienne est également intéressée par une intervention concertée.

I 8.2.9 Dans le cas des appuis budgétaires sectoriels, qualité et efficacité du dialogue politique selon les contreparties boliviennes et selon la Délégation.

Jusqu'à la fin 2005, il y avait un excellent dialogue politique : c'était l'époque où la ENDA (Estrategia Nacional de Desarrollo Agrario) était en train de se constituer. Ce dialogue a fortement diminué par la suite car les ministres actuels ne sont plus intéressés. Durant les 6 mois de l'élaboration du PND , il n'y eu aucun dialogue politique. Toutefois, la stratégie du PASA coïncide en fait avec la stratégie de souveraineté alimentaire, même si le Plan Nacional de Desarrollo ne fait pas une seule fois référence au PASA. Le PASA souffre de ne pas être inscrit dans une politique nationale de sécurité alimentaire.

Les différents acteurs (secteur eau et assainissement – VMS - et Délégation) sont d'accord pour juger que le PASAAS s'est accompagné d'un dialogue politique de bonne qualité et efficace tant au niveau du VIPFE qu'au niveau sectoriel : « Vice Ministerio de Agua y Saneamiento ».

Source : Country Report – Bolivia, External monitoring mission August 2005 ; Rapports ROM de tous les projets TFC. Guidelines for European Commission Support to Sector Programmes (February 2003) et Guide to the programming and Implementation of Budget Support for Third Countries (April 2003).

C 8.3 Les modalités de mise en œuvre des interventions de la CE sont adaptées au contexte local : capacités technique et d'exécution, transparence, non interférences politiques, etc.

I 8.3.1 Problèmes rencontrés lors de la mise en œuvre des interventions de la CE et solutions adoptées

D'après la Délégation, les principaux problèmes rencontrés dans la mise en œuvre des programmes sont les suivants :

- Le problème principal est l'instabilité politique (changement de personnel, d'autorités, de contrepartie, etc.) : 4 gouvernements différents en 5 ans. Dans APEMIN II, par exemple, il y a eu depuis le début du projet 3 directeurs nationaux, 4 ATIs (sur 2 postes), 4 ministres et 5 vice-ministres Cette instabilité affecte plus encore les appuis budgétaires que les projets car elle peut remettre en question une politique sectorielle qu'une AB prétend appuyer. Dans le cas de projets « classiques » cette instabilité est atténuée par le contrôle que la CE exerce sur les décisions : elle peut réduire l'efficience mais affecte rarement l'existence même d'un projet. Dans le cas de l'AB, l'instabilité affecte la condition même de l'utilisation de cet instrument qui requiert une connaissance et une confiance mutuelle et une certaine continuité dans les politiques. En Bolivie on dit qu'il n'y pas de politique d'Etat, il n'y a que des politiques de gouvernements. En même temps qu'on passait d'une aide classique où chaque projet avait son administrateur et son coordinateur européen, à une aide plus insérée dans la réalité nationale (le codirecteur européen a été remplacé par un ATI) et plus programmatique ou sectorielle (l'aide

budgétaire), la coopération de la CE est de plus en plus exposée aux aléas politiques, à la capacité des administrations locales et aux risques de corruptions ou de malversation. Il n'y a malheureusement pas de solution intégrale à ce problème et jusqu'à présent personne n'envisage un retour en arrière où la CE contrôlerait à nouveau tout.

- Un autre problème rencontré dans la mise en œuvre des interventions est la faiblesse du taux d'exécution qui s'explique par les raisons citées plus haut. Cette faiblesse n'est pas vraiment un problème en soi, si ce n'est par la forte pression exercée par le siège pour accélérer les taux d'exécution financière. L'objectif est de débourser vite : la relation avec le siège tourne autour de cet objectif. La quantité est beaucoup plus importante que la qualité. C'est encore pire maintenant avec la règle « N+3 ». Cette pression est parfois positive car elle permet plus d'efficacité. Mais en règle générale, cette pression a des effets négatifs et est contreproductive car elle implique moins de préoccupation quant à la qualité et l'efficacité des projets. Les temps des bénéficiaires des projets ne sont pas les temps de la CE. Le personnel de la Délégation estime passer entre 50 et 70% de son temps à accélérer les déboursements financiers. Il y a eu un poste à la délégation pour contrôler la qualité et la cohérence entre instruments, mais il a été supprimé ! La délégation doit faire ce qu'elle peut avec les moyens dont elle dispose !
- La lenteur d'exécution des programmes du CSP a été en quelque sorte un facteur positif en ce sens que cela a permis d'adapter le calendrier au rythme réel d'absorption du contexte, ce qui a évité des déboursements importants en période de plus grande fragilité institutionnelle (comme les changements de cabinet).
- Durant l'époque de déficit fiscal (surtout de 2001 à 2004), il était difficile d'obtenir le versement des contreparties nationales (à l'exception du PASA dont les contreparties venaient des municipalités), et il y avait moins d'ownership.
- Dans le cas des appuis sectoriels un problème est que le personnel de la délégation est formé en projet/programme et n'est pas habitué aux appuis sectoriels : il faut du temps pour s'adapter aux changements de modalité d'intervention. L'évolution des instruments financiers a été plus rapide que celle des capacités. Les experts ne sont pas préparés à évaluer les programmes d'appui sectoriel (indicateurs de suivi et de performance, gestion des finances publiques, fongibilité…). L'approche « appui sectoriel » demande encore beaucoup d'améliorations : un changement dans l'organisation de la Délégation et dans la spécialisation du personnel.
- Problème des ATI : mauvais système de sélection : peu rigoureux, fait uniquement sur base de CV, sans entretien. Le fait que la Délégation soit maintenant chargée de cette sélection est un plus mais elle affronte les mêmes écueils. Certains ATI sont mauvais et doivent être remplacés (sur les 50 AT, 15 ont été changés). Il faut qu'il y ait une évolution par rapport à ce système de sélection. Les experts européens ont une longue expérience du système de co-direction, mais pas d'expérience d'ATI.
- Après c'est du cas par cas : Dans le cas du PASA, par exemple, c'est la lenteur et lourdeur des procédures des projets qui pose problème, du pre-investissement à l'exécution.

Source : Rapport de préparation du CSP 2007-2013

C 8.4 Les différentes modalités de mise en œuvre sont coordonnées et articulées au sein des différents secteurs d'intervention

I 8.4.1 Dans certains secteurs, emploi simultané de différentes modalités d'intervention afin d'atteindre un même objectif

En sécurité alimentaire, on combine un programme sectoriel (PASA) avec du financement via les ONG. Dans le secteur eau et assainissement, des projets « classiques » comme les PRAS Beni, Pando et Sta Cruz et partiellement ont été suivi par ou ont accompagné un appui budgétaire sectoriel (PASAAS). Une certaine complémentarité entre deux instruments se retrouve entre la PASAAS et le PROHISABA qui réalisent des interventions conjointes.De même, dans le domaine de l'emploi et la lutte contre la pauvreté on retrouve des projets ONG financés par les lignes sécurité alimentaire ou ONG, et des projets CTF comme APEMIN. En développement alternatif on retrouve un programme CTF (FONADAL) et un programme régional

(PRECAM). Même chose en développement économique : PROCOIN (CTF) et AL-Invest (régional). Dans le secteur de l'environnement coexistent un programme CTF (Pilcomayo) et des projets ONG financés par diverses lignes budgétaires.

I 8.4.2 Evidence de mécanismes de coordination entre les différentes modalités de financement : appui budgétaire, projet et ONG

En général il y a très peu de coordination, mais cela dépend beaucoup des personnes en charge des projets: la volonté de chercher l'expérience existante est individuelle et non institutionnelle.

Les principaux cas positifs de coordination sont les suivants :

- La Délégation a organisé un atelier avec les ONG (« feria de contactos ») pour faire connaître leurs actions à la coopération bilatérale et inversement.
- Dans la région de Oruro, la CE a promu un action coordonnée de 10 ONG européennes et 25 ONG locales, dans le domaine de la sécurité alimentaire, adoptant une méthodologie similaire à celle du PASA.
- Le projet APEMIN II cherche des synergies, aussi bien avec d'autres projets bilatéraux comme FONADAL dans la lutte contre la pauvreté, Pilcomayo dans le domaine de l'environnement, ou PROHISABA (eau, assainissement et santé). Il cherche aussi des synergies avec des ONG comme FDTA (Fundación Altiplano), Coopi, Fundación Pueblo ou Mikuna.

Les principaux cas négatifs sont les suivants :

- Il n'y a aucune coordination entre PROCOIN (financement TFC) et AL-Invest (projet régional) qui cependant poursuivent les mêmes buts.
- Pas de coordination non plus entre FONADAL (financement TFC puis appui budgétaire) dont une des objectifs est le contrôle des superficies cultivées de coca, el le PRECAM (projet régional) qui vise à contrôler l'emploi de précurseurs chimiques pour la transformation de la coca en pâte base.
- A Tarija, les programmes PASA et PROHISABA ne se connaissaient pas.
- APEMIN II finance et exécute parfois elle-même de très petites actions qui seraient mieux gérées par des ONG qui ont des coûts fixes plus faibles et jouissent de plus de souplesse dans l'exécution.

Le manque de coordination « horizontale » entre différentes modalités de financement, lignes et secteurs, provient en partie de ce que la Délégation n'est pas organisée par secteur et de ce qu'elle souffrait, traditionnellement, d'une culture du « chacun pour soi » avec assez peu d'échanges d'informations. Il y a des améliorations assez nettes liées à l'organisation de réunions régulières, qu'elles soient thématiques ou générales. Toutefois, la section ONG reste assez isolée.

On remarque aussi que l'absence de coordination n'implique pas nécessairement une incohérence entre les actions dans le sens d'une duplication des efforts, mais entraîne plutôt la non utilisation de synergies possibles et donc une moindre efficience globale de la coopération.

I 8.4.3 Evidences que cette coordination et l'articulation entre ces différentes modalités permet d'atteindre les objectifs plus rapidement et à un moindre coûts

Comme il n'y a pas vraiment de coordination et de complémentarités voulues entre différentes modalités d'intervention et lignes de financement, l'utilisation de différents instruments ne permet pas de réduire les coûts.

La délégation a voulu rationaliser à l'intérieur des instruments la conception des programmes. Il n'a pas été possible que la CE accepte de simplifier et unifier les processus… Les procédures peuvent varier même à

l'intérieur de l'aide technique et financière et même à l'intérieur d'un même secteur : par exemple entre PRAS BENI et PRAS Santa Cruz. Il n'y a même jamais eu de synergie entre les différents PRAS.

On a même un cas (FONADAL) d'une seule institution et de deux instruments (CTF et aide sectorielle budgétaire).

Question d'évaluation 9 – Les priorités transversales

Dans quelles mesures les thèmes transversaux liés aux aspects environnementaux, à la bonne gouvernance, à la décentralisation et au genre ont-ils été pris en compte dans la programmation et dans la mise en œuvre des interventions de la Commission européenne?

C 9.1 Les interventions de la CE en Bolivie ont tenu compte et promu la préservation de l'environnement

I 9.1.1 Prise en compte de la préservation de l'environnement dans la formulation et la mise en œuvre des interventions

La prise en compte du thème de la préservation de l'environnement dans la formulation et la mise en œuvre des interventions se traduit essentiellement par la réalisation de fiches d'impact environnemental dans toutes les interventions financées par la CE. Cette prise en compte systématique, même si elle constitue un progrès, se limite uniquement à la réalisation de ces études d'impact environnemental. Or le problème est qu'il n'existe aucune garantie quant à la qualité de ces études et aucun suivi n'est réalisé quant à la mise en œuvre de leurs recommandations.

La CE mène des actions en faveur de l'environnement à travers 2 canaux :

- Les projets financés sur ligne thématique, principalement sur la ligne budgétaire « Forêt et environnement » qui vise spécifiquement la protection de l'environnement.
- Les projets financés sur fonds programmable dans lequel l'environnement est défini comme un axe transversal.

Sur la période évaluée, on observe une augmentation en termes financier et de nombre de projet, des actions spécifiques dans le domaine de l'environnement, non seulement sur la ligne « Forêt et environnement » et mais aussi sur les fonds programmables, avec en particuliers les projets Pilcomayo, APEMIN II, et PRAEDAC.

Les objectifs globaux de la CE en matière d'environnement demeurent toutefois très ambitieux si l'on compare le nombre des actions dans ce domaine en Bolivie. Par ailleurs, ces actions, même si ce n'était pas là leur objectif, ont un impact très limité au niveau national. Le rapport de préparation du CSP 2007-2013 souligne l'importance d'une action plus active de la ligne « forêt tropicale et environnement » dans le cadre de la prochaine programmation, et davantage axée vers les problématique plus urgentes, comme la désertification.

Il faut souligner néanmoins que ce secteur va disposer de plus de poids dans le cadre de la prochaine programmation puisque un des 3 secteurs de concentration du CSP 2007-2013 sera consacré à l'environnement à travers la gestion des bassins versants : *CSP 2007-2013* : *« Bolivia has made significant progress during the last decade in adopting and implementing the new paradigm which favours the sustainable development of natural resources and environmental protection. However, as mentioned in chapter 3.4 above, the country is faced with a number of serious environmental threats which require a response. These include*

deforestation, loss of biodiversity, contamination of soils and water, erosion, an insufficient policy framework and a lack of capacity at national and local level to implement effective environmental management. Bearing all this in mind, ***the response strategy for 2007-2013 outlined below proposes not only that environmental concerns be fully integrated as a cross-cutting theme within the first two priority sectors but also that a specific action in the field of sustainable environmental management be adopted as the third priority sector for the period.*** *»*

Situation en Bolivie :
Du point de vue de la Bolivie, il y a eu un développement relativement bon en matière environnementale, et une évolution positive depuis les années 90 avec la ley 1333 (92), les règlements de 95 ; et la « ley forestales ». La loi 1333 sur l'environnement (Loi bolivienne) établit dans les PDM, le règlement de la gestion environnementale : les gouvernements municipaux doivent appliquer les politiques environnementales de caractère national et départemental, formuler le plan d'action environnemental municipal, et exécuter la fonction de contrôle et suivi au niveau local. De même des consultations obligatoires sont prévues dans le domaine de l'environnement selon la loi 1333, pour demander à la population en quoi le projet va affecter/nuire l'environnement. Il y avait un ministère de développement durable pour appliquer cette loi, mais depuis Evo Morales, 2 ministères s'en occupent, celui de la planification et celui de l'agriculture, ce qui représente un changement important. La mise en œuvre de la loi et l'efficacité d'un bon suivi des ministères sont très incertains. Il y a eu aussi des progrès avec l'établissement des aires protégées, mais le gouvernement d'Evo donne la priorité aux indigènes qui y vivent.

Ligne budgétaire « Forêt et environnement »
Les projets spécifiquement destinés à la protection de l'environnement sont financés essentiellement à travers la ligne thématique « forêt et environnement ». Sur la période 1996-2006, 4 projets (source CRIS) spécifiquement liés à l'environnement ont été financés sur cette ligne pour un montant d'environ 5,4 Millions d'euros (contribution CE) (sur un total de 44 projets et environ 61, 5 Millions d'euros, toutes lignes thématiques confondues). Ces projets ont été exécuté par des ONG.

Deux de ces projets – « Manejo sostenible de Bosques en la Region Amazonica de Bolivia » et « Reforestacion, conservacion y gestion sostenible de los recursos naturales de la zona de Lope Mendoza » - (dont le budget équivaut à 85,5% du montant des projets en cours financés sur cette ligne) ont fait l'objet d'un monitoring en 2005 et 2006.

- Selon le rapport 2005 : les projets manquent de résultat explicite pour la composante renforcement des bénéficiaires et il n'y a pas de stratégie visant le transfert progressif des responsabilités vers les bénéficiaires. Le rapport note également un manque de systématisation des résultats des 20 ans d'expérience dans le domaine qui aurait put servir de modèle de bonne pratique. Ceci a entravé l'atteinte des impacts potentiels.
- D'après le rapport 2006, ces projets présentent de sérieux problèmes de définition institutionnelle et intègrent peu les différents niveaux de gouvernance. Il présente donc peu de synergie avec les niveaux normatifs du secteur. L'efficience au niveau du travail avec les communautés ainsi que le niveau d'exécution des activités de terrain sont bons mais ils présentent des faiblesses au niveau des activités de renforcement institutionnel. L'appropriation et la création de capacités dans les communautés et les ONG est faible. Les projets présentent toutefois un potentiel quant à la génération de revenu forestier pour les communautés.

Les lignes programmables « Coopération technique et financière » et « coopération économique » (à l'exception du projet *Pilcomayo*), et les autres lignes thématiques (la Bolivie bénéficie au total de 6 lignes thématique : SA, cofinancement des ONG, Droit humain-DDH, Coopération décentralisée,

et Santé et population) ne visent pas spécifiquement la protection l'environnement mais peuvent présenter des sous composantes de gestion durable des ressources naturelles et /ou des effets collatéraux sur l'environnement.

Projet Pilcomayo :
Le projet Pilcomayo est le seul projet dans le domaine de l'environnement financé sur fonds programmables. Le projet a surgi suite à la nécessité de trouver des solutions aux problèmes générés dans le bassin par l'action humaine et les facteurs naturelles. Il a la particularité de répondre à un besoin de 3 pays : l'Argentine, l'Uruguay et la Bolivie. Les actions du projet sont surtout la réalisation d'études : une ligne de base environnementale et socioéconomique du bassin, une balance hydrique (pour connaitre la distribution spatiale et temporelle de la ressource hydrique dans le bassin, études sur les processus d'érosion et de sédimentation, études sur les eaux superficielles et souterraines. Le défi principal de ce projet reste sa structure tri national et le besoin de réaliser un processus politico technique qui permette de concerter la vision des 3 pays, trouver les axes de développement commun et définir un « Plan Maestro con proyeccion 2025 ».

Environnement comme axe transversal :
Les activités liées à l'environnement proviennent également de mécanismes spécifiques visant à intégrer les thèmes environnementaux de manière transversale.

Au niveau sectoriel, certaines initiatives sont prises en matière de préservation de l'environnement et de développement durable, que ce soit dans le secteur de l'agriculture (PASA), du transport (route Sta cruz - Puerto Suarez), du développement alternatif (PRAEDAC, APEMIN) ou l'eau et l'assainissement. Ces initiatives sont diverses et peuvent aller de l'obligation de mener des études d'impact environnemental (route Sta cruz - Puerto Suarez, PASA) à la gestion des déchets miniers dans le secteur du développement alternatif (APEMIN) ou encore l'éducation environnementale. Des actions d'éducation environnementale ont été réalisées dans le cadre du projet PRAEDAC et sont prévues dans le projet FONADAL. Ces 2 projets font figure d'exception car ils ont défini des indicateurs pour chaque composante du projet vérifiant la prise en compte des thèmes transversaux : chaque composante a incorporé des résultats qui incluent les aspects transversaux, et les activités se sont ajustées afin de réaliser ces résultats (Cf. cas du PRAEDAC). A l'exception de ces 2 projets, il n'y a pas d'exemples d'indicateurs mesurant la prise en compte des questions environnementales.

Ces mécanismes spécifiques sont surtout utilisés dans les domaines des infrastructures. Ainsi, les marchés de travaux publics doivent incorporer des mesures visant la minimisation des impacts environnementaux des chantiers (route Sta cruz - Puerto Suarez, PASA territorial), suite aux recommandations des études d'impact environnemental. Le problème est que la qualité de ces études est parfois incertaine.

En termes de résultat, on constate que ces initiatives restent assez ponctuelles et ne parviennent pas encore à provoquer des effets à large échelle.

D'après les rapports de suivi de 2005 et de 2006 :

- Rapport 2005 : Le rapport constatait une évolution positive de la prise en compte des aspects environnementaux dans la plupart des projets, avec notamment la réalisation d'études d'impact environnemental dans le cadre des projets d'infrastructures. Dans le cadre du projet *Gestión integrada y plan maestro de la cuenca del río Pilcomayo* et du projet *Apoyo a la Integración Física Regional Corredor Vial Bi-Oceánico: "Santa Cruz-Puerto Suarez"* par exemple, une attention particulière a été donnée au critère de durabilité environnementale. En plus des études d'impact

environnemental sur la construction de la route, le projet *Apoyo a la Integración Física Regional Corredor Vial Bi-Oceánico: "Santa Cruz-Puerto Suarez"* inclut également un objectif de défense de zones protégées, localisées dans les zones d'influence de la route. Certains projets, comme APEMIN II, présentent au contraire des problèmes de durabilité environnementale car ils n'intègrent pas clairement de perspective environnementale. Certains projets ont été critiqués par leur manque d'adéquation dans le choix de leur contrepartie national. Dans le cas de la route, le cadre institutionnel s'est amélioré concernant la composante environnementale car l'autorité exécutive a changé du ministère du développement durable vers le gouvernement régional de Santa Cruz qui est plus directement impliqué et sensible aux problèmes environnementaux.

- Le rapport de suivi 2006 recommande que la gestion durable des ressources naturelles dans le cadre de la gestion des bassins versants soit fondée sur une gestion décentralisée des ressources avec application du principe de subsidiarité et établissement de droits et devoirs clairs pour tous les utilisateurs des ressources. Il recommande également d'éviter les approches antérieures trop verticales avec des entités de gestion de bassin versant désarticulées de la réalité institutionnelle et socioéconomique locale et de promouvoir les actions complémentaires et des synergies entre niveaux normatifs et gestion communautaire (projets ONG et programmes avec contrepartie nationale).

Cas du PASA :
Jusqu'à présent, il n'y a pas eu d'orientations spécifiques dans le domaine de la gestion durable des ressources naturelles. L'évaluation de PASA I concluait une faible prise en considération du thème de l'environnement et recommandait une meilleure incorporation des évaluations d'impact environnemental. Il y a eu une légère évolution de PASA I à PASA II avec l'intégration de la préservation de l'environnement dans certaines interventions, notamment dans la région de Tarija avec des projets de reboisement. Il y a également de nombreuses interventions PASA territorial visant l'appui à la production, et la commercialisation mais avec un objectif de protection de l'environnement : récupération, protection et gestion des RN, appui à la production agricole avec une gestion durable des RN, gestion et protection des sols, gestion des eaux, appui a la production agricole durable, production fruitière, etc.

En règle générale, dans le cadre de PASA territorial, la question de l'environnement est présente (plus que pour la question genre) même si elle est peu visible, à travers les études d'impact environnemental (obligatoire dans tous les projets soumis à l'approbation du comité technique), mais il n'existe aucune garantie quant à la qualité de ces études et quant à la prise en compte de leurs recommandations. Leur application est incertaine, et dépend des municipalités et de leurs capacités. Une des conditions d'approbation des projets PASA est l'importance donnée à l'environnement (utilisation durable des ressources naturelles), mais en pratique ce point ne constitue qu'un aspect mineur dans le processus de sélection des projets. Par contre certains projets ont déjà été refusés à cause de leur impact négatif sur l'environnement (ex projet d'abattoir).

Cas du projet PRAEDAC :
Le projet PRADEAC reconnait la nécessité d'incorporer les thèmes transversaux (environnement, genre, DH, et participation) afin d'atteindre une meilleure durabilité et efficacité des actions de développement. En les incorporant dans les projets, il considère que le développement ne dépend pas seulement de critères quantitatifs mais aussi de critères qualitatifs qui mettent en évidence les relations entre les êtres humains et leurs relations avec la nature. Plusieurs initiatives ont été prises, dont la définition d'indicateurs relatif à des critères transversaux et l'élaboration de mécanismes opérationnels, et on peut considérer que le programme a contribué à renforcer la présence des thèmes transversaux dans le TC.

Dans sa formulation, le projet prévoyait des préoccupations quant à la préservation de l'environnement, promotion des DH, renforcement des acteurs locaux dont la femme, mais il n'existait pas de cadre d'analyse relatif à ces thèmes, de diagnostic et stratégies spécifiques. En 2003, il a été décidé de renforcer ces aspects grâce à l'appui de spécialistes, dont l'intervention aurait comme objectif de doter le programme d'instruments nécessaires pour améliorer l'incorporation de ces thèmes et de concevoir des actions de développement les incorporant.

Dans une 1ère phase, il a d'abord était nécessaire de réunir un consensus entre tous les acteurs (autorités municipales, le personnel technique et administratif des mairies, et les représentants de la SC) sur la nécessité de renforcer l'inclusion de ces thèmes et pour les sensibiliser. Plusieurs ateliers ont été organisés durant lesquels ont été définis les concepts et leurs relations avec le développement. Il a été établi parallèlement un diagnostic de la situation des thèmes transversaux au niveau du programme et de la zone d'intervention. Ce diagnostic a montré la nécessité de les incorporer, en particuliers la dégradation de l'environnement, la situation de la femme et la violation des DH. Cette activité a été établie de manière participative, en visualisant les problèmes avec la population. Se basant sur ce diagnostic, des objectifs et indicateurs liés à ces thèmes ont été établis, en prenant comme base les objectifs de chaque composante du programme. Enfin, des outils ont été élaborés pour faciliter l'incorporation de ces thèmes au niveau opérationnel. L'instrument le plus adéquat a été un modèle d'évaluation quantitatif ex ante de projets, relatif à ces thèmes.

Au niveau des différentes composantes :

- Composante « foncier » : le programme a appuyé les femmes pour qu'elles puissent profiter de ce droit ; le programme les a aidés à obtenir des documents d'identité, étape préalable à la participation de titulation des terres. L'inclusion de la femme dans les titres de propriété agraire comme titulaire ou en copropriétaire leur a donné la possibilité d'obtenir plus de protagonisme dans le cercle familial et dans la communauté. Certaines femmes sont devenues leader grâce à la participation des femmes dans le cadre de cette composante foncière. Une dynamique de participation et égalité d'opportunités et d'obligation pour les femmes a été générée. Des zones de protection ont été définies pour les rivières et lagunes pour préserver l'environnement.
- Composante « crédit » : capacitation des femmes en gestion et administration de crédit ; et capacitation aux bénéficiaires de crédit dans des systèmes et processus de production durable.
- Composante « Renforcement municipal » : la participation des femmes a été facilitée dans la gestion municipale, et le programme a appuyé la définition de politiques municipales qui favorisent l'égalité entre genre. Le programme a vérifié que les constructions financées sur fonds PRAEDAC respectent les normes environnementales et a appuyé les municipalités pour définir des politiques environnementales comme la gestion des résidus solides et la gestion forestière.
- Sous composante RN : un des objectifs de la composante gestion des RN est l'élaboration et l'exécution de Plans de gestion forestières (bénéficiaires 130 familles de 6 communautés). En matière d'écotourisme et développement productif, le programme a appuyé la création d'emploi pour les femmes.

Résultats par thèmes:

En matière de préservation de l'environnement et de GDRN, des plans d'aménagement du territoire ont été élaborés pour les 5 municipalités, qui incorporent un diagnostic de la situation agro écologique et politiques pour une gestion durable des RN. Les unités forestières ont été renforcées, et le thème de l'environnement a été renforcé dans les PDM. Des actions de sensibilisations ont été entreprises à travers des campagnes de diffusion massive (5000 exemplaires d'un manuel pour facilité l'enseignement de l'écologie dans les écoles avec la participation de 300 professeurs des différentes écoles du TC). Il y a été élaboré également 6000 exemplaires de livret « Cuidemos nuestro medio ambiente » dont l'objectif est d'introduire des techniques d'enseignement à travers

une pratique interactive entre les étudiants, ce qui a donné de très bons résultats et plusieurs directeurs d'école hors TC ont demandé son application. La campagne de sensibilisation sur l'éducation environnementale a été une activité constante. Des améliorations ont été réalisées également en matière d'intégration de la préservation de l'environnement dans les processus productifs (certification HACCP et ISO des agro industries), processus de production respectueux de l'environnement. De même, le programme a appuyé la production organique de plusieurs variétés, thé, camu camu, pina, etc.

Cas du projet APEMIN
Selon l'évaluation à moyen terme de APEMIN I (juin 2001 – BOL/B7-310/96/187):
La protection de l'environnement était prévue dans la CF mais aucun projet n'a été réalisé dans ce domaine.

APEMIN II a été formulé sur la base d'un processus participatif qui a impliqué l'Etat bolivien, les municipalités (16 munic. Bénéficiaires) et la société civile. Le programme est régi par différentes phases avant la mise en œuvre d'un projet : il y a une évaluation d'impact environnemental et une évaluation d'impact sur le genre et une préparation et exécution participative des projets. Il y a donc eu une évolution positive d'APEMIN I à APEMIN II, avec un accent mis sur le respect des questions environnementales, de genre et de DH. Il y a eu une prise de conscience (pratiquement rien n'était fait dans le cadre de APEMIN I) et des mesures ont été prises pour répondre aux problèmes environnementaux liés aux déchets miniers ; mais ces efforts restent très insuffisantes compte tenu des besoins. D'autre part, parmi les 5 composantes du projet, la « préoccupation envers les populations vulnérables » consiste en la mise en place d'un fonds d'urgence pour l'emploi et des actions en faveur des personnes vulnérables, les femmes et enfants (montant total 100.000€).

Sources : Country Report – Bolivia, External monitoring mission August 2005 ; Rapport annuel de la Délégation en Bolivie de 1997, 1998, 1999, 2000, 2002 ; Rapport de suivi 2006 ; Evaluation PASA I ; Evaluation APEMIN I ; Evaluation PRAEDAC ; CSP 2007–2013

C 9.2 Les interventions de la CE ont tenu compte et promu la bonne gouvernance, la décentralisation et la participation

I 9.2.1 Prise en compte de la bonne gouvernance dans la formulation et la mise en œuvre des interventions

La CE contribue à promouvoir la bonne gouvernance en Bolivie, notamment à travers ses appuis budgétaires, mais la bonne gouvernance est peut-être autant une condition préalable à l'aide budgétaire qu'une conséquence de celle-ci39. Avant de décider de mettre en œuvre un programme d'appui budgétaire, la Commission procède à un diagnostic de situation portant sur plusieurs conditions. Or on constate une certaine incohérence entre l'évolution de l'aide de la CE en Bolivie et la situation institutionnelle du pays. En effet, l'approche de la CE a évolué vers un appui macro économique alors que les conditions du pays étaient peu propices à ce type d'appui (système étatique en crise, réformes entreprises insuffisantes), et que les principales conditions requises à ce modèle d'intervention sont mises en question (la décentralisation est considérée trop partielle, le modèle économique n'a pas produit de croissance économique, les bénéfices du secteur privé ne se sont pas matérialisés). Les conditions de stabilité des politiques publiques n'ont en générale pas été vérifiées, et l'instabilité institutionnelle a rendu plus difficile l'atteinte des impacts potentiels de la stratégie communautaire.

En clair, on peut considérer que les conclusions de l'évaluation récente de la CE sur la bonne gouvernance40 sont en ligne avec le cas spécifique de la Bolivie. Si la CE a tenu compte et promu la bonne gouvernance à travers ses interventions en Bolivie, en particulier ses appuis budgétaires, l'impact sur les changements institutionnels est peu visible. D'autre part, l'écart entre le cadre

politique défini et les pratiques de mise en œuvre sur le terrain s'est parfois révélé flagrant. Le respect des principes de bonne gouvernance ne s'est en effet parfois pas vérifié dans le cas des projets devenus très politiques ; c'est notamment le cas du programme PASA dont la gestion au niveau de l'entité national qui le gère s'est révélée pour le moins douteuse. Il faut croire qu'il n'a pas été donné la même importance au thème de la gouvernabilité en fonction des types de projets.

Enfin, il est évident que l'instabilité chronique qu'a connue la Bolivie ces 10 dernières années a été le majeur obstacle à l'efficacité des actions de la CE dans le pays.

En résumé le thème de la bonne gouvernance est bien pris en compte dans la programmation et la mise œuvre des interventions car c'est un préalable à l'aide et une conséquence de celle-ci, notamment des AB.

Source : rapport de préparation du CSP 2007-2013

I 9.2.2 Promotion de la décentralisation et de la participation dans la formulation et la mise en œuvre des interventions

En principe le thème de la participation est bien pris en compte dans tous les stades d'une intervention (formulation, exécution et évaluation) pour être en ligne avec la politique du gouvernement : la Loi de participation populaire (98) (qui vise les municipalités, les organisations territoriales de base, les communautés, les syndicats les associations, etc), la LDN (2001) et la Loi de décentralisation administrative. Toutefois le PASAAS est critiqué pour son centralisme et pour son non respect des principes de la décentralisation. En effet il n'encouragerait pas les politiques de décentralisation car il éviterait de canaliser ses ressources vers les municipalités et ne reconnaîtrait donc pas les responsabilités des gouvernements décentralisés dans le secteur de l'eau et de l'assainissement.

Cependant sur la période évaluée, on constate une évolution généralement positive avec l'intégration d'une stratégie d'approche participative de plus en plus systématique dans la plupart des interventions de la CE en Bolivie. Cette stratégie d'intervention garantit par ailleurs l'appropriation des actions par les bénéficiaires.

En Bolivie, les thèmes de la décentralisation et de la participation ont connu des évolutions très positives, et le pays est bien avancé si l'on compare la situation dans les autres pays voisins. La décentralisation municipale a permis de réaliser un important appui technique (formation) et un appui aux investissements, et d'attirer une quantité très importante d'aide internationale.

La CE n'a pas eu de rôle dans le processus de décentralisation en Bolivie. Elle n'a pas financé de projets d'appui à la décentralisation (fortement financé par ailleurs) mais elle a cependant appuyé la décentralisation par le financement de projet à travers les municipalités : financement de constructions via le budget municipal, formation du personnel des municipalités et équipements des municipalités.

D'après le rapport de suivi 2006, la décentralisation en Bolivie représente un atout/potentiel pour articuler les interventions. La décentralisation et la loi de participation populaire sont un contexte très favorable pour insérer davantage l'institutionnalisation municipal dans les projets et programmes. Cette situation a profité à tous les projets. Le rapport recommande d'inclure de manière systématique des indicateurs spécifiques de renforcement institutionnel municipal dans les projets (dans les cadres logiques) car il n'y a pas de moyen pour mesurer le renforcement institutionnel. Or de nombreux projets incluent une composante appui institutionnel (formation du personnel).

NB : La ligne thématique « coopération décentralisée » et ligne ONG financent des projets de renforcement de la participation.

Il faut souligner toutefois que la participation, même si elle est plus avancée que dans beaucoup de pays, se limite à une participation municipale et les communautés locales ne sont souvent consultées qu'au moment de la demande de leurs besoins. Les « cumbres » des municipalités visitées intègrent la demande des communautés ; mais celles ci ne participent pas à la préparation, formulation, exécution des projets.

Cas du PASA
D'après la CF du PASA, dans la majorité des cas, les bénéficiaires ont participé directement à l'identification de la demande et dans une moindre mesure à la préparation et l'exécution des projets d'infrastructures. En raison de la nature même des projets sectoriels, la participation dans l'exécution de ces projets a été très ample.

PASA est caractérisé par son approche participative, mais en pratique, la participation dans les projets PASA territorial se limite à la demande des municipalités et la participation des communautés reste faible. En 2005, l'approche participative était appliquée à tous les niveaux de bénéficiaires grâce à la demande qualifiée de l'ONG ATICA. Mais depuis le gouvernement d'Evo Morales, cette approche a été bloquée et la participation des communautés n'est plus vraiment prise en compte. Maintenant les projets répondent à une demande mais une demande politique (les municipalités qui ont bien voté). Il reste encore beaucoup de progrès à faire en matière de participation. Les bénéficiaires finaux sont consultés sur les besoins et il y a peu de participation dans le reste du processus.

Dans sa conception et mise en œuvre, le PNS applique les critères de décentralisation administrative (établissement d'instance régionale) et le principe de participation assure que les prises de décisions répondent aux inquiétudes des municipalités.

Cas du PRAEDAC
Le projet a impliqué une forte concertation à tous les niveaux (syndicats, associations, municipalités). Dans toutes les communes ont été distribués un livre reprenant toutes les lois qui concernent la décentralisation et les municipalités. L'appui au renforcement des capacités des communes a consisté en donations de matériel (ordinateur, appareil de mesure, de communication, etc.) et en programmes de formation en gestion, contrôle, planification, cadastre, environnement, pour plus de 100 personnes des 5 municipalités du Chapare.

En matière de participation et renforcement des acteurs locaux, à travers la capacitation technique et équipement, le programme a renforcé les capacités individuelles de la population du TC comme la capacité opérationnelle et d'organisation des acteurs locaux (municipalités, organisation sociales (comités de suivis et groupes de femmes) et associations de producteurs. Ont été développés des mécanismes d'inclusion et de participation des différents acteurs dans la gestion des projets, et de résolution de conflits afin de promouvoir la coopération effective des différents acteurs (entités financières, autorités locales, organisations sociales et de producteurs).

Cas du FONADAL
Pour la sélection des projets, les municipalités envoient d'abord un formulaire aux communautés pour que celles-ci définissent leurs nécessités (décision à partir de la demande). Une phase de priorisation est ensuite réalisée afin d'établir une liste de priorités des objectifs. Une 3ème phase définit le POA et le budget relatif. A la différence de PRAEDAC, les municipalités ont l'entière responsabilité de gestion des projets, de la phase des appels d'offre à leur suivi.

La Cour des Comptes, dans son rapport de 200341, souligne que la participation des communautés locales au cycle des projets reste très limitée dans tous les pays visités, à l'exception de la Bolivie. L'évaluation à mi-parcours du programme souligne que la participation de la population cible dans l'identification du projet est élevée, mais que celle-ci diminue considérablement lors des phases d'élaboration finale du projet. Dans le cadre de l'exécution des projets, toutes les communautés apportent de la main d'œuvre non qualifiée (valorisée au prix de la journée ouvrée et représentant au total moins de la quantité totale allouée).

APEMIN
Selon l'évaluation à moyen terme de APEMIN I (juin 2001 – BOL/B7-310/96/187):

Quant à la décentralisation, la composante la plus efficace a été l'appui aux municipalités pour les constructions d'infrastructures. Toutefois les municipalités ne jouent pas un rôle actif dans l'intervention (elles ne participent pas à la sélection des projets productifs à financer, par exemple).

En principe les organisations de producteurs qui reçoivent des prêts devraient rembourser leurs emprunts à un fond municipal afin que cet argent soit prêté à nouveau, cette fois par la municipalité, mais dans la pratique ce système ne fonctionne pas car les prêts ne sont pas remboursés.

Source : ROM PRODEVAT, ROM PRAEDAC, CF PASA, Evaluation PASA, PRAEDAC, Cour des Comptes (2003) : Special Report No 2/2003 of the Court of Auditors on the Implementation of the Food Security Policy in Developing Countries Financed by the General Budget of the European Union, together with the Commission's replies.

C 9.3 Les interventions de la CE ont favorisé l'égalité des chances des hommes et des femmes en matière de participation à la vie politique, économique, sociale et culturelle

I 9.3.1 Prise en compte de l'égalité des chances dans la formulation et la mise en œuvre des interventions

NB : Il existe une ligne thématique « genre » mais la Bolivie n'en bénéficie pas pour l'instant.

Selon le personnel de la Délégation, très peu d'actions en matière de genre sont réalisées.

Bien que d'importants efforts restent à faire, il y a eu des progrès non négligeables en termes de participation des femmes dans la formulation mais aussi l'exécution des projets (PRAEDAC, APEMIN, FONDESIF, projets PASA d'artisanat). Il faut noter toutefois que cette prise en compte est plus marqué dans le cadre des projets ONG, Environnement, Coopération Décentralisée et SA que dans ceux de la ligne TFC. Il faut rappeler également que nombres d'intervention ont des effets collatéraux parfois non prévisibles sur les femmes, notamment dans les projets de pistes rurales, de centre de santé et d'éducation et que ces effets sont souvent négligés dans les évaluations d'impact. Mais en règle générale, peu de projets présentent une réelle stratégie genre, et lorsque celle-ci existe, elle correspond plus à une composante spécifique du projet plutôt qu'à un thème transversal. Dans le cas des projets TFC, seul PRAEDAC et FONADAL proposent une stratégie genre.

D'après le rapport de suivi 2005, il y a globalement au niveau des interventions un manque d'incorporation d'une perspective genre. Bien qu'en Bolivie, la pauvreté soit fortement liée au genre, certains projets n'ont pas inclut dans leur conception une stratégie genre explicite. De même, le rapport de suivi de 2006 estime qu'à l'exception de quelques projets tels que PRAEDAC et

FONADAL, la plupart des interventions manquent d'une approche de genre explicite. Le rapport recommande de systématiser des bonnes pratiques et inclure des critères de genre plus exigeants dans les procédures des projets concoursables.

En Bolivie, la politique pour les femmes s'est développée de façon assez positive, surtout par rapport aux pays voisins. Il y avait un ministère pour les femmes. Mais avec le gouvernement d'Evo Morales, le thème est moins visible, puisqu'il n y a plus de ministère pour les femmes et le groupe des femmes est intégré dans celui des groupes vulnérables.

Cas du PRAEDAC

PRAEDAC a contribué et promu la participation des différents acteurs dans le processus de développement de la région du TC (5 municipalités). La participation de la femme a impliqué une attention très importante. Le travail avec les femmes du TC a permis de mettre en évidence l'intérêt de l'inclusion du thème du genre dans les interventions, à savoir leur rôle dans le développement humain, dans la protection et l'utilisation rationnelle des RN et de l'environnement, la promotion économique productive, l'inter-culturalité, etc. PRAEDAC a contribué à renforcer la participation des femmes à travers la capacitation, le développement d'ateliers et autres activités, ce qui leur a permis de se doter d'instruments et mécanismes qui leur permettent de formuler et concrétiser leur proposition dans la gestion municipale.

Le programme a appuyé l'accès foncier aux femmes. Plusieurs cours pour les femmes ont été réalisés avec l'objectif de développer leur habilité à participer aux processus de gestion municipale tant au niveau exécutif (maires et conseillers municipaux) qu'au niveau opératifs (techniciens municipaux). Des cours spécifiques ont aussi été organisés pour les femmes afin de promouvoir leur participation dans le processus de planification et contrôle de la gestion. D'après les IOV, en moyenne, la participation des femmes aux cours sur la gestion municipale était de 34%.

Dans le domaine productif, il y a eu aussi des formations pour influencer le rôle des femmes dans la pisciculture, lombriculture et écotourisme. On note par ailleurs une augmentation significative des femmes inscrites et diplômées entre 1998 et 2004 : nombre d'inscrites est passé11% à 21% ; le nombre de diplômées de 1 à 12 et le nombre de diplômées niveau technique supérieur de 7 à 37 (Source : Estudio de Impacto y Capitalización de Experiencia del PRAEDAC Febrero 2006)

La gestion municipale s'est confrontée néanmoins à des limitations par rapport à la planification participative et n'a pas vraiment réussi à concrétiser l'approche genre. Les femmes présentant encore des limitations, ne réalisent pas de propositions, ne présentent pas de projets, et n'accèdent pas au budget municipal. Des progrès restent donc à faire sur l'approfondissement de la stratégie genre (meilleure qualification de la participation de la femme au niveau des municipalités, sensibilisation des municipalités quant aux rôles cruciales des femmes dans le développement humain et économique).

Cas du FONADAL

Le projet FONADAL constitue un progrès par rapport aux lacunes de PRAEDAC. Le projet a mis en place un système d'évaluation rapide des projets par rapport aux thèmes transversaux. Les thèmes transversaux présentent en effet une grande complexité et difficulté à être évalués ; ce sont en plus parfois des thèmes polémiques, et de nature subjective. Ce système d'évaluation rapide a donc été créé pour faciliter l'analyse introspective des projets, de façon à permettre à l'évaluateur d'identifier les aspects qui méritent l'attention en relation aux thèmes transversaux. Le système est un outil de réflexion et d'apprentissage qui facilite le dialogue et la concertation. Ce système se base principalement sur la théorie de l'analyse des décisions multicritères et définit une pondération des thèmes en fonction de 3 critères : le bénéfice ; la participation, et l'autodétermination.

Toutefois, en ce qui concerne les actions sollicitées par les municipalités, peu de projets visent spécifiquement les femmes (exception comme la construction d'un centre économique pour la femme). Mais de nombreux projets génèrent des effets indirects pour celles-ci, principalement dans les projets de santé et d'éducation.

Cas du PASA

La CF du PASA stipule : « La préparation des projets tend à laisser de côté la question du genre. Dans les évaluations ex post, le rôle des femmes n'est considéré que dans le contexte des actions liées à l'exécution des projets. Il faut considérer la femme comme partie intégrante de l'unité économique familiale et donner une attention aux actions pour améliorer les conditions des activités qu'elles réalisent et prendre en compte le temps qu'elles dédient aux activités de production et tâches domestiques. »

PASA est un programme destiné à répondre directement aux nécessités des plus pauvres, il vise donc théoriquement les plus vulnérables et marginales des zones rurales, dont les femmes rurales. Suite aux conclusions de l'évaluation de PASA I qui stipulaient qu'il y avait trop peu de prise en compte du genre dans la préparation des projets, celle ci recommandait une meilleure incorporation du genre dans tout le cycle du projet et dans tous les domaines. En pratique, on constate peu d'indication dans PASA II de cette prise en compte, ni d'intégration du thème genre comme axe transversale.

L'implication du genre se limite à la visibilité des femmes dans les activités et la mise en œuvre des projets. Le thème genre reste une préoccupation mineure. Il existe beaucoup d'analyse sur les impacts du projet en termes productifs, mais très peu d'analyse sur les effets collatéraux alors qu'il y en existe beaucoup, principalement dans le cadre des projets de pistes rurales car cela améliore l'accès des femmes aux services sociaux (santé et éducation), diminue le temps passé pour vendre leurs produits alimentaires.

En résumé, bien que les aspects de genre et environnement et dans une moindre mesure de participation, soient des critères de sélection pour approuver les projets territoriaux du PASA, leur importance reste mineure dans leur sélection. Ces aspects ne sont pas déterminants dans le processus de sélection des projets, surtout le genre. Le genre est le thème qui pose le plus de problème car c'est un sujet polémique et problématique au moment de la mise en œuvre des projets De plus, dans le comité technique, où 95% sont des hommes, personne n'a de réelle vision sur le concept de genre.

Il faut souligner toutefois le haut niveau de participation des femmes dans le projet FONDESIF : environ 90% des participants/bénéficiaires sont des femmes.

APEMIN

Selon l'évaluation à moyen terme de APEMIN I (juin 2001 – BOL/B7-310/96/187):

Il n'y a pratiquement rien concernant les femmes. La famille n'a pas été considérée comme telle dans la génération de revenus ; les femmes n'ont pas été prises en compte dans les interventions. Il y a eu une évolution positive d'APEMIN I à APEMIN II, avec un accent mis sur le respect des questions environnementales, de genre et de DH. Parmi les 5 composantes d'APEMIN II, la « préoccupation envers les populations vulnérables » consiste en la mise en place d'un fonds d'urgence pour l'emploi et des actions en faveur des personnes vulnérables, les femmes et enfants (montant total 100.000€).

Source : Annexe 2 du rapport de préparation du CSP 2007-2013 ; Country Report – Bolivia, External monitoring mission August 2005

C 9.4 La promotion de un ou de plusieurs des thèmes transversaux a permis aux interventions de la CE d'améliorer significativement leurs résultats

I 9.4.1 Evidences de l'impact de un ou de plusieurs thèmes transversaux dans les résultats observés des interventions

Comme constaté ci-dessus, les projets ont connu une évolution positive avec l'intégration quasi systématique des thèmes transversaux dans la formulation et l'évaluation des projets et progressivement dans leur exécution (PRAEDAC, APEMIN II, FONADAL). Cette intégration a généré un impact positif dans les résultats des projets car elle a permis d'améliorer leur durabilité.

Longtemps, les discussions sur l'intégration de ces thèmes transversaux étaient considérées comme un luxe. Aujourd'hui ces thèmes ont acquis beaucoup plus d'importance qu'avant et il y a eu une nette amélioration dans l'intégration de ces thèmes à tous les niveaux (municipalités, institutions, l'exemple de l'analyse multicritère de FONADAL, etc.). D'après le personnel de la délégation, dont le chef de coopération, l'apprentissage de l'expérience de la coopération des 10 dernières années a montré que l'intégration des thèmes transversaux dans les projets a permis aux interventions de la CE d'améliorer leurs résultats. Cette promotion a eu des effets positifs et a aidé les projets à atteindre leurs résultats. Avant les interventions étaient très focalisés au niveau du terrain et peu au niveau institutionnel. Aujourd'hui, leur intégration est obligatoire aussi bien dans la formulation, l'exécution et l'évaluation des programmes, car elle est reconnue comme positive.

La promotion des thèmes transversaux répond à la nécessité de considérer le développement pas seulement comme le fait d'un accroissement des activités économiques mais aussi avec des aspects qualitatifs se référant au développement de la personne humaine et à l'amélioration de son environnement. La prise en compte de ces thèmes est essentielle pour donner plus de durabilité aux actions de développement, ce qui par ailleurs contribuera à son tour, sur le plus long terme, à améliorer l'efficience économique des projets.

Il est difficile de mesurer l'impact de l'intégration de ces thèmes dans les projets, car il n'est mesurable qu'à moyen/long terme. En effet, l'inclusion des thèmes transversaux a des effets sur le développement qui ne se font sentir que sur le moyen et long terme. Dans le cas des projets PASA territorial par exemple, l'intégration de la préservation de l'environnement permet sur le long terme d'obtenir de meilleur rendement en quantité et qualité et donc générer des revenus économiques. De même, renforcer la capacité des individus et des organisations pour qu'ils puissent mieux participer au processus sociaux, politiques et économiques et devenir les propres acteurs de leur développement est la clé même du développement et un des principes adoptés par de nombreux projets.

Deux défis se posent actuellement :

- Il n'y a pas de personne spécifiquement en charge des thèmes transversaux à la délégation de la CE à la Paz et cela n'est pas prévu. Un spécialiste de ce domaine faciliterait l'intégration systémique et efficace des thèmes dans les projets et la conception d'actions de développement les incorporant ; ce qui à son tour améliorerait l'impact et la durabilité des actions.
- Comment seront incorporer les thèmes transversaux dans le cadre des appuis budgétaires ? que vont devenir les thèmes transversaux dans le cadre de ce type d'aide ?

Question d'évaluation 10 – Les « 3Cs »

Dans quelle mesure la stratégie communautaire a-t-elle été établie et mise en œuvre en coordination avec les autres bailleurs dans un souci de complémentarité ? Dans quelle mesure est-elle affectée par (et affecte-t-elle) la mise en œuvre d'autres politiques ?

C 10.1 Des mécanismes de coordination entre bailleurs et entre bailleurs et gouvernement sont efficaces (donnent des résultats concrets)

I 10.1.1 Existence et modalités de fonctionnement de la coordination entre les interventions de la CE, celles des autres bailleurs (en particulier celles des états membres de l'UE) et le gouvernement bolivien au niveau de la conception/formulation des interventions

En Bolivie, la coordination formelle entre bailleurs de fonds prend deux modalités :

1. Depuis longtemps il existe une réunion mensuelle des directeurs de coopération des pays membres de l'UE dont l'objectif est d'échanger de l'information, adopter des positions commune, coordonner des actions, s'informer de ce que fait la CE… Ce groupe est présidé par le représentant du pays qui assume la présidence de l'UE.
2. A l'initiative de la CE et depuis février 07, s'est constitué un groupe élargi au Japon, USA, Suisse, Canada, et aux multilatéraux (BM, BID, UN, CAF), le 'GRUS', qui veut se réunir mensuellement afin d'échanger de l'information, appuyer les efforts de coordination du GdB (les cinq « mesas de coordinación ») et éventuellement harmoniser leurs plans stratégiques. La Suisse présidera le groupe pendant le premier semestre, l'Espagne pendant le second.

Au niveau de l'UE, le travail de coordination n'a pas débouché sur une programmation conjointe. Si les résultats concrets de la coordination sont décevants, on note cependant un certain progrès, surtout dans le sens d'une séparation un peu moindre entre les coopérations du nord de l'Europe (les « likeminded ») et celles du sud, et une amélioration du profil politique de la CE. Toutefois, sur le terrain (en Bolivie) il n'y a pas de position commune autour du consensus européen ou de la déclaration de Paris de 2005. Certains états membres veulent beaucoup plus de coordination que d'autres et parfois les lignes de division passent même par les positions des uns et des autres sur la guerre d'Irak ! La CE considère qu'elle a un devoir de très grande transparence vis-à-vis de états membres : donner de l'information.

Au niveau de la conception des interventions, le travail commun avec les coopérations allemande et suédoise a débouché sur le PASAAS, même si ces deux coopérations n'interviennent pas dans cet appui budgétaire. D'après l'ensemble des coopérations interrogées, l'harmonisation entre bailleurs demeure insuffisante.

Au niveau des relations entre bailleurs et GdB, le gouvernement de Mesa (2004) avait constitué 5 « mesas de concertación » (tables rondes) sur les thèmes suivants : (1) social, (2) productif, (3) macro et appui budgétaire, (4) démocratie, (5) harmonisation. Le gouvernement actuel a poursuivi cette stratégie, mais beaucoup de bailleurs se plaignent du manque de participation dans ces tables rondes qui seraient davantage une tribune pour le GdB que des lieux de concertation. En général l'efficacité de la coordination entre GdB et bailleurs (et même entre bailleurs) dépend étroitement du leadership

du GdB qui s'est réduit depuis 2000 avec les crises sociales et politiques qu'a connu le pays. Certains bailleurs soulignent aussi leurs propres responsabilités liées à un manque de consensus entre eux et à un manque de pro activité par rapport au gouvernement.

On notera que le PMAP (voir 10.1.3) a été pratiquement désactivé par le gouvernement actuel.

I 10.1.2 Existence et modalités de fonctionnement de la coordination entre les interventions de la CE, celles des autres bailleurs (en particulier celles des états membres de l'UE) et le gouvernement bolivien au niveau de leur mise en œuvre.

Au vu de ce qui précède il est assez normal de constater que les actions communes au niveau de la mise en œuvre des interventions soient assez rares. Les coordinations pour les mises en œuvre sont exceptionnelles. Toutefois, dans le secteur de l'eau et assainissement fonctionne un groupe sectoriel présidé par le VMAS qui se réunit au moins une fois par trimestre mais dont l'existence est une conditionnalité du PASAAS attachée à cet appui sectoriel. Comme ce groupe a davantage l'objectif de suivre la politique publique dans ce secteur que de coordonner la mise en œuvre du PASAAS, il sera décrit en I 10.1.3. La coordination entre la CE et d'autres bailleurs a débouché sur certains cas de financement ou actions communes : Programa Nacional de Semillas (PNS) financé en basket funding avec COSUDE et DANIDA; Le FONDESIF co-financé avec la GTZ, COSUDE et DANIDA ; certains projets du PASA territorial co-financé avec des ONG européennes.

I 10.1.3 Mise en évidence de résultats obtenus aux niveaux formel (spécialisation sectorielle ou géographique, adaptation méthodologique, etc.) et informels (échange d'information et d'analyse)

La CE coordonne la coopération internationale du groupe sectoriel en eau et assainissement composé en outre de la GTZ, KfW, ASDI (Suède) et ACDI (Canada). Ce groupe, formé en 2005, se réunit tous les 2 ou 3 mois, mène un dialogue politique avec le GdB sur la politique sectorielle et sert également à suivre le FUNDASAP (financé par la coopération allemande el la CE) et à échanger de l'information entre les 4 principaux bailleurs du secteur. On remarquera que la CE et 14 autres agences de coopération ont signé un accord qui définit l'appartenance, les objectifs et l'organisation du groupe sectoriel. La société civile (organisation d'usagers) a demandé à en faire partie, ce qui a été refusé par certains bailleurs qui craignaient que les conflits sociaux du secteur ne s'expriment au sein du groupe. Les mêmes 4 principaux bailleurs ont financé l'évaluation conjointe du secteur eau et assainissement (octobre-novembre 2006) qui est censée avoir une influence directe sur les projets financés par les différents bailleurs de fonds ayant participé à l'évaluation.

Un des efforts les plus prometteurs de coordination a été la constitution du « Programa Multidonante de Apoyo Presupuestario » (PMAP) qui, outre le GdB, inclut, entre autres, les coopérations de la CE, allemande, hollandaise, britannique, belge, suédoise, danoise, française, etc. et dont le but était d'améliorer la coordination entre bailleurs sur l'appui budgétaire (matrice unique de conditionnalités, critères et processus conjoints d'évaluation…) et d'harmoniser les procédures avec celles du GdB.
Les échanges d'informations et d'analyses sont fréquents et organisés en fonction des besoins, surtout sous le leadership de la Banque Mondiale.

I 10.1.4 Mise en évidence d'une harmonisation des procédures entre bailleurs (Déclaration de Paris 2005)

Depuis 2000 et les crises sociales et politiques qu'a connues le pays, les efforts d'harmonisation proviennent davantage des initiatives des donneurs (donnor driven), mais l'absence de politiques nationales ou sectorielles claires réduit l'efficacité des efforts d'harmonisation[42].

I 10.1.5 Mise en évidences d'un alignement sur les règles et procédures nationales (Déclaration de Paris 2005) ou d'une amélioration de ces procédures

Peu de progrès malgré une réunion continentale tenue à Santa Cruz en septembre 2006 où la Bolivie a présenté un plan d'action (Bolivian Action Plan). Mais il faut tenir compte du fait que souvent un simple alignement sur les procédures nationales peut conduire à une perte d'efficacité. C'est le cas, par exemple, des procédures d'appels d'offre, de la réglementation des pré investissements et investissements dans le secteur public. C'est la raison pour laquelle les procédures nationales ont été abandonnées dans le cas de la construction de la route Puerto Suarez – Santa Cruz (QE7).

Source : DFID : Evaluation of DFID country Programmes , EV 656, January 05.
Preparation CSP 2007-2013.
Evaluation de la cooperation belge avec la Bolivie (2005).
Documents "Programa de Apoyo a la Integración Física Regional Corredor Vial Bi-Oceánico: Santa Cruz – Puerto Suarez.".
Evaluación Conjunta del sector de Agua y Saneamiento. Informe final (primera fase). CE, GTZ, ACDI, ASDI, Noviembre 2006.
Informes de misión de evaluación de cumplimineto de condicionalidades: 16/8/05 y 19/11/06.

C 10.2 Les interventions de la CE sont complémentaires avec celles des autres bailleurs (en particulier celles des Etats membres), elles évitent les conflits et les double emplois : complémentarité de facto

I 10.2.1 Identification de conflits et double emplois, ou entre les interventions des différents bailleurs et du gouvernement.

Le PRAEDAC est un bon exemple de complémentarité de facto (Cfr C 10.5) : une stratégie de développement social basée sur la non conditionnalité qui vient en complément d'une stratégie de recherche d'alternatives productives basée sur la conditionnalité (l'éradication de la coca).

Dans un pays où les coopérations sont à la fois nombreuses, importantes et où le niveau de coordination est faible, les conflits et/ou double emplois sont nombreux et inévitables. La CE en a expérimenté avec la majorité des coopérations et dans la plupart des secteurs où elle est présente : Suède, Danemark et Hollande (éducation) ; Belgique et Espagne (Chapare et développement alternatif) ; BID et Japon (eau et assainissement) ; Hollande et USAID (titres de propriété et cadastre) ; BID (couverture sociale : « apoyo al programa de protección social y desarrollo integral comunitario »), etc. Chaque coopération particulière cite en outre d'autres exemples de décoordinations entre bailleurs.

C 10.3 Les interventions de la CE promeuvent des synergies avec celles des autres bailleurs : la complémentarité est stratégique (proactive)

I 10.3.1 Identification de synergies entre les interventions de la CE avec celles des autres bailleurs et du gouvernement

Il existe des cas de complémentarités ou de synergies proactives comme par exemple le fait qu'une partie des conditionnalités du PASAAS soit contrôlée avec d'autres bailleurs.

En général et par définition, les interventions consistant en des appuis budgétaires sectoriels se font en synergie avec le gouvernement et avec d'autres bailleurs puisqu'ils consistent à appuyer une politique publique. Dès lors le PASAAS actuellement et le FONADAL dans l'avenir seraient des exemples de ces synergies et de complémentarité stratégique. Toutefois ces synergies n'existent pas vraiment au niveau des autres bailleurs puisque la CE est la seule intervenante dans le PASAAS et la participation d'autres bailleurs à un appui budgétaire au FONADAL n'est pas encore assurée.

Source : Convenio de Financiamiento du PASAAS.

C 10.4 Les interventions des différents bailleurs en Bolivie et en particuliers celles de la CE couvrent de façon équilibrée le spectre des interventions possibles

I 10.4.1 Identification de secteurs de forte concentration de la coopération et de secteurs de faible concentration de la coopération

On peut apporter un élément de réponse à cette question en comparant l'importance relative des différents secteurs d'intervention de l'ensemble de la coopération internationale en Bolivie avec celle de la CE.

Tableau 10.1 - Bolivie : importance absolue et relative de la coopération internationale et de celle de la CE[43]

Secteurs	Coopération internationale 1998-2006		Coopération CE 1996-2005	
	Rang	Importance relative au secteur le plus important	Rang	Importance relative au secteur le plus important
Développement rural	1	100	1	100
Transport	2	94	5	12
Appui au progrès écon.	3	87	6	11
Education	4	44	8	7
Eau et assainissement	5	39	2	41
Santé	6	38	?	?
Développement alternatif	7	24	3	26
Environnement	8	22	?	?

On constate que pour l'ensemble de la coopération comme pour celle de la CE, le développement rural est le secteur d'intervention le plus important. Mais à part ce cas, les priorités de la CE ont plutôt été complémentaires que similaires à celles des autres bailleurs : les priorités 2, 3 et 4 de l'ensemble des bailleurs sont les priorités 5, 6 et 8 de la CE. On voit aussi que des secteurs relativement importants pour l'ensemble des bailleurs (santé et environnement) ne sont pas repris comme tels par la CE qui n'en fait pas des secteurs spécifiques d'intervention bien que le PROHISABA intervienne dans le secteur de la santé et le projet Pilcomayo dans celui de l'environnement. Enfin, contrairement à la coopération de la CE, on observe un certain équilibre au sein de la coopération de l'ensemble des bailleurs, les secteurs les moins importants n'étant pas excessivement inférieurs aux secteurs les plus importants. Comme on peut s'y attendre l'ensemble est plus équilibré que chaque coopération prise séparément.

Il n'y a pas vraiment de consensus, au sein des différentes coopérations visitées, sur les secteurs où il aurait « trop » d'aide et ceux où il y en aurait « trop peu » parce qu'il n'y a pas de matrice sérieuse et détaillée d'interventions des bailleurs et pas non plus d'analyse sur cette question. Il y a toutefois un certain accord sur le fait que les secteurs sociaux reçoivent une priorité chez la plupart des bailleurs (ce seraient les secteurs où il est le plus « facile » d'intervenir), tandis que peu d'entre eux se risquent à aborder des thèmes comme celui de la création d'emploi et l'appui aux entreprises. C'est en particulier une des raisons qui expliquent la priorité accordée à ce secteur dans le CSP 2007-20013 de la CE.

Source : Préparation du CSP 2007-2013, rapports annuels de la Délégation de La Paz.

C 10.5. La complémentarité et coordination entre bailleurs débouche sur des secteurs de spécialisation ou la CE exerce un leadership et offre une valeur ajoutée à l'ensemble de la coopération internationale en Bolivie

I 10.5.1 Mise en évidence de secteurs de spécialisation et de leadership de la CE

La complémentarité entre bailleurs est surtout visible dans le domaine du développement alternatif ou la CE a peu essayé de développer des cultures ou des activités économiques alternatives à la culture de la coca, ce qui a été fait massivement par d'autres coopérations dont surtout l'USAID. Elle et s'est concentrée sur le cadastre rural et l'appui aux municipalités, c'est-à-dire des politiques complémentaires aux précédentes. Dans l'appui aux municipalités elle a respecté strictement les institutions locales en finançant des projets inscrits dans les POA des municipalités et en ne mettant à ses financements aucune condition liée à l'éradication de la coca. Cette approche correspond bien aux lois et stratégies boliviennes sur le développement alternatif (cfr 2.2.2 « politiques de lutte contre la coca ») mais avait été peu appliquée par les bailleurs dans le cas de la lutte contre la drogue. En ce sens on peut certainement parler d'un leadership de la CE dans ce domaine qui vient en opposition à la stratégie pratiquée par l'USAID et fondée sur la conditionnalité. De plus, la CE a approfondi sa réflexion sur le développement alternatif depuis le début du PRAEDAC en 1998 et a une valeur ajoutée à offrir à l'ensemble de la coopération internationale dans ces domaines (voir QE3).

L'appui sectoriel en eau potable et assainissement (PASAAS) fait l'objet d'une étroite coordination avec d'autres bailleurs (surtout la KfW) et la CE exerce certainement un leadership financier dans ce domaine. Toutefois il reste à démontrer que ceci débouche sur un leadership méthodologique ou technique, ou même sur une valeur ajoutée significative par rapport à l'expérience que la CE avait acquise par le financement de trois interventions « classiques » dans ce domaine.

La VA viendrait plutôt de l'appui sectoriel et non de la capacité technique ou de la qualité des travaux. Grâce à l'expérience acquise dans les trois interventions antérieures, la CE a décidé de changer sa stratégie d'intervention et d'évoluer vers de l'appui budgétaire. C'est une véritable VA car il n'y a pas d'autres exemples d'appui budgétaire sectoriel en Bolivie, c'est innovateur. C'est aussi le seul programme a avoir continué malgré la crise politique et il peut servir de référence à d'autres programmes.

Cependant, le PASAAS est un programme financé par un seul BdF et a la volonté de changer pour que d'autre BdF participent aussi au financement.

Le secteur reste encore très fragile, et il y a peu d'articulation entre le niveau central et décentralisé : donc incertitude quant à la VA.

Source : Documents PRAEDAC, Documents PASAAS.
Rapports annuels Délégation à La Paz.

C 10.6 La stratégie de la coopération de la CE en Bolivie et les interventions financées par cette coopération sont cohérentes avec d'autres politiques de la CE et réciproquement

I 10.6.1 Identification de possibles contradictions entre des politiques de la CE (politiques commerciales, d'investissements, de migrations, mesures phytosanitaires, etc.) et les interventions en faveur du développement de la Bolivie

Aucune contradiction n'a été identifiée entre les politiques de la CE (agricole par ex.) et les interventions financées par la coopération de celle-ci. En dehors des métaux les exportations boliviennes vers l'UE sont minimes et sont principalement constituées de noix de cajou (environ 16 millions de US$ en 2006), de quinua (environ 2 m. de US$) et de café, tous produits qui n'entrent pas en compétition avec des produits agricoles européens. Une contradiction potentiellement importante pourrait venir de restrictions à l'entrée de Boliviens en Espagne, ce qui réduirait, pour beaucoup de familles, les perspectives de complémenter leurs revenus par des transferts financiers venant de l'extérieur.

Il y a quelques années la CE a relevé le taux minimum d'aflatoxine admissible dans les noix de cajou, de qui a provoqué un problème pour la Bolivie car les noix sont ramassées sur le sol et non pas cultivées. L'humidité des noix et donc le taux d'aflatoxine ne sont pas contrôlables au moment de la cueillette et doivent être analysés au moment de l'embarquement. Toutefois il serait très exagéré de parler dans ce cas de barrière non tarifaire puisque la CE n'a aucun intérêt à réduire les importations de noix en provenance de la Bolivie.

Annexe 10 – Bibliographie

1. Documentation CE

Commission des Communautés Européennes	1994	Memorandum of Understanding
Commission des Communautés Européennes	1995	Evaluation study of development cooperation between the European Union and Bolivia
Commission des Communautés Européennes	1996	Convenio de Financiación entre la Comisión Europea y la Republica de Bolivia - Proyecto de Apoyo a la pequeña explotación minera
Commission des Communautés Européennes	1996	Convenio de Financiación especifico entre la Comunidad Europea y la Republica de Bolivia - Programa de apoyo a la estrategia de desarrollo alternativo en el Chapare (trópico de Cochabamba-PRAEDAC)
Commission des Communautés Européennes	1996	Convenio de Financiación especifico entre la Comunidad Europea y la Republica de Bolivia – Proyecto de Agua y Saneamiento en el Departamento del Beni
Commission des Communautés Européennes	1996	Convenio de Financiación especifico entre la Comunidad Europea y la Republica de Bolivia – Programa de Desarrollo de los valles de Arque y Tapacari (PRODEVAT)
Communautés Européennes	1997	Consolidated Version of the Treaty Establishing the European Communities
Commission des Communautés Européennes	1998	Framework Agreement on Cooperation between the European Economic Community and the Cartagena Agreement and its member countries
Commission des Communautés Européennes	1998	Orientations Pluriannuelles Indicatives
Commission des Communautés Européennes	2000	Communication of the European Commission to the Council and the European Parliament: Integrating environment and sustainable development into economic and development co-operation policy. Elements of a comprehensive strategy - COM (2000) 264 final

Commission des Communautés Européennes	2000	Communication of the European Commission to the Council and the European Parliament: The European Community's development Policy - COM (2000) 212 final
Commission des Communautés Européennes	2000	Communication to the Commission Reform of the Management of External Assistance, 16 2000, Rev 8
Commission des Communautés Européennes	2000	Delegation of the European Commission, Annual Report
Commission des Communautés Européennes	2000	EC Annual Report from the Commission to the Council and the European Parliament on the EC Development Policy and implementation of external assistance
Commission des Communautés Européennes	2000	El Programa de Apoyo a la Seguridad Alimentaría – PASA- a tres años del inicio
Commission des Communautés Européennes	2000	El Programa de Apoyo a la Seguridad Alimentaría – PASA- dentro del proceso de descentralización en Bolivia
Commission des Communautés Européennes	2000	Memorandum of Understanding between the EC and the Republic of Bolivia relating to the multi-annual guidelines for the implementation of Community Cooperation, 2000-2006
Commission des Communautés Européennes	2000	Rural Development Policy and Strategic Framework : Bolivia Pilot Study
Commission des Communautés Européennes	2001	Delegation of the European Commission, Annual Report
Commission des Communautés Européennes	2001	Monitoring Report Bolivia – Proyecto de apoyo a la reforma educativa par - el alto.
Commission des Communautés Européennes	2001	Monitoring Report : Bolivia – Proyecto de apoyo a la pequeña explotación minera
Commission des Communautés Européennes	2001	Monitoring Report: Bolivia – Proyecto de agua y saneamiento en el departamento del Beni (PRASBENI)

Commission des Communautés Européennes	2001	Programa de Apoyo a la Seguridad Alimentaría – PASA- Evaluación de medio termino
Commission des Communautés Européennes	2001 - 2003	Monitoring report : Programa de Desarrollo de los valles de Arque y Tapacari (PRODEVAT)
Commission des Communautés Européennes	2001-2006	Monitoring Report: Bolivia – Programa de Desarrollo del Comercio y Promoción de las Inversiones (PROCOIN)
Commission des Communautés Européennes	2002	APEMIN II – Programa de desarrollo sostenible en áreas mineras tradicionales del occidente boliviano
Commission des Communautés Européennes	2002	Apoyo al Desarrollo Económico Sostenible en Áreas Mineras Empobrecidas del Occidente de Bolivia - APEMIN II: Mujeres Palliris y Niños Trabajadores en Centros Mineros de Llallagua y Huanuni
Commission des Communautés Européennes	2002	Country Strategy Paper 2002-2006
Commission des Communautés Européennes	2002	Delegation of the European Commission, Annual Report
Commission des Communautés Européennes	2002	EC Annual Report from the Commission to the Council and the European Parliament on the EC Development Policy and implementation of external assistance
Commission des Communautés Européennes	2002	Estrategia Regional para la Comunidad Andina (2002-2006)
Commission des Communautés Européennes	2002	Monitoring report: Proyecto de Apoyo a la pequeña explotación minera
Commission des Communautés Européennes	2002	Unidad de Seguridad Alimentaría – Informe de Misión
Commission des Communautés Européennes	2003	Delegation of the European Commission, Annual Report

Commission des Communautés Européennes	2003	EC Rules and Procedures Applicable to Services, Supply and Works contracts finance by the General budget of the European Communities in the course of cooperation with Third Countries
Commission des Communautés Européennes	2003	European Union User's Guide to the European Union's Scheme of Generalised Tariff Preferences
Commission des Communautés Européennes	2003	Incorporación de temas transversales (equidad de género, sostenibilidad ambiental, derechos humanos) en la intervención del PRAEDAC en el trópico de Cochabamba - Propuesta de indicadores de monitoreo
Commission des Communautés Européennes	2004	Comunidad Andina Regional Indicative Progamme (2004-2006)
Commission des Communautés Européennes	2004	Convenio de Financiación especifico entre la Comisión Europea y la Republica de Bolivia - Programa de Apoyo Sectorial en el abastecimiento de agua y Saneamiento (PASAAS)
Commission des Communautés Européennes	2004	Delegation of the European Commission, Annual Report
Commission des Communautés Européennes	2004	Informe de Monitoreo : Proyecto de Agua y Saneamiento en el Departamento de Pando PRAS – PANDO
Commission des Communautés Européennes	2004	Informe de Monitoreo : Rehabilitación de las redes de agua potable y de saneamiento de la ciudad de Santa Cruz (PRAS-Santa Cruz)
Commission des Communautés Européennes	2004	Informe Monitoreo: Programa de apoyo a la higiene y salud de base (PROHISABA)
Commission des Communautés Européennes	2004	Monitoring Report - Proyecto de atención integral a niños, niñas y adolescentes en la cuidad de la Paz "Time to Share Time to Live"
Commission des Communautés Européennes	2004	Monitoring Report: Bolivia – Proyecto de agua y saneamiento en el departamento de pando PRAS – PANDO
Commission des Communautés Européennes	2004	Monitoring Report: Programa de apoyo a la higiene y salud de base (PROHISABA)

Commission des Communautés Européennes	2005	Communication of the European Commission to the Council and the European Parliament: Una asociación reforzada entre la Unión Europea y América Latina - COM (2005) 636 final
Commission des Communautés Européennes	2005	Country Report - Bolivia
Commission des Communautés Européennes	2005	Country Report – External monitoring mission
Commission des Communautés Européennes	2005	Delegation of the European Commission, Annual Report
Commission des Communautés Européennes	2005	Food aid/food security budget lines programming document (2005-2006)
Commission des Communautés Européennes	2005	Informe de la misión de pre-programación de la estrategia país de asistencia Bolivia (2007-2013)
Commission des Communautés Européennes	2005	Monitoring Note : Bolivia - Apoyo a la estrategia de desarrollo Alternativo de Bolivia mediante el fondo nacional de Desarrollo alternativo (FONADAL – YUNGAS)
Commission des Communautés Européennes	2005	Monitoring Report Bolivia – Servicios financieros para la población pobre de Menores recursos
Commission des Communautés Européennes	2005	Monitoring Report Bolivia - APEMIN II - Programa de desarrollo Sostenible en áreas mineras tradicionales del Occidente boliviano
Commission des Communautés Européennes	2005	Monitoring Report Bolivia – Programa de apoyo a la integración física regional "corredor vial bioceánico: Santa Cruz- Puerto Suárez"
Commission des Communautés Européennes	2005	Monitoring Report, Bolivia – Programa de apoyo a la estrategia de desarrollo alternativo en el Chapare (trópico de Cochabamba- PRAEDAC)

Commission des Communautés Européennes	2005	Monitoring Report: Bolivia – Proyecto de gestión integrada y plan maestro de la cuenca del río Pilcomayo
Commission des Communautés Européennes	2005	Monitoring Report: Bolivia – Rehabilitación de las redes de agua potable y de saneamiento de la ciudad de Santa Cruz de la sierra
Commission des Communautés Européennes	2006	Cooperación con los ONGs
Commission des Communautés Européennes	2006	Country Strategy Paper 2007-2013, Bolivia
Commission des Communautés Européennes	2006	Impactos de Proyectos del Programa de Apoyo a la Seguridad Alimentaría (PASA) sobre la migración en Chuquisaca y el norte de la Paz
Commission des Communautés Européennes	2006	Informe Pais Bolivia
Commission des Communautés Européennes	2006	PASA - Disposiciones Técnicas y Administrativas de Ejecución
Commission des Communautés Européennes	2006	Programa de apoyo a la Estrategia de desarrollo alternativo en el chapare PRAEDAC - Informe de actividades 1998-2005
Commission des Communautés Européennes	2006	Revision de Cartera
Commission des Communautés Européennes	2007	Communication from the Commission to the Council and the European Parliament EU Code of Conduct on Division of labour in Development Policy
Commission des Communautés Européennes	2006	Evaluación Conjunta Del Sector de Agua y Saneamiento - Joint Assessment of the Water and Sanitation Sector)
Commission des Communautés Européennes	2007	Misión de Control de Avance de la Primera Fase del Programa de Agua Potable y Alcantarillado Sanitario en Pequeñas y Medianas Ciudades de Bolivia (PROAPAC - CT) y de Identificación de un Programa Sectorial de Inversiones (CF)

Commission des Communautés Européennes	2007	Revisión del Programa de Apoyo Sectorial en el Abastecimiento de Agua y Saneamiento (PASAAS)
Commission des Communautés Européennes		APEMIN: Reconversión industrial: el ejemplo antimonio
Commission des Communautés Européennes		Componente Infraestructura de Base y Fortalecimiento Municipal
Commission des Communautés Européennes		Convenio de Financiación entre la Comisión Europea y la Republica de Bolivia - Programa de Apoyo a la Seguridad Alimentaría en Bolivia, Convenios I, II, III
Commission des Communautés Européennes		PASAAS : Disposiciones Técnicas y administrativas de Ejecución

2. Autre documentation

Banque Mondiale	2002	From patronage to a professional State: Bolivia Insitutional and Governance review
Banque Mondiale	2004	Program Document for a Proposed Credit to the Republic of Bolivia for a Social Sectors Programmatic Structural Adjustment Credit
Banque Mondiale	2004	Bolivia, Public Expenditure Management for Fiscal Sustainability And Equitable and Efficient Public Services
Banque Mondiale	2006	Buen manejo del dinero público, rindiendo cuentas a la gente
Banque Mondiale	2006	Cómo se gasta el dinero público
Banque Mondiale	2006	Crecer, beneficiando a los más pobres
Banque Mondiale	2006	Hacia una descentralización incluyente
Banque Mondiale	2006	Por el bienestar de todos – Bolivia
Banque Mondiale – International Development Association	2006	Bolivia Institutional Governance Review: Towards an Inclusive Decentralization, Report No. 36285-BO, Volume I: Main Report

Banque Mondiale – International Development Association	2002	Bolivia Poverty Diagnostic
Banque Mondiale – International Development Association	2002	Poverty and Nutrition in Bolivia
Banque Mondiale – International Development Association	2004	Health Sector Reform in Bolivia: A Decentralization Case Study
Banque Mondiale – International Development Association	2004	Public Expenditure Management for Fiscal Sustainability and Equitable and Efficient Public Services
Banque Mondiale – International Development Association	2004	World Development Indicators
Banque Mondiale – International Development Association	2006	Bolivia Country Financial Accountability Assessment
Canadian International Development Agency	2001	The Canadian International Development Agency's Experience with the PRSP Process in Bolivia
Canessa R & Kappler R	1995	Evaluation study of development cooperation between the EC and Bolivia
Coopération Belge	2005	Ombres et Lumières de la Coopération entre la Belgique et la Bolivie 1992 – 2004
Dearden	2002	"Does the European Union's Development Policy have any future", European Development Policy Study Group, Discusión Paper no24
Department for International Development	2005	Evaluation of DFID Country Programmes. Bolivia Country Study (2000-2004)
Directorio de exportadores de Bolivia 2006, Ministerio de RREE	2006	VM Relaciones Económicas y Comercio Exterior, CEPROBOL, CANEB, IBCE

Documento Técnico (DTP) – Bolivia Orientaciones para las proposiciones ONGs	2002	
Eyzaguirre José Luis	2005	Composición de los Ingresos familiares de campesinos indígenas – Un estudio en 6 regiones de Bolivia, CIPCA
Fonds Monétaire International	2000	Educational Choices and Educational Constraints: Evidence from Bolivia
Fonds Monétaire International	2001	Intrahousehold Allocation of Resources: The Bolivian Family
Fonds Monétaire International	2003	Bolivia: Report on the Observance of Standards and Codes – FATF Recommendations for Anti-Money Laundering and Combating the Financing of Terrorism
Fonds Monétaire International	2005	Bolivia – Ex-Post Assessment of Longer-Term Program Engagement
International Crisis Group	2006	El incierto camino de las reformas en Bolivia
Japan International Cooperation Agency	2004	Country Study
KfW Bankengruppe	2002	En el punto de mira: Bolivia
Ministerio del Agua Viceministerio de Servicios Basicos	2006	Proyecto de Reglamento de Autorizaciones, Licencias y Registros Para Servicios de Agua Potable y Alcantarillado Sanitario
Ministerio del Agua Viceministerio de Servicios Basicos	2006	Ley "Agua Para la Vida" Proyecto de Ley de Servicios de Agua Potable y Alcantarillado Sanitario Borrador para la Concertación
Montes C	2003	Results-based Public Management in Bolivia: Overseas Development Institute, Working Paper 202
Nations Unies		Metas de Desarrollo de la Cumbre del Milenio: Progreso en Bolivia
Nickson Andrew	2005	Bolivia: making government leadership in donor coordination work
Organisation de Coopération Economique pour le Développement		Survey on Harmonisation & Alignment

Organisation Mondiale de la Santé	2001	Desigualdades en el acceso, uso y gasto con el agua potable en América Latina y el Caribe (Bolivia)
PROCOIN	2006	Octavo informe de avance
Programme des Nations Unies pour le Développement	1998	Informe Nacional de Desarrollo Humano
Programme des Nations Unies pour le Développement	2000	Informe Nacional de Desarrollo Humano
Programme des Nations Unies pour le Développement	2002	Informe Nacional de Desarrollo Humano
Programme des Nations Unies pour le Développement	2004	Informe Nacional de Desarrollo Humano – Ínter culturalismo y Globalización. La Bolivia posible
Programme des Nations Unies pour le Développement	2006	Human Development Report 2006: Beyond scarcity: Power, poverty and the global water crisis
Public Administration and Development	2005	Bolivia: Making government leadership in donor coordination work
Republica De Bolivia	2004	El sistema nacional de información sobre seguridad alimentaría y alerta temprana (SINSAAT): Situación actual y lineamientos de desarrollo futuro
République de Bolivie	2001	Poverty Reduction Strategy Paper for the period 2000 – 2006
République de Bolivie	2006	Plan Nacional de desarrollo
Swedish International Development Cooperation Agency	2002	Country strategy for development cooperation UD Bolivia (2003-2007)
Swedish International Development Cooperation Agency	2003	La Estrategia Boliviana de Reducción de la Pobreza: « La Nueva Brillante Idea »?
Swedish International Development Cooperation Agency	2003	Regional Strategy for South America (2003-2007)
Swedish International Development Cooperation Agency	2004	Country Report

Swedish International Development Cooperation Agency	2005	Country Report
Teresa Weersma-Waworth y Klaus Steinmüller	2001	Evaluación de medio camino del proyecto BOL/B7-310/96/187 "Apoyo a la pequeña explotación minera (APEMIN)"
Tuchschneider David	2006	Desarrollo rural y lucha contra la pobreza en Bolivia
Tuchschneider David	2006	Promoviendo la inclusión social de los pueblos indígenas
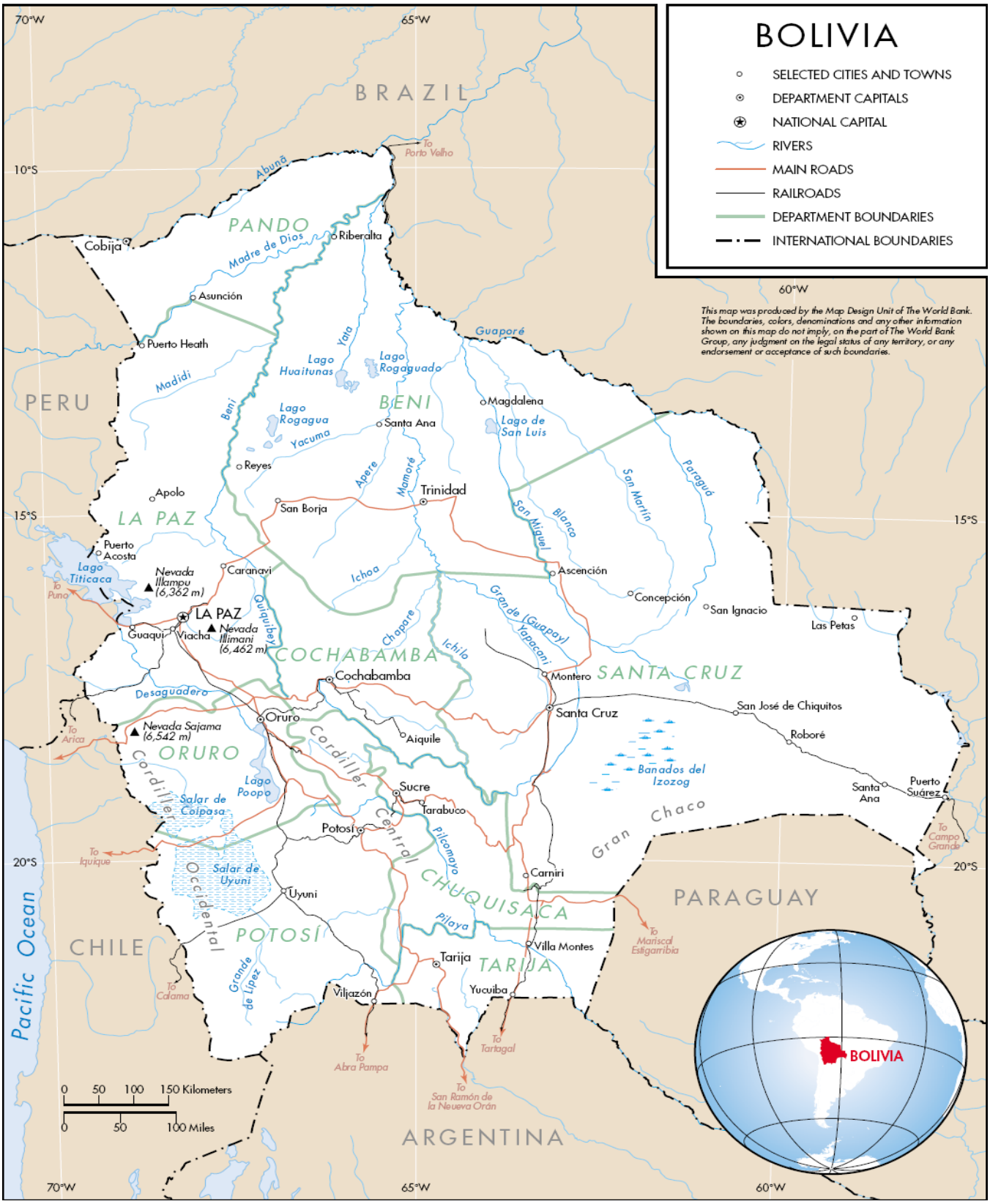
Annexe 11 – Carte de la Bolivie